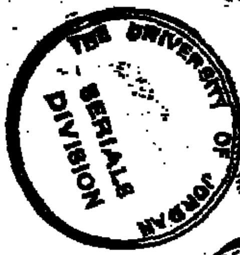
« Arts et Spectacles » : jazz à Paris et Nancy



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14841 – 7 F – JEUDI 15 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un sommet des Douze pour l'emploi ?

LA raison ou la résignation ? Alors que la crise économique s'aggrave et que ses conséquences sociales sont de plus en plus dramatiques, les peuples européens semblent amorphes. Partout, les entreprises révisent à la hausse leurs plans de licenciement, alors que les Etats revoient à la baisse la protection sociale. Avec parfois la neutralité bienveillante des organisations syndicales. Faut-il se réjouir de ce calme relatif ? Ne faut-il pas plutôt craindre que, sous le feu, ne couve la tempête ?

Une nouvelle vague de licenciements inonde le Vieux Continent, rappelant celle du début des années 80. Véritable coup de grisou dans un climat économique déjà détestable : le gouvernement britannique a annoncé, mardi 13 octobre, la suppression de 30 000 emplois de mineurs – presque trois sur quatre – dans les cinq mois à venir ! Le même jour, les sidérurgistes européens font savoir que 50 000 postes de travail seraient menacés dans l'acier des Douze. A la différence de la situation passée, l'industrie n'est plus la seule à licencier : les services sont affectés (banques, finance, informatique, publicité...).

L'ARMÉE des chômeurs se renforce ainsi de manière inquiétante au sein de la Communauté. Ils étaient 12 millions de sans-emploi en 1990, 13 en 1991 et plus de 14 aujourd'hui. Un million de plus chaque année ! Dans le même temps, un certain nombre d'avantages sociaux sont remis en cause. C'est la fin de l'échelle mobile (l'indexation des salaires sur les prix) en Italie. C'est aussi, dans ce pays comme dans d'autres, l'Espagne notamment, la réduction de la protection sociale (retraite, maladie, soutien aux chômeurs...).

Face à cette brutale dégradation de leurs conditions de vie, les populations européennes réagissent finalement avec beaucoup de prudence. Très affaiblis, les syndicats de mineurs britanniques hésitent. La grève de quatre heures mardi en Italie n'a pas été un grand succès. En France, le nombre des heures perdues pour fait de grève n'a jamais été aussi faible. La proposition faite mardi par le principal syndicat allemand, l'IG Metall, d'un gel des salaires réels pendant cinq ans, est tout aussi symptomatique de cette évolution des esprits.

NOMBRE d'éléments expliquent cette sagesse. Certains invoqueront, reprenant les théories du nouveau Prix Nobel d'économie, l'Américain M. Gary S. Becker, « le comportement économique rationnel des individus » : le chômage annihile toute capacité de mobilisation. D'autres rappelleront la fin du communisme : les Européens de l'Ouest ont découvert, à quelques kilomètres de chez eux, ce que peut être la vraie misère. Ils ont aussi perdu tout modèle économique et social alternatif mobilisateur.

Il serait dangereux de se réjouir de cette apparente apathie. Les violences de Rostock en Allemagne, de Vaulx-en-Velin en France ou de Milan en Italie sont des signes à ne pas négliger. Pourquoi les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze ne décideraient-ils pas de consacrer l'un de leurs sommets, celui d'Edimbourg par exemple, uniquement à l'emploi ?

Lire l'article de LAURENT ZECCHINI et nos informations page 24



M0147 - 1015 0 - 7,00 F

Le financement des activités politiques par les entreprises

Le gouvernement est prêt à affronter la censure sur la loi anti-corruption

Présentant devant l'Assemblée nationale, mardi 13 octobre, le projet de loi contre la corruption, M. Pierre Bérégovoy a indiqué, à propos de l'interdiction du financement des activités politiques par les entreprises, refusée notamment par les socialistes, qu'il serait « attentif aux amendements de tous les groupes et de tous les parlementaires ». Le premier ministre pourrait renoncer à cette interdiction si les députés acceptaient que le financement fasse l'objet d'une totale transparence. Le conseil des ministres a autorisé, mercredi, le premier ministre à engager, le cas échéant, la responsabilité de son gouvernement – donc à s'exposer à une motion de censure – sur l'ensemble du texte.

Transparence

par Patrick Jarreau

M. Pierre Bérégovoy avait annoncé, le 8 avril, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, sa volonté de « vider l'abcès de la corruption ». Trois mois plus tard, au début du mois de juillet, alors que le Parti socialiste allait se réunir en congrès extraordinaire à Bordeaux, le conseiller Renaud Van Ruymbeke, magistrat de Rennes chargé de l'instruction de l'affaire Urba, décidait de convoquer M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, ancien trésorier du PS, aux fins d'inculpation. Ce nouveau rebondissement du feuilleton des affaires politico-financières a fait réfléchir le président de la République, le premier ministre et le premier secrétaire du PS : à partir du moment où les juges considèrent comme suspect tout versement d'une entreprise à un parti politique ou à un candidat, parce qu'il ne peut aller sans contrepartie, ne conviendrait-il pas de l'interdire purement et simplement ?

Pour M. Laurent Fabius, il s'agissait d'une orientation générale, qui ne devait pas recevoir d'application concrète avant la fin de la législature. De fait, lorsque M. Bérégovoy avait présenté au conseil des ministres, le 29 juillet, son plan de prévention de la corruption, il n'était pas question du financement de la vie politique. Etaient évoquées seulement, parmi les mesures qui concernent les élus, la déclaration de leur patrimoine, la transparence des marchés publics et les règles d'urbanisme.

Lire la suite page 10 et l'article de GILLES PARIS page 8

Lire aussi

- « Corruption à la française » : l'« argent noir » à l'étranger, par ÉRIC PLOUVIER
- Le coût de la démocratie, par PHILIPPE GERMA

page 8

Le prix Nobel de physique au Français Georges Charpak

Le prix Nobel de physique 1992, d'une valeur de 6,5 millions de couronnes suédoises (environ 5,85 millions de francs), a été attribué, mercredi 14 octobre, au Français Georges Charpak, de l'Ecole supérieure de physique et chimie à Paris, pour l'invention et le développement de détecteurs de particules et notamment celui des chambres proportionnelles multifils. Cette nouvelle génération de détecteurs de particules a vu le jour à la fin des années 60. Comparé aux équipements qui l'ont précédés, ce type d'instrument « intelligent » a permis d'enregistrer les trajets des particules avec une grande précision et une grande célérité et de n'enregistrer que les interactions de particules susceptibles d'intéresser les physiciens. L'an dernier, le prix Nobel de physique avait été attribué à un autre Français, Pierre-Gilles de Gennes.

M. Van Ruymbeke conserve le dossier Urba

Le pourvoi de six inculpés a été rejeté par la Cour de cassation.

page 16

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Ingénieurs en réseaux

A Paris comme en province, les écoles françaises multiplient regroupements et partenariats.

■ Jeunes lecteurs sans passion. ■ L'alternance au banc d'essai. ■ La Guadeloupe à « écoles fermées ».

pages 11 à 14

SUPPLÉMENT IMMOBILIER D'AFFAIRES

Le spectre de l'« effet domino »

Au milieu de la crise générale de l'immobilier, ce sont les bureaux qui souffrent le plus. Tout le monde porte sa part du fardeau : promoteurs, marchands de biens et banques.

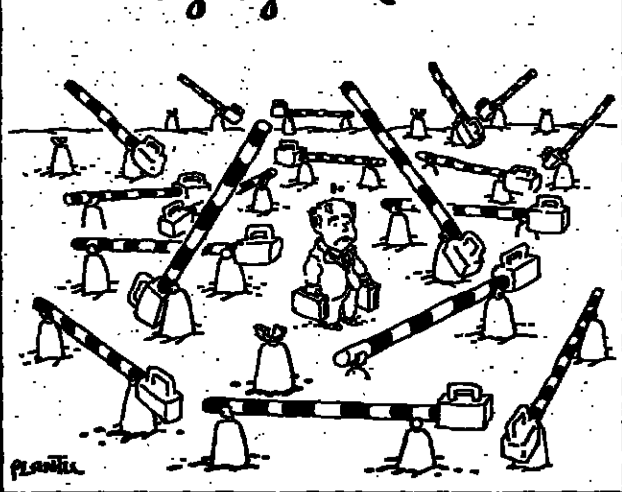
■ Le dilemme des banques : étaler les pertes ou solder. ■ Les années glorieuses. ■ Six millions de mètres carrés inoccupés à Tokyo. ■ La City à louer. ■ Lyon espère des jours meilleurs. ■ Le « nettoyage » continue aux Etats-Unis.

pages 19 à 23

Le sommaire complet se trouve page 32

M. Gorbatchev autorisé à voyager

Bizutage en Russie



L'ancien président soviétique pourra assister aux obsèques de Willy Brandt

Lire l'article de JAN KRAUZE page 3

L'Arménie à bout de forces

Après quatre ans de guerre, la population affiche sa lassitude et choisit de plus en plus souvent l'exil

EREVAN

de notre envoyée spéciale

Cela ressemble à un sauve-qui-peut : les passagers du seul vol hebdomadaire Erevan-Paris-Los Angeles étaient, cette semaine encore, à 90 % des émigrants, presque tous vers les Etats-Unis, au titre du regroupement familial. Le bruit circule dans la capitale qu'un demi-million de personnes – le sixième de la population d'Arménie – ont déposé une demande d'émigration.

L'office concerné se tait, mais le chiffre n'étonne personne : « *dans mon entourage, tout le monde veut partir, on a trop peur de l'hiver qui s'annonce, encore pire que celui de l'an dernier* », reconnaît un jeune Arménien venu, lui, de Paris à Erevan avec une ONG. Non pas qu'il se sente seul à poursuivre le combat lancé, il y a quatre ans, pour la renaissance de l'Arménie, et greffé sur la lutte pour arracher le Haut-Karabakh voisin à l'Azerbaïdjan : « *On trouve toujours des gens pour mourir* », et le nombre des morts augmente à mesure que ce conflit disparaît, à l'étranger, des grands titres de l'actualité.

Le problème ? « *Ce sont toujours les mêmes qui se battent : ils étaient quatre mille peut-être, et ceux qui meurent ou sont blessés ne sont pas remplacés. A Erevan, on s'en moque.* » Ce dernier constat, dans sa crudité, vient d'un Russe, un mercenaire qui se bat aux côtés des Arméniens. Mais ces derniers reconnaissent aussi, et déplorent ouvertement, que la société soit gravement démoralisée et démobilisée.

Des milliers de personnes font la queue toute la nuit dans les rues noires d'Erevan, où l'électricité.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite et nos informations page 4

Sang contaminé

La saisine de la Haute Cour jugée irrecevable

Le bureau de l'Assemblée nationale a rejeté, mercredi 14 octobre, par dix voix contre neuf et une abstention, les propositions de résolution déposées par le groupe RPR et le groupe UDF, tendant à faire comparaître M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé devant la Haute Cour de justice pour déterminer leur responsabilité dans l'affaire du sang contaminé. Le bureau a estimé que « les conditions juridiques » n'étaient pas remplies, au moins pour la proposition du RPR ; il a constaté, d'autre part, sur le fond, que « l'incrimination ne saurait fonder la compétence de la Haute Cour puisque celle-ci exige que la responsabilité pénale, personnelle et directe, des personnes visées soit engagée, ce qui n'est pas le cas ».

La psychose du Caire

De folles rumeurs ont suivi le séisme dont le bilan reste encore imprécis

LE CAIRE

de notre correspondant

« *La fin du monde est pour maintenant !* » Il est 15 heures dans le quartier d'Héliopolis (nord-est du Caire) quand Fathi, quarante-deux ans, fonctionnaire au ministère des travaux publics, pousse cette exclamation. Assise sur le trottoir poussiéreux, la femme voilée porte ses « habits du vendredi » et serre contre elle son dernier-né. Le fils aîné, armé de son pistolet à amorces, tire sur la poupée de sa jeune sœur. Ils sont des centaines de milliers, sinon des millions, de Cairotes qui, comme cette famille, sont descendus dans la rue de la mégapole où, mardi 13 octobre dans l'après-midi, une rumeur colportée de bouche à oreille, est responsable de cet état de choses.

La rumeur voulait que la BBC, la chaîne américaine CNN, aient annoncé un nouveau séisme. « *On m'a dit que le tremblement de terre sera encore plus fort que celui d'hier et qu'il aura lieu entre 3 et 4 heures de l'après-midi*, nous a indiqué un Cairote. *Vous savez, les Américains, ils ont des satellites.* »

Si la plupart des Cairotes ont regagné leur logis au bout de deux heures d'appréhension au cours desquelles la circulation a été perturbée par des automobilistes garés au milieu de la rue, des milliers d'entre eux sont restés dehors. Ils ont passé la nuit sur le trottoir, dans les jardins publics.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Lire la suite et nos informations page 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الامل

DÉBATS

Liban

Pour une conférence internationale

par Michel Aoun

LE 3 novembre 1991, après quatre jours de débats, s'achevait à Madrid la première conférence de paix sur le Proche-Orient. Pour la première fois, Syriens, Palestiniens, Jordaniens et Israéliens avaient accepté de s'asseoir à la même table. D'autres réunions suivirent. A Moscou, les Palestiniens, faute d'avoir pu imposer la présence de représentants de la diaspora, boycottèrent la conférence, de même que les Syriens et les Libanais. C'est ainsi que le monde apprit qu'une délégation libanaise était présente, puisqu'elle décida conformément aux ordres de Damas de ne plus l'être.

La délégation libanaise y était censée parler de tout, sauf du Liban. Un Etat internationalement reconnu, de sujet responsable était devenu un simple objet accessoire de négociation.

Comment peut-on prétendre essayer d'établir par un règlement global la paix au Proche-Orient, en oubliant le principe fondamental du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes? Comment faire œuvre juste sur la base d'un système de deux poids, deux mesures, qui oublie que les armées étrangères occupent toujours le territoire libanais? Il faut que le Liban ait le droit de parler du Liban. Mais ce droit, la communauté internationale le lui a-t-elle jamais reconnu?

Février 1989. Tunis. Quelques mois après ma désignation comme premier ministre, je répondais à l'appel du «Comité des six» formé à l'initiative de la Ligue arabe et proposais comme ordre du jour : l'établissement d'un programme de retrait des forces étrangères; la proclamation du principe de la laïcité de l'Etat; la constitution d'un gouvernement d'union nationale ; après le retrait des forces étrangères, l'organisation sous surveillance internationale d'une élection présidentielle.

Ces propositions recueillirent un accueil très favorable. Mais le comité cessa de se réunir. Il n'y eut pas de suite. Quelques semaines plus tard, ne craignant ni blâme, ni riposte, l'armée syrienne fit tomber un déluge de feu sur Beyrouth et ses environs.

26 mai 1989. Casablanca : nouvelle initiative diplomatique de la Ligue arabe. Un comité tripartite est désigné qui comprend l'Algérie, l'Arabie saoudite et le Maroc. Ce comité ne négocia qu'avec la seule Syrie, sans une visite au Liban. Le 1er août son rapport est publié, signé du président de l'Algérie, du roi d'Arabie et du roi du Maroc qui renoncent à leur mission désignant la Syrie comme responsable de cet échec.

Sous la pression américaine, le même comité tripartite reprit ses travaux, non sans prévenir officieusement qu'il devra aboutir à un accord et que ce serait un mauvais accord pour le Liban. Ainsi, dans la nuit du 22 octobre 1989 fut adopté, hors du territoire national, par 58 députés libanais, le «document d'entente nationale», dit accord de Taëf, salué comme une promesse de salut pour Liban.

Mascarade électorale

Pour mémoire, rappelons qu'il contient cette phrase, *«les forces syriennes – qu'elles en soient remerciées – aideront les forces légales libanaises à étendre l'autorité de l'Etat libanais»*. L'accord consacre un chapitre au «retrait» d'Israël en application des résolutions de l'ONU mais, pour la Syrie, ne prévoit que le «redéploiement» de l'armée syrienne à l'intérieur du territoire libanais : au moins, est-il précisé que celui-ci devra intervenir au plus tard le 20 septembre 1992. A ce jour, aucun retrait, ni redéploiement n'a commencé mais des élections ont eu lieu, ou plutôt une mascarade électorale. Dans l'interprétation internationale, c'est après, et après seulement le retrait des forces étrangères, que devaient se tenir des élections, de préférence sous contrôle international.

Pendant un mois, dimanche après dimanche, la mascarade s'est déroulée. Les députés ont été élus avec 41 voix sur 60 000 électeurs. Des personnalités proclamées battues ont démissionné de leurs charges et, annoncées élues le lendemain, ont repris leur démission.

Dès le 2 avril, j'avais appelé officiellement dans la presse libanaise au boycottage des élections, appel repris par les autorités morales qui subsistent au Liban. A 90 % le peuple libanais a répondu à cet appel, et boycotté les élections, retournant la mascarade en victoire de la démocratie, plébiscitant un Liban libre et souverain.

Trois ans après sa signature, le bilan de l'accord de Taëf se traduit par un désastre économique, social et politique. La misère règne dans tout le pays, plus profonde que jamais au cours de la guerre; la classe politique est déconsidérée; la reconstruction n'est même pas amorcée.

Pourquoi cet échec? Parce que, comme il l'avait annoncé, tenu d'aboutir à un accord, le comité tripartite a dû s'incliner devant la volonté d'hégémonie de la Syrie. Ce qui entraînait le maintien de son armée au Liban et la soumission absolue des autorités libanaises au régime de Damas; ce qui entraînait aussi le refus par Israël d'évacuer le sud. Attitude confirmée par le premier ministre israélien dans son discours à la conférence de Madrid, en octobre dernier : *«Nous n'avons pas d'ambitions sur le territoire libanais et, dans le cadre d'un traité de paix et d'un retrait de la présence syrienne, nous pouvons restaurer la stabilité et la sécurité à la frontière de nos deux pays.»* On ne peut être plus clair.

Echec aussi parce que l'accord de Taëf, même dans ce qu'il pouvait contenir de positif, était condamné à rester lettre morte.

En effet, aucune autorité n'était désignée pour veiller à l'application de l'accord et au respect des délais stipulés. La Syrie était consacrée seul maître du Liban, le comité tripartite évincé. La Ligue arabe ne protesta pas, le 13 octobre 1990, lorsque l'armée syrienne envahit la dernière région libre du Liban.

La caducité des accords de Taëf

Aujourd'hui une nouvelle initiative diplomatique s'impose, concomitante aux travaux de la conférence sur la paix au Proche-Orient. Mais cette initiative doit être conditionnée par la volonté de ses protagonistes d'aboutir à une solution juste pour le Liban, et réaliste eu égard aux problèmes régionaux, et de mettre en œuvre les moyens d'assurer son succès. Qui pourrait en être à l'origine? Les Etats-Unis, la France appuyée par les Douze, les Nations unies, la Ligue arabe pour demander la réunion d'une conférence internationale sur le Liban, comme il en a été organisé pour le Cambodge, la Namibie, etc.?

Le seul élément nouveau mais essentiel étant, encore une fois, une volonté internationale conforme aux aspirations du peuple libanais, volonté déterminée non seulement à définir la solution encore et surtout à la faire aboutir. C'est parce que cette détermination a toujours manqué que les initiatives précédentes ont échoué et que les résolutions ont succédé aux résolutions avec la même absence de résultat.

Dans un premier temps, serait précisé qui aura la charge de présider cette conférence, le pays initiateur ou une organisation internationale, puis les participants seront désignés, outre ceux déjà cités, en tous les cas Israël et la Syrie.

L'ordre du jour serait le suivant :

1. La conférence constate la caducité de l'accord de Taëf pour :

– le non-respect du chapitre consacré au retrait israélien;

– le non-respect du calendrier fixé pour le redéploiement de l'armée syrienne;

– le caractère non démocratique et par conséquent non représentatif du scrutin du mois d'août 1992.

2. La conférence fixe les bases du nouvel accord et en priorité la formation au Liban d'un véritable gouvernement d'union nationale, transitoire, avec mission et pouvoirs d'élaborer une loi électorale respectueuse du droit à l'expression démocratique de tous les citoyens libanais.

3. Au vu des résolutions des Nations unies et en particulier la résolution 520 de 1982 exigeant un *«strict respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance politique du Liban sous l'autorité unique et exclusive du gouvernement libanais...»*.

– Au vu du préambule de l'accord de Taëf : *«Le Liban est une patrie souveraine, libre et indépendante»*.

La conférence établit le programme de retrait simultané de toutes les forces étrangères et prescrit le désarmement réel des milices, en particulier celles inféodées à un Etat étranger. Les parties présentes souscrivent clairement et irrévocablement à ce programme de retrait.

4. La conférence fixe la date des élections générales qui mettront fin aux pouvoirs exceptionnels du gouvernement transitoire.

5. La conférence désigne l'autorité internationale chargée de veiller au strict respect des clauses de l'accord. Elle dote cette autorité des moyens nécessaires, notamment par le renforcement et le renouvellement des forces internationales présentes au Liban; leur mission étant définie dans des termes propres à assurer leur efficacité et garantir leur présence jusqu'au rétablissement de l'autorité de l'Etat libanais, dans toutes ses composantes et sur tout le territoire national.

La réunion d'une telle conférence et son succès seraient la preuve éclatante qu'il existe bien un nouvel ordre international. Il faut que le Liban ait le droit de parler du Liban. Le temps est venu de lui rendre ce droit. Alors, il appartiendra à son peuple, restauré dans sa dignité et sa souveraineté après tant d'épreuves, de redevenir un modèle de coexistence et de convivialité, condition absolue de la paix pour tout le Proche-Orient.

► **Michel Aoun est ancien premier ministre libanais.**

La France a son mot à dire

par Camille Tawil

ENTRE le retour de la tyrannie et la résignation, un troisième choix est possible : le rétablissement de la démocratie. *L'avenir du Liban est en jeu.* La France a son mot à dire et peut exercer son «droit d'ingérence» dans un pays où l'on parle français et où elle est aimée comme nulle part ailleurs. Car la «purification politique» entreprise au Liban ne tardera pas à mener à une «purification communautaire».

Normalement, les élections législatives couronnent le processus démocratique. Elles ne peuvent en aucune manière le précéder. L'actuel régime libanais a une tout autre logique. En décidant de les organiser précipitamment, le gouvernement et avec lui la Syrie voulaient s'assurer d'un Parlement acquis avant le redéploiement des troupes de Damas. C'est chose faite.

Au sein du nouveau Parlement, aucun «député» n'est en mesure de s'opposer à la politique préétablie. Toutes les étapes de l'accord de Taëf qui restent inachevées, comme la dissolution des milices, le retour des déplacés dans leurs villages, la décentralisation administrative seront, vraisemblablement, renvoyées aux calendes grecques. Le Liban est en train de perdre son identité et son âme. Il perdra sa raison d'être.

Il ne suffit pas que les bombes se taisent pour qu'un peuple soit heureux. Il faut qu'il puisse s'exprimer. Ayant été les garants de l'application des accords de Taëf, les Etats-Unis et la France sont aujourd'hui responsables de son évidente déviation. Que faire?

La France ne possède pas, aujourd'hui, les moyens de sa politique dans la région. Mais elle connaît mieux que quiconque le Liban, son peuple et ses problèmes. Elle pourra entraîner les Etats-Unis à mettre en œuvre un plan de 4 points :

1. Former un gouvernement d'entente nationale. La composante chrétienne choisissant librement ses propres représentants.

2. Exécuter le redéploiement des troupes syriennes jusqu'à la ligne prévue dans Taëf.

3. Revoir la nouvelle loi électorale.

4. Organiser de nouvelles élections législatives.

Le retrait total des troupes syriennes et l'application de la résolution 425 permettront ensuite au Liban de recouvrer sa pleine souveraineté.

► **Camille Tawil est président de l'Institut du Liban.**

Maastricht

L'un grogne, l'autre boude

par Jean Vry

RÉCAPITULONS. Sur trois Français inscrits sur les listes électorales le 20 septembre 1992, le premier a voté «oui», le deuxième «non», le troisième s'est abstenu.

Voilà quarante ans que les hommes de bonne volonté du continent s'acharnent à conjurer les fantômes du passé, à prévenir les tragédies futures, à consolider une œuvre civilisatrice inédite dans l'histoire de l'humanité... Un Français sur trois leur dit «non», un autre «ce n'est pas mon affaire»... L'un grogne et l'autre boude. Constat terrible.

Quelles leçons en tirer?

En déplorer les suites?

Déjà, en effet, les adversaires de la construction européenne, outre-Manche et ailleurs, tirent argument de l'étroitesse du «oui» français pour freiner les processus. Les chantiers de l'après-Maastricht sont revenus en baisse. Les partisans du «oui» eux-mêmes sont devenus des Européens honteux. Il est urgent, disent-ils, de démocratiser et d'alléger le dispositif communautaire. Ils n'ont pas de mots assez durs pour fustiger la bureaucratie bruxelloise. Une idée surtout les tourmente : et si l'Europe assombrissait les peuples. Pour peu, on ne hisserait plus la bannière bleue étoilée sur les places publiques sans demander la permission aux passants...

Autre réaction : s'émerveiller de la subtilité collective d'un «oui mais» qui confirme le projet en censurant la dérive technocratique. Toutefois, le «oui mais» n'est qu'une agrégation de voix, et l'interprétation factice. Comment évacuer en effet la massive réalité de ces millions qui grognent et de ces millions qui boudent?

Faut-il alors condamner, comme c'est devenu un réflexe au lendemain de chaque scrutin, une «classe politique qui a perdu le contact avec les citoyens»? Mais elle ne s'est jamais comportée plus dignement que pendant la campagne, la classe politique! Jamais montrée plus courageuse, chefs de l'opposition et parlementaires en tête. Elle n'a jamais déployé autant d'efforts de pédagogie. Jamais mieux fait taire ses querelles subalternes...

Faut-il accabler ces malheureux fonctionnaires bruxellois qui abattent avec conscience une besogne inévitablement hermétique au profane, nécessairement contraignante pour les Etats?

Réponses injustes.

Lectures superficielles du scrutin du 20 septembre.

La procédure référendaire nous aurait obligés à prendre un «non» majoritaire au pied de la lettre. Là était d'ailleurs l'invraisemblable prise de risque.

Le pire ayant été évité, nous pouvons nous payer le luxe d'aller au-delà des apparences (vote sanction contre les socialistes, rejet de la technocratie communautaire, etc.).

Qu'ont-ils réellement exprimé, celui qui grogne et celui qui boude? Et d'abord, qui sont-ils? Les sondages dessinent un portrait-robot du grogneur. Clivage social. Jamais, par exemple, ce scrutin n'avait corrélé à ce degré niveau d'instruction et comportement électoral. Pas de vainqueur et de vaincu le 20 septembre? Peut-être, mais, en première approximation, une France des battants et une France des battus.

Encore la sociologie n'explique-t-elle ni les 40 % d'ouvriers qui votent «oui» ni les 20 % d'intellectuels qui votent «non».

Plus intimement corrélé aux votes réfractaires – tenant à la psychologie autant qu'à la sociologie, et à l'attitude face à l'avenir, – le «non» varie en raison inverse de la confiance avec laquelle chacun envisage son futur.

Avenir = Europe. L'a-t-on *assez répétée, cette équation!*

Alors, fort logiquement, chacun a dit ce qu'il pensait de l'avenir, de son avenir. Résultat : bouffée d'angoisse.

Sans doute ne faut-il pas maudire le thermomètre. Mais en politique l'instrument n'est *jamais neutre, la mesure jamais* innocente.

Le point de fixation des hantises

En arrachant le thème de la construction européenne aux *firmament des idées consensuelles* et un peu techniques pour le plonger sans transition au cœur du psychodrame référendaire, le prince en a fait le point de fixation des hantises et des refus d'une France défavorisée, fruste et protestataire. Le thème européen était en *dehors des passions. Il est* devenu le mauvais objet d'un pays obsidionel qui se barricade contre l'avenir. Peut-être la scène primitive d'une nouvelle chouannerie...

L'abstention et le vote «non» prennent leur vrai sens dans le contexte de la grande peur de l'an 2000, avec son cortège de phénomènes déjà vus : recherche de bouc émissaire, repli identitaire, rejet des corps intermédiaires, jacqueries...

Et nous découvrons ce que la politique avait jusque-là réussi à occulter, dans l'intérêt de la paix civile, pour une majorité de Français, fâchés contre les temps modernes, que le national-populisme est un mal endémique, aujourd'hui promis à de nouvelles virulences. La gauche ne tient plus son peuple de gauche. La droite ne tient plus son peuple de droite.

Avis aux démagogues. Le référendum a réalisé pour eux une étude de marché en vraie grandeur.

La réforme est contre l'avenir : tel est le message. Il interpelle notre société dans son ensemble, ses élites au premier chef.

Le mal est profond. Il exige des soins attentifs et intensifs.

Mais ne nous trompons pas de remède!

► **Jean Vry est le pseudonyme d'un haut fonctionnaire.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

RUSSIE

Les virevoltes de Boris Eltsine

MOSCOU

de notre correspondant

Tout est bien qui finit bien. M. Gorbatchev pourra assister, samedi 17 octobre, aux obsèques de Willy Brandt et y retrouver les grands de ce monde. Pour la circonstance, on lui a rendu son passeport, même si personne ne sait très bien s'il est vraiment autorisé à en profiter pour aller faire d'abord une escapade en Italie. Finalement, il n'est pas vraiment indispensable qu'il témoigne devant le Tribunal constitutionnel chargé de juger de la *« constitutionnalité »* de l'ex-PC soviétique – en tout cas, il pourra le faire plus tard. L'impossible est devenu possible, l'inacceptable acceptable, et, peut-être pour préserver sa propre dignité, le président de ce Tribunal, M. Zorkine, a dit les choses comme elles sont : c'est Boris Eltsine lui-même qui lui a téléphoné pour lui indiquer que *« des raisons humanitaires »* justifiaient que le « témoin Gorbatchev » soit autorisé à se rendre en Allemagne.

Le bilan – provisoire – de l'épisode est excellent pour M. Gorbatchev. Alors même que, très longtemps après la Russie, l'Occident commençait à se désintéresser de lui, il sort régénéré, et plus combatif que jamais, de ce bain de jouvence. Pour M. Eltsine, c'est nettement moins brillant. Il a été conduit à mettre fin à une escalade où les risques de dérapage devenaient de plus en plus grands, et il l'a fait sous la pression, pas vraiment discrète, des dirigeants d'Italie, de France et d'Allemagne. Bref il a changé d'avis, ajouté une nouvelle virevolte à une série de figures étonnantes.

La plus récente concernait le Tadjikistan : mardi 6 octobre, à Moscou, il faisait part aux députés de sa décision de retirer les troupes russes de ce pays en proie à la guerre civile. Trois jours plus tard, à Bichkek, contre-ordre : on ne retire plus, on renforce. Selon toute apparence, l'avis des commandants des unités sur place a prévalu.

Un seul astre

Moins brutal, mais peut-être encore plus significatif, avait été le changement d'attitude concernant l'Abkhazie. D'abord très compréhensif à l'égard de M. Edouard Chevardnadze, M. Eltsine avait paru s'accommoder du fait que les Géorgiens refusent de retirer leurs troupes, et il semblait fermement décidé à empêcher toute infiltration de « volontaires » pro-abkhazes à travers la frontière, et non moins décidé à sévir contre les dirigeants de la Confédération des peuples du Caucase du Nord, dont le président, M. Chanibov, était arrêté. Quelques jours plus tard, ce dernier était libre, et les forces abkhazes, assistées de nombreux volontaires et disposant soudain d'armement, taillaient en pièces les Géorgiens, tandis que Moscou dénonçait les *« atteintes aux droits »* de l'homme commises par les mêmes Géorgiens et que les troupes russes prenaient le contrôle d'une voie ferrée en territoire abkhaze. Sur quoi, M. Eltsine annonçait, pour le mardi 13 octobre, une rencontre avec M. Chevardnadze, sur un navire de guerre au large de Soukhoumi – rencontre qui n'a pas eu lieu, les responsables géorgiens n'acceptant pas d'être mis devant le fait accompli.

Un peu plus tôt – le 10 septembre, – c'était l'annulation *subite de la visite au Japon*, quatre jours avant le départ pour Tokyo : depuis, M. Eltsine n'a cessé de répéter qu'il n'avait pas d'autre choix, mais il n'empêche que la décision a été prise au tout dernier moment, et que le premier ministre japonais en a été informé après les journalistes...

M. Elstine, il est vrai, est connu pour son génie de l'improvisation, qui lui a souvent réussi, *ne serait-ce qu'au moment du* putsch d'août 1991. Et M. Gorbatchev va sans doute un peu vite en besogne quand il affirme, dans un entretien à *l'Evénement du jeudi* – accordé avant qu'il ne soit réautorisé à voyager – que M. Eltsine est désormais un *homme « incapable de s'acquitter de sa tâche »*, voire *« dangereux »*. L'ex-président est sans doute le seul à croire qu'il n'est lui même *« qu'à l'aube »* de sa carrière, et donc que l'actuel président n'a qu'à bien se tenir. Les deux hommes ne combattent *absolument plus dans la même* catégorie, et il n'y a qu'un seul astre dans le ciel russe. Mais, aussi, bien des nuages, poussés par un vent de saison : tourbillonnant.

JAN KRAUZE

Moscou envisage de prolonger la suspension de ses essais nucléaires

Avant la fin, le 26 octobre, du moratoire d'un an qu'elle s'était imposé sur ses essais nucléaires, la *Russie a annoncé, mardi 13 octobre*, par la voix de son ministre de la défense, le général Pavel Gratchev, *qu'elle ne procéderait à* aucune expérimentation en novembre, comme des rumeurs l'avaient laissé croire. *« Le moratoire en cours ne peut être valable en permanence*, a expliqué le général, *mais, si les Etats-Unis se joignent au moratoire, la Russie est favorable à sa prolongation au moins jusqu'au milieu de 1993. »*

Le Congrès des Etats-Unis a édicté, à compter du 1er octobre, une suspension pour neuf mois des essais américains.

Le site habituel des essais de l'ex-URSS était au Kazakhstan, devenu aujourd'hui une Républi*que indépendante. Des travaux ont* été entrepris par la Russie pour réactiver le site des îles de la Nouvelle-Zemble, en mer de Barents, où aucune expérience n'a eu lieu depuis deux ans et où les tirs sont pratiquement impossibles en hiver. Le général Gratchev a indiqué que ce site pourrait être opérationnel à l'été 1993.

□ **Nouvelle expédition « punitive » du mouvement Pamiat.** – Une vingtaine de militants de Pamiat, l'organisation russe ultranationaliste et antisémite, ont pénétré, mardi 13 octobre, dans la rédaction du quotidien *Moskovski Komsomolets*. Après avoir ligoté les gardiens, ils ont filmé les journalistes présents et leur ont donné trois jours pour révéler les noms des auteurs de deux articles *« diffamant le peuple russe »*. Menaçant la rédaction de représailles physiques en cas de refus, ils sont repartis en lançant à la cantonnade des slogans antisémites. – *(AFP.)*

UKRAINE : directeur d'une usine d'armement

M. Léonide Koutchma a été élu premier ministre

MOSCOU

de notre correspondant

La crise politique ukrainienne semble réglée, du moins provisoirement. Quinze jours après la démission forcée de M. Vitold Fokine, premier ministre accusé d'immobilisme par l'opinion et les députés, le président Kravtchouk lui a trouvé un successeur : M. Léonide Koutchma, directeur d'une usine d'armement de Dniepropetrovsk, qui a reçu, à une écrasante majorité, l'investiture du Parlement, mardi 13 octobre. A lui de s'attaquer à ce qui est, selon sa propre expression, beaucoup plus qu'une *« crise économique »*, une véritable *« catastrophe »*.

La désignation de M. Koutchma, lourde de signification, suscite presque autant d'intérêt à Moscou qu'à Kiev. D'abord parce que c'est à un représentant par excellence du complexe militaro-industriel qu'est confiée l'économie ukrainienne. L'usine de « constructions mécaniques » Ioujmach, qu'il dirigeait depuis dix ans, après avoir été sept ans responsable du parti pour la région de Dniepropetrovsk, est un véritable monstre, encore largement entouré de mystère, qui compterait de 50 000 à 70 000 salariés et serait, à en croire M. Koutchma lui-même, la *« plus grande usine de fusées »* du monde, même si elle a été partiellement reconvertie dans la production de trolleybus. A l'heure où, à Moscou, le lobby industriel exerce une *influence de plus en plus grande sur* M. Eltsine, le choix ukrainien est parfaitement dans l'air du temps.

De plus, M. Koutchma représente l'Ukraine de l'est, cette place forte industrielle qui vivait en osmose avec la Russie et est directement menacée par la déchirure du tissu économique « soviétique ». Dans son discours d'investiture, il a d'ailleurs dénoncé les tendances *« antirusses »* et leurs conséquences négatives pour l'Ukraine.

Enfin, M. Koutchma est l'un des hommes dont la candidature avait été avancée par le Parti de la Nouvelle Ukraine, représentant d'une opposition modérée mais clairement réformatrice. En acceptant cette solution, le président Kravtchouk – qui, à l'origine, penchait plutôt pour le vice-premier ministre chargé de l'économie, M. Simonenko – résout donc l'un de ses problèmes majeurs : éviter de porter la responsabilité directe de la situation économique.

M. Koutchma a fait part de son intention de former un gouvernement de coalition, ce qui devrait *prendre une quinzaine de jours, et* en attendant, il a esquissé une sorte de programme du juste milieu : *« Stabiliser l'économie, transformer l'économie post-socialiste en une économie de marché civilisée. »* C'est le refrain qu'on entend désormais à peu près partout dans l'ex-URSS, mais le nouveau premier ministre devra surtout prouver sa capacité à agir, à se faire obéir de tous les bureaucrates qui traînent des pieds – en un mot, à faire redémarrer l'Ukraine. Il bénéficie d'un préjugé favorable, et la nomination de cet industriel-apparatchik à la place du pur apparatchik qu'était M. Fokine atteste que l'Ukraine a franchi, fût-ce avec beaucoup de retard, une étape. Mais, à vrai dire, on ne sait pas grand-chose des intentions concrètes d'un homme qui, en tant que député, n'intervenait pratiquement jamais dans les débats, et qui est forcément marqué par la culture du secret militaire propre à son *milieu d'origine*.

J. K.

La reprise des manifestations au Kosovo

Le premier ministre yougoslave cherche à nouer le dialogue avec les Albanais de souche

Le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, a lancé, mardi 13 octobre, un appel au calme aux Albanais de souche du Kosovo alors que des dizaines de milliers d'entre eux défilaient dans les rues des principales villes de cette province du sud de la Serbie – peuplée à 90 % d'Albanais – pour demander la reprise de l'enseignement en langue albanaise (*le Monde* du 14 octobre).

BELGRADE

de notre correspondante

Après la suspension de l'autonomie du Kosovo par la Serbie, il y a deux ans, les Albanais se sont vu imposer par Belgrade des programmes scolaires choisis par des commisssions serbes ainsi que des quotas d'inscription pour les études supérieures. La majorité des enseignants albanais refusèrent ces mesures qui, selon eux, *« abolissent le droit à un enseignement en langue albanaise »* et furent chassés des établissements.

Petit à petit, les Albanais ont mis en place un enseignement parallèle, déclaré illégal par les autorités serbes. Ces étudiants et enseignants clandestins, qui se retrouvent, depuis deux ans, dans des locaux désaffectés ou des maisons privées, dont ils sont les seuls à connaître l'adresse, ont été l'une des principales cibles de la répression policière. Les autorités serbes les accusent de se servir de l'enseignement à des fins séparatistes. Les Albanais réclament, en effet, leur indépendance vis-à-vis de la Serbie et ont proclamé unilatéralement leur « République du Kosovo », dont le président et le Parlement ont été élus le 24 mai dernier.

Réouverture des écoles

Les responsables du mouvement de contestation, qui a commencé lundi 12 octobre, revendiquent notamment la réouverture immédiate des écoles aux enseignants et aux étudiants albanais, la réouverture de la cité universitaire, la levée des mesures spéciales dans tous les instituts d'études culturelles et scientifiques ainsi que dans tous les établissements scolaires, la restitution des équipements appartenant à ces établissements et la cessation immédiate de *« la répression serbe et de la ségrégation à l'encontre des élèves et des enseignants albanais au Kosovo »*.

Le gouvernement serbe, qui maintient depuis plusieurs années un important dispositif policier dans la région, a vivement *condamné le mouvement de protestation*, le qualifiant de *« séparatiste »*. Plusieurs personnes ayant manifesté lundi, ont été arrêtées et passées à tabac. Huit ont été condamnées à quarante jours de prison. Le mouvement, qui s'est poursuivi mardi matin, a inquiété les autorités serbes, qui ont fait intervenir la police pour disperser les contestataires. Près d'un millier d'étudiants, qui avaient envahi, mardi, l'esplanade de la faculté de philosophie dans le centre de Pristina (chef-lieu du Kosovo), en ont été chassés à coups de grenades lacrymogènes et de matraques. Plusieurs personnes ont été blessées parmi les policiers et les étudiants.

Dans l'après-midi de mardi, les organisateurs ont décidé de suspendre le mouvement de protestation, alors que le gouvernement fédéral de M. Milan Panic, qui a dépêché à Pristina deux de ses ministres, se *propose de négocier* avec les autorités serbes locales et la *communauté de souche albanaise un* ensemble de mesures destinées à résoudre le problème de l'éducation au Kosovo. Ce projet prévoit notamment la reprise de l'enseignement en langue albanaise dans les établissements officiels et la reconnaissance des deux dernières années scolaires suivies dans le réseau parallèle.

Processus de négociations

Le processus de négociations a été entamé, dès mardi soir, au rectorat de l'université de Pristina et sous l'égide de la Conférence internationale de Genève, représentée par sa commission chargée des problèmes de minorités ethniques. Deux représentants du gouvernement fédéral, M. Ivan Ivic, ministre de l'éducation, M. Momcilo Grubac, pour les droits de l'homme et des minorités, le ministre de l'éducation de Serbie, M. Danilo Z. Markovic, ainsi que plusieurs dirigeants albanais participaient à la réunion.

Le premier ministre yougoslave, qui a demandé aux Albanais de résoudre leurs problèmes *« par la négociation »*, les assurant de sa détermination à en faire autant, devait se rendre personnellement, jeudi, à Pristina.

Son voyage précédera la visite du rapporteur spécial de l'ONU, chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, M. Tadeusz Mazowiecki, attendu au Kosovo ce week-end. Selon M. Panic, les coprésidents de la Conférence de Genève, M. Cyrus Vance et lord Owen, devraient également visiter prochainement cette province.

Conscient des risques d'explosion au Kosovo, M. Panic viendra à Pristina *« tendre la main aux Yougoslaves de souche albanaise »*. Cette appellation est chère au premier ministre fédéral, *qui s'est fixé* comme objectif de *« réintégrer les Albanais dans la vie politique yougoslave »*. Il devra, pour cela, amener les Albanais à renoncer à leur « République » et les Serbes à démilitariser le Kosovo.

FLORENCE HARTMANN

□ **Réunion des Douze sur l'ex-Yougoslavie.** – Les ministres des affaires étrangères des Douze évoqueront la situation de l'ex-Yougoslavie, jeudi 15 octobre, à Birmingham, lors d'une réunion *préalable au sommet européen* extraordinaire de vendredi. Ils parleront essentiellement de l'aide aux réfugiés et sans-abri dans les régions touchées par le conflit armé. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : quarante-six morts en trois jours dans le Sud-Est.** – Quarante-six personnes ont été tuées lors d'accrochages entre *rebelles kurdes et forces de sécurité* turques depuis le dimanche 11 octobre dans le Sud-Est anatolien, selon un bilan fourni par des sources officielles, mardi 13 octobre. Vingt-quatre personnes, dont dix-neuf rebelles, ont trouvé la mort le 12 octobre près de Cizre, dans la province de Sirnak, frontalière avec la Syrie et l'Irak, au cours d'un affrontement avec les forces de sécurité. Onze civils ont été tués lors d'une attaque contre le centre de la ville de Sirnak, le 11 octobre, par des rebelles, selon un communiqué de la super-préfecture de Diyarbakir, la capitale régionale. – *(AFP, Reuter.)*

Les Serbes ont accepté de retirer leur aviation de Bosnie-Herzégovine

Le leader des Serbes de Bosnie-Herzégovine, M. Radovan Karadzic, a offert, mardi 13 octobre, de retirer tous ses avions de cette République et de les rassembler sur des aéroports de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro), sous le contrôle d'observateurs des Nations unies, a annoncé l'ONU. Le dirigeant serbe a fait cette proposition lors d'une rencontre à Genève avec Lord Owen, coprésident, avec M. Cyrus Vance, de la conférence internationale sur la Yougoslavie.

Il a été convenu que des représentants de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) se rendraient sur place avec un responsable de l'armée de l'air yougoslave pour régler les aspects pratiques de cet accord.

« Le Dr Karadzic a proposé de transférer tous les avions de combat de l'aéroport de Banja-Luka et du territoire de Bosnie-Herzégovine vers la République fédérale de Yougoslavie, voulant ainsi montrer le désir de sa délégation de mettre fin aux hostilités et de faciliter la mise en application de la résolution 781 du Conseil de sécurité de l'ONU », précise un communiqué des Nations unies. La résolution 781, adoptée vendredi, interdit toute activité militaire aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine, où seuls les Serbes disposent d'avions de combat.

Toutefois, les autorités bosniaques ont accusé les Serbes d'avoir utilisé leur aviation, après le vote de la résolution 781, pour bombarder le nord de la Bosnie-Herzégovine (*le Monde* du 13 octobre). De son côté, le gouvernement américain cherche à préciser les circonstances des derniers vols des forces serbes au-dessus de la Bosnie pour établir s'il s'agit de violations de la résolution de l'ONU les interdisant, selon un porte-parole du Département d'Etat. Ce dernier a indiqué que, depuis le vote de la résolution 781, l'aviation serbe avait bombardé, samedi, Gradacac, ainsi que la ville voisine de Brcko, et avait patrouillé, lundi, dans le ciel bosniaque. Le porte-parole américain a annoncé que les Etats-Unis avaient entrepris des consultations avec leurs partenaires au sein du Conseil de sécurité pour obtenir une nouvelle résolution prévoyant des mesures propres à garantir l'application de la zone d'exclusion aérienne.

Par ailleurs, un avion de l'ONU a essuyé des tirs, lundi, alors qu'il approchait de l'aéroport de Sarajevo, a indiqué la FORPRONU. *« Une balle a pénétré dans le flanc gauche du cockpit où elle est passée à 10 centimètres des jambes du navigateur »*, a précisé la FORPRONU, selon laquelle cinq impacts de balles ont été constatés sur une aile de l'appareil. Un hélicoptère de l'ONU a aussi essuyé des tirs lundi, au-dessus du territoire croate, près d'Osijek (est de la Croatie). – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

L'Arménie à bout de forces

Suite de la première page

Les coups de feu dans la nuit sont ceux de la milice, qui tire en l'air pour dégager les abords d'une usine à pain. La farine, importée de Russie, n'arrive plus depuis le début de la guerre en Abkhazie, à la mi-août. Elle arrivait déjà mal, comme tout le reste, par les routes d'une Géorgie qui s'enfonçait dans le chaos. Mais maintenant, alors que l'Azerbaïdjan maintient plus que jamais le blocus inauguré il y a trois ans – quand un séisme avait ravagé un tiers de l'Arménie, – c'est la dernière fenêtre du pays sur ses fournisseurs traditionnels de blé et d'énergie qui se ferme.

Pourtant, dans la journée, les rues d'Erevan sont aussi pleines de *« petites tables »* où des jeunes – *« en âge de faire la guerre »*, grognent les passants – revendent des cigarettes, de l'alcool et tous les petits produits importés qui trouvent désormais le chemin de l'Est. Quant aux *« hommes d'affaires »*, qui contrôlent – ici comme dans tout le Caucase et plus qu'ailleurs dans la CEI – presque tous les circuits de distribution, à grand renfort d'hommes armés, un quatrième casino vient de s'ouvrir pour eux à Erevan, géré par un Américain : ils y flambent leurs bénéfices jusqu'au petit matin en buvant à la santé de l'Arménie éternelle.

Ce fossé grandissant entre riches et pauvres n'est bien sûr pas particulier à l'Arménie, mais il semble qu'on ne puisse impunément *« libéraliser »* le pays – comme a choisi de le faire le nouveau pouvoir arménien – tout en faisant la guerre. Surtout lorsqu'on cumule les handicaps, de l'enclavement à la nécessité de panser les plaies du séisme en passant par l'absence de vraies ressources intéressant l'Occident, notamment l'énergie. Et tout cela avec une population (dont un cinquième de réfugiés) qui gèle en hiver par – 20 degrés.

Respect des frontières existantes

Officiellement, il est vrai, l'Arménie affirme toujours qu'elle n'est pas en guerre. Son président, Levon Ter Petrossian, conscient de tous ces handicaps, a choisi de jouer la carte du soutien de la communauté internationale : se disant respectueux des frontières existantes, il affirme ne pas revendiquer le Haut-Karabakh, dont la défense est pourtant portée à bout de bras par un budget arménien exsangue.

Elu il y a un an et demi avec 84 % des voix en tant que dirigeant de l'ancien *« Comité Karabakh »* – tombeur des communistes – qui proclamait le contraire, M. Ter Petrossian a su faire accepter le repli sur cette nouvelle ligne politique modérée, qui implique toutes sortes de limitations au soutien – notamment militaire – que l'Arménie apporte au Karabakh. Or il semble, en ce mois d'octobre où les combats font rage malgré un nouveau cessez-le-feu, où le Haut-Karabakh se dépeuple alors que les Azerbaïdjanais ont regagné du terrain, que cette modération n'a pas été payante.

La dimension de ce conflit s'est brusquement élargie, comme c'était prévisible, avec l'éclatement de l'URSS en Etats indépendants. M. Ter Petrossian voulait croire que la création d'armées nationales n'était pas inéluctable : *« Si l'Ukraine*, nous a-t-il dit, *n'avait pas été si catégorique dans sa volonté d'avoir son armée, la Russie aurait pu le refuser aux autres Républiques »*. On sait ce qu'il en fut, et la Russie dut donc signer des accords prévoyant la remise, de façon *« paritaire et simultanée »*, d'armements aux trois Etats de Transcaucasie.

Or cette remise ne fut ni paritaire ni simultanée. Dans l'anarchie ambiante, l'armement qui se trouvait sur place fut en gros laissé tel quel par les Russes – parfois volé, souvent vendu, quand les officiers, l'estimant inutilisable, soulageaient ainsi leur conscience. Quatre divisions stationnaient en Azerbaïdjan, et seulement deux en Arménie : *d'où un déséquilibre dans les quantités de matériel qu'elles ont laissées.*

En outre, des avions sont restés en Azerbaïdjan, alors qu'il n'y avait pas de forces aériennes en Arménie. *« Les Russes parlent de 22 appareils et affirment qu'ils sont hors d'usage »*, précise M. Ter Petrossian. En vérité, depuis juillet, ces avions bombardent le Haut-Karabakh. La DCA livrée plus tard par les Russes aux Arméniens a bien permis à ces derniers d'abattre quelques appareils. Mais l'aviation azérie a trouvé la parade en lâchant ses bombes de plus haut.

Les Russes avaient donné leurs premiers chars à l'Azerbaïdjan à la fin de mai, après les grandes avancées des *« forces d'auto-défense du Haut-Karabakh »* menées à la faveur des soubresauts de l'arrivée du Front populaire au pouvoir à Bakou. Les Arméniens avaient alors ouvert le corridor reliant leur enclave à l'Arménie, en prenant les villes de Choucha et Latchine. Mais l'euphorie qui a suivi leur fut néfaste *(voir encadré)* : armés par les Russes soucieux de *« rétablir l'équilibre »*, les Azéris ont pu reprendre un tiers de la région, surtout dans le nord, autour de Chaumian et Mardakert où se trouve un barrage vital pour eux. Les nouveaux dirigeants azéris, qui ont décrété la mobilisation générale parmi les sept millions d'habitants du pays, ont pu aussi bénéficier des conseils de militaires turcs à la retraite et des services de certains pilotes, ukrainiens ou autres.

Le retour de Vazguen Manoukian

Les revers arméniens et l'afflux de 45 000 nouveaux réfugiés ont alors secoué Erevan : les partis d'opposition, notamment le Dachnak, un parti de l'émigration qui s'est réimplanté surtout dans le Haut-Karabakh, grâce à un discours très nationaliste et pas mal d'argent – ont organisé des manifestations : on y réclamait la démission du président, la reconnaissance de la *« République du Haut-Karabakh »* (autoproclamée et que M. Ter Petrossian se refusait à reconnaître le premier, attendant qu'au moins un Etat le fasse avant Erevan...) et la mobilisation générale en Arménie.

Mais alors qu'Erevan avait connu des manifestations de 200 000 personnes avant *« l'indépendance »*, celles-ci n'en ont guère rassemblé plus de quelques milliers. M. Levon Ter Petrossian tire désormais sa popularité – manifestement très en baisse, mais encore sans grande concurrence – de son image de partisan de la paix. Il a reçu les délégués des manifestants et proposé un référendum que l'opposition a refusé. Quelques concessions du président ont alors contribué à faire voler en éclats le bloc des partis d'opposition qui était devenu majoritaire au Parlement.

Outre l'élargissement du *« Conseil de sécurité »* présidentiel à deux leaders d'opposition, M. Ter Petrossian a accepté le retour aux affaires de son ancien alter ego au sein du *« Comité Karabakh »* des origines, le mathématicien Vazguen Manoukian, qui avait démissionné il y a un an de son poste de premier chef du gouvernement de l'Arménie indépendante : il coiffe désormais les *« secteurs de la défense »*.

« Ce sera ma fin aussi... »

Est-ce à dire, comme on l'affirme dans l'entourage de M. Manoukian, que M. Ter Petrossian a fait amende honorable, qu'il a reconnu avoir trop tardé à construire une armée et avoir refusé, quand Bakou n'avait pas encore la sienne, des occasions d'avancées sur le terrain ? En vérité, le président n'a pas changé de langage. Mais la rapide dégradation de la situation militaire impose d'elle-même des correctifs : depuis la fin du printemps, les échanges d'artillerie ont débordé le Karabakh pour gagner, à l'ouest, toutes les frontières entre les deux Républiques, et des villes frontalières sont à leur tour bombardées.

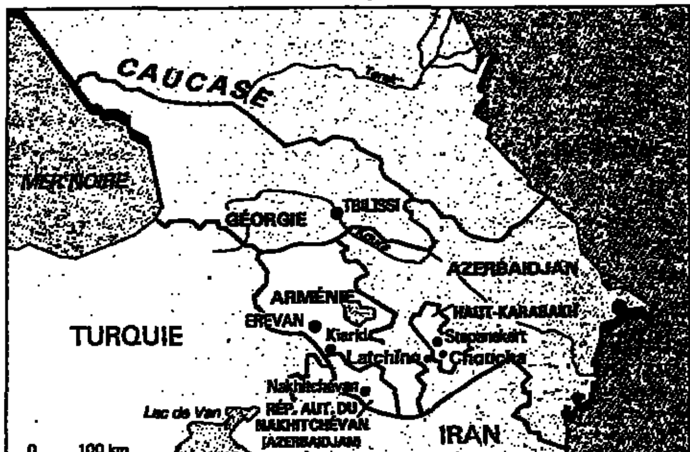
Il y a un an encore, un étranger n'aurait pas entendu des Arméniennes lui avouer d'emblée que leur crainte est non plus seulement que l'enclavement du pays les prive de nourriture et de combustible, mais qu'il les *« empêche de fuir où que ce soit si les Azéris viennent jusqu'ici »*. L'hypothèse d'une chute du Haut-Karabakh n'est plus exclue par les responsables arméniens. *« Ce sera alors ma fin aussi »*, dit M. Ter Petrossian avec son calme éternel.

Même s'il ajoute espérer que le dernier en date des cessez-le-feu finira par s'appliquer : pour la première fois, il a été négocié, fin septembre, non plus entre politiques mais entre militaires de Bakou et d'Erevan, sous la houlette des militaires russes, encore détenteurs des meilleurs moyens de pression dans la région.

Et si les combats n'ont pas diminué d'intensité depuis ces accords, ce serait parce que chacun veut gagner des positions avant de s'y soumettre. *« La source de notre espoir*, dit le président arménien, *c'est de constater à certains signes, comme des manifestations récentes de mères de soldats à Bakou, qu'en Azerbaïdjan aussi, ils sont au moins aussi fatigués que nous de cette guerre. »*

SOPHIE SHIHAB

□ **Rectificatif.** – Dans le reportage intitulé « Orages sur le Caucase » (*le Monde* du 8 octobre), une erreur de transmission a fait écrire *« l'énorme armée abkhaze »* opposée aux peuples montagnards durant la « guerre du Caucase » (au troisième paragraphe). Il fallait lire *« l'énorme armée tsariste »*.



Haut-Karabakh : les « ombres » d'un combat

EREVAN (ARMÉNIE)

de notre envoyée spéciale

« Quand la route du Haut-Karabakh vers l'Arménie a été rouverte, ce fut la ruée : pas seulement des familles et des combattants, qui n'avaient pas eu souvent – depuis quatre ans – l'occasion de se détendre à Erevan, mais aussi des trafiquants d'armes ou d'alcool » : Achot ne cache pas les ombres du combat de ses compatriotes, les Arméniens du Haut-Karabakh qui veulent rester sur leurs terres. Sans doute parce que cet ex-étudiant « monte » régulièrement au front et n'a rien à cacher.

Il sait la détermination et les souffrances des gens de Stepanakert, le chef-lieu du territoire : après un long hiver passé dans les caves pour s'abriter des roquettes, ils ne purent même plus s'y réfugier cet été, quand les bombardements aériens aggravèrent encore la situation. Car des dizaines de milliers de réfugiés, chassés par la contre-offensive azerbaïdjanaise de la région de Mardakert, créèrent un chaos pestilentiel en arrivant dans le chef-lieu avec leurs troupeaux, qu'ils finissaient par tuer dans les caves rendues impraticables par la chaleur.

Achot trouve pourtant justifiée la décision des dirigeants locaux d'empêcher le départ des femmes pour l'Arménie, après l'évacuation de nombre d'enfants, alors que les familles qui pouvaient soudoyer les combattants aux points de contrôle passaient sans entrave. Comme il approuve le renvoi au front de jeunes de Mardakert qui ne voulaient pas se battre. Ou le recours à des mercenaires, des « soldats perdus » de Russie et des Cosaques : *« On manque de professionnels. »*

Ces derniers, rencontrés en nombre à Erevan, ne le contredisent pas : *« Le plus grave*, dit l'un d'eux, *est que cette minorité de jeunes qui se battent mènent une guerre de partisans, sans discipline, face maintenant à une armée régulière. Heureusement, en face, chez les Azéris, ce sont des jeunes de dix-huit ans qu'on envoie au massacre. »*

Quant aux « violations des droits de l'homme » – commises par un camp comme par l'autre, selon un rapport récent d'Helsinki Watch, – Achot ne les nie pas : « épuration ethnique » dans chaque village conquis (il y avait un tiers d'Azéris à l'origine parmi les quelque deux cent mille habitants du Haut-Karabakh), villages brûlés, viols, mutilations et exécutions d'otages...

« Aucun commandant ne peut tout contrôler dans notre situation », dit-il tristement. Mais, depuis la mi-août, un élément d'espoir est apparu, selon lui, avec l'arrivée au pouvoir, à Stepanakert, de M. Robert Kotcharian, un homme largement respecté sur place et proche du président arménien, après deux ans de direction brouillonne et jusqu'au-boutiste des Dachnaks. Cela a déjà permis la remise en route de certaines entreprises du Haut-Karabakh, l'atténuation des suspicions mutuelles entre Erevan et Stepanakert, en attendant, peut-être, leur acceptation d'un cessez-le-feu sur les lignes actuelles. Qu'il resterait aussi à faire admettre par Bakou...

S. Sh.

□ **Le Conseil de sécurité de l'ONU va examiner le conflit du Haut-Karabakh.** – Des consultations ont commencé, mardi 13 octobre, au Conseil de sécurité de l'ONU sur un projet de résolution relatif au conflit du Haut-Karabakh. Ces discussions ont lieu à la demande de l'Arménie, qui a estimé *« le moment venu, après des ouvertures du président azerbaïdjanais, d'une intervention directe du Conseil de sécurité pour renforcer les initiatives de la CSCE »*, ont indiqué des diplomates occidentaux. – *(AFP.)*

La visite du président autrichien à Paris

M. Thomas Klestil plaide pour l'admission rapide de l'Autriche dans la CEE

Enfin, l'Autriche s'est dotée d'un président fédéral fréquentable. Le successeur de Kurt Waldheim au palais de la Hofburg est d'autant plus chaleureusement accueilli à l'étranger que l'on s'était volontairement privé, en Occident, d'inviter l'ancien secrétaire général des Nations unies, empêtré dans ses mensonges et palinodies relatifs à son passé dans l'armée hitlérienne. Diplomate élégant et disert, s'exprimant avec aisance en français, M. Thomas Klestil s'inscrit dans cette lignée d'hommes politiques et de diplomates de Vienne qui s'efforcent de promouvoir l'image d'une Autriche stable et paisible, médiatrice des conflits, en Europe ou ailleurs.

L'Autriche n'est cependant plus tout à fait aujourd'hui cette *« île des bienheureux »* qui menait, sous la houlette de Bruno Kreisky, une existence protégée par sa neutralité et son douillet système d'économie mixte à forte composante sociale. Avant même l'écroulement du communisme à ses portes, le choix de l'Autriche en faveur de la *Communauté européenne était fait.* Il reste à plaider le dossier à l'extérieur et à l'intérieur de la République alpine. C'est à la première tâche que s'est attelé M. Klestil, qui a rencontré, mardi 13 octobre, M. Pierre Bérégovoy, Mme Elisabeth Guigou et déjeuné avec M. Roland Dumas : *« L'adhésion de l'Autriche, du fait de sa capacité économique, renforcerait la Communauté de manière significative*, a déclaré le président autrichien. *L'Autriche répond aux critères prévus par le Traité de l'Union européenne pour participer à la troisième phase de l'Union économique et monétaire. Son adhésion représenterait, en outre, un avantage politique pour la Communauté : forte de ses liens historiques avec les pays de l'Europe centrale et orientale, l'Autriche pourrait apporter, sans aucun doute, son expérience à la Communauté. »*

M. Klestil ne rentrera cependant pas à Vienne avec un calendrier précis de l'adhésion de son pays à la CEE : si, à Paris, on est favorable à l'accélération du processus d'entrée dans la Communauté des pays membres de l'AELE qui le souhaitent (Suisse, Autriche, Finlande, Suède), on souligne aussi qu'il n'est pas question de faire un sort à part à une Autriche désireuse de s'en tenir strictement au dogme de sa neutralité. *« Notre pays a démontré dans la période récente qu'il menait une politique de solidarité avec ses partenaires, en envoyant des troupes dans les opérations menées par l'ONU »*, a précisé M. Klestil, qui s'est montré, par ailleurs, très préoccupé par la situation en Bosnie, indiquant que l'Autriche avait accueilli à ce jour plus de 70 000 réfugiés bosniaques, tous musulmans, qui peuvent être tentés d'employer des *« méthodes palestiniennes »* pour faire entendre leur cause.

Le président autrichien, qui devait rencontrer, mercredi matin, M. François Mitterrand, a enfin annoncé que Vienne allait organiser, en octobre 1993, une réunion au sommet des pays du Conseil de l'Europe consacrée aux problèmes des frontières et de la protection des minorités, *« une idée du président français que nous avons immédiatement approuvée »*, a-t-il affirmé.

L. R.

□ **GRANDE-BRETAGNE : décès d'un blessé de l'attentat de Covent Garden.** – Un homme âgé de trente ans, grièvement blessé, lundi 12 octobre, par l'explosion d'une bombe dans un pub de Covent Garden, à Londres (*le Monde* du 14 octobre), est décédé mardi. L'attentat, qui a blessé quatre autres personnes, a été revendiqué par l'IRA. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE

Les partis gouvernementaux s'entendent sur une réforme du droit d'asile

Les partis de la majorité au pouvoir en Allemagne (CDU, CSU, FDP) se sont mis d'accord, mardi 13 octobre à Bonn, sur un compromis qui pourrait mettre un terme à des mois de polémique sur une nouvelle définition du droit d'asile. Ce compromis, qui vise à aligner la législation allemande sur celle des autres pays de la CEE, doit servir de base aux négociations à venir avec l'opposition social-démocrate (SPD) dont l'accord est nécessaire pour un changement de la Constitution.

BERLIN

de notre correspondant

Depuis des mois, les responsables politiques de tout bord se battent à coups d'arguties juridiques incompréhensibles pour le grand public, afin de savoir s'il faut, oui ou non, amender la Constitution pour mettre un frein au flot de réfugiés arrivant de l'est et du sud-est de l'Europe. Selon l'interprétation actuelle de la Loi fondamentale, toute personne arrivant en Allemagne et demandant l'asile politique a le droit, même si sa demande n'est pas recevable, de rester sur le territoire fédéral tant que tous les recours juridiques ne sont pas épuisés.

L'accord au sein de la coalition gouvernementale prévoit que le nouvel article 16 de la Constitution, qui règle le droit d'asile, soit amendé de manière à limiter le droit de séjour tout en garantissant un droit d'asile sur la base de la convention de Genève. Celle-ci reconnaît à tout demandeur d'asile un droit de « non-refoulement » à la frontière, mais non comme en Allemagne un droit de « séjour » ; elle ne règle pas les questions de procédure.

Le compromis vise à rendre plus difficile le séjour en Allemagne des demandeurs d'asile dont le dossier a été rejeté, pendant la durée de la procédure de recours. Les libéraux du FDP se sont jusqu'au bout opposés à ce que, comme par exemple en France, les décisions de rejet soient prises par une instance administrative ne relevant pas des tribunaux. Mais ils ont accepté, dans les cas de demandes d'asile politique manifestement infondées, que les personnes concernées soient renvoyées dans leur pays d'origine en attendant que les tribunaux décident de leur sort. D'autre part, l'aide sociale versée aux demandeurs d'asile sera réduite.

Le compromis retenu ouvre la voie à un accord avec le SPD si son congrès extraordinaire, à la mi-novembre, accepte le principe d'un changement de Constitution. Pour tendre la perche à l'opposition, les trois partis de la coalition se sont déclarés prêts à accepter la demande des sociaux-démocrates d'ouvrir des discussions sur une nouvelle loi sur l'immigration facilitant l'intégration des étrangers vivant en Allemagne, notamment en modifiant les règles d'acquisition de la nationalité.

HENRI DE BRESSON

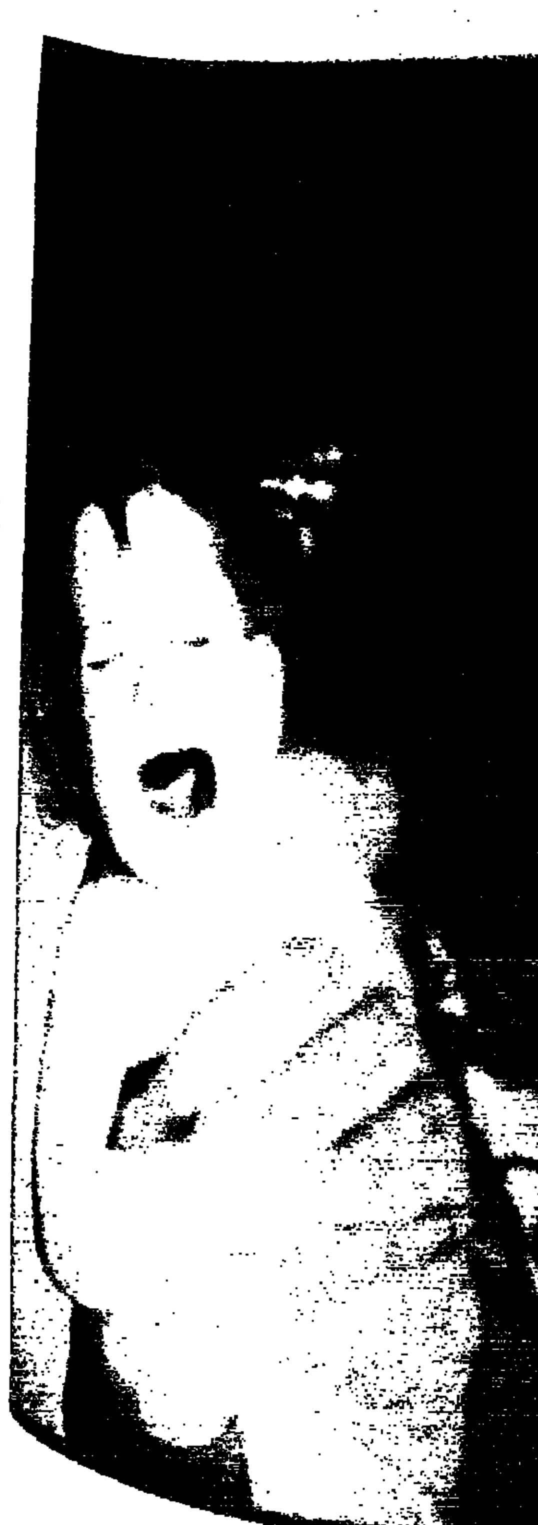
DANEMARK : le débat sur Maastricht

L'opposition choisit la ligne dure

L'opposition danoise a choisi la ligne dure à propos du traité de Maastricht, lors d'un premier examen, mardi 13 octobre, du Livre blanc présenté la semaine dernière par le gouvernement sur les suites à donner au rejet du traité par les électeurs lors du référendum du 2 juin. Il s'agit toutefois d'une position de départ dans le débat intérieur danois, qui ne fait que s'ouvrir. Le premier ministre, M. Poul Schlüter, et le ministre des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, devaient rencontrer, mercredi après-midi à l'Elysée, M. François Mitterrand, à deux jours du conseil européen extraordinaire de Birmingham.

Trois partis d'opposition qui détiennent la majorité au Parlement (les sociaux-démocrates, les socialistes populaires et les radicaux) ont souhaité, mardi, que le Danemark obtienne de ses partenaires européens un arrangement spécial *« permanent et juridiquement contraignant »*. Selon les trois partis, cet arrangement dispenserait le royaume de la politique de défense commune, de la monnaie unique, de la politique d'asile et de police de la CEE ainsi que de la citoyenneté européenne. Le leader des sociaux-démocrates, M. Holger Nielsen, a déclaré qu'il *« ne pouvait pas imaginer »* qu'on puisse y parvenir sans modification du traité et donc nouvelle ratification dans les autres pays européens.

Les trois partis ont, d'autre part, rejeté, mardi, une proposition du premier ministre, M. Schlüter, visant à organiser un deuxième référendum au Danemark début 1993, en estimant que c'est au Parlement de fixer la date d'une telle consultation. Selon un porte-parole du Parti social-démocrate, le nouveau référendum ne saurait avoir lieu avant septembre 1993 *« au plus tôt »*.



ASIE

JAPON : inculpé de corruption

M. Shin Kanemaru est contraint d'abandonner la vie politique

M. Shin Kanemaru, le «faiseur de rois» du Parti libéral-démocrate (PLD), a annoncé, mercredi 14 octobre, qu'il renonçait à son mandat de député ainsi qu'à la présidence du plus important clan du parti gouvernemental afin d'assumer sa responsabilité dans le scandale Sagawa Kyubin. Etant donné son âge (soixante-dix-huit ans), cela signifie qu'il se retire de la vie politique. Ce qui risque d'affaiblir le premier ministre M. Miyazawa, dont il était le mentor, et d'aggraver les dissensions au sein du clan Takeshita.

TOKYO

de notre correspondant

Le «parrain» du PLD, qui avait reconnu avoir reçu 500 millions de yens de la société de transports rapides Sagawa, avait confirmé, un mois plus tard, ses déclarations au parquet. Ce qui lui valut d'être inculpé de violation de la loi sur le financement des partis politiques mais coupa court à l'enquête sur ses relations avec la pègre (*le Monde* du 29 et du 30 septembre).

Le retrait de M. Kanemaru compromet l'équilibre du pouvoir au sein du parti qui gouverne le pays depuis 1955. Moins qu'un parti au sens classique, le PLD est une coalition de cinq groupes sans véritables divergences idéologiques, formés autour d'une personnalité influente. Chef du clan Takeshita, le plus important (110 députés et sénateurs), ayant un grand ascendant sur le parti et la bureaucratie, fin manœuvrier entretenant de bons rapports avec l'opposition socialiste dans un souci d'ouverture, M. Kanemaru jouait un rôle plus important que le chef du gouvernement dans la définition des orientations politiques. C'est lui qui avait mis en place M. Miyazawa, comme du reste ses prédécesseurs, MM. Kaifu et Takeshita. Le silence du premier ministre dans cette affaire est révélateur de son impuissance.

Jusqu'à présent, M. Kanemaru s'était simplement démis de son poste de vice-président du PLD. Mais les pressions se multipliaient pour qu'il renonce à son mandat de député. Lundi, le ministre de la construction avait joint sa voix à celles d'autres membres de la majorité réclamant son départ. L'indignation de l'opinion s'était intensifiée à la faveur d'une campagne de sénateurs qui exigeaient que M. Kanemaru témoigne devant le Parlement. Son départ calmera sans doute les esprits, mais ne réglera pas les problèmes de fond. Il ouvre en outre une crise au sein de la majorité.

Des liens avec le syndicat du crime

Dans un éditorial, le quotidien *Yomiuri* écrit que cette seule démission est insuffisante. Soulignant les risques d'une aggravation de la méfiance populaire à l'égard du parti au pouvoir, le patronat demande pour sa part une réforme du système politique. En prenant sa retraite, M. Kanemaru évitera peut-être de s'expliquer sur ses liens avec la pègre, mais il place M. Takeshita en première ligne : c'est désormais sur la convocation de ce dernier que se mobilise l'opposition.

Les Japonais sont habitués aux pratiques douteuses de financement de leur classe politique. Cette fois, cependant, la responsabilité morale de M. Kanemaru est plus grave en raison des liens qu'il entretenait avec le principal syndicat du crime de Tokyo, Inagawa-kai. En outre, rien n'a été dévoilé des raisons pour lesquelles des gangsters agissant sous couvert du groupuscule d'extrême droite *Kominto* faisaient chanter M. Takeshita jusqu'à ce que, sur la demande de M. Kanemaru, Inagawa-kai intervienne.

On peut se demander aussi pourquoi le parquet a suspendu son enquête après qu'il ait reconnu avoir reçu les 500 millions de yens. Un procureur de Sapporo a dénoncé dans l'*Asahi* la «démission» de ses collègues de Tokyo. Depuis le scandale Lockheed, le ministère de la justice est un «fief» du clan Takeshita : le titulaire actuel de ce portefeuille est membre de ce clan.

Le sursaut de moralisme du PLD ne doit pas leurrer : l'affaire Kanemaru a surtout avivé la lutte au sein du clan Takeshita. L'éventualité d'une scission n'est pas exclue à la faveur de regroupements autour des deux hommes forts, MM. Ichiro Ozawa, dauphin de M. Kanemaru, et Seiraku Kajiyama, chef du groupe parlementaire du PLD. La désintégration de la clique qui a dominé la politique japonaise depuis vingt ans signifierait, écrit le *Mainichi*, la fin d'un «ordre» imposé par la force du nombre et de l'argent.

PHILIPPE PONS

CAMBODGE

L'ONU donne un mois aux Khmers rouges pour appliquer les accords de Paris

Le prince Sihanouk a quitté Pékin, mercredi 14 octobre, pour regagner Phnom-Penh à l'issue d'un séjour de trois semaines consacré à des examens et soins médicaux. Il doit y présider une réunion du Conseil national suprême (CNS). Mercredi également, le premier des cinq avions qui doivent amener au Cambodge le gros du contingent de «casques bleus» japonais a atterri sur l'aéroport de la capitale khmère.

Mardi soir, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté, à l'unanimité, une résolution offrant aux Khmers rouges une nouvelle chance d'adhérer au plan de paix découlant des accords de Paris du 23 octobre 1991. Selon notre correspondant à New-York, Serge Marti, cette résolution, qui ne remet pas en cause le calendrier initial – prévoyant la tenue d'élections pour une assemblée constituante au plus tard le 31 mai prochain – donne aux partisans de M. Pol Pot jusqu'au 15 novembre pour entrer dans le processus de paix. Il réaffirme que l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU) *«doit avoir un accès total et sans restriction aux zones contrôlées par toutes les factions»* et *«exige»* que les Khmers rouges *«facilitent sans délai le déploiement complet de l'APRONUC dans les zones sous leur contrôle»*. S'il n'en était pas ainsi, le Conseil *«s'engage à envisager quelles mesures complémentaires seront nécessaires»* pour assurer l'application des accords. Si, pour l'instant, une intervention armée contre les Khmers rouges semble exclue, certains diplomates préconisent de prendre des sanctions économiques. *«L'usage éventuel de la force doit être étudié avec précaution»*, a déclaré à cet égard à New-York M. Yasushi Akashi, chef de l'APRONUC.

CHINE : en marge du congrès du PC

Les hommes d'affaires français s'interrogent sur la nécessité d'une approche européenne du marché local

PÉKIN

de notre correspondant

Y aura-t-il, en 1997, un quinzième congrès du Parti communiste chinois? La question, naturellement, n'est pas de celles que puissent soulever les participants du quatorzième congrès, réunis à Pékin. Mais elle a été posée – sans *trouver de réponse* – lors d'un colloque organisé pour la communauté française de Chine, principalement ses hommes d'affaires, à l'initiative de l'ambassade de France à Pékin.

Les organisateurs avaient été prévenus par *l'hôtel accueillant le* colloque que serait effectué, par ses soins, un enregistrement intégral des interventions, présentées par des diplomates, juristes, sinologues et hommes d'affaires. Ce qui permet d'espérer que, outre la police politique, la direction du régime sera informée des certitudes et *interrogations que suscite le dernier* infléchissement de la ligne officielle en direction d'un capitalisme sous couvert de «marché socialiste» : d'une part, que l'ouverture économique paraît, cette fois, irréversible. Le régime, depuis *1989, a fait la preuve qu'il n'y* avait plus de retour en arrière possible. D'autre part, que la Chine semble se diriger vers un système bien moins rigide qu'auparavant, où rivalités administratives et régionales vont s'accentuer du fait de l'explosion économique.

La Chine risque-t-elle d'éclater à l'instar de l'URSS? Il y a peu de chances, a estimé l'ambassadeur, *M. Claude Martin. Sauf à* envisager une tentative de l'un des héritiers de M. Deng Xiaoping en vue de resserrer la vis, force militaire aidant. Ce qui ne peut s'exclure totalement, étant donné le degré de fossilisation politique atteint par le régime, ainsi qu'en témoignent les travaux du XIV[e] congrès.

Par ailleurs, l'entrée en scène des agents économiques puissants que *sont les Chinois de Hongkong*, de Taïwan ou de la diaspora brouille la partition ancienne des échanges entre Pékin et le monde développé, au point que la musique en est méconnaissable. Il en résulte, pour les pays occidentaux dont la *France, la nécessité de réviser les* modalités de leurs relations avec le *monde chinois. On va certainement*, a estimé M. Martin, vers la fin des protocoles d'assistance financière au développement au profit de formules déjà introduites pour la réalisation d'infrastructures comme des concessions d'utilité publique, l'utilisation de financements indirects (argent de la diaspora, du Japon). *Une approche européenne du marché chinois paraît d'autant plus évidente que* se posent des dilemmes politiques aussi sérieux que la question des ventes d'armes à Taïwan.

Il restera aux historiens à déterminer si, comme le prétend la propagande du régime, M. Deng avait prévu dès 1978 les conséquences de ses réformes, lorsqu'il ouvrit la boîte de Pandore en affirmant que *«le socialisme, ce n'est pas la pauvreté»*.

FRANCIS DERON

□ **INDE : vingt-quatre morts lors d'un attentat dans un train.** – Au moins vingt-quatre personnes ont été tuées et une quarantaine blessées, mardi 13 octobre, lorsque deux bombes de forte puissance ont explosé à dix minutes d'intervalle dans un train en Assam, dans le nord-est du pays. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais la police en attribue la responsabilité à la Force bodo de sécurité (BSF), un groupe qui revendique la création d'un Etat séparé pour les minorités bodos d'Assam. – *(AFP.)*

La fin du voyage de Jean-Paul II à Saint-Domingue

Une impalpable impression de « flottement »...

A l'issue de son voyage à Saint-Domingue, Jean-Paul II devait regagner le Vatican mercredi 14 octobre.

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyée spéciale

« Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, je vous demande de pardonner à ceux qui vous ont offensés qui vous ont causé douleur et souffrance durant ces cinq cents dernières années... » Ces paroles que le pape à prononcées devant une vingtaine d'Indiens Maya Mixteca Huichol, venus du Mexique, de Bolivie, du Pérou et d'autres pays encore d'Amérique latine pour le rencontrer, mardi 13 octobre, dans la minuscule nonciature de Saint-Domingue, avaient été rajoutées au discours à la dernière minute, de la main même de Jean-Paul II. Etaient-elles destinées à clore l'argument majeur de ce voyage, en renonçant une fois pour toutes à réécrire l'histoire de la découverte et de l'évangélisation du Nouveau Monde *en un sens ou un autre?*

De même, reprenant presque mot pour mot les propos qu'il avait tenus il y a quelques mois à Gorée, au Sénégal, en abordant le problème de l'esclavage, le pape, citant saint Paul, s'est adressé à la deuxième délégation venue l'écouter, celle des Afro-Américains : *« Là où abonde le péché, surabonde la grâce »*, a-t-il dit, comme pour, là aussi, au nom des valeurs chrétiennes désormais partagées, mieux tourner une page du passé. A-t-il été entendu ? Comme une réponse négative anticipée, la veille, la capitale dominicaine et *quelques villages du nord du pays* ont été le théâtre de violents incidents entre forces de l'ordre et manifestants qui, sans jamais s'en prendre explicitement à la venue du pape, protestaient, coktails Molotov et pneus enflammés à l'appui, contre les célébrations de ce trop ambigu anniversaire. Bilan : plus d'une soixantaine d'arrestations, quatre enfants blessés, un jeune homme atteint par balles. Quant à ceux qui, au cours de cette dernière journée de rencontre – peut-être la plus importante – espéraient beaucoup du message de Jean-Paul II pour *esquisser l'avenir ou, du moins*, éclairer le présent, ils sont également un peu restés sur leur faim. Les évêques haïtiens en butte à une rébellion ouverte de leur clergé de base, sur laquelle l'annonce de l'envoi par Rome d'un nouveau nonce apostolique peu après le renversement du président élu, Aristide, à fait le mauvais effet d'une reconnaissance *de facto* de la dictature, *ont eu droit à un bon quart d'heure* de discussion à huis clos d'où rien n'a filtré. Sinon que les vrais problèmes, ceux du flux de réfugiés et les sévères conséquences de l'embargo américain sur une population déjà affamée, ont été plus effleurés qu'abordés.

Cinquante-six voyages

Comme si, au terme de cinquante-six voyages, menés tambour battant, quelque chose s'était un peu distendu dans la dynamique de ce pontificat assagi. Comme si Jean-Paul II lui-même avait un peu perdu de sa spontanéïté dans des contacts qui paraissent s'établir avec plus de difficulté. A cet Indien Quechua, intimidé sous son poncho gris et le chapeau traditionnel d'où dépassait sa tresse, qui lui a demandé d'être *« solidaire »* des indiens et de *« prendre vivement parti »* au moment où l'armée équatorienne envahit leurs terres déjà dévastées par les nouvelles technologies, Jean-Paul II n'a su que répondre. A-t-il seulement entendu ?

Tant il est vrai que, fatigué peut-être par la chaleur et sa brève convalescence, le pape, tout au long de ce voyage, pourtant « allégé », a donné parfois l'impression fugitive d'être absent, ou perdu dans ses pensées. Pour remédier à cette impalpable impression de « flottement » ces derniers jours – officiellement à la demande du pape lui même – des manifestations avaient même été rajoutées au programme, dont l'inauguration d'un séminaire et la visite d'un *hôpital* pour enfants. Il est vrai aussi, à l'inverse, que ce troisième voyage en terre dominicaine n'a pas suscité l'enthousiasme attendu, mais un intérêt plus poli que passionné, jetant jusque sur cette historique grand-messe de commémoration de l'épopée de l'évangélisation, dimanche, un voile de tristesse et de nostalgie. *Ou* étaient les foules et la ferveur d'antan ? Avec cette dernière visite, il semble qu'une autre page ait été tournée, et que l'ère des « grandes chevauchées » médiatiques à travers les continents soit révolue. Du moins sous cette forme. Et la controverse sur la coûteuse construction du phare-sarcophage de Christophe Colomb, les querelles ou les superstitions qui attribuent le *fucu*, le mauvais œil, aussi bien au découvreur de l'Amérique qu'aux visites de Jean-Paul II, dont celle de 1979 qui fut suivie d'un cyclone dévastateur n'expliquent pas *tout*.

Saint-Domingue, anesthésiée par un deuil semi-officiel, pour la mort d'Emma Balaguer, âme du régime et sœur du vieux président, morte brusquement deux jours avant l'inauguration du phare qu'elle venait justement de visiter, a boudé le pape. Ce n'est pas un hasard non plus si lundi à Higuëy, seul moment *de « fraîcheur » dans ce voyage*, au sanctuaire de la madone de l'Altalgracia qui draine en général des milliers de fidèles, la foule, en dépit d'un réel enthousiasme était clairsemée. Comme si là aussi le « contact » était un peu perdu. Sinon avec une hiérarchie religieuse dominicaine, parfois contestée, dont les attitudes en retrait par rapport au pape sur la question indigène, avaient accentué le malaise créé par ce cinquième centenaire. Enfin, dernier « décalage » dans ce voyage en demi-teinte, qui en accentuait la fragilité et l'excessive prudence, c'est dans l'espace *clos de cette* conférence épiscopale des évêques que le pape a prononcé son plus grand message d'ouverture : cette dynamique Nord-Sud, proposée aux églises d'Amérique latine contre la « culture de mort » qui prévaut dans cet hémisphère. Une impulsion contre les sectes et l'égoïsme, finalement aussi contre le repliement sur soi d'une église qui, peut-être, elle aussi, perd peu à peu le contact.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le pape prend le parti des évêques haïtiens

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

« Il faut que quelque chose change ici », s'exclamait Jean-Paul II en mars 1983, lors d'une visite en Haïti, où régnait encore le dictateur Jean-Claude Duvalier. Neuf ans plus tard, en visite à Saint-Domingue, à un peu plus de 300 kilomètres de Port-au-Prince, le pape n'a pu que constater qu'Haïti *« n'en finit pas d'aller de période douloureuse en période douloureuse »*.

Recevant à la fin de son voyage dominicain les évêques haïtiens accompagnés d'une délégation de laïcs triés sur le volet, le souverain pontife a appelé les chrétiens *« à en finir avec les divisions stériles »*. Il les a surtout exhortés *« à rester unis autour de leurs évêques »*, qui, a-t-il ajouté, *« ont toute ma confiance »*.

Dans le contexte de division de l'Eglise haïtienne, le message est clair : entre l'épiscopat, qui, à l'exception de Mgr Willy Romélus, l'évêque de Jérémie, maintient une attitude complaisante à l'égard du pouvoir de fait, réclamant la levée de l'embargo décrété par la communauté internationale, et les communautés de base, qui bravent la répression pour tenter d'obtenir le retour du président en *exil Jean-Bertrand Aristide, le* souverain pontife a tranché en faveur de la hiérarchie.

Deux cents religieux, haïtiens et dominicains, ont fait parvenir au pape deux messages exprimant *« leur trouble face à l'attitude pour le moins équivoque de la majorité des évêques et à l'appui non voilé que le Vatican apporte depuis le coup d'Etat aux usurpateurs du pouvoir »*. Sans se faire trop d'illusions, ces religieux demandent à Jean-Paul II d'intervenir *« pour que la Constitution soit respectée »* et pour faciliter *« le retour à la direction effective de l'Etat du président choisi démocratiquement par le peuple »*.

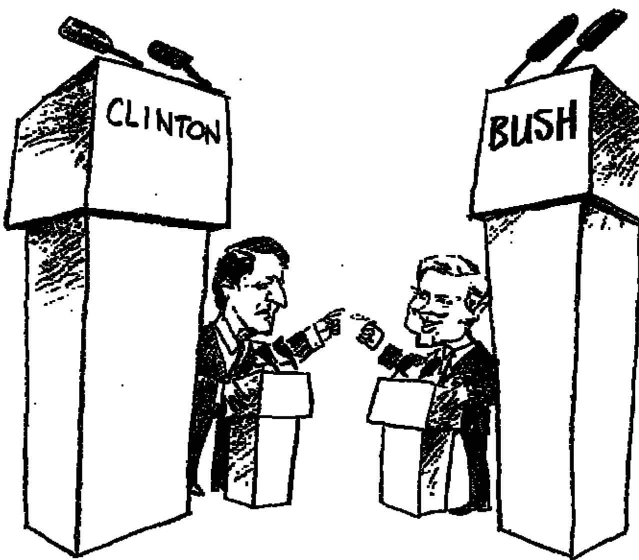
Avant même d'avoir pris connaissance de ces textes, le pape a répondu, dans son adresse aux évêques : *« Je demande au Seigneur de soutenir l'action de ceux qui, restant sur place, s'efforcent de renoncer à la logique de la violence et d'établir un climat de tolérance et de paix »*. Condamné à l'exil, le père Aristide n'est donc pas pardonné. Il est vrai qu'il y a moins de quinze jours, devant l'Assemblée générale des Nations unies, il avait accusé le Vatican d'*« être le seul Etat qui a choisi de bénir les crimes qu'il aurait dû condamner au nom du Dieu de justice et de paix »*.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **CHILI : les manifestations contre le 500e anniversaire de la découverte du Nouveau Monde ont fait un mort.** – Les manifestations contre les célébrations du 500e anniversaire de la découverte du Nouveau Monde ont fait un mort et deux blessés lundi 12 octobre à Santiago, lors d'affrontements entre forces de l'ordre et militants d'extrême gauche. – *(AP.)*

ÉTATS-UNIS : le débat télévisé entre les vice-présidents potentiels

L'empoignade des seconds



WASHINGTON

de notre correspondant

Sans doute est-ce un des privilèges du vice-président : il peut polémiquer plus vivement que son « patron » sans porter directement atteinte à la dignité de la fonction présidentielle. Et M. Dan Quayle, aspirant à un *deuxième* mandat de vice-président sous la tutelle de George Bush, ne s'en est pas privé lors du débat télévisé qui l'opposait, *mardi* soir 13 octobre, au sénateur *Albert Gore, partenaire de* Bill Clinton sur le « ticket » démocrate. L'empoignade entre les numéros deux potentiels fut vive.

M. Quayle a porté le couteau dans la zone de vulnérabilité du « ticket » démocrate, celle qui fait encore hésiter les indécis : le *« caractère »* de Bill Clinton. Et *d'énumérer les différentes et* parfois contradictoires versions que le gouverneur de l'Arkansas a données de ses positions sur la guerre du Golfe, l'école privée, *l'avortement* ou sur *son* passé de sursitaire. *« M. Clinton est incapable de dire la vérité »*, a martelé le vice-président, avant d'ajouter : *« On ne peut pas diriger ce pays en trompant les gens (...) M. Clinton n'a pas la force de caractère pour être président des Etats-Unis. (...) Est-ce que vous allez lui faire confiance ? »*

Le sénateur Gore (Tennessee) lui répondit que le président George Bush avait lui aussi pas mal oscillé, sur l'avortement comme sur les impôts ou, tout dernièrement, sur les fonctions qu'il promettait à son ami James Baker (*tantôt* un retour au département d'Etat, tantôt un poste de super-coordonnateur de la politique économique). Durant quatre-vingt-dix minutes, *les* deux colistiers des « tickets » démocrate et républicain se sont livrés une féroce *bataille sur l'économie, l'environnement, l'avortement ou la* santé.

M. Quayle avait à faire oublier une réputation de gaffeur invétéré qui a, jusqu'à présent, plutôt embarrassé le président George Bush. Il a mené son affaire avec verve, et les commentateurs politiques, en général féroces à son égard, lui ont décerné une mention plutôt favorable. L'air sérieux et sévère, M. Gore, pour sa part, donnait souvent l'impression d'être figé dans un rôle de premier de la classe, comme s'il était programmé pour les plus hautes fonctions depuis l'adolescence. Entre ces deux quadragénaires, *« golden boys »* de la politique, l'amiral James Stockdale, colistier de l'indépendant Ross Perot, était visiblement perdu, et le disait lui-même : *« J'ai l'impression d'assister à une partie de ping-pong »*. L'amiral avait l'allure d'un homme fatigué, recru d'épreuves, peu à sa place dans l'arène d'une campagne présidentielle dont il semblait tout ignorer des dossiers. Après la prestation colorée du candidat indépendant au début de la semaine, le débat de mardi a, assurément, représenté un mauvais point pour le camp Perot.

Si le milliardaire texan avait, dimanche dernier, fréquemment *pris le parti de Bill Clinton lors* du débat avec le président Bush, l'amiral Stockdale a, lui, plus souvent défendu le point de vue du vice-président Quayle *(sauf sur l'avortement). C'était* une manière de rappeler que l'« effet Perot » sur la campagne peut réserver des surprises dans un sens favorable à l'un ou l'autre candidat des deux grands partis. Le *Washington Post* parle d'un « facteur X » dont personne n'a encore pris la juste mesure.

ALAIN FRACHON

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

M. Hekmatyar dénonce les « ingérences » de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan

M. Gulbuddin Hekmatyar a accusé, mardi 13 octobre, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan d'armer les anciennes milices pro-communistes du nord de l'Afghanistan, en particulier les milices ouzbèkes du général Rashid Dostom. Le chef fondamentaliste du Hezb-i-Islami, lui-même soupçonné d'entraîner des islamistes originaires des ex-Républiques soviétiques d'Asie centrale, a dénoncé ces *« ingérences dans les affaires de l'Afghanistan »*. Le même jour, le président intérimaire afghan, M. Burhannudin Rabbani, a quitté Kaboul pour une visite en Ouzbékistan.

D'autre part, le gouverneur militaire de Hérat, le général Ismail Khan, a annoncé mardi la reprise, la veille, de l'ex-base aérienne soviétique de Shindand. Selon l'envoyé spécial de l'AFP, la vie a repris son cours à Hérat après l'échec d'une tentative de soulève*ment et se trouve sous le contrôle* du Jamiat-i-Islami, que dirige le général Ismail Khan. Selon des témoignages locaux non confirmés, un proche de ce dernier, Jabbar Tufon, aurait fait défection pour rejoindre le Hezb. A la suite de l'échec du coup de force, les moudjahidins du Hezb se seraient repliés sur la base de Shindand, tenue par des milices pro-communistes avec lesquelles les islamistes avaient fait alliance.

ALGÉRIE

le FIS défie le pouvoir

Dans un *« communiqué numéro 1 »* diffusé d'Europe et daté du 11 octobre, M. Rabah Kébir, dirigeant *en exil du Front islamique du salut* (FIS), met au défi les autorités algériennes de laisser une commission internationale indépendante enquêter sur l'assassinat de l'ex-président Mohamed Boudiaf et sur l'attentat à l'aéroport d'Alger, en août. Après l'arrestation de six personnes membres du FIS, les autorités algériennes avaient accusé l'organisation islamiste d'être responsable de l'attentat de l'aéroport. M. Kébir, au contraire, en rejette la responsabilité sur le *pouvoir*.

CAMEROUN

Les résultats définitifs de l'élection présidentielle toujours inconnus

Trois jours après l'élection présidentielle camerounaise, aucun résultat définitif et officiel n'avait encore été publié, mercredi matin 14 octobre, même si le ministère de l'Administration territoriale à Yaoundé laisse entendre que le président sortant, M. Paul Biya, sera réélu avec la majorité absolue des suffrages exprimés. Mardi, en début d'après-midi, les derniers chiffres parvenus au ministère faisaient état du dépouillement de plus de 1,4 million de bulletins, dont 645 000 en faveur du candidat-président, 574 000 pour M. Fru Ndi et 200 000 pour M. Bello Bouba Maigari, de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès. Le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales n'étant toujours pas connu, il n'était pas encore possible de conclure à la victoire du Président Biya. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE

Le Conseil de sécurité autorise l'envoi d'observateurs militaires

Le Parlement mozambicain a ratifié, lundi 12 octobre, à l'unanimité, l'accord de paix signé le *4 octobre à Rome par le gouvernement* et les dirigeants de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) mettant fin à seize années de guerre civile *(le Monde* du 6 octobre). *Conformément aux* termes de l'accord, le Conseil de sécurité a, à l'unanimité, aussitôt autorisé la nomination d'un représentant spécial de l'ONU, ainsi que *l'envoi d'observateurs à Maputo* dès jeudi. C'est un haut fonctionnaire italien, M. Aldo Ajello, qui assumera les fonctions de représentant spécial de M. Boutros-Ghali au *Mozambique*

Des diplomates occidentaux évoquent une éventuelle participation de plusieurs milliers de fonctionnaires de l'ONU – le chiffre de 3 500 est cité – au processus de supervision des accords de paix, qui prévoient, notamment, une démilitarisation et des élections. – *(AFP, Reuter.)*

BRÉSIL : figure de proue du Mouvement démocratique

Ulysse Guimaraes est mort dans un accident d'avion

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le député Ulysse Guimaraes a trouvé la mort lors d'un accident d'hélicoptère survenu lundi 12 octobre. Après vingt-quatre heures de recherches intensives, les restes de l'appareil qui transportait le député, sa femme et deux amis, d'Angra-dos-Reis à Sao-Paulo, ont été retrouvés mardi, en bord de mer, aux côtés de corps non encore identifiés. Les chaînes de télévision ont consacré la quasi-totalité de leurs journaux du soir à la nouvelle, et les sessions de l'Assemblée nationale et du Sénat ont été suspendues par leurs présidents respectifs. L'annonce du décès tragique de celui qui fut une des figures les plus connues et les plus respectées de la politique brésilienne des quarante dernières années a bouleversé l'ensemble de la classe politique.

Agé de soixante-seize ans, le « docteur Guimaraes », était originaire de l'Etat de Sao-Paulo. Avocat de formation, il avait commencé ses activités politiques à la faculté de droit où il dirigeait un mouvement syndical. Pour la première fois député d'Etat en 1947, il fut, à partir de 1951, élu sans interruption député fédéral et totalisait onze mandats consécutifs. Ministre de l'industrie et du commerce entre 1961 et 1962, sous la présidence de Joao Goulart, il s'opposa dès le début au régime militaire qui prit le pouvoir après le coup d'Etat de 1964. Il fut aussi président, entre 1971 et 1989, du parti le plus important du pays, le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), et à plusieurs reprises président de l'Assemblée nationale.

Durant la dernière crise, il s'était prononcé en faveur de la destitution de M. Fernando Collor de Mello, dont il avait été le rival lors du premier tour de l'élection présidentielle en novembre 1989. Tout au long de la procédure visant le départ du chef de l'Etat, il avait joué un rôle de fédérateur au sein de l'opposition, et avait été ovationné lors du vote de l'Assemblée. Il était aussi un fervent partisan du parlementarisme, et militait pour son adoption à l'occasion du référendum qui *définira, au mois* d'avril prochain, le futur régime brésilien.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Devant l'hostilité des députés du Parti

M. Bérégovoy accepte d'amender les dispositions

Les députés ont commencé, mardi 13 octobre, l'examen en première lecture du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, présenté par MM. Pierre Bérégovoy, premier ministre, Paul Quilès, ministre de l'intérieur, et Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances. Au cours de la discussion générale, M. Bérégovoy a indiqué, à propos de l'interdiction du financement des activités politiques par les entreprises, prévue par le projet et dont la commission des lois avait voté la suppression, qu'il sera *« attentif aux amendements »* proposés. M. Jean Auroux, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a affirmé qu'un accord entre le gouvernement et les socialistes, autorisant les dons des entreprises, serait « finalisé » mercredi.

Halte au feu ! Face aux députés, M. Bérégovoy a fait en sorte que le différend qui l'oppose à de nombreux parlementaires, y compris socialistes, à propos de la participation des entreprises au financement de la vie politique, ne devienne un *casus belli*. Ces jours derniers, le premier ministre avait pourtant désespéré son monde en faisant savoir combien il tenait à l'interdiction des dons des entreprises, voulue avec force par M. François Mitterrand. Devant la détermination des socialistes qui ont supprimé cette mesure en commission des lois avec le renfort de la droite, M. Bérégovoy a finalement joué la carte de l'apaisement.

« Le gouvernement n'entend pas dicter la loi au Parlement. (...) Il sera attentif aux amendements de tous les groupes et de tous les parlementaires. Son seul objectif est de rendre transparent le financement de l'action politique, le mieux qu'il est possible, et il est certain que l'on peut toujours faire mieux », a assuré M. Bérégovoy. Le premier ministre n'a pas, pour autant, jeté aux orties sa conviction : *« L'effort de modernisation commencé en 1988 »*, avec la première loi relative au financement de la vie politique, doit continuer, selon lui, avec la suppression des dons des entreprises, compensée par une majoration de la dotation de l'Etat aux partis.

Un dispositif transitoire

En mettant l'accent sur la transparence, M. Bérégovoy s'est tout de même rapproché de la commission des lois. Celle-ci propose en effet, comme l'a rappelé le rapporteur, M. Yves Durand (PS, Nord), de remplacer la suppression des dons aux candidats et aux partis par leur publicité lorsqu'ils excèdent 5 % du plafond de dépenses d'une campagne électorale, ou 50 000 F par an s'il s'agit d'un don à un parti. Dans ses discussions avec les responsables socialistes, M. Bérégovoy s'est montré favorable à un abaissement de ces seuils, qui procurerait vraisemblablement un effet similaire à l'interdiction. La publication du nom des entreprises risque d'être hautement dissuasive.

Le premier ministre est apparu déterminé à obtenir de l'Assemblée nationale l'annulation d'une disposition souhaitée par M. Pascal Clément

---

POINT DE VUE

Le coût de la démocratie

par Philippe Germa

L'ARGENT des entreprises est souvent considéré comme suspect, le financement des partis politiques aussi. Faut-il pour autant accroître cette suspicion, mélanger le licite et l'illicite, le moral et l'immoral, et prendre le risque d'un redoutable effet pervers ? Qui ne voit, en effet, que l'interdiction totale de la contribution des entreprises à la vie démocratique aboutirait au retour des dessous-de-table ? Qui ne pressent que ce brusque accès de puritanisme amorcerait un retour en arrière dans l'antique guerre de la gauche doctrinaire contre l'entreprise maléfique ? Qui ne voit que le tout-Etat est porteur de risques non moins menaçants ?

Pour Génération Ecologie, premier mouvement politique à avoir réalisé une campagne publicitaire pour recueillir des dons d'entreprises et de citoyens, mais aussi seul mouvement à avoir publié, avant les élections régionales, le montant de ses dons privés, il est préférable, pour la démocratie, d'améliorer la loi plutôt que d'en changer l'esprit à quelques mois des élections.

Pour avoir de bons dirigeants, capables de résoudre les problèmes de plus en plus complexes auxquels ils sont confrontés, nos concitoyens doivent comprendre que la vie démocratique a un prix. Sans règles légales de financement, claires, stables et transparentes, la vie publique ne sera que magouilles et corruption, et les hommes politiques ne peuvent qu'être discrédités aux yeux de l'opinion publique. Sans sources de financement pluralistes, notre démocratie risque d'être accaparée par certains – les professionnels des grands partis – et de laisser sur le bord de la route toutes les formations nouvelles, souvent porteuses d'espoirs et de changements indispensables à la vie de la cité.

Transparence et pluralisme

La loi Rocard du 15 janvier 1990 a fixé les règles du jeu :

– Un financement public par le budget de l'Etat et distribué au prorata du nombre d'élus au Parlement, fort heureusement corrigé, à partir de 1993, par le nombre de voix obtenu par les formations politiques au premier tour des élections législatives ;

– Un financement privé par les entreprises et les particuliers, plafonné et sévèrement contrôlé, à juste titre, par une commission *composée de magistrats au-dessus de tout soupçon*.

Il en est de même pour le financement des campagnes des candidats.

Certes, ce système n'est pas encore parfait, mais il répond aux deux exigences majeures : transparence et pluralisme. Au nom de quelle idéologie ou pseudo-vertu faudrait-il alors le condamner avant même qu'il ait fait ses preuves ?

En légalisant, tout en les contrôlant et en les plafonnant, les dons des entreprises, la loi Rocard a sans aucun doute mis un terme aux pratiques frauduleuses. Il reste toutefois vrai que les grands partis ayant des élus en situation de passer des marchés avec des entreprises privées peuvent être tentés d'exercer des pressions auprès de leurs fournisseurs au profit de leur formation ou de leur candidature. Faut-il pour autant supprimer les dons des entreprises pour empêcher toute corruption ? Nous suggérons plutôt de modifier la loi Rocard sur deux points.

Concernant les dons des entreprises, deux mesures pourraient être introduites. Tout d'abord, il conviendrait de corriger l'inégalité entre les formations politiques proches du patronat et les autres : on pourrait proposer que le financement par les entreprises ne dépasse pas le financement public. Ensuite, il faudrait rendre plus distante la relation entre l'élu et ses fournisseurs, notamment en n'autorisant le versement des dons des entreprises qu'aux seules associations nationales de financement et non plus, comme aujourd'hui, à toute association agréée, qu'elle soit locale, départementale ou nationale. Toutefois, afin que cette proposition ne défavorise pas les candidats indépendants, ces derniers devraient être autorisés à créer des associations nationales. Les trésoriers des partis politiques seraient plus sereins, les organismes de contrôle y verraient plus clair, la démocratie gagnerait *en transparence*.

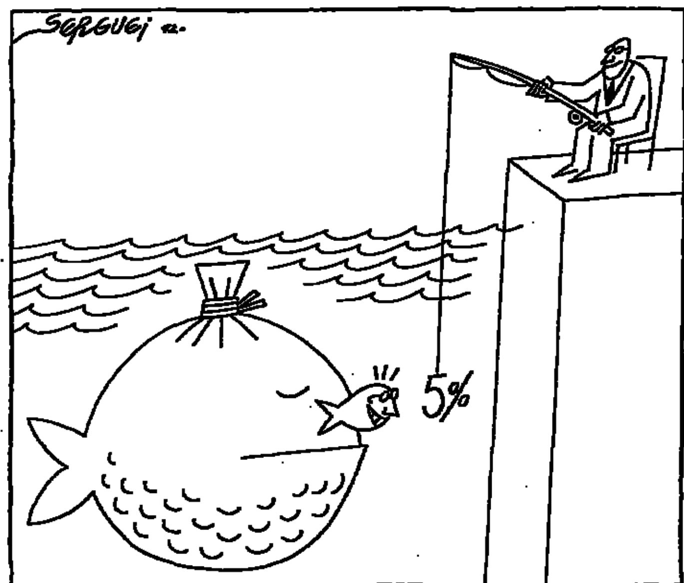
Il faut promouvoir parallèlement la contribution des citoyens à la démocratie. Aujourd'hui les dons des particuliers sont déductibles, dans la limite de 40 % de leur montant du revenu imposable : ce n'est ni attractif ni simple à calculer pour le citoyen. De plus, l'Etat n'a fait aucune publicité pour cet avantage fiscal, ignoré de la plupart des Français deux ans après le vote de la loi. Pour privilégier le financement de la démocratie par les citoyens – solution d'avenir pour une vie politique propre pour notre pays, – Génération Ecologie propose que les Français puissent déduire directement leurs dons de leur impôt sur le revenu, dans les limites acceptables pour le budget de l'Etat. Les candidats ou les formations politiques proches des citoyens seraient ici favorisés, et chaque Français pourrait ainsi choisir, en connaissance de cause, de contribuer à leur action.

Financement public, meilleur contrôle des dons des entreprises, contribution plus directe des citoyens favoriseraient le pluralisme sans pénaliser les mouvements naissants.

▶ **Philippe Germa est délégué général de Génération Ecologie.**

□ ***M. Mitterrand en visite privée dans le Var.*** – M. François Mitterrand, qui poursuit sa convalescence, a effectué, lundi 12 et mardi 13 octobre, un séjour privé dans le Var. Le président de la République s'est rendu près de Grimaud, dans la propriété de M. André Rousselet, président-directeur général de Canal Plus. Il avait déjà séjourné, en août 1981, dans cette villa, qui domine le golfe de Saint-Tropez et les marines de Cogolin. M. Mitterrand a regagné Paris mardi soir et il devait présider, mercredi matin, le conseil des ministres.

□ ***La commission des finances rejette les crédits des affaires européennes.*** – La commission des finances de l'Assemblée nationale a rejeté, mardi 13 octobre, les crédits des affaires européennes. Ceux-ci représentent un prélèvement de 83,48 milliards de francs sur les recettes de l'Etat. Une majorité de députés ont jugé inacceptable la dérive du budget de la Communauté européenne (16,9 % d'augmentation, cette année, selon les propositions de la Commission européenne).



Corruption à

III. – L'« argent noir »

Nous terminons aujourd'hui notre enquête sur la corruption (*le Monde* des 13 et 14 octobre) par les chemins qu'elle *emprunte à l'étranger*.

« A l'occasion du raout qu'il organisait pour fêter son premier milliard de francs CFA, un ministre africain des finances avait mis l'air conditionné au maximum pour que les femmes puissent exhiber leurs manteaux de fourrure. » L'anecdote est rapportée par un industriel français pour illustrer la vénalité dans les affaires internationales. Accompagnant l'essor des échanges mondiaux, le phénomène est devenu une « coutume » dont les exportateurs et les pouvoirs publics français se sont accommodés. La condamnation en Belgique, le 15 juillet, à un an de prison avec sursis de l'homme d'affaires français Jean-Claude Decaux, pour corruption de l'ancien maire socialiste de Liège, montre combien il serait faux de croire que ces pratiques ne visent que les pays en voie de développement. Pourtant c'est bien dans cette partie du monde, mais aussi dans certains pays riches du Golfe, que les avances et les sollicitations se font les plus nombreuses.

Cette généralisation de « l'achat de décisions » ne se contente pas de produire, commercialement, un trucage complet des conditions de la concurrence. Elle entraîne aussi des réalisations économiquement absurdes, nommées « éléphants blancs » et financées parfois, bakchichs compris, par le contribuable français (1). La pénétration de marchés étrangers doit souvent beaucoup aux « intermédiaires ». Ces cicérones du commerce international font un réel travail en « ouvrant des portes », initiant aux habitudes commerciales locales et épaulant l'entreprise dans les négociations. Leurs prestations et honoraires – variables en fonction du secteur commercial et du pays en cause mais toujours déterminés proportionnellement au montant de l'affaire – sont prévus dans une « lettre de commission ».

Le montant des commissions peut être considérable car celui des contrats l'est aussi : 5 %, 10 %, voire plus pour les contrats d'armements. Construire une tour de vingt-cinq étages avec héliport au Nigéria coûte par exemple 300 millions de francs ; une usine ou des équipements autoroutiers, des milliards de francs... Même avec un pourcentage placé sous la barre des 10 %, l'intermédiaire disposera d'une somme considérable, que seuls les principes de l'économie capitaliste permettent d'expliquer. C'est dans cette disproportion entre la prestation de l'intermédiaire et les profits qu'il réalise que la question de « l'argent noir » trouve sa place, surtout lorsque les marchés emportés ont nécessité des autorisations des administrations locales.

Comment séparer le bon grain « capitaliste » de l'ivraie « corruptrice » ? D'ordinaire, les entreprises s'interdisent ce type d'interrogation : *« On n'est ni trop curieux quant au réel pouvoir qu'il y a derrière, ni sur le destinataire réel des sommes »*, reconnaît un exportateur français. C'est ainsi que, profitant de l'ambiguïté qui entoure la nature des « commissions », les exportateurs occidentaux deviennent, apparemment à leurs corps défendant, les complices d'actes de corruption. *« On trouve les taux les plus élevés au Moyen-Orient »*, note un fonctionnaire du ministère des finances, qui ajoute : *« Ils augmentent dans certains pays d'Asie sur des affaires particulières, car il y a une très forte concurrence. Pendant la guerre du Golfe, les taux ont flambé – plus de 20 % – parce que les contrats, notamment dans le domaine militaire, ont dû être signés très rapidement. Certains en ont profité. »* En Afrique, ajoute-t-il, *« cela existe aussi, surtout dans le secteur pétrolier. Pour le reste, on ne fait plus beaucoup d'affaires, malheureusement... »*

Il est difficile de connaître le quantum des commissions. Mais le volume du commerce extérieur français avec les pays non membres de l'OCDE permet d'en avoir une idée. En 1991, sans compter les contrats d'armements et d'aéronautique civile, les exportations hors de l'OCDE représentaient 17,5 % du total et se répartissaient ainsi : 66 milliards de francs vers l'Afrique, soit moitié moins qu'en 1980, dont plus de 10 milliards de grands contrats (ceux d'un montant supérieur à 10 millions de francs) ; 39,6 milliards vers le Proche et le Moyen-Orient, dont près de 11 milliards de grands contrats ; 21,6 milliards vers l'Amérique latine ; 54 milliards vers l'Asie ; 24 milliards vers l'Europe de l'Est.

L'attitude des pouvoirs publics français envers la corruption dans les affaires internationales est fort bien résumée par le propos suivant, officieux bien sûr, recueilli à la Direction des relations économiques extérieures (DREE) : *« Pour le commerce extérieur, l'objectif assigné par la République, c'est de faire des contrats, non de s'ériger en défenseur de la morale. En cas contraire, cela reviendrait à se tirer une balle dans le pied. »* Et la pratique suit. La COFACE (Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur), organisme financé par des fonds publics et chargé de couvrir les risques de non-paiement encourus par les exportateurs, rembourse en cas de sinistre la part des « commissions » versées pour obtenir l'affaire. A la condition toutefois qu'elle ne dépasse pas *« 7 % à 8 % »* et que *« le paiement de la commission soit échelonné dans le temps »*. Une restriction qu'il n'est guère difficile de contourner : il suffit de faire apparaître la part de commissions excessives dans d'autres rubriques, comme, par exemple, celle visant les honoraires versés à des « cabinets d'études ».

Les indulgences fiscales

Ces pratiques sont non seulement tolérées mais couvertes par la législation ! En effet, le fisc, par une procédure confidentielle, permet que les commissions versées à l'étranger soient intégrées aux charges des entreprises, c'est-à-dire déduites de leur assiette imposable. L'exportateur doit alors se rendre au ministère des finances et y « négocier » la déduction demandée. Rien de plus normal apparemment, si ce n'est que les articles 238 et 240 du Code général des impôts exigent que soient mentionnés les *« nom, prénom, emploi et adresse du bénéficiaire »* des versements. Or la pratique fiscale dispense les entreprises d'une telle formalité lorsqu'il s'agit de versements à l'occasion de contrats hors de l'OCDE, c'est-à-dire principalement vers le tiers-monde ! Selon le « Contrôle fiscal 2 », service de la Direction générale des impôts surnommé *« commission des bakchichs »* par un magistrat parisien, *« près de deux cents dossiers sont examinés chaque année, représentant plusieurs centaines de millions de francs, hors contrats d'armements, mais moins du milliard »*.

Interrogé en 1979 par un parlementaire, le ministre du budget de l'époque justifiait la doctrine administrative française par *« la volonté des pouvoirs publics de ne pas pénaliser les exportateurs français par rapport à leurs concurrents étrangers »*. Le Conseil d'Etat a clairement confirmé en 1983 cette attitude, suivant l'argumentation du commissaire du gouvernement Léger qui écrivait, dans ses conclusions : *« La conception qui fait de toute illicité un acte de gestion anormale et qui doit être celle du juge pénal comme elle l'est du confesseur ne saurait être celle du juge fiscal. »*

Est-il encore possible de douter de la « nature » de ces commissions d'intermédiaires lorsque l'anonymat les protège et que les sommes sont versées – comme c'est souvent l'usage – sur un compte en Suisse ou dans un paradis fiscal, « poussière des Caraïbes » ? L'obligation faite au fonctionnaire des impôts de *« donner avis sans délai au procureur de la République »* s'il a eu connaissance de faits délictueux ne joue presque jamais. La Commission de prévention de la corruption présidée par M. Robert Bouchery ne s'y est pas trompée en relevant dans son rapport de juin (*le Monde* des 28 et 31 juillet) que *« le maintien de cette reconnaissance officielle d'actes de corruption augurerait mal de la volonté réelle du gouvernement de lutter contre ce fléau »*. La proposition n° 20 du rapport Bouchery prévoyait de *« réexaminer l'opportunité de maintenir la procédure permettant aux entreprises d'obtenir des contrats d'exportation »*.

A ce jour, ni le projet de loi contre la corruption discuté cette semaine à l'Assemblée, ni une instruction ministérielle ne sont venus modifier la doctrine. Au cabinet du ministre des finances, on se contente d'indiquer que *« la position du gouvernement n'est pas encore arrêtée »*. Un réexamen serait pourtant utile, ne serait-ce que pour préserver la cohérence de la démarche éthique du gouvernement dont le premier ministre écrit, dans l'exposé des motifs de la loi anti-corruption, que *« certains exemples étrangers nous enseignent que la corruption peut faire des ravages considérables si on ne la combat pas à temps et durement »*.

Ainsi, « légalisée » fiscalement par le Conseil d'Etat et les gouvernements successifs, la vénalité des affaires internationales est très difficile à sanctionner sur le terrain pénal. Les magistrats sont tenus par le code de procédure pénale de s'assurer que le délit est bien réprimé dans le pays où il a été perpétré. Sur le terrain civil, les marchands de l'ordre transnational disposent d'une justice privée, très chère payée, l'arbitrage, qui leur assure une grande confidentialité. Début 1992, parmi les 736 affaires en souffrance pour un montant total de 20 milliards de dollars à la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (CCI), dont le siège est à Paris, plusieurs dizaines de dossiers (4,4 %, soit presque autant que les affaires de transfert de technologie) relevaient de difficultés de paiement de « commissions ». Mais le problème de l'illégalité de la commission n'y est jamais évoqué.

Certains plaident néanmoins l'utilité, dans un contexte de guerre économique, de ces faveurs aux exportateurs. Elles assureraient plus de transparence dans les comptes des entreprises sous contrôle de l'administration : une sorte de régulation de

---

L'obsession de

■ **14 mai 1989 :** *« Je n'ai pas l'intention de faire des déclarations particulières. Ce serait dommage de gâcher ces lieux. »* Ce lundi de la Pentecôte à Solutré, le président de la République va pourtant en dire beaucoup. Suffisamment en tout cas pour lancer le plus important sujet de polémique de son second septennat : le financement des partis politiques et des campagnes électorales, sur fond d'« affaires » et de fausses factures mettant en cause un nombre toujours plus grand d'élus. *« Le système démocratique grippe quelque part,* confie M. Mitterrand, ce jour-là, aux journalistes. *On ne peut pas laisser durablement la gestion démocratique se confondre avec des formes, mêmes ténues, de concussion. (...) Il faut absolument une loi sévère, qui aille loin, peut-être jusqu'aux communes, pour imposer des règles démocratiques compatibles avec la morale financière. »*

■ **20 juin :** le conseil des ministres adopte deux projets de loi, l'un ordinaire, l'autre organique, établissant de nouvelles règles pour les financements publics et privés des partis politiques et des campagnes électorales. Le premier de ces textes comporte un article amnistiant les *« infractions »* commises avant le 15 juin, en rapport direct ou indirect avec les ressources de l'activité politique. La disposition que, dans un premier temps, on avait envisagé de glisser dans un projet de loi relatif à l'amnistie de certains délits politiques en Martinique et à la Guadeloupe, figure donc officiellement dans le projet du gouvernement.

■ **4-5-6-7 octobre :** l'Assemblée nationale adopte en première lecture les deux textes, mais supprime l'article 18 du projet de loi ordinaire, qui prévoyait l'amnistie des délits liés à des activités politiques. Le PS vote « pour », les groupes UDF et UDC s'abstiennent, le PC et le RPR votent « contre ».

■ **6 décembre :** saisis en deuxième lecture du projet de loi sur le financement des partis et des campagnes, les députés rétablissent l'article d'amnistie, présenté sous la forme d'un amendement de M. Jean-Pierre Michel, député (PS) de la Haute-Saône, pour *« toutes infractions commises avant le 15 juin 1989 en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis et de groupements politiques »*. En sont exclus les parlementaires et ceux qui se sont rendus coupables d'enrichissement personnel, d'ingérence, de corruption active ou passive de fonctionnaires.

Le PS vote « pour », à l'exception de trois élus des Bouches-du-Rhône, MM. Michel Pezet, Yves Vidal et Mme Janine Écochard. Au RPR, sur cent trente et un membres, cent neuf votent « contre », quatorze s'abstiennent, et un député vote « pour », M. Eric Raoult (Seine-Saint-Denis). A l'UDF, soixante-deux députés s'abstiennent ; vingt-quatre votent « contre » ; un vote « pour », M. Gérard Longuet (Meuse). A l'UDC, trente-trois des quarante et

POLITIQUE

socialiste et de la droite

sur le financement des activités politiques par les entreprises

(UDF, Loire), repoussant après les élections de mars prochain l'application du projet de loi pour tout ce qui concerne les dépenses de campagne. Le problème est que les députés-candidats ont déjà commencé leur collecte de fonds dans le cadre de la loi de 1990, laquelle devrait rapidement se révéler caduque sur ces points précis. Un dispositif transitoire, sans doute d'ordre réglementaire selon M. Durand, reste donc à trouver.

Accueillis avec satisfaction par les socialistes, les petits pas de M. Bérégovoy n'ont pas désarmé l'hostilité de la droite, qui n'a pas borné ses critiques aux seules mesures de financement de la vie politique. Les députés de l'UDC, de l'UDF et du RPR n'ont pas eu de mots assez durs envers le projet de loi du gouvernement, tout en se disant très attachés à la lutte contre la corruption. *«Etes-vous qualifié moralement pour en parler?»* s'est tout d'abord interrogé M. Clément, armé, comme M. Bérégovoy lors de son discours de politique général le 8 avril dernier, d'une «liste» – en l'occurrence, une dépêche d'agence – de personnalités politiques impliquées dans des affaires de corruption et dont il n'a pas donné lecture. *«Ce que vous voulez, c'est faire croire, c'est donner l'idée que le Parti socialiste est vertueux»*, a ajouté M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure).

Le soutien du PCF

Poursuivant sur cette idée, M. Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne) a affirmé que *«si le gouvernement veut se donner l'image de la vertu, il se trompe»*, car *«les Français ne retiennent désormais des lois que ce qui les conforte dans leur scepticisme»*.

Si M. Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or) s'est plu à évoquer les *«turpitudes»* du pouvoir, M. Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire) a préféré dénoncer *«le coup politique»* et la *«tentative de diversion»* que constitue le projet. Fidèle à ses principes libéraux, M. Alain Madelin (UDF, Ille-et- Vilaine) a vu l'origine du mal dans le pouvoir de l'Etat sur l'économie. Fidèle à elle-même, Mme Marie-France Stirbois (non inscrite, Eure-et-Loir) a longuement dépeint *«la descente aux enfers»* et *«le totalitarisme rampant»* que recèle, selon elle, le texte du gouvernement. Une fois n'est pas coutume, c'est du Parti communiste que le projet de M. Bérégovoy a reçu un appui. M. Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne) s'est bruyamment félicité de la volonté du gouvernement d'interdire les dons des entreprises. *«Notre soutien vous est acquis. Tout ce qui ira vers plus de fermeté et plus de rigueur aura notre aval»*, a indiqué le porte-parole communiste.

Le PCF est venu à la rescousse du PS pour repousser deux motions de procédure (l'irrecevabilité et la question préalable) présentées par la droite afin de tenter de mettre un terme prématuré au débat.

Il est cependant difficile de contenter tout le monde. Si le gouvernement parvient à un compromis avec les socialistes sur la question des dons des entreprises, il ne sera pas, pour autant, au bout de ses peines, puisqu'il lui faudra encore trouver une majorité pour ce texte. Les communistes pourraient, en effet, changer d'attitude si l'interdiction formelle des dons des entreprises fait les frais de la discussion entre M. Bérégovoy et le PS.

GILLES PARIS

la française

de l'étranger

la vénalité en fonction de seuils et taux sur le marché. Il reste que ces *«loop holes»*, ces «vacuoles» dans la *législation, sont aussi une occasion* rêvée d'évasion fiscale et de détournements de fonds, même si les mailles «fiscales» du filet sont, paraît-il, serrées : l'argent des pseudo-commissions sort de France pour créditer les comptes bancaires d'une société fictive, un *«bed and breakfast»* comme disent les spécialistes, de préférence établi dans un paradis fiscal.

Ou bien l'argent reste à l'étranger pour constituer un volant de trésorerie libre de toute fiscalité : c'est en payant des commissions à des intermédiaires fictifs pour *«rechercher de jeunes talents lyriques»* que Jacques Médecin réussissait à virer des sommes en Suisse (*le Monde* du 11 avril). Ou bien l'argent revient en France pour enrichir personnellement un dirigeant d'entreprise ou d'autres groupements : les circuits du «retour à l'envoyeur» sont alors complexes car ils doivent, d'une part, brouiller les pistes permettant d'identifier l'origine des fonds et, d'autre part, présenter une forme fiscalement acceptable.

Il ne s'agit pas là d'hypothèses d'école. Plusieurs affaires de ce genre, souvent découvertes à l'occasion de dépôts de bilan ou de rapports de commissaires aux comptes, sont actuellement en cours d'instruction au tribunal de Paris. Cependant, aucune ne concerne le financement des partis politiques. Une information ouverte pour abus de bien social, faux et usage de faux fin 1990, à la suite de *«prestations injustifiées»* constatées par un commissaire aux comptes et payées sur un compte numéroté en Suisse, intéresse un marché de travaux publics en Afrique effectivement réalisé par une entreprise française *«relativement importante»* pour 60 millions de francs. Les 4 millions de francs sortis de France vers le compte secret suisse auraient servis, grâce à des fausses factures *«à payer un ministre africain»*, soutient le chef d'entreprise. Dans une autre affaire, touchant l'Amérique du Sud, 15 millions de francs sont en jeu. Le système de défense est identique : la *«corruption d'un haut fonctionnaire»* est invoquée...

Les procédures de ventes d'armes, très liées aux pouvoirs des gouvernements ou des sociétés publiques, font toujours appel à des intermédiaires «commissionnés». M. Michel Jobert, qui officia aux affaires étrangères et au commerce extérieur sous les présidences de Georges Pompidou et de M. François Mitterrand, avance très directement l'hypothèse de «magouilles» subséquentes à certains de ces contrats : *«Le pouvoir politique*, écrit-il, *entend ainsi se financer sur nos propres marchés, en rétribuant aussi les prête-noms, les intermédiaires, devenus une institution bien utile. On peut toujours se tromper évidemment et, seul, le grand jour serait éloquent. Il ne viendra ni aujourd'hui ni demain, hélas!»* (2)

La lutte contre la corruption dans les affaires internationales a été envisagée pour la première fois dans le cadre des Nations unies en 1975, la coopération internationale en la matière paraissant le seul moyen efficace. La résolution n° 3514 du 15 décembre 1975 de l'Assemblée générale avait même officiellement condamné toutes les pratiques de corruption et demandé aux gouvernements de prendre toutes les mesures nécessaires, y compris des mesures législatives pour les empêcher. Un groupe de travail intergouvernemental avait élaboré un *«accord international sur les paiements illicites»*. Mais, en 1979, l'Assemblée générale freinait cet élan en décidant de ne pas donner suite aux projets. Aujourd'hui, le texte de la convention est encore dans un tiroir.

Il prévoit notamment l'adoption par les Etats signataires de mesures répressives appropriées, une coopération judiciaire, des échanges de renseignements et surtout, dans son article 8, l'annulation de la transaction commerciale internationale à l'occasion de laquelle des pots-de-vins ont été versés : il va sans dire que tirer cette conséquence extrême reviendrait à annuler la plupart des grands contrats internationaux... Accessoirement, l'article 6 du projet prévoit la tenue par l'entreprise, sous peine de sanctions, de documents comptables incluant *«le montant, la date des paiements ainsi que le nom et l'adresse de l'intermédiaire ou des intermédiaires»*. Ce qui est l'exact contre-pied de la pratique fiscale française.

Sorti des oubliettes en 1991, *«l'accord sur les paiements illicites»* a fait l'objet d'un nouveau rapport établi par le Conseil économique et social des Nations unies. Rappelant qu'une mobilisation internationale *«aiderait beaucoup à améliorer l'environnement commercial international et favoriserait en outre la loyauté et la compétitivité dans les transactions commerciales»*, il souligne que les pratiques de corruption *«sapent le processus de développement en incitant les pays à faire des dépenses inutiles et à gaspiller des ressources nécessaires à d'autres fins»*.

ERIC PLOUVIER

(1) Lire notamment les articles d'André Postel-Vinay dans *le Monde diplomatique* (en particulier dans le numéro de janvier 1992 : «L'emprise de l'affairisme sur les financements français vers les pays du Sud»), et *Besoin d'Afrique*, par Eric Fottorino, Christophe Guillaumin et Erik Orsenna, Fayard, 1992.

(2) Michel Jobert, *Par trente-six chemins*, Albin Michel, 1984.

la législature

un membres s'abstiennent, quatre votent «pour» : MM. Raymond Barre (Rhône), Bruno Durieux (Nord), Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne) et Mme Chistine Boutin (Yvelines) ; trois votent «contre». Les vingt-six députés du PCF se prononcent «contre».

■ **15 janvier 1990** : la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales est publiée au *Journal officiel*. Elle modifie profondément les règles : en plafonnant le montant des dons et des dépenses électorales, en interdisant l'affichage dans les trois mois précédant l'élection, en limitant la promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité locale, en instituant un régime sévère de sanctions, allant jusqu'à l'inéligibilité en cas de non-respect du plafond.

■ **24 avril 1991** : en réponse à une nouvelle offensive de l'opposition à propos des «affaires» politico-financières, le PS contre-attaque et propose, par la voix de son premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis. Cette proposition est adoptée le 14 mai par l'Assemblée nationale et le règlement de cette Assemblée est modifié en juillet pour permettre la publicité des auditions de cette commission. La commission, composée de trente membres (répartis à la proportionnelle des groupes) est présidée par M. Pierre Mazeaud (RPR) et son rapporteur est M. Jean Le Garrec (PS).

■ **21 novembre** : le rapport de la commission d'enquête parlementaire est publié. Après seize séances de travail et l'audition de vingt-six personnalités – dont des trésoriers de partis et de campagnes, des dirigeants de grandes surfaces commerciales, des conseillers en communication, les responsables des fédérations du bâtiment et des travaux publics, – M. Le Garrec conclut que *«les pratiques occultes n'ont pas disparu»*. Forte de ce constat, la commission propose de nouvelles réformes parmi lesquelles figurent notamment la suppression de la loi Royer sur l'urbanisme commercial, l'extension à certains agents publics de l'obligation de déclarer son patrimoine, déjà en vigueur pour les grands élus et le renforcement du contrôle de la sincérité de ces déclarations.

■ **24 janvier 1992** : convoqué en session extraordinaire, le Parlement adopte définitivement le projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux, qui fixe notamment le régime des retraites et le montant des indemnités des élus. Celles-ci sont plafonnées à 43000 francs en cas de cumul de mandats, ou de fonctions. Les députés votent également un amendement qui institue la fiscalisation de leurs indemnités à compter du 1er janvier 1993.

■ **8 avril** : au cours de sa déclaration de politique générale, M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, affirme : *«J'entends vider l'abcès de la corruption.»*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le débat à l'Assemblée sur le projet de loi contre la corruption

Transparence

Suite de la première page

Aussi le premier secrétaire avait-il été surpris quand, au cours du premier week-end de septembre, à la demande de M. François Mitterrand, une disposition interdisant le financement des partis et des campagnes par des dons d'entreprises avait été introduite dans le projet de loi relatif à la *corruption, que le conseil des ministres* devait examiner le 9 septembre.

Rencontrant la veille, comme chaque mardi, le premier ministre, M. Fabius avait argumenté contre cette disposition, inopportune à ses yeux alors que les candidats du PS aux futures élections législatives avaient déjà ouvert, conformément à la loi du 15 janvier 1990, leurs comptes de campagne et, par conséquent, reçu des dons. Dans la soirée, il paraissait acquis que cet article serait «disjoint» du projet. Le lendemain, M. Mitterrand imposait le maintien de cet article, qu'il justifiait devant le gouvernement en expliquant que *«l'argent n'a jamais été le fer de lance des réussites électorales»* et qu'il fallait mettre fin aux dons d'entreprises, sources de confusion entre l'intérêt général et des intérêts privés (*le Monde* du 11 septembre).

Le premier ministre avait confirmé cette position devant les parlementaires socialistes le 30 septembre, en leur disant notamment : *«Je ne suis pas le plus révolutionnaire d'entre vous. Soyez, vous, aussi audacieux que votre gouvernement!»* Le 7 octobre, le bureau exécutif du PS adoptait, sur proposition de M. Fabius, une solution intermédiaire, consistant à autoriser les versements d'entreprises à condition qu'ils soient publics... du moins à partir d'un certain montant. Ces plafonds seraient d'environ 17 000 F pour un candidat, de 50 000 F pour un parti. Cette solution a été retenue par la commission des lois de l'Assemblée nationale, que préside M. Gérard Gouzes. Le gouvernement estime qu'elle est inacceptable dans la mesure où elle permet aux entreprises, aux candidats et aux partis de tourner la loi en fractionnant les dons.

Le gouvernement *«sera attentif aux amendements de tous les groupes et de tous les parlementaires»*, a affirmé M. Bérégovoy, mardi 13 octobre, à l'ouverture du débat. Cette volonté de dialogue, affichée, doit permettre de mettre en concurrence les différents partis. Ainsi observe-t-on, à l'hôtel Matignon, que le CDS est favorable à une transparence – ou à une publicité – intégrale, qui devrait empêcher le trafic d'influence aussi efficacement que l'interdiction. On imagine mal, en effet, une entreprise et un candidat proclamer un accord fondé sur *l'échange d'un «don» contre* un service! Faute de parvenir à une solution qui préserve l'intention du président de la République et du premier ministre, le recours à l'engagement de responsabilité du gouvernement – ne laissant aux adversaires du texte que la possibilité de voter une motion de censure pour s'y opposer – était envisagé mercredi matin, M. Bérégovoy devant y être autorisé par le conseil des ministres, comme l'exige la Constitution.

La «gestion» de ce dossier est des plus délicates. Il s'agit pour la gauche en général de tenter de retrouver le crédit moral qu'elle a perdu dans les «affaires». *Il s'agit pour M. Mitterrand* de restaurer sa propre autorité, atteinte par contrecoup, alors que s'annonce une nouvelle cohabitation avec une majorité parlementaire de droite. Il s'agit pour M. Bérégovoy de consolider l'exécutif, fût-ce au détriment des parlementaires, qui subissent l'opprobre des inculpations égrenées par le conseiller Van Ruymbeke.

La tâche la plus difficile est celle de M. Fabius, qui se trouve placé à la charnière du pouvoir d'Etat et des socialistes, dont il est le chef. Le danger serait, pour le premier secrétaire du PS, de rompre son accord avec M. Michel Rocard en privant le candidat probable du PS à l'élection présidentielle des ressources dont il aura besoin pour sa campagne. En engageant la responsabilité du gouvernement à l'Assemblée nationale, *M. Bérégovoy soulagerait M. Fabius* de ce fardeau.

PATRICK JARREAU

Dans le Nord - Pas-de-Calais

Le PS et les Verts ont signé un «accord programmatique»

Six mois après l'arrivée de Mme Marie-Christine Blandin à la présidence du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, les Verts et le Parti socialiste sont parvenus à un «accord programmatique». Celui-ci avait été réclamé de toute urgence par les écologistes fin juillet, après ce qu'ils avaient considéré comme un camouflet : la déclaration d'utilité publique, par M. Jean-Louis Bianco, de l'autoroute A 16, destinée à assurer la liaison entre Boulogne-sur-Mer et Amiens et, au-delà, jusqu'à Paris. Le Verts avaient alors mis en demeure le PS de signer un accord écrit, menaçant de remettre en cause la participation des socialistes à l'exécutif régional s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

LILLE

de notre correspondant

Il aura fallu six rencontres et pas moins d'une trentaine d'heures de discussions pour parvenir au texte final de l'accord conclu entre le PS et les Verts, qui a été officiellement rendu public mardi après-midi 13 octobre. Les écologistes l'ont déjà ratifié lors d'un conseil de région. Les socialistes seront invités à l'approuver lors d'une convention régionale, mais déjà, dimanche, les secrétariats fédéraux PS du Nord et du Pas-de-Calais, réunis sous la présidence de M. Pierre Mauroy, l'ont adopté.

Au-delà de cet accord, dont M. Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, tient à souligner qu'il n'est pas de simple circonstance mais répond à un choix stratégique d'un axe «rouge-rose-vert» qui était fait avant l'élection de Mme Blandin à la présidence du conseil régional, écologistes et socialistes tiennent à garder et à affirmer leur identité. Le texte est ainsi précédé de deux préambules, un pour le PS, un pour les Verts. Les socialistes, qui se veulent toujours porteurs du projet de conversion économique de la région, reconnaissent qu'*«il convient de produire et de consommer autrement pour respecter la qualité de la vie et l'environnement»*. Ils veulent un *«développement durable»*.

Les Verts reprennent cette notion, inscrite en introduction de l'accord lui-même, pour parler d'*«éco-développement»* : *«Le temps de l'utopie productiviste est fini*, écrivent-ils. *Le débat politique ne doit plus – ne doit pas – être assujetti à une croissance qui ne sert qu'elle-même, qui se nourrit des inégalités et les aggrave au risque de faire éclater la société et la planète. Le choix est entre la fuite en avant et la maîtrise responsable, démocratique et solidaire du développement. La rationalité économique doit être subordonnée à la rationalité écologique et sociale : c'est cela le fondement de l'écologie politique.»*

Rompre avec «les logiques productivistes»

Le texte lui-même (dix-sept pages), qui pose en introduction la nécessité de rompre avec *«les logiques libérales et productivistes»*, s'organise autour de sept têtes de chapitre : *«de la citoyenneté et des projets de territoire»*, avec mise en place de comités économiques et sociaux de territoire; *«aménagement régional, espace rural et ville»* pour un nouvel équilibre villes/campagnes; *«la solidarité, l'échange et le partage»* par le développement de la culture, du sport, par l'aide aux pays du Sud et de l'Est; *«l'environnement»*, avec notamment la volonté de *«s'affranchir dans l'avenir du recours au nucléaire»*; *«action économique»*, avec, entre autres, la révision des critères d'attribution des aides de la région pour tenir compte *«de la préservation de l'environnement, du respect de la citoyenneté dans l'entreprise (loi Auroux), de l'effort de formation et de la finalité des productions»*; *«la formation et la recherche»*; *«les transports et les infrastructures»*.

Dans ce dernier dossier, pierre d'achoppement la plus immédiate du débat entre les Verts et le PS, les signataires ont fait l'impasse sur l'autoroute A 16 : chacun reste sur ses positions. En revanche, Verts et socialistes s'accordent sur un moratoire pour l'A 1 *bis* qui doit doubler l'axe Lille-Paris. Ils souhaitent proposer la réalisation d'une autoroute ferroviaire, et optent par ailleurs pour l'aménagement de routes nationales à deux fois deux voies, sans caractéristiques autoroutières, pour irriguer la région.

Cet accord vient combler un vide : en effet, l'alliance passée entre les socialistes et les écologistes dans la nuit du 30 au 31 mars ne reposait sur aucun document écrit. Mais il ne résout pas pour autant le problème posé à chacun des contractants : l'absence d'une majorité stable et suffisante. PS et Verts sont loin de former une majorité. Même le soutien critique des communistes (comment ceux-ci apprécieront-ils l'accord auquel ils n'ont pas été associés?) ne suffit pas à la leur assurer, face à une droite divisée mais jusqu'à présent résolue à démontrer qu'il n'y a pas de majorité.

L'opposition va cependant devoir se déterminer : choisira-t-elle le blocage de l'institution, auquel cas pourrait devenir crédible l'hypothèse d'une démission collective avancée dans un premier temps par M. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, et plus récemment par MM. Marc-Philippe Daubresse, député, maire de Lambersart, et Gérard Vignoble, député, maire de Wasquehal? Ou préférera-t-elle – au moins pour une partie des siens – la recherche d'un consensus : les Verts ne désespèrent pas. Ils soulignent que l'accord passé avec les socialistes reste ouvert à d'autres et espèrent réunir des majorités d'idées.

JEAN-RENÉ LORE

M. Monory souhaite que le Sénat joue «tout son rôle constitutionnel»

Nouveau président du Sénat, M. René Monory a exprimé le souhait, mardi 13 octobre, à l'occasion de son discours inaugural, que *le* Palais du Luxembourg *«joue tout son rôle constitutionnel»* tout en *«s'ouvrant sur l'international»*. Il a assuré que le Sénat, *«assemblée de pondération, de réflexion et de dialogue»*, pouvait être aussi *«celle de l'imagination et de l'avenir»*. Proposant, à cette fin, trois *«pistes de réflexion»*, il a évoqué en premier lieu le débat sur l'Europe, en précisant qu'il appelait de ses vœux une *«démocratisation des institutions européennes»* et un *«renforcement des pouvoirs du Parlement»* sur les questions communautaires. *«J'ai entendu*, a-t-il déclaré, *le message de ceux qui ont dit non»* au référendum du 20 septembre.

La seconde priorité dont devra se saisir le Sénat, selon M. Monory, est celle de *«l'aménagement du territoire»*. *«Nous ne pouvons pas accepter*, a-t-il dit, *des banlieues congestionnées au bord de l'explosion et un espace rural au bord du désespoir en raison de son dépeuplement»*. Enfin, il a assigné au Sénat la tâche de chercher à *«concilier une économie compétitive avec les exigences de la protection sociale»*. Sur tous ces *«grands chantiers»*, M. Monory a appelé ses collègues à *«faire preuve de beaucoup d'imagination»*. Il a précisé qu'il tenterait d'être *«un modérateur lorsqu'il s'agira du combat des hommes et un animateur lorqu'il s'agira du combat des idées»*.

Le président du Sénat a indiqué d'autre part, mercredi 14 octobre, sur France 2, à propos du débat sur le financement de la vie politique, qu'il se *«méfie toujours lorsque les entreprises donnent de l'argent»* car *«ce n'est jamais complètement gratuit pour l'homme politique»*. Il a estimé que *«moins l'homme politique aura de contact avec l'argent des entreprises, plus il aura de liberté»*. *«A partir du moment où les hommes politiques sont amenés à faire la quête un peu partout*, a-t-il ajouté, *ils perdent un peu de leur liberté.»*

M. Marchais invite les «associations et formations de gauche et de progrès» à «des rapprochements nouveaux»

M. Georges Marchais n'entend pas laisser à ses contestataires le monopole du dialogue et de l'ouverture à gauche, surtout pas à M. Charles Fiterman, qui milite tous azimuts pour la constitution d'une nouvelle *«entente démocratique»*, ou à M. Philippe Herzog, qui multiplie les échanges au nom de la *«conflictualité créative»*. Le secrétaire général du Parti communiste français a ainsi rendu publique, mardi 13 octobre, une lettre adressée *«aux associations et formations de gauche et de progrès»* dans laquelle il invite toutes les composantes de la gauche, une partie de l'extrême gauche et les écologistes à engager *«un grand débat national»* pour la recherche de *«solutions progressives neuves»* en se déclarant partisan de *«rapprochements nouveaux»*.

M. Marchais s'adresse au Parti socialiste, aux clubs rocardiens Convaincre, au Club Témoin, que vient de lancer M. Jacques Delors, à Nouveau Monde 1992, créé par M. Jean Poperen, au Mouvement des citoyens de M. Jean-Pierre Chevènement, à Socialisme et République, le courant chevènementiste du PS, à Rassembler à gauche et en France, le mouvement de M. Georges Sarre, au MRG, au mouvement Action Egalité constitué par M. Harlem Désir, aux écologistes des Verts et de Génération Écologie et même à la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine. Plusieurs personnalités en sont également destinataires à titre personnel.

Le secrétaire général du PCF cherche ainsi à rompre l'isolement politique dans lequel son parti s'est cantonné depuis sa rupture avec les *orientations gouvernementales* du PS, en 1984, et qui a été accentué par l'écroulement de l'empire soviétique. Son initiative intervient au moment même où certains contestataires reprochent à la direction du parti de s'être enfermée dans une impasse.

A. R.

La lettre du secrétaire général du PCF

M. Marchais écrit notamment aux destinataires de sa lettre : *«La victoire de la droite, épaulée par l'extrême droite, est de plus en plus présentée comme certaine, tant la politique du gouvernement actuel provoque de mécontentement.* (...) *1981 et 1988 ont prouvé qu'elles peuvent être battues si les forces du travail et de la création se rassemblent. Mais il est totalement illusoire d'imaginer que la base de ce rassemblement puisse être le soutien au gouvernement actuel et à sa politique, que ces forces condamnent en nombre croissant. Elles ne s'impliqueront dans un tel rassemblement que si elles ont la conviction qu'agir ainsi permettra d'ouvrir une issue nouvelle, correspondant à leur attente. Tel est le problème posé aujourd'hui à notre peuple : quel projet politique, quelle politique mettre en œuvre, comment, avec qui, pour se rassembler victorieusement contre la droite et changer dans le sens voulu par les Français?*

»(...) *Le devoir de chaque association ou formation de gauche, de progrès, n'est-il pas de favoriser – chacune en fonction de ses spécificités – le développement de cette ample discussion? Nous le pensons. C'est pourquoi le Parti communiste a décidé d'être à l'initiative d'un grand débat national, du 1er novembre au 15 décembre, au cours duquel ces questions cruciales seront discutées.* (...) *Il est probable, il est souhaitable que certains de vos adhérents seront invités par nos organisations à ces débats. Je vous demande de ne pas faire obstacle à leur participation, s'ils souhaitent y prendre part. Ces débats ne sont pas conçus pour soutenir le Parti communiste et nul n'interprétera leur présence comme telle. Ils sont destinés à favoriser l'échange d'idées et la compréhension mutuelle entre gens de progrès et si, de ce fait, ils pouvaient contribuer du même coup à des rapprochements nouveaux entre militants d'engagements différents ne devrait-on pas s'en féliciter?»*

Malaise social outre-mer

Le mouvement de grève se durcit en Guyane

CAYENNE

de notre correspondant

L'appel à la grève générale lancé par le Mouvement syndical unitaire (MSU) a été largement suivi, pour la deuxième journée consécutive, mardi 13 octobre, en Guyane, où les deux tiers des entreprises privées et le tiers des services publics ont été paralysés. RFO a diffusé un programme minimal et la ville de Cayenne a été isolée, jusqu'en fin de matinée, par des barrages formés d'engins de travaux publics pendant que les pêcheurs bloquaient le chenal du port de Degrad-de-Cannes.

Le MSU avait décidé, la veille, de durcir son mouvement pour *«montrer à l'Etat français la détermination de tous les travailleurs locaux, du salarié au patron»* et pour *«amener le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, à accorder le maximum possible»* sur la base des revendications déposées depuis plus de quinze jours à la préfecture. La crise économique qui affecte le département a été de nouveau évoquée, mardi, au cours d'une séance plénière du conseil régional qui a adopté une motion formulant plusieurs exigences : *«La révision des lois et règlements applicables à la Guyane dans les affaires minières, forestières, agricoles, fiscales; la taxation des produits aurifères et la maîtrise des activités minières à travers le contrôle du BRGM; la révision de la fiscalité des activités spatiales; le reversement des produits affectés à l'institut d'émission des DOM; la relance immédiate de la commande publique; la dynamisation de la coopération régionale; l'accroissement des crédits justifié par la situation catastrophique de la Guyane en matière d'aménagement du territoire.»*

EDMOND FRÉDÉRIC

M. Séguin entre au «comité de pilotage» du RPR

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges et l'un des chefs de file du «non» au référendum sur le traité de Maastricht, a participé pour la première fois, mardi 13 octobre, à la réunion du «comité de pilotage» du RPR. Au lendemain du référendum, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, avait proposé aux chefs de file du «non» de rejoindre les groupes de réflexion qui allaient être mis en place pour actualiser le programme du parti et son projet européen. Après discussion, il a été finalement décidé que ce travail serait conduit par le groupe – élargi pour la circonstance – qui se réunit, depuis plusieurs années, tous les mardis matin à l'Hôtel de Ville de Paris autour de M. Jacques Chirac. Outre le président et le secrétaire général du mouvement, ce groupe, dit des «mammouths», rassemblait MM. Bernard Pons et Charles Pasqua, respectivement président des groupes RPR de l'Assemblée nationale et du Sénat, M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, et M. Edouard Balladur, ancien ministre d'Etat.

Pour la première fois depuis le référendum, M. Philippe Séguin était présent à cette rencontre qui prend le nom de «comité de pilotage» du RPR. Le député des Vosges et maire d'Epinal intègre donc cette structure informelle, en compagnie de M. Pierre Messmer qui, pour cette réunion, était excusé, ainsi que M. Pasqua.

□ **Nouvelles élections municipales à Limeil-Brévannes.** – M. Gérard Bessière, maire RPR de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), et douze élus proches de lui se sont démis de leur mandat municipal. Cette décision est la conséquence d'une scission apparue depuis près de deux ans au sein de la majorité municipale (RPR-UDF), bloquant tout investissement. Les trois élus socialistes avaient démissionné le 5 août. Plus du tiers du conseil municipal ayant remis son mandat, de nouvelles élections auront lieu les 15 et 22 novembre. M. Bessière se représentera à la tête d'une liste. – (*Corresp.*)

□ **Un élu communiste lorrain dénonce les «méthodes» de la direction.** – M. Roland Favaro, conseiller régional de Lorraine, membre du comité central du PCF, vient d'écrire à M. Georges Marchais pour justifier la démission de deux secrétaires de la fédération de Meurthe-et-Moselle et dénoncer l'existence, au sein de son parti, de *«méthodes intolérables, d'un autre temps»*. *«Depuis 1984*, écrit-il notamment, *nous avons vécu une véritable hémorragie de plusieurs milliers d'adhérents. Cette «normalisation» fait fuir, c'est un nivellement par le bas.»* M. Favaro s'interroge sur la poursuite de son *«combat communiste, engagé il y a bientôt trente-sept ans»*.

□ **Démission d'un conseiller général de Nice.** – M. Raoul Bosio, conseiller général (UDF-Rad) du premier canton de Nice, a annoncé, lundi 12 octobre, sa décision de se démettre de son mandat, qu'il détenait sans interruption depuis 1951. M. Bosio, âgé de soixante-dix-sept ans, qui fut vice-président du conseil général pendant une vingtaine d'années et siégea pendant un demi-siècle au conseil municipal de Nice (premier adjoint de 1984 à 1989), reste conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a indiqué que son fils, M. Gérard Bosio, sera candidat à sa succession. – (*Corr. rég.*)

Le «coup de cafard» de M. Martinez

Par un communiqué laconique, M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe du Front national au conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé, mardi 13 octobre, l'entrée dans cette assemblée de M. Bertrand Robert qui figurait en septième position sur la liste du parti d'extrême droite à Paris aux élections de mars dernier. Cette arrivée, précise brièvement M. Le Gallou, intervient *«à la suite de la démission pour convenance personnelle de Serge Martinez»*, président-directeur général de l'hebdomadaire *Minute-La France*, qui était tête de liste dans la capitale aux régionales.

La *«convenance personnelle»* dont il s'agit, selon un de ses amis, une *«accumulation de contrariétés»* qui lui a provoqué un *«coup de cafard»*. Cette accumulation est telle que M. Martinez abandonne non seulement son mandat de conseiller régional mais également celui de conseiller du quinzième arrondissement, sa fonction de secrétaire départemental de la fédération de Paris et celle de responsable de l'organisation des grandes manifestations du Front national. M. Martinez resterait membre du comité central où M. Jean-Marie Le Pen l'a coopté après le congrès de 1990.

La désignation des candidats aux élections législatives a fait déborder le vase. M. Martinez aurait *«mal pris»* que la commission d'investiture choisisse deux candidats parisiens qui n'avaient pas son aval : M. Gérard Fraysse, membre du comité central, nouveau conseiller du vingtième arrondissement et responsable de la revue de presse du Front national, ainsi que M. Patrice Le Barbier de Blignières, membre du comité central et conseiller régional. Commentaire d'un dirigeant du parti : *«Cette réaction montre que c'est plus un socio-professionnel qu'un politique.»*

O. B.

M. Raoult (RPR) vole au secours de Mme Cacheux (PS)

M. Eric Raoult, député (RPR) de Seine-Saint-Denis, a décidé de créer un comité de soutien à Mme Denise Cacheux, député (PS) du Nord, qui s'est vu refuser, dimanche 12 octobre, l'investiture pour les élections législatives, par les militants socialistes de sa circonscription. *«Denise Cacheux a été, durant plusieurs années, le symbole d'un socialisme populaire et souriant, qui refusait la dérive «affaires-gauche caviar» du PS»*, observe M. Raoult, qui *«conseille»* au premier secrétaire du Parti socialiste, M. Laurent Fabius, *«un réexamen rapide de cette situation qui dégrade une nouvelle fois l'image du PS et donne une impression de misogynie»*.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Ingénieurs en réseaux

A Paris comme en province, les écoles françaises multiplient regroupements et partenariats pour faire face à la compétition mondiale

QUELLE mouche a donc piqué les écoles françaises d'ingénieurs ? Solidement calées, depuis des décennies, sur leur prestige, la qualité de leur recrutement ou la solidité de leur diplôme protégé par la commission du titre d'ingénieur, elles semblaient à l'abri des mouvements brusques ou des emballements passionnés, bien installées dans les hiérarchies implicites qui les distinguent aux yeux des étudiants comme des entreprises.

Depuis un an ou deux, pourtant, cette tranquille assurance est bousculée par un foisonnement d'initiatives. Regroupements, associations, clubs, conférences ou labels communs, essaimage ou clonage de nouveaux établissements : de Nantes à Clermont-Ferrand, de Montpellier à Paris, de Grenoble à Toulouse, les écoles d'ingénieurs semblent saisies par une frénésie de partenariats. Qui, aujourd'hui, n'est pas membre d'un ou, mieux encore, de plusieurs réseaux, paraît menacé de s'étioler, de perdre son rang et son crédit. Et il ne se passe pas un mois sans qu'on annonce quelque nouveau projet de mariage, ou au moins de fiançailles.

Le constat est général. Sommées de tous côtés, depuis quelques années, d'ouvrir leurs portes et d'augmenter fortement leurs promotions pour permettre à la France de combler son retard, en la matière, sur ses principaux concurrents, les formations d'ingénieurs ont rapidement compris qu'elles risquaient de perdre leur âme et leur originalité dans cette fuite en avant. C'était une première incitation à se développer en réseaux plutôt que par un gonflement excessif des établissements existants.

Le poids de la recherche

Mais l'internationalisation du marché des cadres techniques de haut niveau et plus encore l'ouverture européenne et l'échéance du marché unique de 1993 ont accéléré la prise de conscience. M. Daniel Gourisse, directeur de l'Ecole centrale et président de la Conférence des grandes écoles, le souligne très simplement : *« Les atouts des écoles françaises – leur taille humaine et la qualité de leurs recrutements sur concours – peuvent devenir des handicaps dans un contexte d'échanges internationaux beaucoup plus ouverts. Il faut préserver nos spécificités mais en se donnant les moyens d'être reconnus au plan mondial. »*

C'est reposer le lancinant problème de la masse critique insuffisante des écoles françaises. *« Les établissements français sont efficaces,* note pour sa part M. Jean-François Cervel, sous-directeur de la formation au ministère de l'industrie. *Mais ils sont petits, dispersés, sans synergies locales fortes. Cela pose un vrai problème de visibilité internationale. Entre une université de technologie allemande qui compte plusieurs milliers d'étudiants dans une gamme très large de disciplines et une école française qui en forme quelques centaines dans un nombre réduit de domaines d'excellence, le décalage est aveuglant. »*

D'autant que la vraie différence au plan mondial va se jouer sur la capacité à développer des programmes de recherche importants. *« Il est difficile pour une école française standard de tenir la comparaison dans ce domaine,* note M. Jacques Perrin, directeur de l'Ecole supérieure d'informatique, d'électronique et d'électrotechnique (ESIEE) de Marne-la-Vallée. *Pour exister, il faut atteindre deux ou trois cents thésards. Nous en sommes loin. »* Jugement confirmé à la Conférence des grandes écoles où M. De Lesquien, qui vient de mener une enquête minutieuse sur les réseaux d'écoles d'ingénieurs, note que *« la recherche est la clef de la qualité des échanges internationaux. Or, même les écoles les plus solides sont obligées de se regrouper pour faire le poids ».*

Ce n'est pas tout. M. Dominique Peccoud, professeur à l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan, à Toulouse, et auteur d'un rapport remarqué pour l'Académie des sciences sur les formations d'ingénieurs (*le Monde du 14 mai*) n'y va pas par quatre chemins. *« Regroupements et partenariats sont une condition de survie des écoles. L'évolution de la technologie est tellement rapide qu'on ne peut être pointu dans tous les domaines. La compétition internationale n'a fait qu'accentuer la pression. »* A cela enfin s'ajoutent des impératifs économiques de plus en plus pressants. *« Le foisonnement récent des formations a sérieusement aiguisé la concurrence entre écoles tant pour le financement et la collecte de la taxe d'apprentissage que pour le recrutement et le placement des élèves. Rationalisation et réduction des coûts sont indispensables. Cela passe par des rapprochements et la mise en commun des moyens »,* souligne, de son côté, M. Michel Troquet, directeur du Centre universitaire des sciences et techniques de l'université Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand (CUST).

Bref, tout contribue à faire sortir les écoles d'ingénieurs de leur confort hexagonal. Le principal levier de cette mutation ayant été la multiplication des échanges européens, c'est sur ce terrain que les premiers rapprochements, et les plus solides, se sont effectués.

Ainsi, dès 1988, l'Ecole centrale a lancé le programme TIME (Top Industrial Managers for Europe), afin de nouer des liens étroits avec une bonne quinzaine de partenaires européens et d'ouvrir au plan international le recrutement de Centrale. *« L'objectif,* souligne Daniel Gourisse, *est de favoriser la biculturalité, grâce à des échanges d'étudiants débouchant sur un double diplôme. »* Avec trente-quatre élèves français partis cette année passer au moins un an dans une école ou une université européenne et une trentaine d'étudiants européens arrivés à Chatenay-Malabry, on se rapproche peu à peu du flux de 20 % de chaque promotion que l'école souhaite voir se frotter à d'autres cultures et d'autres pédagogies.

Doubles diplômes

A Grenoble, c'est l'Institut national polytechnique qui a servi de creuset à un autre réseau international, CLUSTER (Coopération liant les universités scientifiques et techniques pour l'enseignement et la recherche). Associant dix des meilleurs établissements européens (depuis l'Imperial College de Londres à l'Ecole polytechnique de Lausanne, en passant par les universités de Darmstadt, Karlsruhe, Eindhoven ou Louvain-la-Neuve), ce regroupement est, là encore, destiné à favoriser échanges et doubles diplômes. Comme c'est déjà le cas entre l'INPG et l'Institut polytechnique de Turin ou encore Karlsruhe en Allemagne. *« On est encore loin des 30 % de mobilité que nous souhaitons, mais les étudiants mesurent de plus en plus l'intérêt de connaître d'autres cultures technologiques. Dans un marché du travail un peu plus serré, ils comprennent que c'est un plus »,* souligne Martine Beroud, à Grenoble. Pour aller plus loin et mettre en commun, sur des projets précis, leur potentiel de recherche, les membres de CLUSTER viennent également de lancer un troisième cycle de recherche en optoélectronique, en particulier avec leurs partenaires irlandais et suédois.

Moins opérationnel, et plus proche d'un club de réflexion prospective, le réseau CESAER (Conference of European Schools for Advanced Engineering Education and Research) a été lancé il y a deux ans, notamment à l'initiative de l'Ecole des mines de Paris et de son directeur M. Jacques Lévy. Regroupant près d'une quarantaine d'établissements, il s'efforce de promouvoir une conception exigeante de l'ingénieur européen. *« Le risque est de ne retenir que le minimum commun à l'ensemble de tout ce qui est appelé ingénieur en Europe et d'aller vers un nivellement par le bas »,*



souligne M. Lévy, qui s'interroge sur la nécessité de renforcer un peu la *structure du réseau afin d'être « plus offensif »,* notamment à l'égard des Communautés européennes.

Au total, selon l'enquête menée par la Conférence des grandes écoles, ce sont cinquante-trois réseaux à vocation internationale qui ont été constitués avec la participation d'écoles françaises.

Des familles d'écoles

Mais le plus intéressant est de constater que ces partenariats européens commencent à peser sérieusement sur le paysage hexagonal des formations d'ingénieurs. *« C'est le succès de TIME qui nous a conduit à constituer l'intergroupe des écoles centrales »,* souligne ainsi Daniel Gourisse. Pour accroître sa visibilité internationale, Centrale-Paris s'est en effet associée, il y a deux ans, avec l'Ecole centrale de Lyon et deux écoles de province : l'Ecole nationale supérieure de mécanique de Nantes et l'Institut industriel du Nord à Lille, à qui elle a offert de partager le label d' *« Ecole centrale ».* A la clef : des effectifs de plus de trois mille élèves ingénieurs et bientôt mille deux cents diplômés par an, et la perspective, petit à petit, de trouver des terrains de coopération pragmatique, notamment en matière de recherche ou de formation continue.

Le même mouvement s'est opéré avec le groupe des Grandes Ecoles d'ingénieurs de Paris (GEI, Paris) qui rassemble dans une association quelques-unes des plus prestigieuses écoles françaises, basées dans Paris *intra muros* (les Mines, les Ponts, l'Agro, les Eaux et Forêts, Télécom Paris, les Arts et Métiers, l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA), l'Ecole de chimie de Paris et l'Ecole de physique et chimie). *« Face aux grosses universités de technologie européennes, nous ne présentions pas une gamme aussi large de domaines d'excellence »,* souligne M. Jacques Lévy pour expliquer ce rapprochement, inimaginable il y a encore quelques années. Certes personne n'abandonne sa singularité et son identité, mais, comme le note M. Louis Feuvrais, ancien directeur des Arts et Métiers et délégué général du GEI Paris, *« l'ensemble est d'une taille crédible à l'échelle mondiale ».* Sans brusquer les susceptibilités, les écoles esquissent des rapprochements : ainsi, à la mi-novembre, elles vont organiser une semaine bloquée où les cours de chacun des établissements seront ouverts à tous les élèves du GEI.

Mais, en dehors de ces rapprochements spectaculaires, de nombreux réseaux plus modestes voient le jour. Ainsi les trois plus anciennes formations universitaires d'ingénieurs (le CUST de Clermont-Ferrand, l'EUDIL de Lille et l'ISIM de Montpellier) ont constitué, il y a un an, le réseau Eiffel. De même, l'ESIEE vient d'ouvrir une école sœur à Amiens et envisage de nouvelles extensions en province. Les Ecoles des mines, elles aussi, ont développé leur *« famille »,* avec l'ouverture de l'école de Nantes et celle d'Alès, qui partageront leurs épreuves de concours, tout en gardant leur liberté de recrutement, avec les écoles d'Albi et Douai.

Vieilles susceptibilités

Même mouvement, thématique cette fois-ci, avec le réseau AGORAL qui rassemble quatre écoles formant des ingénieurs pour les industries agroalimentaires à Massy, Nantes, Nancy et Dijon. Ou encore dans le secteur des écoles privées d'arts et métiers qui se regroupent à l'initiative des écoles catholiques des Arts et Métiers de Lyon, de Lille et de Nantes. A quoi il faudrait ajouter des rapprochements régionaux associant, comme dans la CODIGE (Conférence des directeurs de grandes écoles), les responsables de toutes les écoles d'ingénieurs et de commerce de la région Languedoc-Roussillon.

Quel que soit le scénario, l'ambition est la même. Selon la formule de M. Germinet, directeur de l'Ecole des mines de Nantes, *« chacun devrait pouvoir faire bénéficier les autres de ses domaines d'excellence ».* Ou, comme le dit Michel Troquet, du CUST, *« l'idéal serait de parvenir à faire tourner nos étudiants et nos enseignants sur les spécialités où chaque école est la plus pointue ».*

Mais, à l'évidence, il s'agit d'un objectif à long terme, tout comme celui de recrutements communs. Car le passage de l'association souple ou du club de directeurs à la fédération d'établissements suppose, comme à l'échelle européenne, des abandons de souveraineté qui aiguisent de vieilles susceptibilités. Il reste que l'émergence de ces réseaux d'écoles est en train de dessiner le paysage des formations d'ingénieurs de l'an 2000.

GÉRARD COURTOIS

Jeunes lecteurs sans passion

Dans une enquête inédite, le sociologue François de Singly ausculte les pratiques de lecture des adolescents

LES jeunes n'ont pas fui les rives de l'écrit, mais lire est devenu une activité *« presque ordinaire »* et le livre n'a plus, dans l'esprit des jeunes de 15 à 28 ans, la place privilégiée qui était encore la sienne, il y a vingt ans, pour l'accès à la connaissance.

Le tableau dressé par François de Singly, sociologue, professeur à Paris-V, dans la première partie de son enquête révèle peu de surprises et livre un portrait plutôt décourageant des jeunes générations de lecteurs. Quel rapport entretiennent-ils avec le monde de l'écrit et plus précisément celui du livre ? A la demande du ministre de l'éducation nationale et de la culture, décidé à asseoir son vaste plan lecture sur quelques données objectives (*le Monde* du 29 septembre), une enquête a été menée sur un échantillon de 1 245 personnes âgées de 15 à 28 ans. Elle fait suite et complète deux autres études publiées par François de Singly sur la lecture des adolescents (1).

En 1990, le sociologue concluait à une *« baisse généralisée »* de la pratique de la lecture dans tous les publics, jeunes et adultes. Or, il semble, précise-t-il aujourd'hui, que ce mouvement soit arrêté et que la baisse constatée ne se soit pas accentuée depuis quatre ans. Du moins chez les jeunes. Moins de 10 % d'entre eux peuvent être classés aujourd'hui dans la catégorie des *« non-lecteurs de livres »,* alors qu'ils étaient deux fois plus nombreux il y a quatre ans.

Mais, dans le même temps, la catégorie des *« grands lecteurs »* semble avoir subi un tassement. *« Ni amour fou ni haine du livre »* : c'est ainsi qu'on pourrait, selon François de Singly, caractériser les relations en demi-teintes que les jeunes entretiennent avec le livre.

Ni ennuyeux ni « ringard »

Toutes lectures confondues, les 15-24 ans passent moins d'une heure en moyenne par jour dans les livres. Au moment de l'enquête, la moitié des jeunes n'avaient pas de livre *« en train »,* et, parmi eux, un sur deux n'avait pas ouvert un livre depuis trois mois. Plus inquiétant, selon M. de Singly, un tiers des jeunes se situant dans la catégorie des *« lecteurs moyens »* (un ou deux livres par mois) et un quart des *« gros lecteurs »* (plus de deux livres) ne lisaient aucun livre au moment de l'enquête.

Et pourtant... Ni ennuyeuse, ni difficile, ni *« ringarde »,* l'image de la lecture semble plutôt bonne chez les jeunes. Deux tiers d'entre eux, par exemple, n'hésitent pas à dire qu'ils aiment lire un bon livre pour se détendre. Bien sûr, la compétition est particulièrement ardue avec le monde de l'image. La télévision est jugée à la fois plus distrayante et plus apte à informer et même à instruire. Mais le livre conserve malgré tout chez les jeunes une fonction privilégiée : il fait rêver. Les deux *tiers des livres lus par les jeunes* sont en effet des romans.

L'enquête révèle toutefois que, même quand ils lisent, les jeunes lisent peu de livres et ont un rapport *« peu cultivé »* à la lecture. Comme il l'avait fait lors de ses précédentes enquêtes, François de Singly a sondé la culture romanesque des *15-24* ans. Or leur capacité à « marier » des titres avec leurs auteurs, pour la plupart considérés comme des classiques scolaires, est plus que décevante. Seul Emile Zola avec *Germinal* se tire honorablement de l'épreuve avec 50 % de réponses justes. Mais 28 % seulement associent *le Grand Meaulnes* à Alain-Fournier et un quart sont incapables de fournir une seule bonne réponse.

Les bibliothèques en première ligne

L'enquête relève un paradoxe : alors que l'augmentation de la scolarisation semble avoir progressivement détourné la masse des jeunes de la culture littéraire, ces mêmes jeunes sont de plus en plus nombreux à fréquenter les bibliothèques. Le rôle de ces dernières, dont le réseau s'est largement étendu, s'est en effet accru durant ces vingt dernières années, affirme François de Singly. Surtout, la biliothèque a radicalement changé de fonction et de public. Il y a vingt ans, ce qui différenciait les gros lecteurs des *autres était d'abord le fait de posséder* une bibliothèque familiale conséquente (de plus de 250 volumes). Et la fréquentation d'une bibliothèque publique intervenait alors comme un facteur très secondaire. Aujourd'hui, à milieu social, âge et sexe équivalents, la fréquentation d'une bibiothèque est ce qui sépare le plus ces gros lecteurs de leurs camarades moins gourmands. Autrement dit, les bibliothèques protègent efficacement la lecture et les lecteurs. A l'intérieur de leur génération, marquée par un double mouvement de banalisation et de dévalorisation du livre, les jeunes fréquentant les bibliothèques ont mieux résisté.

Il est donc plutôt encourageant de constater que le nombre des usagers des bibiothèques s'est accru, en vingt ans, de 47 %. Plus encourageant encore est le poids, parmi ces derniers, des usagers *« actifs »* (passés de 24 % à 59 %). *« Sur cent personnes scolarisées en 1967,* analyse le sociologue, *il y avait 9 % d'usagers actifs de bibliothèques. En 1987, le poids de ce groupe est presque de 22 %. »*

CHRISTINE GARIN

Lire la suite page 12

(1) Voir *le Monde de l'éducation,* juillet-août 1989 et mai 1991.

هكذا من الأمل

EDUCATION • CAMPUS

L'alternance au banc d'essai

Premier bilan des périodes de formation en entreprise

L'ÉCOLE et l'entreprise peuvent-elles faire œuvre commune de formation ? C'est en substance la question à laquelle M. Jean-Marie Lagrange, *inspecteur d'académie*, a tenté de répondre en présentant récemment à M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, un rapport portant sur les formations en alternance sous statut scolaire, ces formations dispensées dans les lycées professionnels (LP) qui intègrent dans le cursus scolaire des phases d'alternance en entreprise et des *« périodes de formation en milieu professionnel »*.

Créés en 1985, les baccalauréats professionnels ont été les premiers à ouvrir la voie de l'alternance. Leur cursus comporte sur deux ans entre douze et vingt-quatre semaines de formation en entreprise. Destinés à *réactiver la finalité professionnelle* du niveau de qualification IV (niveau bac) que n'assuraient plus les baccalauréats technologiques, les bacs pro ont incontestablement répondu à une demande de la part *des entreprises. Aujourd'hui*, 90 % de ces bacheliers trouvent un emploi dans les six mois suivant leur entrée sur le marché du travail.

Injustement ignorés par les premiers éclats de voix de Mme Edith Cresson sur l'apprentissage et l'alternance en 1991, les baccalauréats professionnels constituent ainsi *de facto* l'archétype de la formation en alternance sous statut scolaire. Formation à succès, tant pour les entreprises que pour les lycées professionnels, ils comptaient 114 000 élèves dans leurs rangs à la rentrée 1991 – un tiers en secteur industriel, deux tiers dans le tertiaire – répartis dans plus de quarante spécialités différentes.

Péchés de jeunesse

Ainsi conçu, le modèle est en passe de servir de référence à la généralisation de l'alternance aux classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ainsi qu'au brevet d'enseignement professionnel (BEP) : à la rentrée dernière, sept secteurs d'activité se sont d'ailleurs mis au diapason des « périodes de formation en milieu professionnel », tels l'hôtellerie et la restauration, déjà familiarisées à la pratique des stages. Enfin, M. Glavany devrait en confirmer la généralisation sur trois ans à l'ensemble des spécialités le 21 octobre en conseil des ministres.

Restait à analyser le contenu de ce qui constitue encore l'originalité de ces formations : la période de formation en entreprise proprement dite. Portant plus spécifiquement sur quatre secteurs d'activité (productique mécanique, plastiques et composites, bureautique et restauration), le rapport Lagrange jette, avant tout, un regard critique sur les contenus de ces périodes et relève certains péchés de jeunesse : approche encore trop scolaire des réalités de l'entreprise, risque de parcellisation des connaissances et du savoir professionnel, prédominances du savoir sur le savoir-faire, etc. *« Il faut accepter l'idée que l'entreprise puisse produire du savoir dans son champ professionnel*, explique ainsi le rapporteur, *qui n'est pas un savoir académique mais un savoir pour agir, loin de l'abstraction et valorisé par son utilité. »*

Ainsi, M. Lagrange regrette-t-il que la découverte du milieu professionnel et de l'entreprise par le jeune ne procède généralement pas d'une approche globale de l'organisation de l'entreprise et qu'elle en *méconnaît encore trop souvent* les réalités sociales. Or *« l'embauche, la hiérarchie, l'organisation des rapports sociaux, les conflits, l'information, le travail en équipe (...) ne peuvent être escamotés »*, estime-t-il.

Brisant net le mythe de l'hostilité viscérale du corps enseignant à l'alternance, le rapporteur souligne l'investissement des enseignants, notamment des disciplines professionnelles (industrielles et tertiaires), et l'énergie qu'ils déploient à trouver des stages pour leurs élèves. C'est sur eux (et certains chefs de travaux) que reposent essentiellement aujourd'hui tout le travail de recherche des entreprises susceptibles d'héberger les élèves de bacs pro. Un travail souvent artisanal, sans cesse renouvelé, car les établissements scolaires n'arrivent pour le moment à fidéliser qu'environ la moitié des entreprises d'une année sur l'autre.

Car côté entreprise, si on affirme à l'échelon local vouloir *« participer à l'effort de formation »*, ce n'est pas sans rappeler que cela doit se faire sans nuire aux activités de production. La place de l'entreprise dans l'œuvre de formation reste donc encore à définir, de même que celle des tuteurs en entreprise, ces salariés théoriquement formés pour épauler les élèves en milieu professionnel.

C'est pour ces raisons que le rapporteur souhaite vivement, dans ses recommandations, qu'un travail de réflexion et de recherche sur la pédagogie de l'alternance soit engagé, et qu'un plan de formation initiale et continue des chefs d'établissements et des enseignants, destiné à les former notamment à la notion de savoirs professionnels, soit élaboré.

Le pari de la généralisation

Pointant les dysfonctionnements du système, M. Lagrange souligne également *« l'inadaptation »* de la réglementation datant de 1988 concernant les conditions de financement de l'alternance : hébergement, *transport et assurance des* élèves en stage et des professeurs qui en assurent le suivi. Dans le même temps, *« les familles sont victimes d'un surcoût important »*, note M. Jean-Marie Lagrange, et *« les crédits alloués aux établissements sont insuffisamment engagés »*, certains gestionnaires appliquant rigoureusement les textes en vigueur. Conséquence : la moitié des périodes de formation sont *choisies en fonction de l'éloignement* et des conditions d'hébergement et non en fonction de critères pédagogiques et professionnels.

Enfin, s'agissant de l'extension de l'alternance aux CAP et aux BEP décidée en septembre 1991, le rapporteur prône la prudence, et insiste sur la nécessité d' *« introduire de la souplesse dans la réglementation »* et d'étaler dans le temps la généralisation. L'échelle de travail, ici, n'est plus la même. Plus de 500 000 jeunes sont concernés dans le cas des CAP et des BEP. Et près de cinquante spécialités, métiers ou branches de métiers différentes. A considérer donc que les périodes de formations soient organisées uniquement sur la dernière année de CAP ou de BEP, ce sont plus de 250 000 jeunes qu'il faudrait accueillir dans les entreprises.

Le pari peut être tenu, indique M. Lagrange, qui évalue globalement à 630 000 le nombre des entreprises, toutes tailles confondues, susceptibles de former par l'alternance des élèves de LP. Or une mobilisation de 10 % des entreprises dans ce cadre suffirait selon lui, soit une proportion largement acceptable compte tenu des disparités existant localement et par branches professionnelles.

« Le caractère formateur de l'entreprise n'est plus à démontrer, mais des questions demeurent ouvertes, conclut cependant le rapporteur. *Est-ce que les jeunes peuvent être formés par une participation à la production de biens ou de services dans l'entreprise ou est-ce que l'entreprise doit mettre sur pied une véritable organisation de la formation allant au-delà de la participation à la production ? »* On ne saurait mieux poser la question de la frontière entre l'apprentissage et l'alternance sous statut scolaire.

JEAN-MICHEL DUMAY

Silences

Que devient l'enseignement technique et professionnel ? Encore objet, il y a un an à peine, de médiatiques campagnes d'information, qui pour le choix d'un métier, qui pour drainer les jeunes filles vers des disciplines jugées abusivement masculines, l'enseignement technique a sombré, semble-t-il, dans l'oubli et le silence.

Chahutées l'an passé par les déclarations tonitruantes de Mme Edith Cresson destinées à relancer l'apprentissage, les filières techniques et professionnelles de l'éducation nationale avaient dû réagir et montrer au grand jour ce qu'elles savaient faire. M. Jacques Guyard, alors secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, avait payé de sa personne pour aller dire et redire, y compris en terre allemande, combien l'apprentissage n'était pas la panacée.

Plus discret, M. Glavany, qui *a pris le relais en avril dernier*, a choisi d'implanter dans les locaux du ministère, rue de Grenelle, les quartiers d'un secrétariat d'État auparavant exilé dans le quinzième arrondissement. Le nouveau secrétaire d'Etat espérait ainsi sensibiliser ses collègues de tous horizons à ses propres dossiers, pourtant « d'intérêt général » : orientation, réforme des collèges, professionnalisation des études, échec scolaire, etc. Une autre manière de désenclaver le technique.

Force est de constater que l'*opération n'a pas réussi. L'en*seignement technique et professionnel n'a pas trouvé sa place Rue de Grenelle, où le livre et la musique ont manifestement davantage droit de cité qu'une *machine à commande* numérique ou un pied à coulisse. Et certains déplorent que M. Jack Lang n'ait pas encore mis à profit ses talents en matière de communication au *profit de filières qui scolarisent* près d'un million d'élèves (seconds cycles technologiques et professionnels confondus). Faisant les frais d'un réaménagement interne, le secrétariat d'*Etat est même prié aujour*d'hui de plier bagages afin de retrouver ses précédents locaux.

« Dernière roue du carrosse » malgré lui, l'enseignement technique joue de malchance. Ainsi, le budget 1993 a « oublié » (momentanément) les fameux crédits d'impôt décidés en début d'année, qui devaient être accordés aux entreprises qui décideraient de jouer le jeu de l'alternance. Les crédits d'impôt en faveur de l'apprentissage, eux, n'ont pas été oubliés. Du 2 au 7 novembre, *plusieurs ministres* sont conviés cette année à participer à la traditionnelle semaine d'information sur l'enseignement technique. Nul doute qu'ils seront questionnés par les enseignants et les chefs d'établissement sur les silences de la gauche et... les projets de la droite, qui prévoit, à leur grand dam, une déconcentration à l'*extrême de l'enseignement* professionnel.

J.-M. Dy

Jeunes lecteurs sans passion

Suite de la page 11

Le rapport du livre au lecteur est fragile, martèle François de Singly, il a besoin, en permanence, d'être réactivé, stabilisé, et rien dans ce domaine n'est jamais gagné d'avance. La possession de nombreux livres ou la fréquentation précoce d'une bibliothèque ne garantit pas, par exemple, qu'on deviendra un gros lecteur : 41 % des jeunes qui, à dix ans, possédaient *« beaucoup »* de livres se classent, quelques années plus tard, dans la catégorie des *« petits lecteurs »*. Autre idée reçue prise à contre-pied : les jeunes « piliers » de bibliothèques composent un public très divers. On y trouve notamment beaucoup d'élèves faibles en français et de nationalité étrangère. Pour eux, souligne François de Singly, *« l'espace de la bibliothèque est un refuge, un espace d'accueil plus accessible que les autres espaces publics (...) Leur faiblesse en français ne s'est pas transformée en rejet de la culture scolaire et de la lecture des livres, qui leur apparaissent toujours comme des terres inconnues, chargées de richesse (...) »*. François de Singly a mis à profit l'évaluation nationale organisée depuis trois ans à l'entrée en sixième en y ajoutant, pour un échantillon de 1 865 élèves, un questionnaire portant *sur leur rapport à la lecture*. Objectif : voir si un bon niveau en français entraînait forcément un rapport privilégié avec le livre et la lecture. Or, il semble qu'il n'en soit rien, même si une bonne maîtrise de *l'acte de lecture crée évidemment* des conditions favorables. On constate en effet que 15 % des élèves qui obtiennent les meilleurs résultats en français aux tests d'évaluation n'ont lu aucun ou peu de livres dans les mois précédant l'enquête. En revanche, 26 % des élèves les plus faibles déclarent avoir lu plusieurs livres.

François de Singly s'est particulièrement intéressé à deux profils paradoxaux de lecteurs : le *« petit lecteur bon en français »* et le *« gros lecteur faible en français »*. Peu de surprises quant au premier : c'est un garçon qui perçoit plutôt la lecture comme une *« pratique féminine »*, dont les parents sont employés, qui est un gros *consommateur de bandes dessinées* et de télévision. Il maîtrise parfaitement la technique de la lecture mais il se détourne du livre. Preuve, souligne François de Singly, *« que la maîtrise du savoir-lire ne se convertit pas facilement en amour et en pratique de la lecture de livres »*.

Le *« gros lecteur faible en français »* est plus intéressant. On sait déjà qu'il est bibliophile, il est en outre très encadré et *« poussé à lire »* par sa famille. Souvent d'origine étrangère et de condition très modeste, ne maîtrisant pas forcément le français, celle-ci investit beaucoup d'énergie dans l'aventure scolaire du jeune – le plus souvent une fille. La lecture devient alors pour les parents un élément, parmi d'autres, d'une véritable *« panoplie éducative »*, où l'on trouve pêle-mêle le contrôle sur l'usage de la télévision et sur l'heure du coucher et une attention *particulière portée* aux devoirs. Un portrait particulièrement stimulant qui remet en cause bien des préjugés sur le rapport à l'école des familles étrangères. Et qui pourrait constituer un angle d'attaque privilégié *pour une politique de lecture* plus offensive, à l'école et en dehors.

CHRISTINE GARIN

Zola champion

Au hit-parade des lectures scolaires, l'auteur de *Germinal*, identifié par 57 % des 15-28 ans (87 % des étudiants), arrive bon premier, laissant loin derrière lui Alexandre Dumas et la comtesse de Ségur, qu'un petit tiers des collégiens et des lycéens parviennent à « marier » *avec les Trois mousquetaires* et les *Petites filles modèles*. Michel tournier *(Vendredi ou les limbes du Pacifique)*, pourtant un classique des cours de français, n'est connu que par 16 % des élèves (33 % des étudiants). Gaston Leroux *(le Mystère de la chambre jaune)* est inconnu au bataillon, de même que Gabriel Garcia Marquez, que seulement *10 % des étudiants parviennent* à rapprocher de son livre phare, *Cent ans de solitude*.

EDUCATION • CAMPUS

La Guadeloupe à « écoles fermées »

Un mouvement de protestation contre des mutations d'enseignants paralyse les établissements scolaires depuis quinze jours

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

LE mouvement *« écoles fermées »* qui paralyse, depuis le 29 septembre, la quasi-totalité des écoles primaires, collèges et lycées publics de la Guadeloupe a donné lieu, mardi 13 octobre, à une grève générale de soutien à la trentaine d'enseignants guadeloupéens qui refusent encore leur mutation en France métropolitaine après qu'ils eurent été reçus à des concours de recrutement de l'éducation nationale.

Tout a commencé quand, à l'instigation d'un *« collectif des enseignants en lutte contre l'expatriation »*, auquel se sont ralliées les associations de parents d'élèves et la plupart des sections syndicales locales de l'éducation nationale, les grilles d'accès aux écoles publiques de Pointe-à-Pitre et de ses environs ont été cadenassées et ornées d'une pancarte *« école fermée »*. Le mouvement s'est étendu comme une traînée de poudre.

Par-delà l'anecdote, l'incompréhension est ancienne et le malaise profond entre les enseignants guadeloupéens et le recteur de l'académie Antilles-Guyane, M. Michel Héon, auquel ils reprochent à la fois sa *« rigidité dans le dialogue »* et une gestion des personnels qui se traduit notamment par la transformation de postes budgétaires en services ne garantissant pas de stabilité à des enseignants parfois affectés dans le même établissement depuis plusieurs années.

Aux rancœurs et ressentiments que l'âme créole accumule habituellement jusqu'au temps de l'oubli est venue s'ajouter la touche émotionnelle qui fait réagir la Guadeloupe : en refusant leur mutation en métropole, les membres du *« collectif »* faisaient valoir que les *« règles du jeu »* des concours auxquels ils s'étaient présentés entre janvier et juillet dernier avaient été modifiées en juin. Quelques lignes au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 18 juin : *« Les personnels enseignants ou d'éducation en fonction dans l'académie Antilles-Guyane ne pourront être maintenus dans cette académie en qualité de professeur ou de conseiller principal d'éducation stagiaire. Ils devront obligatoirement formuler des vœux d'affectation portant sur des académies métropolitaines, à l'exclusion de l'académie de Paris. »*

« Les stagiaires se sont vu imposer l'application d'une note de service qui va à l'encontre de celle qui était en vigueur au moment de leur candidature à ces concours alors même que des besoins, en services et en postes, ne sont pas pourvus en Guadeloupe », affirme M. Georges Adélaïde, porte-parole du Comité départemental de liaison des personnels de l'éducation et des parents d'élèves qui regroupe, pour la circonstance, *« collectif »*, syndicats d'enseignants et associations de parents d'élèves. Mais, par-delà le problème ponctuel d'un stage dont la durée n'excède pas celle d'une année scolaire, se profilent celui des disciplines excédentaires dans l'académie et celui, plus général et plus ancien, des mutations consécutives aux concours nationaux.

Prime de « vie chère »

Dès la rentrée, M. Héon avait souligné que *« les jeunes collègues candidats au professorat de secrétariat en lycée professionnel ne pourront être affectés dans l'académie, où cette discipline est largement excédentaire : il y a, une certaine forme de paradoxe à voir des instituteurs, un corps déficitaire, passer un concours de professeur de lycée professionnel (PLP) de secrétariat »*.

Depuis le début du mouvement *« écoles fermées »*, les syndicats d'enseignants semblent avoir réussi à éluder ce problème en évitant également de se prononcer sur celui des mutations définitives en métropole faisant suite à des concours nationaux comme le CAPES ou le CAPET. Ils opposent aux interrogations sur cette éventualité la photocopie d'une note affichée, en mars dernier, à l'Ecole normale supérieure de Cachan (disciplines techniques) à l'initiative de M. Héon qui cherchait à y recruter des professeurs agrégés ou certifiés en faisant discrètement valoir les avantages qui résultent d'une affectation dans son académie.

Ces avantages (le soleil et le climat des Antilles et, pour l'essentiel, un sur-salaire mensuel correspondant à 40 % du traitement) figurent aussi, *mezza voce*, parmi les enjeux qui conduisent les enseignants guadeloupéens à refuser l'éventualité d'une mutation en métropole : c'est avec compassion qu'ils font le récit de la situation d'une de leurs collègues mutées, dont le mari travaille dans le privé et ne pourra se recaser que très difficilement en métropole, qui a construit une maison et acheté un studio en bordure de plage, et dont le traitement sera amputé de 5 539 francs correspondant à la *« prime de vie chère »* que perçoivent les fonctionnaires en poste aux Antilles.

S'y ajoute, pour les Antillais nommés en métropole, l'angoisse du *« retour au pays »* quand il s'agira de participer au mouvement des mutations sur la base d'un barème de points qui prend en compte l'ancienneté dans le corps et dans la fonction : *« Face à un métropolitain qui a vingt ans d'ancienneté dans un corps et qui demande une affectation aux Antilles, l'Antillais qui débute dans le même corps n'a aucune chance de pouvoir rentrer au pays »*, souligne un syndicaliste.

C'est ce cocktail de raisons, de sentiments et de passion qui, depuis deux semaines, maintient fermées les écoles primaires, collèges et lycées de la Guadeloupe en contraignant leurs 105 286 élèves à rester à la maison. Voilà deux ans, les trente-quatre enseignants martiniquais lauréats des concours de PLP qui refusaient leur mutation en métropole avaient été contraints d'observer une grève de la faim avant que leur revendication ne donne lieu, depuis, à un examen individuel des *« problèmes humains et des situations sociales dramatiques »*.

Formulée dans les mêmes termes vendredi 9 septembre, la proposition du recteur Héon n'a rencontré qu'un silence méprisant des syndicats guadeloupéens : en cherchant à éviter que ne se renouvellent les refus d'une mutation définitive par une modification *a posteriori* des conditions de stage des enseignants antillo-guyanais, le rectorat et le ministère ont commis une erreur psychologique qui a conduit l'ensemble du personnel politique guadeloupéen à soutenir le mouvement *« écoles fermées »* et M. Frédéric Jalton, député et maire (PS) des Abymes, à *« souhaiter la poursuite du mouvement jusqu'à ce que le gouvernement comprenne qu'on ne peut pas bafouer la dignité de nos compatriotes »*.

EDDY NEDELJKOVIC

SOURCES

Livre contre télévision : 1-0

L'opposition entre le livre et la télévision est devenue un lieu commun. Chacun en est convaincu ou presque : MacLuhan a écrasé Gutenberg et la lecture, après un combat sans gloire, a perdu la guerre contre le petit écran. Deux sociologues, MM. Roger Establet, professeur à l'université de Provence, et Georges Felouzis, maître de conférences à l'université Bordeaux II, démontrent que les choses ne sont pas aussi simples et battent en brèche l'idée selon laquelle le livre et la télévision seraient en concurrence, comme de simples biens substituables. En fait, concluent les deux auteurs au terme d'une cinquantaine d'entretiens approfondis, réalisés pour l'Observatoire France Loisirs de la lecture, les deux pratiques permettent des combinaisons variées d'attitudes (1).

Premier point de leur démonstration, il n'existe pas d'effet de vase communicant entre le recours à la lecture ou à la télévision. Le culte du livre perdure tout comme l'usage exclusif de la télévision. Entre ces deux extrêmes, apparaissent un certain nombre d'attitudes complexes : consumérisme télévisuel inspiré par l'écrit, utilisation de l'écrit entraînant l'usage de la télévision, pratique interchangeable des deux à des fins d'instruction ou au contraire de divertissement. *« Les pratiques du livre et de la télévision ne sont pas indépendantes »*, soulignent MM. Establet et Felouzis.

Ceux qui lisent très peu ne sont pas ceux qui regardent le plus la télévision. Les personnels de service, les agriculteurs et les employés se situent à la fois parmi les faibles lecteurs et les faibles consommateurs de télévision. Corrélativement, les plus grands lecteurs ne sont pas les plus faibles consommateurs de petit écran. Au contraire, ils peuvent avoir recours au média télévisuel pour orienter leurs choix de lecture par les émissions littéraires, regarder un film et décider d'en acheter le livre, ou encore être passionnés par un sujet et puiser des informations par tous les canaux possibles, même hertziens.

« L'usage littéraire de la télévision se manifeste d'abord par les citations d'émissions consacrées à la lecture, notent les auteurs. *Les femmes lectrices en sont un exemple marquant : la télévision leur sert de guide où les figures des auteurs se mêlent à l'œuvre écrite pour servir d'appui au jugement. Ces émissions semblent jouer un rôle de guide dans les choix des livres plus que d'incitation à la lecture. »*

Consumérisme cultivé

Ces diverses attitudes sont déterminées par trois facteurs : le diplôme, le sexe et l'âge. Le niveau d'instruction reste en effet *« la variable statistiquement la plus explicative pour rendre compte des pratiques culturelles »*. Les témoignages des diplômés de l'enseignement supérieur se caractérisent par des références culturelles regroupant des personnages de la littérature, du cinéma et des journaux d'information. *« On peut parler pour ces individus d'un consumérisme cultivé de la télévision. »* La formation scolaire initiale favorise l'expression de jugements distanciés, sur le modèle de la critique littéraire.

Hommes et femmes ne réagissent pas de la même façon aux deux pratiques. Pour les femmes, la lecture occupe une place prépondérante dans un univers familier. Cela retentit sur leur perception de la télévision dont elles font un usage plus littéraire : *« Les femmes disent "Apostrophes" quand les hommes disent Pivot »*. Pour les hommes, la télévision, la « télé », s'intègre à l'univers des objets techniques : ils en usent sans complexes, faisant la part belle aux distractions. L'âge, enfin, opère des clivages, non pas en isolant les pratiques des jeunes comme on pourrait s'y attendre, mais en différenciant les attitudes des plus âgés. Mais ces trois déterminants ne sont pas suffisamment directifs pour dicter une conduite. Dans le domaine des pratiques culturelles, la place laissée à l'individu reste prépondérante.

MM. Establet et Felouzis ne s'arrêtent pas à cette description. Ils démontrent combien l'impact sociologique du livre est plus profond que celui de la télévision. Pratique pourtant individuelle, la lecture a tendance à estomper les différences *sociales et celles de niveau* d'instruction. *« Les manières de parler de la lecture* (parmi ceux qui s'adonnent à ce plaisir) *et de mettre en scène les pratiques tendent à s'homogénéiser : les citations sont moins distinctives, les jugements séparent moins les diplômés des autres. »*

En revanche, la télévision, pratique collective, n'efface pas les clivages. Les téléspectateurs assidus et diplômés tiennent à manifester le plein exercice de leur sens critique. Les moins diplômés, au contraire, parlent d'eux-mêmes en parlant télévision. *« La vertu formatrice de la lecture mérite d'autant plus d'être soulignée qu'elle est exceptionnelle dans le domaine culturel »*, *concluent, dans un* livre, MM. Establet et Felouzis.

MICHÈLE AULAGNON

(1) *Livre et télévision : concurrence ou interaction ?* de Roger Establet et Georges Felouzis, Presses universitaires de France, 174 p., 132 francs.

3

ÉDUCATION • CAMPUS

REPÈRES

CITÉ INTERNATIONALE. M. Joseph Goy a été nommé délégué général de la Cité internationale universitaire de Paris, qui accueille 5 500 étudiants de cent douze nationalités. Agé de cinquante-six ans, historien et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), M. Goy a été, entre 1988 et 1991, chargé de l'enseignement supérieur au cabinet du ministre de l'éducation nationale, M. Jospin.

ECRICOME. Remue-ménage dans le monde des écoles supérieures de commerce. Le réseau Ecricome, constitué il y a quatre ans par les ESC de Reims et Rouen, l'ICN de Nancy ainsi que l'EDHEC de Lille auquel s'étaient joint, depuis, les ESC de Bordeaux et Marseille, vient de perdre l'un de ses membres fondateurs. L'EDHEC a en effet décidé de rejoindre, dès le concours 1993, la banque d'épreuves écrites gérée par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui rassemble les autres écoles de commerce. Ce ralliement vaut à l'EDHEC de devenir l'un des cinq « chefs de file » de cette banque d'épreuves, aux côtés de HEC, l'ESSEC, l'ESC Paris et l'ESC Lyon.

Cette rupture entre l'EDHEC et Ecricome résulte, notamment, du refus de l'école lilloise d'assumer les projets d'intégration plus poussée que ses anciens partenaires souhaitent développer dans le domaine de la coopération pédagogique et des admissions sur titre en particulier.

EUROPE. Du 12 au 24 octobre, sous l'impulsion de son président, M. René Monory, et avec le soutien de l'éducation nationale, le conseil général de la Vienne accueille quelque 2 300 jeunes de sept à vingt ans représentant quatre-vingts établissements scolaires de dix pays : Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Italie, Portugal, Belgique, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie et France. Les 14, 15 et 16 octobre, au Futuroscope de Poitiers, ces classes européennes vivront trois jours d'échanges et de spectacles. Grâce à la transmission par fax d'articles provenant de différents pays, soixante jeunes européens réaliseront un journal multilingue de vingt-quatre pages. Le Centre national d'enseignement à distance (CNED), qui poursuit sa délocalisation au Futuroscope, sera également associé à ces manifestations. – (*Corresp.*)

LYCÉENS. La Fédération indépendante et démocratique des lycéens (FIDL) a élu, lors de son collectif national réuni les 10 et 11 octobre, une nouvelle présidente : Sonia Samadi, dix-sept ans, élève de première « A » (littéraire) au lycée Rodin de Paris. Elle remplace Delphine Batho, qui est désormais étudiante en histoire et a été nommée, cet été, vice-présidente de SOS-Racisme. Lors de ce collectif, la FIDL a décidé de lancer une campagne auprès des délégués lycéens afin d'exiger *« le respect des droits d'association, réunion et expression acquis par les lycéens »*.

RHÔNE-ALPES. Jusqu'alors confiné à l'entreprise, le virus de l'enseignement de la « qualité » gagne les établissements scolaires de la région Rhône-Alpes, notamment les écoles d'ingénieurs, de commerce, les IUT et les lycées techniques, où il sera progressivement dispensé. Selon les termes de la charte, récemment signée par les recteurs des deux académies de Lyon et Grenoble, le conseil régional, le préfet, les chambres de commerce et les unions patronales, les filières supérieures en « qualitologie » devraient bénéficier de moyens accrus. Une opération de sensibilisation, prévue en novembre auprès des élèves, sera assurée par les responsables « qualité » de quelque 160 sociétés des secteurs de l'industrie et des services. Enfin, des actions de formation seront organisées à l'intention des enseignants afin de mieux préparer les élèves à cette démarche d'organisation de l'entreprise. – (*Corresp.*)

TEMPUS. Les résultats de la troisième campagne du programme européen Tempus, destiné à développer la coopération universitaire avec les pays d'Europe centrale et orientale, sont désormais connus. Si la France renforce peu à peu son action dans ce domaine, elle reste cependant en retrait par rapport à l'Allemagne et surtout la Grande-Bretagne. Sur un total de 1979 dossiers déposés (soit 500 de plus qu'en 1991), 13,8 % avaient un chef de file français (contre 10,9 % en 1991), 15,4 % un chef de file allemand et 25,1 % un chef de file britannique. 12 % seulement des projets nouveaux ont été retenus, soit 244 dossiers (contre 318 l'an dernier). 17,2 % de projets français ont été retenus, nettement derrière la Grande-Bretagne (23 %), mais devant l'Allemagne (10,6 %).

POINT DE VUE

Le double défi des écoles de gestion

par Gordon Shenton

DEPUIS deux ou trois ans, de nombreuses écoles de gestion ont lancé des réformes ambitieuses destinées à moderniser leurs programmes d'enseignement. Leur diagnostic est largement partagé. Tout d'abord, le processus d'internationalisation dans lequel presque toutes les écoles se sont engagées les expose à la concurrence et les oblige à se mettre aux normes internationales de l'enseignement supérieur. Comme nous tenons à nous comparer favorablement aux meilleures écoles et aux meilleurs systèmes étrangers, il ne peut pas y avoir de complaisance dans cette remise en cause. Notre situation privilégiée en France ne nous procurera pas de reconnaissance automatique en dehors de l'Hexagone.

Or l'impératif international est un puissant révélateur des points faibles et des dysfonctionnements que, de toute manière, il était devenu urgent de traiter pour faire face aux bouleversements économiques, à la crise des entreprises, aux incertitudes sur le rôle des managers, ou encore au devoir moral de ne pas gaspiller l'intelligence et l'énergie de l'élite que le système nous confie.

Marché international

Enfin, l'évolution interne des institutions où sont implantées les grandes écoles de gestion est également un facteur de changement. Les valeurs, les pratiques, les habitudes de travail dans la partie « grande école » de ces institutions sont bousculées par la constitution de corps professoraux spécialisés, les développements de la recherche, ou encore la mise en place d'autres programmes de formation diplômante de haut niveau (MBA, mastères...).

Réussir cette mutation suppose de surmonter deux contradictions :

– Internationaliser les écoles tout en sauvegardant leur caractère spécifiquement français ;

– Rapprocher les écoles des normes universitaires sans remettre en cause l'originalité de la tradition des grandes écoles de commerce.

Sur le premier point, il faut être clair. L'internationalisation ne signifie ni perte d'identité nationale ni alignement sur un modèle supranational. Au contraire, si les étrangers souhaitent intégrer nos écoles, c'est parce qu'elles leur permettent de découvrir la spécificité du management à la française. Ils ne viennent pas pour apprendre un quelconque management européen ou international, mais pour rechercher un contact privilégié avec une autre culture, dans un esprit de développement « interculturel ». Ils nous apportent leur différence tout en venant chercher la nôtre.

Conserver notre identité, rester fidèle à la tradition de nos écoles, mais en même temps les ouvrir, leur donner une forte dimension internationale et les positionner sur un marché qui n'est plus exclusivement français : tel est le premier de nos défis. Y répondre ne pose pas de gros problèmes techniques ni administratifs. La difficulté réside dans le changement culturel qu'il implique : l'arrivée massive d'étudiants étrangers dans les cours bouscule les habitudes des professeurs et des élèves, de nouvelles exigences se font entendre, et des problèmes d'accueil et d'intégration au sein de promotions jusque-là très homogènes apparaissent.

Mais, surtout, cette confrontation avec des étudiants et des professeurs issus d'autres systèmes d'enseignement supérieur relativise ou met en question nos valeurs et nos pratiques les mieux ancrées. Pour les Allemands, la « théorie » est une valeur ; dans nos écoles, certains hésitent à prononcer le mot. Les Américains sont participatifs, les Français silencieux, attendant la parole du professeur. De façon générale, les étrangers, tout en reconnaissant la qualité des cours et leur orientation managériale, s'étonnent du peu d'implication des élèves et du faible niveau d'exigence en ce qui concerne le travail personnel. Ils comprennent difficilement un système où la formation se situe autant en dehors de la salle de classe (stages, travaux sur le terrain) que dans les cours proprement dits. Bref, l'émulation internationale constitue un levier efficace pour relever l'autre grand défi : celui de la qualité des études. C'est, en effet, la question-clé. Comment rehausser la qualité des études dans nos écoles pour les rapprocher des normes de l'enseignement supérieur long, sans perdre ce qui constitue la spécificité des grandes écoles et dont les traits sont connus : apprentissage par l'action sur le terrain, suivi individualisé des étudiants, enseignements orientés vers la pratique du management, souci du développement personnel des élèves...

Cependant, ces vertus ne suffisent pas à masquer les problèmes de fond. Si les classes préparatoires nous assurent une sélectivité que beaucoup d'écoles étrangères nous envient et qui est l'un des piliers de la tradition des grandes écoles, il est en même temps un facteur de fermeture culturelle à cause de l'excessive homogénéité des promotions ainsi constituées : mêmes origines scolaires, mêmes expériences, chacun le reflet de l'autre, tous s'intéressant aux mêmes entreprises et aux mêmes carrières. C'est pour ces raisons, entre autres, que tant d'écoles cherchent à développer leurs admissions sur titre, pour introduire le nécessaire brassage qui fait la richesse d'une institution de formation. Mais jusqu'où peut-on aller dans ce processus sans mettre en cause ce qui est au cœur même de notre identité ?

Tradition anti-académique

Un deuxième problème résulte de la tradition « anti-intellectuelle » des grandes écoles de commerce. C'est une question d'origine : avant d'être « grandes », elles étaient souvent de petites écoles à vocation régionale, sans corps professoral permanent et aux antipodes du monde universitaire. En outre, l'excessive intellectualisation des années de lycée et de classes préparatoires et l'énorme charge de travail qu'exige l'entrée dans une grande école façonnent une mentalité particulière. Une fois franchi l'obstacle du concours, beaucoup d'élèves estiment qu'ils ont fini d'acquérir des connaissances et de travailler « scolairement ». L'expérience de la grande école de commerce ne peut être que « concrète », « pratique », et les cours n'auront qu'une importance secondaire. Une tension est en train de naître, due au décalage qui existe entre les évolutions actuelles de certaines écoles et la vision « idéalisée » des élèves à la sortie de la classe préparatoire.

Une autre difficulté majeure tient à la mauvaise articulation de l'enseignement de la classe préparatoire et de celui dispensé dans les écoles. Le premier prolonge l'enseignement secondaire. Dans les écoles, nous passons sans transition à l'enseignement technique, par tradition, par facilité, et parce que les professeurs spécialistes de techniques de management conçoivent très naturellement ainsi leur fonction. Le danger, c'est que des jeunes qui manquent encore de maturité et surtout d'expérience de l'entreprise ont du mal à situer ces techniques dans la problématique globale du management.

D'autre part, il est très difficile de relever le niveau de ces enseignements techniques avec des étudiants qui n'ont pas toujours acquis une capacité de réflexion analytique et un esprit critique suffisants. En d'autres termes, entre les enseignements de la classe préparatoire et les enseignements techniques, il manque une étape : celle où serait dispensée la formation intellectuelle de base propre à tout système d'enseignement supérieur, quelle que soit la discipline.

Résistance au changement

Cette étape indispensable consiste d'abord à se forger une méthode personnelle de travail et à apprendre à apprendre. Elle suppose ensuite qu'on apprenne à réfléchir, à décortiquer un problème, à rassembler les éléments nécessaires à sa définition et à sa résolution. Elle suppose un apprentissage de certains outils de base comme la lecture analytique et critique de documents, la recherche d'informations pertinentes, ou la rédaction de rapports substantiels. Elle passe aussi par le contact avec certaines disciplines structurantes où les élèves se cassent un peu les dents sur des idées complexes qui leur résistent. Pour les études de management, les sciences sociales, et notamment l'économie, la sociologie et la psychologie, donnent une armature aux disciplines plus techniques. Il faut surtout aborder les études de management avec l'idée que les choses ne sont ni certaines ni simples, sinon les études techniques ne conduisent qu'à proposer des recettes simplistes.

Si nous pouvions, dans nos écoles, réussir cette synthèse où une plus grande qualité de l'implication dans les études se conjugue avec notre capacité de favoriser le développement personnel de futurs managers, le système des grandes écoles serait parmi les plus performants du monde. Mais un tel projet se heurte à la force de la culture existante, avec ses valeurs, ses pratiques, sa régulation collective des comportements, sa fixation de normes de qualité en dehors de toute volonté de la direction ou des enseignants.

Il est très difficile de décréter que tout le monde doit préparer le cours en lisant une vingtaine de pages alors que la norme veut que le professeur fasse un résumé très structuré de la matière à apprendre. Il est très difficile d'améliorer le niveau moyen des travaux écrits des élèves alors que la norme collective tolère un niveau « médiocre ». La résistance au changement est souvent coriace. Le problème le plus ardu, c'est de changer la culture dominante sans détruire l'identité de nos écoles.

► **Gordon Shenton est directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon.**

COURRIER

La qualification ne fait pas le moine

Dans votre article « La règle du jeu universitaire » du 10 septembre 1992, où vous citez un courrier que je vous avais adressé, un malencontreux lapsus vous fait écrire, à mon propos et comme venant de moi, que je n'ai *« pas été retenue sur la liste de qualification pour être professeur »*. En vérité, j'ai été qualifiée par l'actuel Conseil national des universités (CNU), de même que j'ai été jadis et tour à tour classée, déclassée ou reclassée au fil de procédures variées et variables.

Mais votre lapsus me paraît intéressant et révélateur, car il dit bien au fond la morale de la fable. J'ai été *« qualifiée »* en juin 1992, ce qui veut dire qu'on m'a reconnu (et pour quatre ans seulement... Quels peuvent bien être ensuite les critères de la *« déqualification »* ? Nul n'en a été averti...) une qualification que j'ai obtenue il y a bientôt quinze ans avec un doctorat d'Etat qui me donnait droit à la fonction de professeur – qualification sans cesse confirmée publiquement depuis par la liste de mes activités, publications et travaux subséquents.

Cette cérémonie (coûteuse en temps et en énergie, en raison du dossier à constituer par l'impétrant et à dépouiller par les membres du CNU) ne signifie pas pour autant que je serai recrutée professeur, tout juste m'ouvre-t-elle le droit de postuler. Ce que je fais de toute façon, depuis bientôt quinze ans que je suis qualifiée... Ainsi l'Université reconnaît-elle elle-même que la *« qualification »* ne fait pas le moine, et que seule la stricte observance des règles de la confrérie vaut quitus, loin de toute proclamation sur les droits du mérite.

NELCYA DELANOË
(Paris)

Pénurie dans les bibliothèques d'Estonie

En Estonie, on fait la queue dans les bibliothèques universitaires. Les livres y sont rares, jamais récents, toujours dépassés. Et pourtant, les étudiants se les disputent. *« Tu peux parfois attendre jusqu'à six mois avant de pouvoir emprunter le livre de référence indispensable pour ton mémoire de fin d'année »*, explique Maëlis, étudiant en philologie anglaise à l'université de Tartu. *« Tu es informé par courrier que le livre est disponible. Mais c'est souvent trop tard ! Aux heures de pointe, pendant les épreuves de fin d'année et les rédactions de thèses, professeurs et élèves s'arrachent les quelques exemplaires des bibliothèques. Des ouvrages généraux datant en général de l'époque où l'Estonie était encore sous domination soviétique. Certains, notamment les ouvrages d'histoire « réécrits »*, sont inutilisables. *« Personne ne veut travailler dessus. Ils sont le symbole du barbarisme de l'époque ! »* souligne avec humour Ilmar Raag, jeune président-fondateur de l'Institut scientifique français de Tartu.

« C'est pour les étudiants en histoire et en science que c'est le plus dur, explique-t-il. *Ils ont toutes les difficultés à obtenir des ouvrages récents et fiables, sur l'histoire contemporaine, et sur les théories économiques. »* Les bibliothèques universitaires ne peuvent pas se procurer de bons ouvrages. *« D'abord, parce que c'est trop cher pour leur petit budget »*, avance Raag. *« Et, par ailleurs, les maisons d'édition estoniennes ne se sont pas encore réellement lancées dans la publication d'ouvrages universitaires. »* Préférant la commercialisation de livres plus rentables – romans à l'eau de rose, romans policiers et d'espionnage, – celles-ci éditent peu de livres universitaires.

Les étudiants se replient alors sur les éditions étrangères. *« Mais, c'est inabordable ! »* constate Ilmar Raag. Avec une bourse mensuelle de 120 couronnes (soit environ 60 francs), un livre importé au prix fort de Finlande ou d'Allemagne est, en effet, inaccessible pour la plupart des étudiants. Alors, on fait appel à la solidarité. Les étudiants se débrouillent, contactent des professeurs d'université d'Allemagne, de Suède, de Finlande, se font offrir des livres, se les échangent. *« Les relations personnelles, le système D, ça marche beaucoup mieux que la bibliothèque ! »* remarque Maëlis.

Un état de fait catastrophique, selon Raag : *« L'enseignement supérieur en Estonie dépend aujourd'hui de la politique commerciale des maisons d'édition. C'est sans aucun doute l'éducation des générations futures qui est ici en jeu. »* Alors que les études universitaires deviennent payantes, et que les bourses s'apprêtent à être diminuées, plus que jamais les étudiants estoniens s'inquiètent pour leurs conditions d'études.

JULIETTE GARNIER

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

3

SOCIÉTÉ

Rejetant le pourvoi de six inculpés du dossier Urba

La Cour de cassation valide la procédure de M. Renaud Van Ruymbeke

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Christian Le Gunehec, a rejeté, mardi 13 octobre, le pourvoi de six des inculpés de l'affaire Urba-SAGES instruite à Rennes. La Cour était saisie d'un pourvoi formé par MM. Gérard Monate, Pierre Villa, Jacques Jusforges, Christian Giraudon, Michel Reyt et Marc Jurdit, contre un arrêt rendu le 7 mai par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes. Il s'agissait d'une nouvelle tentative pour obtenir *l'annulation de la procédure ouverte au Mans en* janvier 1991, d'abord confiée au juge Thierry Jean-Pierre, et, par extension, le dessaisissement du conseiller Renaud Van Ruymbeke, qui en a hérité depuis bientôt un an. Mardi, l'avocat général, M. Jean Libouban, avait demandé aux juges *de rejeter le pourvoi. La Cour a estimé que la* chambre d'accusation de Rennes avait commis une *«erreur»*, le 7 mai, en ne répondant pas à certains arguments, mais elle a estimé que cela n'était *«pas susceptible d'entraîner l'annulation de la procédure»*. Mᵉ Francis Szpiner, avocat de *l'un des inculpés, a déclaré que l'arrêt de la Cour* était *«grave pour la démocratie»*.

L'arrêt rendu par la plus haute juridiction du pays conforte la position du juge Van Ruymbeke, mais il n'est pas dit qu'il mette un terme aux tentatives de le dessaisir du dossier Urba. Celle de mardi était en effet la quatrième en dix-huit mois.

Il est vrai que, pour les socialistes, le cauchemar dure depuis bientôt deux ans et qu'ils n'en voient pas la fin. Parti d'un banal accident du travail sur un chantier du Mans, ce dossier révèle jour après jour les mécanismes du financement occulte du PS ainsi que, plus accessoirement, du PCF, exacerbe une querelle larvée entre le monde politique et le monde judiciaire, et a été jusqu'à provoquer l'inculpation, spectaculaire, de l'un des plus hauts personnages de l'Etat, le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli. Une vingtaine d'élus et de dirigeants de bureaux d'études sont inculpés dans ce dossier. C'est le dimanche 7 avril 1991 que l'affaire prit une dimension nationale avec la perquisition mouvementée du premier magistrat chargé du dossier, le juge manceau Thierry Jean-Pierre, au siège parisien du bureau d'études Urba. M. Jean-Pierre s'appuyait sur le témoignage d'un ancien secrétaire fédéral du PS, le docteur Pierre Coicadan, qui avait confirmé qu'Urba servait à collecter des fonds pour le PS sarthois, via des entreprises du bâtiment. Mais à peine avait-il saisi des cartons de documents au siège d'Urba qu'il était dessaisi à la demande du parquet du Mans.

Un camouflet pour MM. Nallet et Kiejman

L'opposition cria à la *«justice bafouée»* et déposa une motion de censure à l'Assemblée. MM. Henri Nallet, alors garde des sceaux, et Georges Kiejman, ministre délégué à la justice, dénoncèrent, en revanche, une *«équipée sauvage»* et un *«cambriolage judiciaire»*. Ils mettaient en cause l'impartialité du juge, par ailleurs fondateur, avec l'ex-inspecteur Antoine Gaudino, du Forum pour la justice, un mouvement dont l'objectif avoué est de *«ressusciter les affaires classées»*. Dans les semaines suivantes, la justice infligea un double camouflet aux ministres. Ce fut d'abord la cour d'appel d'Angers qui jugea la procédure ouverte par le juge Jean-Pierre *«conforme au droit»*. Ce fut ensuite la Cour de cassation (dans une formation présidée, comme c'était le cas mardi 13 octobre, par M. Le Gunéhec), qui conforta ce jugement, le 27 juin 1991 et donna le feu vert à la poursuite de l'instruction.

Ebranlée par ces premiers revers, la chancellerie va pour un temps adopter un profil bas. En juin 1991, le dossier est confié à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes. En novembre, il échoit au conseiller Renaud Van Ruymbeke, un magistrat qui a commencé sa carrière en 1979 avec l'instruction de l'affaire Robert Boulin. Après le suicide de ce ministre du gouvernement Barre, le Conseil supérieur de la magistrature défendit fermement l'intégrité du juge Van Ruymbeke, que certains avaient mis en cause.

D'entrée de jeu, le juge donne la mesure de sa détermination en procédant, le 14 janvier 1992, à une perquisition sans précédent au siège national du PS à Paris. Et cela le jour même où Laurent Fabius succède à Pierre Mauroy à la tête du parti. Le juge saisit toute la comptabilité concernant Urba, et notamment une mystérieuse disquette sur laquelle figureraient une bonne partie des élus socialistes de l'Hexagone. Le PS dénonce *«une opération politique et partisane»*, ce qu'il ne cessera plus de faire à chaque rebondissement de l'instruction.

A partir des documents saisis au siège du PS et, le même jour, à celui de la SAGES, un bureau d'études concurrent d'Urba, qui traite lui aussi avec les élus socialistes, les premières inculpations tombent dans les mois qui suivent. Du côté des dirigeants de bureaux d'études, M. Gérard Monate, ex-PDG d'Urba, son homologue de la SAGES, M. Michel Reyt, et M. Jacques Grosman, président de GIFCO, un groupement proche du PCF, sont successivement inculpés. Puis vient le tour des élus sarthois : le maire (ex-communiste) du Mans, M. Robert Jarry, et l'un de ses anciens adjoints socialistes, M. Pierre Villa ; M. Jacques Jusforges, président de la fédération locale du PS ; M. Jean-Claude Boulard, président de la communauté urbaine du Mans et député de la Sarthe. Suivent encore MM. Jacques Floch, maire de Rezé et député (PS) de Loire-Atlantique, et Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient, député (PS) du Morbihan.

D'autres font l'objet d'enquêtes et de procédures. Des dizaines d'élus sont visés au travers de dossiers transmis au parquet par le juge dès qu'un élu est *«susceptible d'être inculpé»*, comme l'exigent les règles de procédure. La chancellerie, qui entend avant tout sanctionner les cas d'enrichissement personnel, par opposition à ceux relevant du financement politique, décide alors d'opérer un tri entre «le bon grain et l'ivraie», réservant aux premiers l'ouverture d'informations judiciaires, à nouveau confiées au magistrat rennais, et aux seconds des enquêtes préliminaires sous le contrôle du parquet. Début avril, une nouvelle tentative de dessaisissement est menée par Mᵉ Francis Szpiner, avocat de M. Jusforges. Une nouvelle fois, les irrégularités de procédure que le juge Jean-Pierre aurait commises pour pouvoir ouvrir le dossier sont au cœur du débat. Mais la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes rejette en bloc toutes les demandes de nullité. C'est à la suite de ce rejet que les six inculpés, estimant que les magistrats rennais n'avaient pas répondu sur un point de procédure, se sont tourné vers la Cour de cassation.

Entre-temps, l'annonce de l'inculpation de M. Henri Emmanuelli, en sa qualité d'ancien trésorier du PS, puis l'inculpation elle-même, ont encore tendu les relations entre les dirigeants socialistes et le juge d'instruction. Dans le bras de fer entre le PS et les magistrats, l'arrêt de mardi fait pencher la balance du côté de ces derniers. Pour le juge Van Ruymbeke, c'est un feu vert.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Devant la cour d'assises spéciale de Paris

La «bavure» de Max Frérot

Au procès de Max Frérot devant la cour d'assises spéciale de Paris, l'audience a été marquée, mardi 13 octobre, par l'évocation d'une agression, dans un parking parisien, le 19 novembre 1987. Les faits ont enfermé l'ancien artificier d'Action directe dans une de ses multiples contradictions.

Cette fois, Max Frérot est presque muet. Il est vrai que le dossier feuilleté, mardi 13 octobre, par le président Maurice Colomb impressionne. L'accusation reproche tout simplement à l'artificier du groupe terroriste d'ultra-gauche Action directe d'avoir commis, le 19 novembre 1987, une «bavure» de sang-froid.

La scène se passe à Paris, dans un décor de parking, rue Falguière (15ᵉ). Frérot, devenu «l'ennemi public numéro un» depuis l'attentat perpétré contre les locaux de la brigade de répression du banditisme en juillet 1986, se terre, cherchant la pénombre des sous-sols pour se protéger. Terroriste traqué, il passe ses nuits dans des boxes loués et sommairement aménagés.

Il transhume sans cesse de cache en cache, toujours armé, toujours fuyant. Sa trousse de survie pèse une tonne : pas moins de soixante-quatorze clés et un large éventail de cartes magnétiques. La sauvegarde de sa liberté est devenue son obsession. Or, le 19 novembre 1987, un modeste piège se referme sur lui. Alors qu'il se présente devant la rampe du parking des éditions Robert Laffont, sa carte d'accès, volée, le dénonce comme suspect...

«La comédie a assez duré»

Invité par le régisseur de l'immeuble à garer son scooter au deuxième sous-sol, il obtempère avec calme. Bientôt entouré d'un vigile, d'un pompier et du directeur d'exploitation de la société Robert Laffont, M. Amar Mahiout, cinquante-sept ans, il s'explique posément. Max Frérot est en réalité à deux doigts de se sortir de ce mauvais pas.

Mais soudain, l'artificier d'Action directe dégaine un revolver, intime l'ordre aux trois hommes de pénétrer dans un local destiné aux poubelles. Sa voix claque : *«La comédie a assez duré.»* Le vigile, le pompier et M. Mahiout sont contraints de s'agenouiller. Frérot balaye alors de son arme les otages, pose son canon froid sur la nuque de M. Mahiout et tire. *«Pour vous montrer que je ne plaisante pas...»* La balle a pénétré sous l'oreille. Elle frôle la carotide, évite miraculeusement l'artère pour finir sa course à la base de la langue. Et c'est M. Mahiout lui-même qui raconte son aventure à la cour d'assises...

Frérot, dans le box, a abandonné son sourire narquois. M. Mahiout se tourne vers lui : *«Je ne vous ai rien fait moi. Est-ce que vous regrettez?*

– Je n'ai rien à dire, répond Max Frérot.

– Cela m'aurait fait quelque chose si vous m'aviez dit que vous regrettiez», confie la victime. Frérot s'adresse ostensiblement à la cour : *«Je n'ai rien à déclarer.»* Fin du dialogue.

Une liste de cent vingt personnalités

Mais Mᵉ Jean-Baptiste Courteault, conseil de M. Mahiout, persévère. Les témoins de cette «exécution» ont entendu Max Frérot lancer avant de tirer : *«Au moins, avec toi, je vais en finir.» «Pourquoi avoir choisi M. Amar Mahiout,* interroge l'avocat.

– Je n'ai rien à déclarer.

– Qu'auriez-vous dit si ce genre d'action avait été commis par les forces de l'ordre?» Frérot s'énerve : *«Et si ma grand-mère en avait?*

– N'est-ce pas une bavure du terrorisme dont vous vous prévalez? reprend l'avocat.

– Je n'ai rien à répondre à des stupidités pareilles, débile mental!»

Qu'importe l'injure, Mᵉ Courteault a touché juste. Coincé dans ses contradictions, Max Frérot écarte brutalement le miroir que lui tend la justice, incapable d'expliquer une tentative d'homicide volontaire injustifiable alors même qu'il prétend légitimer l'attentat contre les locaux de la brigade de répression du banditisme par la «bavure» du CRS Gilles Burgos sur la personne du jeune Loïc Lefevre.

Pour le reste, Frérot a consenti à confirmer que son groupe avait dressé une liste de cent vingt personnalités du monde politique, économique et social (*«des porcs»*) et s'était livré à de savants *«repérages»*. Ainsi MM. Edgard Pisani, Charles Hernu et Lionel Jospin constituaient-ils, en 1987, les cibles privilégiées de ce terroriste en proie à de vieilles fièvres bien connues et répertoriées sous les noms d'antimaçonnisme et d'antisémitisme, sans compter une allergie furieuse à l'endroit des sociaux-démocrates.

LAURENT GREILSAMER

SOCIÉTÉ

En conflit avec son éditeur

Jean-Edern Hallier n'obtient pas la saisie de son propre livre

L'écrivain Jean-Edern Hallier, qui intentait une action en référé devant le tribunal de Paris, n'a pas obtenu la saisie de son propre ouvrage, *Je rends heureux*, que les éditions Albin Michel doivent mettre en vente le 17 octobre. Il soutenait que le roman allait être publié sans son accord, car il n'avait pas signé de contrat ni de bon à tirer (*le Monde* daté 11-12 octobre). Selon lui, le livre comporte un certain nombre de coquilles ainsi que des modifications apportées par l'éditeur à son texte original, ce qui constituerait *« des violations gravissimes de* [son] *droit moral d'auteur »*.

Mme Françoise Ramoff, premier vice-président du tribunal de Paris, a rejeté, mardi 13 octobre, sa demande en constatant qu'il existait un contrat d'édition de 1986 et que l'auteur avait déjà perçu une avance. Mme Ramoff a pris cette décision en tenant compte, notamment, *« de la personnalité des parties, de l'ancienneté et des vicissitudes de leurs relations »*.

Selon l'avocat de l'éditeur, les relations entre son client et M. Hallier se seraient détériorées lorsque ce dernier s'est aperçu que son ouvrage ne serait pas en lice pour le prix Goncourt. Dans un communiqué adressé au *Monde*, l'écrivain se dit prêt à *« faire appel »* et à engager une action *« au fond »*.

En désaccord avec les restrictions budgétaires

L'amiral Coatanea donne puis reprend sa démission de chef d'état-major de la marine nationale

En l'espace de quelques jours, le chef d'état-major de la marine nationale, l'amiral Alain Coatanea, a donné puis repris sa démission, en désaccord avec son budget qui lui paraît être *« un carcan de restrictions durables »* imposé à la flotte française, comme il a déjà eu l'occasion de l'écrire, à plusieurs reprises, dans des revues officielles. Sa démission a été présentée jeudi 8 octobre et reprise dans la journée du mardi 13, avec, entre-temps, une série d'échanges – pour le moins difficiles – entre lui-même et divers responsables du cabinet du ministre de la défense. Ce chassé-croisé explique que le ministère ait pu, mercredi 14 octobre, affirmer qu'il n'existe pas d'« affaire » Coatanea à la date de ce même jour.

Ancien major général des armées, c'est-à-dire numéro deux de la haute hiérarchie interarmées, l'amiral Coatanea occupe son poste de chef d'état-major de la marine depuis novembre 1990. Il doit demeurer normalement dans cette fonction jusqu'à mars 1994, date à laquelle il atteint la limite d'âge de son rang. Au terme de ces quelques jours de discussions délicates avec des collaborateurs de M. Pierre Joxe, l'amiral Coatanea a accepté de reprendre sa démission et il accompagnera le ministre de la défense à l'inauguration, lundi 19 octobre à Brest, puis mardi 20 au Bourget, du Salon de l'armement naval.

Depuis le début de l'année, l'amiral Coatanea a manifesté publiquement ses doutes sur la capacité de la marine à remplir les missions que le gouvernement lui a confiées compte tenu, en parallèle, des moyens qu'il lui accorde et qu'il juge trop parcimonieux. *« Dans ses structures actuelles*, avait-il confié dans un entretien à l'hebdomadaire *Cols bleus*, édité par son état-major, *la marine ne parvient plus à faire face qu'en déployant des trésors d'ingéniosité et en demandant toujours plus à ses équipages. Aujourd'hui, la limite est proche d'être atteinte dans certains domaines »* (*le Monde* du 9 janvier).

Des relations tendues

Plus récemment encore (*le Monde* du 17 septembre), l'amiral Coatanea a saisi l'occasion d'une synthèse sur les problèmes de défense par la revue officielle *Armées d'aujourd'hui* pour, dans sa contribution, exprimer ses préoccupations sur l'avenir de la marine, à l'exception de ce qui touche aux sous-marins nucléaires, aux porte-avions et à certains navires de surface.

« Malgré les programmes en cours aujourd'hui ou prévus, a notamment écrit le chef d'état-major de la marine, *le nombre des bâtiments de combat diminuera de 11 % dans les huit ans à venir et leur âge moyen passera de quatorze à plus de dix-sept ans. Les trois quarts de nos navires auront alors dépassé leur mi-vie, au lieu de la moitié aujourd'hui. »* Dressant alors la probable composition de la flotte de guerre française dans les années à venir, l'amiral Coatanea a estimé que le potentiel sera *« insuffisant »* pour les grands bâtiments d'escadre et de transport, et qu'il sera *« sévèrement amputé »* en matière de sous-marins d'attaque et d'avions de surveillance maritime.

Réunie la semaine dernière, la commission de la défense à l'Assemblée nationale avait, semble-t-il, entendu l'appel du chef d'état-major de la marine, lors du double examen, par les députés membres, du projet de budget pour 1993 et du projet de programmation militaire 1992-1994. En effet, sur l'initiative de M. Joseph Gourmelon, député socialiste du Finistère, les parlementaires ont adopté un amendement qui sera présenté au gouvernement et qui lui demande de lancer en 1994 la commande d'un second transport de chalands de débarquement (sur le modèle de l'actuel *Foudre*) et, en 1997, celle d'un second porte-avions nucléaire (de la classe du *Charles-de-Gaulle*).

Les différentes prises de position de l'amiral Coatanea – en particulier sa participation à la revue *Armées d'aujourd'hui* dans les termes où elle a eu lieu – avaient, dit-on dans l'entourage ministériel, provoqué l'agacement de M. Joxe.

Entre certains des collaborateurs parmi les plus importants du ministre et le chef d'état-major de la marine, les relations étaient réputées pour être tendues de longue date. Il semble que l'offre de démission de l'amiral Coatanea ait été tenue secrète, y compris vis-à-vis de ses subordonnés les plus immédiats, pour permettre de renouer le dialogue et pour éviter qu'elle ne donne matière à un différend politique à l'approche d'échéances électorales jugées décisives, et à un moment où le Parlement n'est pas assuré d'avoir à débattre, lors de l'actuelle session, d'une programmation militaire déjà exécutée aux deux tiers avant même d'avoir été adoptée.

JACQUES ISNARD

Le général Salvan dénonce le « sous-développement militaire » de la France

Ancien commandant de la région de défense Atlantique, à Bordeaux, le général de corps d'armée Jean Salvan, qui a donné sa démission l'été dernier en désaccord avec le gouvernement (*le Monde* du 29 août 1991), publie, dans le dernier numéro de *France réelle*, le journal du CNI, une analyse très critique du projet de loi de programmation militaire soumis au Parlement par M. Pierre Joxe et qualifié de *« loi de sous-développement »*.

« En 1997, écrit le général Salvan qui excipe de son rang et de son ancienne fonction, *la France disposera d'à peu près le potentiel militaire de la Biélorussie, d'autant de navires de surface que l'Ukraine, et d'autant de chars modernes que les Pays-Bas ». « Donc, nous allons au sous-développement militaire et, par conséquent, à la subordination aux Etats-Unis, seuls détenteurs des armes de demain* (...). *On devine à la lecture de ce document* [le projet de programmation militaire] *ce que le gouvernement a voulu faire : passer d'une défense basée sur l'atome, la présence massive des Américains en Europe et sur les bénéfices des exportations d'armement à un système où l'espace nous permettrait d'être prévenu des crises et à une coopération européenne à la fois pour l'emploi des forces, l'interopérabilité des matériels et les fabrications d'armement. Hélas*, ajoute-t-il, *l'affaire yougoslave a démontré les limites de ce genre d'élucubrations. »*

« La question de fond, conclut le général Salvan, *c'est justement l'incapacité de la France, après dix ans de socialisme, de mener une action militaire contre une puissance moyenne, de surcroît équipée de matériels vieillots. »*

Pour la quatrième année consécutive

La DGSE recrutera des personnels supplémentaires en 1993

Pour la quatrième année consécutive, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) recrutera des personnels supplémentaires en 1993, comme elle a été autorisée à le faire depuis 1990 par le ministre de la défense qui exerce, en France, la tutelle administrative des services secrets. En quatre ans, la DGSE aura accru de plus de 10 % le nombre de ses agents civils et militaires.

Pour 1993, en effet, le projet de budget de la DGSE prévoit de recruter près de quatre-vingts fonctionnaires, dont un emploi de sous-directeur à l'administration centrale. Cette mesure doit entraîner, pour les seuls personnels civils extérieurs, une dépense supplémentaire de fonctionnement annuel estimée à plus de 8,7 millions de francs, le cas des militaires étant différent puisqu'ils ne font que changer d'affectation.

Dès sa nomination en 1989 à la tête de la DGSE, M. Claude Silberzahn avait présenté au gouvernement un plan pluriannuel d'augmentation des effectifs dans les services secrets qui, à l'époque, employaient moins de trois mille cinq cents agents toutes catégories confondues (civils, militaires et contractuels). En 1990, un premier recrutement supplémentaire a porté sur cent personnes; deux cents en 1991; cent en 1992.

Pour 1993, le projet de budget (fonctionnement et équipement) de la DGSE, qui s'élève à plus de 1 146 millions de francs, non compris les « fonds secrets » du premier ministre destinés à financer les actions spéciales, marque un accroissement supérieur de 15 % par rapport à l'année en cours, quand l'ensemble des crédits militaires progressent, eux, de 1,35 %. Au ministère de la défense, on explique cette hausse du budget de la DGSE par le souci de M. Pierre Joxe de continuer l'effort entrepris en faveur de l'outil de renseignement.

Cette année, il a été créé une direction du renseignement militaire (*DRM*), confiée au général Jean Heinrich, qui comptera cinq cents personnes à terme et devrait bénéficier d'un budget de 39 millions de francs dès 1993. Par rapport à cette DRM nouvelle qui est davantage orientée vers le renseignement tactique du champ de bataille, la DGSE est majoritairement responsable du renseignement politique, économique, financier, scientifique, technologique et, pour environ un quart de ses activités, du renseignement militaro-stratégique à l'échelle internationale. La DGSE est, d'autre part, chargée de mener les opérations clandestines hors du territoire national.





SPORTS

Les suites de la catastrophe de Furiani

L'Etat subventionnera un nouveau stade à Bastia

Le ministre de la jeunesse et des sports, Mme Frédérique Bredin, a confirmé mardi 13 octobre, au maire de Bastia, M. Emile Zuccarelli, ministre des postes et télécommunications, la volonté de l'Etat de soutenir le projet de construction d'un stade de 10 000 places dans l'agglomération bastiaise.

Le ministère de la jeunesse et des sports a indiqué dans un communiqué qu'il débloquera une subvention exceptionnelle de 5 millions de francs en 1993 et de 2 millions en 1994. Cette contribution de l'Etat *« manifeste la solidarité du gouvernement en faveur de la Corse, très affectée par la catastrophe du 5 mai dernier »*, qui avait fait 15 morts et 1 650 blessés lors de l'effondrement d'une tribune du stade Furiani (*le Monde* du 7 mai). En attendant la construction de ce stade, le collectif des victimes de Furiani avait accepté, le 3 octobre, de ne plus s'opposer à l'utilisation provisoire du stade Armand-Cesari.

□ **BASKET-BALL : Limoges toujours invaincu en championnat.** – Vainqueur à Gravelines, Limoges reste le dernier club invaincu après la sixième journée du championnat de France disputée mardi 13 octobre. Levallois b. *Le Mans (82-81) ; *Racing PSG b. Antibes (95-91) ; *Pau-Orthez b. Roanne (90-72) ; *Cholet b. Villeurbanne (93-83) ; *Montpellier b. Dijon (84-76) ; *Montpellier b. Dijon (84-76) ; Limoges b. *Gravelines (63-55) ; *Châlons b. CRO Lyon (64-62).

Classement : 1. Limoges, 12 pts; 2. Cholet et Racing PSG, 11 pts; 4. Gravelines, Antibes et Pau-Orthez, 10 pts; 7. Le Mans, Levallois et Villeurbanne, 9 pts; 10. CRO Lyon et Montpellier, 8 pts; 12. Châlons, 7 pts; 13. Dijon et Roanne, 6 pts.

هكذا من الاهمال

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après l'affaire du sang contaminé

Les médecins libéraux demandent que l'indemnisation des risques thérapeutiques soit prise en charge «par la solidarité nationale»

Les trois syndicats de médecins libéraux français, le conseil national de l'ordre des médecins et deux sociétés d'assurances spécialisées devaient rendre publique, mercredi 14 octobre, une déclaration commune concernant le risque thérapeutique et son indemnisation (1). Selon les signataires de cette déclaration, l'indemnisation du risque – de l'aléa – thérapeutique doit être prise en charge «par la solidarité nationale». Cette prise de position intervient au moment de la mise en œuvre de l'indemnisation des personnes infectées par le virus du sida à la suite de gestes transfusionnels, alors que le débat sur les modalités de l'indemnisation de l'aléa thérapeutique ne cesse de se développer.

Le problème de la responsabilité médicale et de l'indemnisation du risque thérapeutique est désormais clairement posé. L'ensemble des spécialistes et des professionnels concernés critiquent le dispositif actuel, dont ils ne cessent de rappeler les incohérences et les imperfections. On sait que, dans le cadre de l'exercice médical libéral, la responsabilité civile du praticien trouve son origine dans le contrat moral établi entre le patient et son médecin. En revanche, dans le système hospitalier public, l'administration fait écran entre la victime et le praticien, les tribunaux administratifs étant compétents avec leurs règles propres.

«La complexité des situations est telle dans ce domaine que la mise en cause de la responsabilité civile du médecin peut être comparée à un véritable manteau d'Arlequin», estime le docteur Louis René, président du conseil de l'ordre des médecins. *«L'opinion admet de plus en plus mal aujourd'hui*, ajoute-t-il, *la lenteur des procédures qui, dans certains cas, peut léser les victimes; la dualité des juridictions (certaines erreurs de parcours pouvant entraîner de graves conséquences dans la réparation des préjudices), les dates de prescription par trop inégales (trente ans devant les tribunaux civils, quatre ans devant les tribunaux administratifs).»*

Dans ce contexte, la déclaration de l'ensemble des syndicats de médecins libéraux, soutenus par leur conseil de l'ordre, constitue une étape importante. Les signataires de cette déclaration soulignent avant tout le droit fondamental du patient à l'information. *«Le devoir d'information doit être rempli par le médecin dans le respect de la déontologie*, soulignent-ils. *Cette information ne doit pas prendre la forme de listes exhaustives de données techniques soumises à la signature des patients, listes que ces derniers assimileraient à des décharges de responsabilité présentées par les médecins. Elle doit, au contraire, comme le demande la jurisprudence de la Cour de cassation, être donnée sous forme d'explications orales, loyales et compréhensibles avec la prudence et les risques éventuels que le médecin apprécie en conscience* (article 42 du code de déontologie médicale).»

«Répondre pécuniairement des fautes»

Pour les signataires de la déclaration, cette information préalable du patient concernant les aléas, suffisamment fréquents pour être normalement prévisibles, doit s'accompagner d'une réponse aux questions posées après l'exécution des actes médicaux. Une telle réponse pourrait, le cas échéant, être facilitée par l'intervention de «médiateurs médicaux».

Pour ce qui est des «fautes médicales», les représentants des *médecins libéraux* affirment *«revendiquer leurs responsabilités»* et reconnaître qu'ils doivent *«répondre pécuniairement de leurs fautes. Mais*, ajoutent-ils, *les médecins libéraux ne peuvent admettre que cette responsabilité soit déformée au point de se transformer en assurance tous risques. Des raisons économiques s'y opposent : 150 médecins ne peuvent assurer les risques courus par 56 millions de Français. Des raisons professionnelles et juridiques s'y opposent encore plus. Le devoir du médecin est une obligation de moyens, prodiguer les meilleurs soins possibles; ce ne peut être une obligation de résultats : apporter la guérison. Des dérives de la notion de responsabilité, qu'il s'agisse de la présomption de faute ou du renversement de la charge de la preuve, qui tendent toutes vers l'obligation de résultats, sont inacceptables.»*

Comment, dès lors, obtenir que la victime du risque, inévitablement lié à l'activité médicale qu'elle soit diagnostique ou thérapeutique, lorsque aucune faute n'a été établie, puisse avoir droit à une indemnisation totale des préjudices subis. *«L'aléa médical doit recevoir une juste compensation, dans le cadre de la solidarité nationale»*, estiment les auteurs de la déclaration commune. *«Cette indemnisation des conséquences de l'accident médical non fautif doit être prise en charge par la collectivité. Elle peut provenir de sources diverses, telles que l'assurance des personnes ou un fonds de garantie.* (...) *En cas d'instauration d'un fonds de garantie, il appartient aux pouvoirs publics de décider des sources de son financement. Les médecins libéraux ne sauraient s'opposer au recours à une taxation supplémentaire du tabac et de l'alcool, quoi qu'ils considèrent que de telles ressources seraient mieux employées au financement de l'assurance-maladie.»*

Une telle prise de position devrait être de nature à faire avancer ce dossier difficile mais essentiel, même si les signataires de la déclaration se gardent fort prudemment de choisir entre les diverses modalités de financement. Forts de leur parfaite connaissance de l'affaire du sang contaminé et de leur participation à l'indemnisation des victimes (à hauteur de 1,2 milliard de francs), les assureurs (et les réassureurs étrangers) ont d'ores et déjà, à l'initiative de M. Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances), fait une série de propositions dans ce domaine (2). Il semble toutefois acquis que M. Bernard Kouchner ne sera malheureusement pas en mesure de faire voter, lors de l'actuelle session parlementaire, la loi à laquelle il aimerait attacher son nom.

JEAN-YVES NAU

(1) La déclaration commune sur le risque médical est signée des docteurs L. René, président de l'ordre national des médecins; J. Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français; *J. Gras, président de la Fédération* des médecins de France et R. Boulon, président de la Fédération française des médecins généralistes, ainsi que de MM. J. Pouletty, président de la Société médicale d'assurance et de défense professionnelles (le Sou médical) et Harbouhey, *président de la Mutuelle d'assurance* du corps de santé français.

(2) Sur ce thème, se reporter à la revue *Risques* (Les Cahiers de l'assurance), n° 6, consacrée aux risques thérapeutiques (9, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 42-46-19-56).

CATASTROPHES

L'Egypte évalue à un milliard de francs le montant des secours nécessaires après le séisme

Le bilan du tremblement de terre qui a secoué l'Egypte, lundi 12 octobre, semble *se stabiliser aux alentours de 500 morts* (dont environ 200 enfants) et de 4000 blessés, dont la plupart ont été atteints assez légèrement. Pour le moment, il est impossible d'évaluer les dégâts. Mais le gouvernement égyptien estime qu'il faudra un milliard de francs pour seulement réparer ou reconstruire les écoles, les mosquées, reloger les sinistrés et donner à ceux-ci une aide d'urgence.

Le président égyptien Hosni Moubarak, qui était en voyage officiel en Chine lorsque s'est produit le séisme, est rentré dès le 13 octobre au Caire où affluent messages de condoléances et offres d'aide. Tous les pays arabes se sont manifestés, dont l'Arabie saoudite et le Koweït qui ont été les premiers à envoyer à l'Egypte respectivement 50 millions de dollars et 20 millions de dollars, ainsi que des secours en nature.

De leur côté, les Emirats arabes unis ont envoyé 40 millions de dollars. Israël a assuré l'Egypte de sa sympathie et aurait proposé d'envoyer des équipes spécialisées.

A Paris, le ministère des affaires étrangères a mis en place une «cellule de veille» où peuvent appeler les Français ayant des proches en Egypte : (1) 40-66-74-93, ou (1) 40-66-71-74, ou (1) 40-66-71-68.

La psychose du Caire

Suite de la première page

«Le croyant ne se fait pas piquer deux fois par le même serpent», nous a expliqué un père de famille installé avec femme et enfants dans les jardinets séparant les deux voies de la route menant à l'aéroport du Caire.

La psychose du tremblement de terre s'est installée au Caire où les démentis officiels ne sont qu'à moitié entendus. Des centaines d'habitants, y compris des touristes du Golfe, passent leur nuit sur la place d'Héliopolis en face de l'immeuble de quinze étages qui s'est effondré. Gênant parfois les sauveteurs, ils sont là à attendre qu'un survivant soit déterré. Ils ont applaudi en poussant des cris *«Allah akbar»* (Dieu est grand) quand Samia Ragab, trente-six ans, a été retrouvée serrant son fils de huit ans. Un enfant qui, malgré tous les efforts de sa mère, incrédule, était mort.

Quatre survivants ont été jusqu'à présent sauvés par les équipes de la défense civile et les pompiers. Ces équipes ont été rejointes par les techniciens français venus examiner les éventuels besoins en matériel et sauveteurs. Mais les Egyptiens estiment avoir ce qu'il faut en hommes et en matériel. L'immeuble sinistré a aussi reçu la visite du président Moubarak arrivant directement de l'aéroport, de retour d'une visite écourtée en Chine.

L'immeuble d'Héliopolis est le sujet de conversations de la plupart des Cairotes. C'est en effet le seul immeuble moderne (il date de 1979) qui se soit effondré. Selon la presse, les fondations du bâtiment n'étaient prévues que pour sept étages alors que l'immeuble en comptait quinze. Un voisin nous a même précisé que la propriétaire, *«la parente d'un ancien haut responsable»*, en a vendu les appartements à très bas prix afin de s'en débarrasser le plus vite possible.

Des témoins racontent aussi l'histoire de Mohamed Abderabo, cinquante et un ans, le portier de l'immeuble que *«la main du destin a sauvé avec sa famille»*. Il a été arrêté la veille du tremblement de terre après avoir été accusé de vol par des habitants de l'immeuble qui ont aussi fait chasser sa femme et ses sept enfants. Mayadad, quatorze ans, n'a pas eu la même chance. De retour de l'école, elle a vu l'immeuble s'effondrer sur son père, sa mère et son frère. Des victimes qu'il faudra sans doute ajouter au bilan, encore bien imprécis, des victimes...

La Croix-Rouge à Genève, citant un rapport du Croissant-Rouge égyptien, a en effet parlé de *1000 morts et de 10000 blessés*. Des chiffres démentis par le premier ministre et le président du Croissant-Rouge. Ce dernier estime que son rapport, où il donnait le chiffre des sans-abri, a été mal traduit en anglais. La presse cairote de mercredi indique, quant à elle, les chiffres de 503 morts et de 3893 blessés. Près de deux cents morts et une bonne partie des blessés, pour la plupart légers, sont des écoliers qui ont été pris de panique au moment du séisme.

Source de polémiques

Les pertes matérielles sont, elles aussi, mal connues. Le quotidien officieux *Al Ahram* estime que le tremblement de terre a provoqué l'effondrement de 87 maisons et que 1205 autres sont lézardées. Trente *familles sans abri ont déjà reçu* les clés d'un nouvel appartement, a indiqué le gouverneur du Caire qui a promis mille autres unités de logement aux sinistrés. Le président Moubarak a indiqué que le gouvernement devra trouver 1 milliard de francs pour reloger les sans-abri, réparer les écoles et les bâtiments *officiels et donner une aide financière* d'urgence aux familles des victimes. 20 % de cette somme seront consacrés à la restauration des monuments islamiques, dont la mosquée d'Al Ghouri, lézardée par le séisme. Quelques statuettes pharaoniques se sont brisées au Musée du Caire, en tombant de leur socle durant la secousse.

Les causes du séisme sont sources de polémique. Plusieurs experts s'accordent à dire que l'observatoire de Helouan, au sud du Caire, est devenu «sourd» en raison de la proximité de carrières de pierres où l'on fait régulièrement exploser des bâtons de dynamite. Les scientifiques préconisent la création d'un système de détection sismique couvrant toute l'Egypte. Le président Moubarak a promis de demander au Japon de fournir son aide et son expérience en la matière.

L'éditorialiste du quotidien d'opposition libérale *Al Wafd*, accuse, quant à lui, le haut barrage d'Assouan et le lac Nasser (500 kilomètres de long) d'être responsables de la catastrophe. *«Le haut barrage nous a fait rentrer dans la ceinture de séismes»*, estime le journal qui attaque violemment le gouvernement accusé de *«laxisme et d'imprévoyance»*.

«Le tremblement de terre a démontré l'impuissance du gouvernement et du Parti national démocrate (plus de 80 % des sièges au Parlement)», écrit le journal en prévision des élections municipales qui doivent bientôt avoir lieu. Des islamistes ont, pour leur part, estimé que le tremblement de terre était le signe de la colère d'Allah causé par la non-application de la charia (législation islamique)...

ALEXANDRE BUCCIANTI

Où envoyer les dons?

L'ambassade d'Egypte à Paris et diverses organisations caritatives collectent les dons en argent faits en faveur des sinistrés. Quel que soit le destinataire des dons, spécifier «séisme Egypte».

• **Ambassade d'Egypte**, UBAF (Union des banques arabes et françaises), 190, avenue Charles-de-Gaulle, 92523 Neuilly Cedex, compte (en francs français) n° 71103 6 001 00.

• **Secours catholique**, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07; CCP 737 G Paris. Il est aussi possible de prendre contact sur place avec Caritas Egypte, 13, rue du docteur Abdel-Hamid-Saïd, Le Caire. Tél. : (202) 75-10-61 ou *76-22-42 ou 76-67-23*.

• **Action d'urgence internationale**, 10, rue Félix-Ziem, 75018 Paris, CCP 15 820 17 Paris.

• ***Secours populaire français***, «Les Médecins du Secours populaire français», 9-11, rue Froissart, 75140 Paris Cedex 03, CCP 23 33 S Paris, ou Minitel 3615 SPF.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 octobre 1992 :

DES DÉCRETS

– Du 8 octobre 1992 portant déclassement du domaine public militaire et en tant que postes militaires des ouvrages du Dellec sis sur la commune de Plouzané dans le département du Finistère;

– N° 92-1132 du 8 octobre 1992 relatif à l'éducation des jeunes sourds et fixant les conditions d'application de l'article 33 de la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales.

REPÈRES

CODE PÉNAL

Des députés socialistes veulent dépénaliser l'auto-avortement

Mme Yvette Roudy, députée socialiste du Calvados, ancien ministre des droits des femmes, et quarante et un autres parlementaires socialistes partent en guerre contre l'article 223-12 pénalisant l'avortement pratiqué par la femme elle-même, maintenu, sur la pression du Sénat, dans le nouveau code pénal. Ils ont rédigé une proposition de loi qui devait être examinée par le groupe socialiste, en séance plénière, mercredi 14 octobre. Lors de l'examen de la réforme du code pénal, le Sénat avait lié son vote sur l'ensemble du texte au maintien de l'article répressif. Afin de débloquer la situation, les membres de la commission mixte ont choisi de donner satisfaction aux sénateurs, tout en introduisant un alinéa prévoyant des circonstances spéciales. Le nouveau texte en vigueur est ainsi rédigé : *«La femme qui pratique l'interruption volontaire de grossesse sur elle-même est punie de deux mois d'emprisonnement et de 2 500 F d'amende. Toutefois, en raison des circonstances de détresse ou de la personnalité de l'auteur, le tribunal peut décider que ces peines ne sont pas appliquées. Le fait de fournir à la femme les moyens matériels de pratiquer une interruption de grossesse sur elle-même est puni de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 F d'amende.»*

«C'est une mesure infamante, estime Mme Roudy. *Dès l'instant où l'on fait la confusion entre l'assistance à personne en danger et la répression sauvage, on entre dans la barbarie.»* Dans le nouveau texte de proposition de loi, les députés socialistes demandent également la suppression de l'article 647 du code de la santé publique qui interdit toute *«propagande ou publicité directe ou indirecte»* (hors publications médicales) sur les établissements et les méthodes abortives.

DOUBLE PEINE

Bousculade à Marseille lors de l'expulsion d'un condamné vers l'Algérie

L'expulsion vers l'Algérie d'Hamid Lallaoui, un Algérien de trente-quatre ans, a donné lieu, mardi 13 octobre à Marseille (Bouches-du-Rhône), à une bousculade entre les forces de police et des représentants d'organisations humanitaires. Une trentaine de manifestants appartenant à la CIMADE, à la Ligue des droits de l'homme et au Comité contre la double peine ont tenté de s'opposer à cette mesure d'expulsion qui consiste, selon eux, à *«faire payer deux fois la faute à un condamné»*. Inculpé d'infraction à la législation sur les armes et les munitions, recels de vols qualifiés et association de malfaiteurs, Hamid Lallaoui avait été condamné en mai 1989 à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris (*le Monde* du 15 mai 1989). Il avait été interpellé lors d'une rafle dans les milieux d'extrême gauche, le 16 avril 1986, au lendemain d'une tentative d'attentat contre Guy Brana, vice-président du CNPF, revendiquée par Action directe. Au moment de son arrestation, Lallaoui était porteur d'un carton contenant de la dynamite et des détonateurs. Il a toujours nié avoir été en liaison avec Action directe.

Le Monde

IMMOBILIER D'AFFAIRES



La crise de l'immobilier la plus grave de l'après-guerre sévit en France comme dans tous les pays qui ont laissé la spéculation dépasser le raisonnable, notamment dans l'immobilier de bureaux. Le dégonflement de cette « bulle » aura-t-il des conséquences catastrophiques sur le reste de l'activité économique ? Les professionnels survivront-ils à la médecine de cheval qu'est l'assainissement en cours ? Tout dépendra de la capacité des banques et des gouvernements à supporter ces millions de mètres carrés de bureaux sans locataires ni acheteurs. Jusqu'à ce que la demande se réveille dans un, deux ou trois ans...

Le spectre de l'« effet domino »

Au milieu de la crise générale de l'immobilier, ce sont les bureaux qui souffrent le plus. Tout le monde porte sa part du fardeau : les promoteurs, les marchands de biens et les banques

APRÈS avoir cédé pendant des années à l'euphorie, le monde de l'immobilier est plongé aujourd'hui dans le pessimisme le plus noir. Les rumeurs alarmistes courent sur l'état de santé des grands promoteurs, *« au bord de la rupture »*, assure-t-on. Chacun bat sa coulpe, confessant ses erreurs... et celles de son voisin. *On s'interroge sur les banques*, clé de voûte de l'édifice, qui dévoilent une à une l'ampleur de leurs engagements. Dans ce milieu, où foisonnent les forts en gueule, on spécule sur le nom du prochain promoteur qu'on dégradera publiquement pour lui faire payer ses pertes abyssales. Et l'on voit avec angoisse arriver en 1993 sur le marché parisien des milliers de mètres carrés, opérations de prestige lancées à la fin des « années folles », qui seront commercialisés à un moment où les stocks sont énormes et où les acheteurs ont déserté le marché. Mais de la crise au krach, il y a un pas. Et même si la déprime est profonde, personne ne le franchit.

C'est dans les bureaux que les difficultés sont les plus grandes. C'est là que la crise promet d'être la plus longue et c'est le secteur sur lequel il est le plus difficile d'agir : sa bonne santé tient, en fait, à celle de l'économie en général et à celle des entreprises clientes en particulier. Le diagnostic des experts se résume à quelques mots : une offre surabondante et surévaluée. Une demande inexistante, ou quasiment. *« Pendant les belles années, nous avions des vitrines sans rien dedans et les clients entraient. Aujourd'hui, nous proposons plein de choses en vitrine mais les gens n'entrent plus »*, résume-t-on chez Septime Colliers. Verdict valable pour Paris et sa région, plus atténué dans les autres villes, qui sont restées plus sages et tombent donc de moins haut.

Sur un parc global estimé en Ile-de-France à quelque 35 millions de mètres carrés à la fin 1991, le stock disponible se chiffre en millions de mètres carrés. Tout dépend, en réalité, de la définition que l'on donne au mot « stock » : si l'on prend, comme Bourdais, le stock (ancien et nouveau) disponible à moins d'un an, il est passé de 1,5 million de mètres carrés en 1984 (le plus bas, égal à six mois de commercialisation) à 3 millions. Si l'on ne retient que les locaux livrés ou sur le point de l'être (comme Jones Lang Wootton), il est inférieur de moitié. Si l'on ne parle comme le GRECAM que des stocks vacants dans l'attente d'un occupant et supérieurs à 500 mètres carrés, il a dépassé le niveau record d'il y a douze ans, à 800 000 mètres carrés.

Si l'on retient la fourchette haute, le stock tourne autour des 7 %-8 %, sans commune mesure avec ceux observés dans certaines villes australiennes ou néo-zélandaises (29,5 %) se consolera-t-on. A la Défense, il atteindrait entre 370 000 et 400 000 mètres carrés (6 %). Compte tenu de la chute des transactions (près d'un tiers en 1991 en Ile-de-France), ces mètres carrés de bureaux représentent deux ans et demi au moins de commercialisation, chiffre qui va s'accroître dans l'avenir. Tout le monde s'inquiète donc de l'arrivée du million et demi de mètres carrés de bureaux supplémentaires attendus en *1993* à Paris. Parmi eux, les grandes opérations de prestige en plein cœur du « triangle d'or » (le 50, avenue Montaigne), à sa marge (Etoile-Saint-Honoré) ou dans le quartier de la Bourse (les NMPP) qui ont hier défrayé la chronique... et font aujourd'hui frissonner promoteurs et banquiers. *« Trop chères, hors marché »*, résume un expert.

Plus de clients

Après avoir fait ses gorges chaudes de l'envolée du prix du mètre carré dans les beaux quartiers de la capitale, la presse se repaît cet automne des aveux des erreurs du monde bancaire, dresse le hit-parade des imprudents et voit les têtes commencer à tomber. La surenchère porte sur l'évaluation du risque encouru par les banques, alimentée par le silence officiel : les estimations sur le montant des crédits consentis à l'immobilier culminent désormais à 500 milliards de francs, chiffre articulé par le président de Paribas. Mais il s'agit d'une extrapolation d'une étude menée auprès de trente-quatre établissements le 30 septembre 1991 par la commission bancaire. Quelle que soit l'ampleur des pertes des banques, l'idée prévaut qu'elles mettront des années à s'en remettre.

« Les grandes manœuvres spéculatives, les grands paquebots immobiliers, n'ont été qu'une part du marché », entend-on souvent. Une part qui pèse lourd : elle représenterait 25 milliards de francs ! A lui tout seul, Etoile-Saint-Honoré (la vente du siège de Pechiney magistralement négociée par Mme Martine Aubry), livrable en avril 1993, pèse pour 4 milliards.

Faute d'acheteurs, ses promoteurs (le Groupement foncier français-GFF pour 25 %, les Nouveaux Constructeurs 25 % et onze banques pour le reste) ont renoncé à le vendre et ne cherchent plus désormais qu'à louer ses 30 000 mètres carrés au prix du marché. En attendant, le projet pèse sur leurs comptes, les obligeant à se tourner vers leurs actionnaires pour se recapitaliser : ce qui a coûté son poste au patron du GFF, M. Bertrand Ballaresque, un ancien directeur à la direction des assurances, « débarqué » en septembre par ses pairs-actionnaires de son groupe.

C'est une opération du même ordre, portant sur la rénovation de la cité Berryer, près de la Madeleine, qui a contribué à la chute, en juillet, de l'un des marchands de biens les plus respectés de la place (Patrick Isoré et Guy Bousquet), associé dans ce projet à des acteurs du scandale de la tour BP. Encore ont-ils pu éviter le pire grâce à la diligence du président du tribunal de commerce de Paris, M. Michel Rouger, qui a tout fait pour éviter un dépôt de bilan, poussant les banques (une vingtaine) à négocier un accord à l'amiable.

Une méthode qui a contribué à faire prendre conscience aux partenaires financiers qu'ils ne pouvaient, compte tenu de l'importance de leurs engagements, se désolidariser de leurs clients, sauf à faire courir des risques à leurs propres établissements et à alimenter par des liquidations massives d'immeubles la baisse des prix. Le spectre de l'« effet domino » a eu des effets salutaires.

FRANÇOISE VAYSSE

Lire la suite page 23

IMMOBILIER D'AFFAIRES

Le dilemme des banques : étaler les pertes ou solder

Avec 150 milliards de francs de crédits à risques, les établissements financiers s'efforcent d'amortir la dévalorisation de leurs actifs

« C'*EST la pire crise immobilière que la France ait connue depuis les années 30* », soupire un banquier, ajoutant : « *Elle est beaucoup plus grave qu'on ne le dit car, aujourd'hui, les possibilités de relance de l'économie sont beaucoup plus réduites que lors des crises précédentes, en 1962, en 1968-1969, en 1974-1976 et entre 1981 et 1986.* » Pour des vendeurs de « pierre », l'environnement, il faut le dire, est sinistré.

L'inflation tend vers zéro ou presque, les anticipations de hausses des prix et, donc, de plus-values sont nulles, les taux d'intérêt sont absolument et historiquement meurtriers (7 % à 8 % net, hors érosion monétaire) et l'Etat est tellement endetté que les possibilités de stimulation par le budget sont extrêmement réduites. Les stocks de bureaux disponibles à moins d'un an représentent trois ans de commercialisation, le pessimisme des clients s'accroît à vue d'œil et, quand les propriétaires arrivent à louer, c'est avec des rabais de plus en plus élevés, comme à Londres où, maintenant, on arrive à obtenir deux ans de loyer gratuit. Résultat : les banques, qui ont financé tout cela, vont devoir provisionner leurs créances pendant plusieurs années, ce qui va peser lourdement sur leurs bénéfices et obliger certaines d'entre elles à renforcer leurs fonds propres, pour être en règle avec les ratios Cooke de solvabilité.

« *Pendant dix ans, elles ont payé pour provisionner leurs crédits sur les pays en voie de développement et, maintenant, elles vont payer pour l'immobilier, en sus des défaillances d'entreprises, qui n'ont jamais été aussi nombreuses* », ajoute le même banquier qui prédit une sombre période pour sa profession, avec des réductions d'effectifs, comme vient de l'annoncer par avance la Société générale, pourtant l'une des moins touchées. Première interrogation : le volume des crédits aux promoteurs immobiliers et marchands de biens. La *Commission bancaire avait fait* une enquête, au 31 décembre 1990, portant sur l'essentiel des établissements membres de l'Association française des banques (AFB), et l'a mise à jour partiellement (34 principaux établissements) au 30 septembre 1991, avec un chiffre d'encours de 188 milliards de francs il y a un an, extrapolé de 260 milliards de francs pour les seules banques AFB.

Aujourd'hui, elle élude toute demande d'information sur ce sujet. Toutefois, M. Christian Manset, membre du directoire de la Compagnie financière de Paribas, en charge de l'immobilier, estime que, pour la totalité du système bancaire, y compris les organismes publics et parapublics, le chiffre d'encours est compris entre 400 et 500 milliards de francs pour la métropole, auxquels il faut ajouter peut-être une cinquantaine de milliards de francs à l'étranger, seuls les grands établissements étant concernés.

L'art des provisions

Sur ce total, quelle est la part des crédits susceptibles d'être provisionnés ? La réponse est difficile car il faut distinguer Paris et ses deux couronnes concentriques, très affectés, et la province beaucoup moins touchée. Ensuite, le marasme concerne essentiellement les immeubles de bureaux (environ 50 % des financements), le marché des immeubles de logements pouvant nourrir quelques espoirs de déblocage en raison d'une demande potentielle des particuliers qui reste importante, malgré l'épouvantail des taux d'intérêt.

Compte tenu de ces éléments, certains ont pu avancer que 150 milliards de francs de crédits étaient « à *risques* », *avec une perte potentielle* de 20 % à 30 %, soit 30 à 50 milliards de francs. Naturellement, l'évolution de cette perte est sujette à caution : en l'absence de transactions, comment chiffrer l'importance de la décote ?

Tout va dépendre de la durée de la crise sur les bureaux, qui pourrait s'étendre jusqu'en 1994 et 1995, même après, redoutent certains professionnels pour qui, compte tenu de l'ambiance générale, plutôt dépressive, le marché est « plombé » jusqu'à l'an 2000. Ils font remarquer qu'aux Etats-Unis il faudra peut-être dix ans pour revenir à l'équilibre, 20 % des immeubles de bureaux étant actuellement inoccupés. Toute cette réflexion a une importance capitale non seulement pour les promoteurs mais surtout pour les banquiers, *qui, théoriquement, ont le* choix entre deux politiques. Ils peuvent concrétiser les pertes tout de *suite en se « coupant un bras »*, c'est-à-dire en cédant des créances décotées ou les immeubles qu'ils détiennent virtuellement en gage avec, là aussi, une forte décote. Ils peuvent également faire le gros dos en étalant sur plusieurs années les moins-values *potentielles. Dans le premier* cas, la perte est lourde mais elle n'est pas susceptible de s'accroître, ce qui pourrait se produire dans le second cas car, la plupart des débiteurs, promoteurs et marchands de biens ne payant plus les intérêts de leurs emprunts, ces intérêts (agios) au taux de 10 % annuel s'accumulent pour grossir les créances des banques. Ne risque-t-on pas, dans trois ans, si le marché n'est pas meilleur, d'essuyer la même perte *qu'à l'heure actuelle, mais doublée* par le cumul des agios impayés ?

L'heure de vérité sonnera, en *principe, nous l'avons écrit dans ces* colonnes, au premier trimestre 1993, lorsque les banques devront *établir leur bilan pour* l'exercice 1992. Mais, dès le 30 juin dernier, les établissements les plus engagés, à savoir les « *spécialisés* » dans l'immobilier, mais aussi les « grands » commerciaux, ont commencé à provisionner sérieusement.

Leur prise de conscience s'était timidement amorcée à l'automne 1991, avec une inquiétude « modérée » au début de 1992. Aujourd'hui, ils savent que c'est « *véritablement l'horreur* », suivant l'expression de l'un de leurs dirigeants. M. Manset estime que la situation du marché immobilier est « étale ». En clair, elle ne se débloque pas et, en fait, elle s'aggrave par l'accumulation des agios impayés, les banques devant elles-mêmes financer à un prix élevé les crédits ainsi gelés.

C'est pourquoi les résultats semestriels des établissements accusent le coup dès maintenant, avec quelques révélations. Ainsi, le Crédit lyonnais avoue 43 milliards de francs de crédits à l'immobilier (dont 7 milliards de francs pour Altus) au lieu des 20 à 25 milliards de francs cités précédemment, et, – bien qu'il donne peu de détails, – il doit consacrer à l'immobilier un bon tiers des 6,3 milliards de francs de ses provisions au 30 juin 1992, un quasi-doublement sur celles de 1991. Le groupe Suez, très lourdement engagé avec plus de 30 milliards de francs, provisionne plus de 2 milliards de francs, dont 1,7 milliard de francs sur ses filiales Indosuez et La Henin (cette dernière s'étant contentée de 300 millions de francs pour l'exercice 1991). L'UIC-SOFAL, du groupe GAN-CIC, assez engagé également avec une vingtaine de milliards de francs d'encours, consacre 700 millions de francs à ses provisions du premier semestre.

Le « saucissonnage » des créances

Les banques les moins touchées sont la Société générale (10 milliards de francs d'engagements), la BNP (12 milliards de francs et 13 milliards à l'étranger), le Crédit agricole. En parallèle avec les provisionnements, les banques ont entrepris de se « recapitaliser », mesure indispensable pour les banques moyennes. L'UAP va affecter 700 millions de francs à sa filiale, la banque Worms, et, par avance, l'UIC-SOFAL a l'an dernier renforcé ses fonds propres avec les apports de la riche SICOMI UIS, sans oublier la reprise en main du Groupement foncier français par les compagnies d'assurances, ses actionnaires.

D'autres techniques, plus pointues, sont à l'essai. Ainsi en est-il des options qui permettent de se protéger contre les fluctuations des cours en fixant par avance un prix payable à l'échéance, ou en acquérant le droit d'acheter ou de vendre un bien avec la possibilité de ne pas exécuter l'engagement moyennant une prime. Encore faut-il qu'au départ le prix du bien ait été réa*justé en fonction du marché*, c'est-à-dire fortement décoté. Chez Immoption, filiale de Finacor, on enregistre, néanmoins, des « touches », avec des débuts de rabais.

Autre technique, celle qui consiste à « *saucissonner* » *une créance en* tranches, après rachat préalable par une société tierce avec des capitaux extérieurs. La banque prêteuse est remboursée mais, en échange, souscrit, à due concurrence, des obligations qui seront cédées sur plusieurs années à la société tierce, avec une décote progressive. Le mécanisme permet à la banque de sortir la créance de son bilan et de l'amortir sur plusieurs années, en étalant la perte. Une telle formule, imaginée par la société de services financiers L'Lione, suppose, on l'a vu, l'apport de capitaux extérieurs.

D'autre part, les banques envisagent de créer des sociétés foncières qui reprendraient leurs créances, en se refinançant par émission d'obligations à coupon zéro, c'est-à-dire capitalisé à l'échéance de dix ans. *Les compagnies d'assurances, enfin*, vont être sollicitées. Se posera, alors, le problème de la valeur d'entrée des créances ou des immeubles, de l'ampleur de la décote éventuelle et des provisions à constituer si cette valeur d'entrée chute !

FRANÇOIS RENARD

Les engagements dans l'immobilier

Crédit lyonnais	43	milliards de francs
Groupe Suez	30	milliards de francs
dont La Hénin	18	milliards de francs
Indosuez	10	milliards de francs
Paribas	21,9	milliards de francs
UIC SOFAL	20	milliards de francs
BNP	12	milliards de francs
Société générale	10	milliards de francs
Pallas-Stern	8	milliards de francs
Banque générale Phénix	7	milliards de francs
Worms	6,5	milliards de francs

IMMOBILIER D'AFFAIRES

Les années glorieuses

Un cycle s'achève dans la construction de bureaux.
Commencé en 1983, il a connu de 1987 à 1989 trois années exceptionnelles

EN 1992, les professionnels de l'immobilier gèrent, ou digèrent, la crise. C'est l'année des bilans, des ajustements, des sauvetages. En attendant des jours meilleurs... Ainsi s'achève un cycle immobilier. On peut estimer qu'il a commencé en 1983. Entre-temps, le secteur a connu une formidable montée en puissance, et quelques années glorieuses. Un dynamisme dû à la conjonction de multiples facteurs : une bonne conjoncture générale, accentuée par une libéralisation du crédit et par la tertiarisation de l'économie, l'internationalisation des investissements immobiliers, l'assouplissement de la réglementation de l'agrément pour les bureaux, le renouvellement du parc des entreprises et la percée des immeubles « intelligents », le renforcement de l'Ile-de-France, enfin la décentralisation.

1983 : Les premiers frémissements

Les ventes d'appartements anciens reprennent dans Paris (+ 40 % sur un an), mais sans retrouver le niveau de ventes 1980.

De façon générale, les professionnels du bâtiment s'alarment. La construction des logements neufs recule toujours, c'est la morosité.

Le rééquilibrage de l'Est parisien est à l'ordre du jour. La Ville décide de consacrer 60 % des investissements à son « croissant oriental ».

1984 : la France du tertiaire

La France, second exportateur mondial des services, découvre le poids de ce secteur économique, créateur d'emplois sans aucune aide publique. En janvier, la DATAR lance le débat : qui profitera du développement du tertiaire ? A Paris, la construction de bureaux, soumise à un agrément administratif, représente 20 000 m² annuels entre 1981 et 1983, contre 180 000 m² annuels dix ans plus tôt. *Cette pénurie fait grimper les prix* : + 14 % en un an dans la capitale. Les loyers atteignent le seuil de 1 500 francs par mètre carré et par an. L'Ile-de-France compte 25 millions de mètres carrés de bureaux (contre environ 37 millions aujourd'hui).

Le 12 décembre est réformée la procédure de l'agrément.

1985-86 : l'assouplissement de l'agrément

Le gouvernement a supprimé l'« agrément promoteur », qui imposait à tout constructeur de bureau « en blanc » (c'est-à-dire non affecté lors du permis de construire) d'obtenir une autorisation préalable. Le second volet de ce dispositif, créé en 1955 pour favoriser la province, demeure : c'est l'« agrément utilisateur », nécessaire aux entreprises désirant occuper des bureaux de plus de 2 000 m² ou des locaux d'activité de plus de 3 000 m². Subsiste également la « redevance », une taxe sur les bureaux payée par les utilisateurs, *avec des barèmes variables*, et plus élevés concernant l'Ouest parisien. On prévoit une explosion de la construction de bureaux (250 000 à 300 000 m² pour 1986), et on craint une rapide surproduction...

1987 : le décollage

Les surfaces de bureaux commercialisées en Ile-de-France dépassent pour la première fois le million de mètres carrés (moins de 700 000 en 1986). Les mises en chantier progressent rapidement. Le japonais Kowa achète la dalle Montparnasse avec des loyers moyens de 2 800 francs par mètre carré et par an. Sur les bonnes adresses, Paris serait au cinquième rang mondial.

Pierre Méhaignerie présente son plan de relance foncière pour l'Ile-de-France : mesures fiscales, création d'un fonds d'action pour encourager les élus à construire, libération des terrains de l'administration. *L'armée ouvre le feu avec* la caserne Dupleix, l'équipement suivra avec le parc de Passy.

1988 : l'accélération

Les chiffres s'emballent : les surfaces de bureaux commercialisées grimpent à 1,5 million de mètres carrés, les loyers atteignent 3 000 francs par mètre carré et par an aux bonnes adresses. La fièvre immobilière n'épargne pas les symboles : la Coupole, vendue au traiteur Flo, va être surélevée. La série de ventes de grands complexes de bureaux de prestige (les « paquebots ») commence : Shell (rue de Berry), *Philipps (avenue Montaigne), Pechiney* (rue Balzac), etc. Les prix grimpent jusqu'à 80 000 francs par mètre carré... avant rénovation. Des records battus par deux hôtels des maréchaux cédés pour 160 000 et 200 000 francs par mètre carré.

Le Comité de décentralisation, organisme qui gère la procédure de l'agrément, sonne l'alerte et parle de *« scénario de l'inacceptable »*.

Même schéma pour le logement : les prix de vente ont progressé de 25 % en un an, aucun rendement n'étant plus en dessous de la barre des 10 000 francs. Mais le nombre de transactions commence à baisser.

DIX ANS DE FLUCTUATIONS

Années	Mise en chantier de logements neufs France	Prix des logements anciens vendus à Paris (F/m²)	Surfaces de bureaux mises en chantier Ile-de-France (m²)	Surfaces de bureaux commercialisées Ile-de-France (millions de m²)
83	322 000	7 558	0,65	0,73
84	270 000	8 074	0,50	0,65
85	285 000	8 911	0,97	0,82
86	295 000	9 792	1,29	0,67
87	301 000	11 678	1,64	1,1
88	327 000	14 057	1,66	1,3
89	339 000	17 497	2,38	2,0
90	309 000	20 652	2,23	1,8 (2) 2,3
91	303 000 (1) 275 000	21 967	2	1,3
92		20 308		* 1 à 1,2
	*Source : ministère de l'équipement, statist. SICLONE * Estimation. (1) Estimation Fédération nationale des promoteurs-constructeurs.*	*Chambre interdépartementale des notaires de Paris. Chiffres au premier semestre de l'année.*	*Direction régionale de l'équipement (cellule économique).*	*Cabinet Bourdais. * Estimation. (2) Chiffre Auguste-Thouard.*

1989 : aménager l'Ile-de-France

C'est l'année des records. Sur le marché des bureaux la flambée continue : les loyers augmentent de 20 %, atteignant 3 200 à 4 800 francs dans le « triangle d'or ». Les *surfaces commercialisées passent le* cap de 2 millions de mètres carrés. Les surenchères continuent pour les ventes de grands immeubles de prestige. La Défense, qui inaugure les bureaux de l'Arche et voit les loyers atteindre 3 500 francs par mètre carré et par an, connaît la consécration. Les étrangers ont investi 12 milliards dans l'immobilier parisien, trois fois plus qu'en 1988.

A l'automne, Michel Rocard relance la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (le SDAU date de 1965) et annonce un plan de mesures d'urgence : programme de l'opération de 10 hectares dans Paris pour des logements sociaux, institution de la règle de « 1 mètre carré de bureau pour 2,2 mètres carrés de logements », rétablissement de l'« agrément promoteur », enfin création d'une nouvelle taxe sur les bureaux pour financer logements et infrastructures.

1990 : le vent tourne

Au début de l'année, chacun s'étonne encore des records battus dans l'immobilier parisien... alors qu'en fin d'année c'est la soudaineté du retournement des conjonctures qui inquiète. Attribué à la crise et à la guerre du Golfe, il remonte au printemps.

Sur un an, le marché des bureaux enregistrait toujours de bonnes performances : hausse des loyers de 11 % (mais stabilisation au second semestre), maintien des surfaces commercialisées (1,8 million de mètres carrés), repli de 50 % des investissements étrangers (6 milliards de francs placés) et notamment des Japonais.

Indosuez réalise la dernière grande acquisition : le siège des NMPP, rue Réaumur, pour 2,3 milliards de francs.

Jacques Chirac présente le projet de Seine-rive gauche. Et Michel Delebarre l'extension de la Défense.

Les premières exploitations du recensement laissent présager que l'Ile-de-France contiendra 12,7 millions d'habitants en 2015, et non 10,8 comme initialement prévu. Les réflexions sur la révision du SDAU s'en trouvent bouleversées.

1991 : la panne

A la fin de la guerre du Golfe, la reprise n'est pas au rendez-vous. On commence à parler de surproduction. *La demande se réduit et* les loyers décrochent. Les signes annonciateurs de temps difficiles s'accumulent. La Société générale renonce à aller sur l'opération Seine-rive gauche, les AGF mettent en vente des immeubles pour environ 4 milliards de francs, etc.

Au niveau de la conjoncture s'ajoutent quelques mesures défavorables au secteur : annulations de ZAC pour non-conformité au SDAU (à Levallois-Perret et à la porte Maillot notamment), sévérité continue de l'agrément, relance du débat sur les fameux équilibres Est-Ouest en région parisienne, vote d'une loi « anti-ghetto » créant de nouvelles charges financières pour les promoteurs...

La construction neuve chute aussi, donnant lieu à des débats de chiffres entre professionnels et pouvoirs publics. A Paris, le nombre de transactions dans l'ancien sombre (26 000 ventes), battant son record historique. Les notaires estiment que les prix se stabilisent. Ils confirmeront la réalité et l'importance de la baisse début 1992. Deux ans de hausses auront alors été annulés, avec une moyenne de 20 308 francs par mètre carré.

HÉLÈNE GIRAUD

IMMOBILIER D'AFFAIRES

Six millions de mètres carrés inoccupés à Tokyo

Au Japon, la spéculation était montée jusqu'aux étoiles.
Le gouvernement essaie d'éviter un effondrement des prix

LE phénomène ne s'était pas vu depuis de longues années : dans un pays où la pénurie de terrain reste *une réalité objective*, étant donnée l'extrême concentration des activités dans les deux grandes nébuleuse urbaines de Tokyo et Osaka, on trouve désormais des bureaux vides dans les quartiers des affaires.

A Toramonon, par exemple, quartier proche des ministères, les locaux d'un immeuble de bureaux occupant un terrain de 1 700 mètres carrés construit par l'entreprise Kumagaiguni, qui par un jeu de cascades de garantie s'en retrouve propriétaire, restent à louer. A Hakozaki, non loin du centre des affaires et de la finance qu'est Nihonbashi, un autre immeuble de bureaux est vide : pour économiser le loyer (700 millions de yens), la société de courtage World a préféré déménager (1). Le dégonflement de la «bulle financière» alimentée par les spéculations boursières et immobilières effrénées de la seconde moitié des années 80, conjugué au ralentissement actuel de l'activité économique frappent durement le secteur immobilier.



Selon l'Agence du territoire, équivalent japonais d'un ministère de l'urbanisme, à Tokyo, Osaka et Nagoya, le prix des terrains à usage commercial a baissé de 15 % en un an (et de 4,9 % sur l'ensemble de l'archipel, soit au même rythme que l'année précédente). Après avoir grimpé jusqu'aux étoiles, les prix fonciers ont commencé à baisser à partir de 1990. Mais il restent encore deux fois supérieurs à ce qu'ils étaient en 1986. Aujourd'hui, le marché stagne : les sociétés de constructions sont endettées, les banques ont en garantie des biens fonciers dont la valeur décroît et seuls ceux qui sont obligés de liquider leurs biens à perte se portent vendeurs.

Cinq ans d'excédents

Un renversement de tendance ne paraît guère se dessiner. Les grands projets de développement urbain sont touchés par ce repli frileux des locataires et des acquéreurs d'espaces commerciaux. Ainsi, à Yokohama, dans la nouvelle zone de développement de Minato Mirai (le Port du Futur), le bâtiment le plus élevé du Japon (70 étages et 296 mètres) qui sera achevé en juin prochain, n'attire guère les locataires : seulement la moitié des espaces de bureaux sont l'objet d'options. Il en va de même à Osaka où le futuriste Umeda Sky Building, au centre nord de la ville, n'est parvenu à louer que 60 % de ses espaces de bureaux alors qu'il lui en faudrait 80 % pour rentabiliser la gestion.

Les municipalités de Tokyo et Osaka, promoteurs de grands projets de développement des années 1980, celui de la baie de Tokyo (250 hectares d'espaces de bureaux qui seront prêts en 1994) – qui il y a deux ans encore attirait cinq fois plus de candidats à une location qu'il était offert d'espace commercial – et celui de la baie d'Osaka, qui gravite autour du nouvel aéroport du Kansai, sont également en *difficulté. Elles doivent baisser* le prix des locations. Dans la cas de la baie d'Osaka, sept sociétés ont signé des contrats sur quinze encore intéressées alors qu'une trentaine l'étaient en 1990.

Au cours de la *période de spéculation* foncière, les immeubles de bureaux ont fleuri comme bambous après la pluie : alors qu'en 1986, la superficie nationale moyenne d'espaces commerciaux construits annuellement étaient de l'ordre de 15 millions de mètres carrés, quatre ans plus tard, la croissance annuelle passait à 25 millions mètres carrés. A Tokyo, cette superficie a été multipliée par quatre au cours de la même période. Selon une société de marketing spécialisée dans l'immobilier, Ikoma Data Service System, le marché de l'immobilier de bureaux devrait être excédentaire pendant les cinq prochaines années.

Pour l'instant, le taux d'occupation d'espaces commerciaux dans les vingt-trois arrondissements de Tokyo est passé de 99,4 % en 1990 à 97,1 % en 1991 et il a encore baissé aujourd'hui. Le marché des espaces commerciaux a chuté de 2,3 %, ce qui signifie que plus de 6 millions de mètres carrés de bureaux sont inoccupés. Quant aux loyers, ils ont suivi : ainsi, à Ginza, l'un des quartiers les plus chers de Tokyo, le loyer est passé de 120 000 yens les 3,3 mètres carrés en 1990, à 85 000 yens puis à 60 000 yens (2 400 francs).

La crise de l'immobilier japonais se traduit par un accroissement des mises en liquidation judiciaire devant le tribunal de Tokyo et des ventes aux enchères : il y avait un millier de cas en 1990, mais près de trois mille un an plus tard.

Une commission tripartite

Etant donnée cette bousculade, il faut désormais deux ans pour organiser une vente aux enchères d'immeubles ou de terrains. En dépit d'une baisse de 20 % à 30 % du prix des biens mis aux enchères par rapport à ce qu'*il était il* y a deux ans, les acquéreurs ne se pressent pas. Ce qui entraîne les prix vers le bas et conduit parfois le vendeur à reprendre son bien pour qu'il ne soit pas acquis à un prix dérisoire par un *concurrent. En raison de* la stagnation du marché, le taux de succès d'une vente aux enchères d'un bien immobilier n'est plus que de 33 %, soit la moitié de ce qu'il était il y a deux ans.

Le marché de l'immobilier de bureaux, comme le marché foncier en général, est d'autant moins liquide que les banques cherchent à se dégager de leur patrimoine immobilier saisi auprès de clients défaillants (le patrimoine immobilier total des banques était évalué en 1991 à 25 000 milliards de yens, soit une année entière de transactions immobilières). En outre, échaudées, elles font désormais preuve d'une grande méfiance à l'égard des prêts destinés à des opérations immobilières ou assortis de gages fonciers.

La mise en place, comme l'a préconisé le gouvernement dans son plan de stimulation de l'économie, d'un organisme chargé du rachat des terrains et biens immobiliers servant de garantie aux prêts consentis par les banques ou les différents établissements de crédit à des clients aujourd'hui insolvables, devrait permettre de réduire le recours aux ventes aux enchères et de stabiliser les prix, ou du moins éviter que la valeur des hypothèques ne s'affaiblisse davantage. Théoriquement, les prix seront fixés par une commission tripartite dans laquelle figureront *les autorités financières*, les promoteurs immobiliers et les banques.

PHILIPPE PONS

(1) 1 yen = 4 centimes.

La City à louer

Le « boom » de l'ère thatchérienne
a provoqué une pléthore de bureaux

PARLER des « problèmes » de Canary Wharf, l'immense complexe bâti sur les anciens docks de Londres, placés en juin 1992 sous administration judiciaire, passe désormais pour un euphémisme, le vocabulaire ordinairement réservé aux canards boiteux ayant été épuisé à propos de la création dans cette zone de la capitale, en voie de sous-développement, d'un *« Wall Street sur l'eau »*.

Le malheureux projet est devenu, depuis la déconfiture de son promoteur canadien, Olympia and York, l'une des cibles favorites des humoristes. On parle du énième locataire venu remettre sa clé aux liquidateurs : on déclare, le sourire en coin, *« que cette cité mutante, parée de toutes les sensibilités, est le plus grand échec urbanistique de tous les temps »*. Dans la City, ce flegme cache mal la désolation du naufrage de l'immobilier de bureaux, devenu l'un des symboles de l'actuelle récession économique du Royaume-Uni.

Chute des loyers

Comme un jeu de dominos... Après la boulimie de constructions de la décennie passée, conséquence de l'exploitation des marchés financiers, les promoteurs du tout-bureau mordent la poussière. Lors du boom thatchérien, les surfaces de bureaux avaient été multipliées de façon exponentielle, conséquence de la déréglementation du Stock Exchange, qui avait laissé croire à un besoin intarissable de locaux. Avec la crise, qui a durement frappé le secteur des services, particulièrement la finance et les assurances, cette euphorie s'est transformée en marasme. En juillet, Londres disposait de 3 millions de mètres carrés à louer, dont un tiers dans la City uniquement. Les investissements dans l'immobilier commercial sont tombés de 14 milliards de livres (140 milliards de francs) en 1989 à moins de 4 milliards. A l'exception des adresses les plus prestigieuses du West End (Mayfair, Belgravia), qui résistent au ressac, les loyers continuent de chuter : en un an, le prix du mètre carré a été divisé par deux dans les *quartiers* les plus éloignés du centre et les moins prisés (Docklands, Hammersmith, Croydon).

Facteurs d'optimisme

A l'instar d'Olympia and York, les compagnies immobilières trébuchent les unes après les autres. La valeur des actions de l'ensemble du secteur est de 30 % inférieure en moyenne à leur niveau d'il y a trois ans. Particulièrement exposées aux ennuis financiers du bâtiment, les grandes banques de dépôt redoublent désormais de prudence pour prêter ; elles coupent les vivres à la moindre alerte aux sociétés immobilières fortement endettées et disposant de peu de revenus locatifs. On estime que 10 % des prêts bancaires sont dans l'immobilier, secteur de croissance le plus important pour les établissements de crédit lors des années 80.

La rigidité de la législation britannique sur les locations de bureaux, la tradition de baux à très long terme (vingt-cinq ans en moyenne), seulement renouvelables tous les cinq ans, sont d'autres freins à la reprise des affaires. *« Même si l'économie se redresse, il faudra compter au moins trois ans avant que l'on commence à sortir de cette ornière. Même dans la City, des buildings ne trouveront jamais preneurs avant la fin de ce siècle. »*

L'abondance de l'offre, en revanche, est flagrante, explique Mlle Strong, directeur de l'agence de location Richard Ellis. Pourtant, le panorama n'est pas uniformément morose. La dimension européenne de la première place du Vieux Continent constitue un facteur d'optimisme, grâce surtout à l'attention des investisseurs étrangers, en particulier les milieux d'affaires scandinaves et de Hongkong. Si Londres, dans son *ensemble, continue de glisser* sur une pente raide, elle bénéficie cependant du retour de nombreuses firmes qui s'étaient expatriées dans les comtés voisins du Surrey et du Sussex.

Dans la capitale, ce sont les développements du réseau de transports qui font les prix. L'absence de lignes de métro a pénalisé les Docklands. Lors du premier semestre, et pour la première fois depuis 1988, le nombre de panneaux «à louer» a légèrement diminué dans la City. Les résultats annuels des grandes sociétés immobilières sont en légère progression. Avec l'encouragement des autorités locales, des surfaces disponibles ont été transformées en hôtel, résidences universitaires, appartements sociaux. L'université de la City vient, par exemple, de prendre possession des bureaux laissés vacants depuis deux ans par la société Glaxo pour les transformer en résidences pour étudiants.

MARC ROCHE

Lyon espère des jours meilleurs

Le marché local se porte plutôt mieux que ceux de Paris ou de Nice.
Mais il attend la reprise

NE pas ternir la réputation de la poule aux œufs d'or, par des déclarations intempestives. Telle semble être, aujourd'hui, la préoccupation principale des intermédiaires lyonnais, ceux qui font profession de trouver des occupants aux bureaux et locaux d'activités de la deuxième agglomération française. Pendant deux années de croissance sans précédent, le marché local était devenu *« actif et rémunérateur »* avec, successivement, 170 000 mètres carrés vendus ou loués, en 1989, et encore *170 000* mètres carrés, *l'année suivante*. Il faut se souvenir que, dix ans plus tôt, la «consommation» lyonnaise était à peine de 70 000 mètres carrés de bureaux par an. L'économie française venait à peine *de subir le second choc pétrolier.*

En 1991, il a fallu déchanter un peu, les transactions n'ayant porté «que» sur 160 000 mètres carrés. Selon le cabinet Bourdais, on a assisté à un retour à la normale. La clientèle locale a achevé, pour une large part, d'augmenter l'espace vitale dévolu aux activités de service et la métropole régionale n'a plus bénéficié de grandes opérations de décentralisation. Selon le cabinet *Balay-Prénot*, certains investisseurs étrangers, comme les Suédois, qui avaient largement contribué à soutenir la demande, ont adopté une attitude plus attentiste. A la fin de l'année écoulée, le parc lyonnais était l'équivalent du quartier de la Défense, à Paris (3 millions de mètres carrés), après d'ambitieuses mises en chantier. A la fin du premier semestre de 1992, selon une enquête réalisée par quinze sociétés lyonnaises adhérant à la section spécialisée de la FNAIM, le total des transactions avait porté sur 55 000 mètres carrés (– 22 %), ce qui conduit à une nouvelle *prévision* annuelle en baisse, de l'ordre de 130 000 mètres carrés loués ou vendus, assez conforme à la moyenne de la dernière décennie.

« Le marché est devenu d'une extrême sensibilité, mais il n'est pas mort », plaide M. Alain Deguilhem, dirigeant d'un cabinet d'immobilier d'entreprise. Certe, les chiffres d'affaires ont baissé dans de fortes proportions et certains cabinets ont effectué des licenciements de collaborateurs, *« en formation ou en devenir »*, sans que l'on puisse en préciser le nombre. Il faut attendre des jours meilleurs mais, en 1992, les intermédiaires devraient couvrir leurs frais.

Pour la suite, on est malheureusement obligé de constater que, selon une enquête effectuée par le service statistique de la direction régionale de l'équipement, toutes activités économiques confondues – y compris, donc, l'immobilier d'entreprises, – les autorisations de construire ont connu une baisse sévère, passant, dans le Rhône, de 853 358 mètres carrés à la fin du deuxième trimestre de 1991, à 566 470 mètres carrés seulement, un an plus tard. *Ce sont* les chantiers de demain et les transactions d'après-demain. L'arrêt de la construction d'immeubles neufs présente au moins un avantage, celui d'aider à résorber les stocks *qui, après une forte augmentation*, représentent aujourd'hui vingt-quatre à vingt-six mois de consommation, contre quatre années à Paris ou trois ans à Toulouse et Nice.

Calme plat

Tout n'est *pas* sombre dans ce paysage. Le marché continue d'être *actif à propos* de locaux de production, avec une progression des ventes (+28 %) et un retrait des locations (– -20 %), dans les secteurs de l'est lyonnais et du sud-est lyonnais, bénéficiaires de meil*leures dessertes routières. Les* locaux mixtes, rassemblant bureaux et ateliers, connaissent une faveur accrue (24 500 mètres carrés commercialisés au premier semestre, soit une progression de 48 %). Si un programme de prestige comme l'immeuble Le César semble devoir patienter – *« Pour l'instant, c'est le calme plat*, déclare M. Alain Schori, du cabinet Auguste-Thouard, *mais on y arrivera »*, – celui de l'immeuble des Cordeliers, le plus haut du centre-ville, est commercialisé à 70 %. On va manquer de bureaux dans le quartier de la Part-Dieu, d'ici un an, estime M. Balay.

Enfin, selon M. Bernard Malsch, un des responsables locaux de la FNAIM, les professionnels auraient obtenu, début septembre, des assurances de la Communauté urbaine de Lyon selon laquelle *« la réalisation de la future Cité internationale* (220 000 mètres carrés de plancher prévus) *ne serait plus une condition suspensive »* à l'avancement d'autres dossiers comme ceux de la Part-Dieu ou du quartier de Gerland. Une certaine amertume persiste, à l'encontre de banquiers qui ont *« financé, en totalité, des dossiers présentés par des non-promoteurs, empêchant les professionnels de mieux réguler le marché »*. Chacun salue cependant l'effort accompli par un établissement comme le Crédit agricole du sud-est, auteur d'une consolidation de créances en faveur du promoteur lyonnais Investor. Et on finit par se dire que demain sera un nouveau jour.

GÉRARD BUÉTAS

IMMOBILIER D'AFFAIRES

Le « nettoyage » continue aux Etats-Unis

On attend impatiemment la reprise de l'immobilier d'entreprise outre-Atlantique où les banques poursuivent l'assainissement de leurs comptes

« *LES Italiens achètent !* » Lorsque l'investisseur italien Beni International a acquis, début septembre, une cinquantaine d'appartements dans le Trump Palace, un immeuble luxueux de Manhattan, le marché s'est étonné. D'autant que, quelques semaines auparavant, des acheteurs en provenance de Hongkong ou de Taïwan avaient également manifesté leur intérêt pour des buildings new-yorkais devenus abordables après la forte baisse des prix constatée au cours des trois dernières années.

Mais la légère reprise observée de ci de-là sur le marché résidentiel n'a pas encore gagné l'ensemble de l'immobilier de bureau. Sur les quelque 300 millions de mètres carrés qui constituent le parc américain, environ 19 % n'ont toujours pas trouvé preneur, qu'il s'agisse d'acheteurs ou de locataires, selon une étude réalisée par la Society of Industrial and Office Realtors (SIOR). Dans le secteur des locaux à usage industriel, la situation apparaît un peu moins critique avec un taux de 10,2 % de locaux vides sur un total d'environ un milliard de mètres carrés. Mais il faudra encore des années avant que la situation de l'immobilier, marquée par une surcapacité de locaux à usage commercial, résultat de la frénésie de construction des années 80, et dont les spécialistes évaluent le surcoût à quelque 200 milliards de dollars, soit véritablement assainie.

Comme toujours aux Etats-Unis, le constat dressé pour l'ensemble du pays appelle quelques nuances régionales. *« Face à la crise générale de l'immobilier, qui continue à frapper surtout la côte est des Etats-Unis mais aussi de grandes villes californiennes comme Los Angeles, certains petits marchés ont mieux résisté »*, souligne M. Hugh F. Kelly, directeur de recherches au cabinet new-yorkais Landauer Associates Inc. *« Dans le centre-ville de Columbus (Ohio), le taux de superficies vacantes est actuellement de 13 %, bien inférieur à la moyenne nationale. A Cincinnati, dans le même Etat et toujours dans le centre-ville, il remonte à 15 %. Ce ratio s'établit à 18 % au centre-ville de Chicago et grimpe jusqu'à 20 % dans la périphérie de cette ville*, explique-t-il. *En revanche, au Texas, Dallas souffre encore d'un taux de locaux vides de 25 % alors qu'une légère reprise est observée à Houston, où ce taux semble se maintenir autour de 20 %.»*

A court terme, c'est-à-dire à l'horizon des douze prochains mois, ce spécialiste n'escompte pas de reprise significative. Ne serait-ce qu'en raison d'un taux de chômage élevé, qui incite les entreprises procédant à des restructurations et aux inévitables «dégraissages» qui les accompagnent, à réduire la superficie des locaux dont elles ont désormais besoin. Ainsi, en dehors des centaines de milliers de «cols bleus» mis à la porte dans l'industrie, le seul secteur financier, gros consommateur de mètres carrés, devrait perdre environ *100 000* emplois cette année, ce qui conduit Landauer à prévoir un taux de vacance de 19,5 % pour l'immobilier commercial, à la fin de l'année.

Après l'élection présidentielle

Au-delà, il ne faut pas exclure une autre dégradation du parc immobilier commercial compte tenu des nouvelles cessions auxquelles devrait procéder la Resolution Trust Corporation (RTC), qui ont été gelées pour l'instant en vue des échéances électorales, estime M. Kelly. Cet organisme, chargé de la liquidation des caisses d'épargne insolvables, avait cédé 263 milliards d'actifs au 31 mai dernier et restait détenteur d'un portefeuille de 112 milliards de dollars composé à hauteur de 12 % d'actifs immobiliers, pour partie à caractère commercial. La RTC aura alors le choix entre garder ces locaux inoccupés en attendant une hypothétique reprise ou les solder, faisant fléchir d'autant les prix de l'immobilier.

Cette chute des prix qui n'en finit pas depuis 1988 – année record de l'immobilier aux Etats-Unis – continue à geler les transactions. A la mi-août dernier, à l'occasion d'une mise aux enchères organisée à Los Angeles conjointement par Kennedy-Wilson et Jones Lang Wootton, la vente a porté sur 180 millions de dollars de bureaux et d'hôtels, soit la moitié à peine des quelque 450 millions de dollars d'immeubles mis en vente à cette occasion. Deux tours d'immeubles de bureaux à Seattle, mises en vente à 20 millions de dollars, n'ont pas trouvé preneur, pas plus qu'un *immeuble bien situé au centre de* Washington, mis à prix à 16 millions. Promoteurs, courtiers, assureurs, banquiers, caisses de retraite et fonds de pension, tous pâtissent de la crise de l'immobilier. Et chacun s'efforce de trouver la parade.

Confrontées à la dégradation de leur portefeuille en actifs immobiliers, les banques *américaines ont entrepris* de «nettoyer» leurs bilans. First Chicago a été la première à annoncer récemment le transfert de ses créances immobilières à une filiale *ad hoc* constituée de toutes pièces, charge à elle de les céder au meilleur prix. Peu après, Fleet, une autre banque, de Nouvelle-Angleterre cette fois, lui a emboîté le pas. *« Dans un premier temps, cette braderie va momentanément peser sur les prix, mais nous aurons ensuite une situation assainie une fois pour toutes »*, assure M. Jean-Bernard Wurm, un consultant immobilier new-yorkais. *« A présent, le marché est beaucoup plus stabilisé qu'au cours des derniers mois*, estime-t-il, *et son côté sous-évalué en fait un marché idéal. Pour l'investisseur comme pour le locataire.»* Ce dernier se verra couramment offrir, outre une décote de quelque 25 % en moyenne par rapport aux prix pratiqués il y a deux ans, un mois de loyer gratuit par année de bail. De leur côté, les investisseurs étrangers, attirés autant par les prix en baisse que par la dépréciation du dollar, recommencent à traverser l'Atlantique. Si les Japonais et les Canadiens restent encore sur la réserve, les professionnels disent maintenant avoir été approchés par des investisseurs institutionnels (généralement des caisses de retraite) italiens ou belges à la recherche de la bonne affaire.

D'autres jugent le moment propice pour nouer des alliances. Ainsi le cabinet français Auguste-Thouard vient-il de constituer une société commune avec la firme Binswanger, une entreprise familiale de Philadelphie spécialisée dans les transactions avec les grands groupes industriels américains. *« Ce joint-venture nous permettra d'aider les entreprises européennes à s'implanter ou à se relocaliser aux Etats-Unis et, surtout, d'apporter une réponse aux firmes américaines qui, de plus en plus nombreuses, réfléchissent à un repositionnement de leurs structures en Europe »*, indique M. Etienne Chovet, directeur général de la nouvelle société commune Auguste-Thouard-Binswanger (ATB). *« D'ici à l'an 2000, cette dernière devrait réaliser un volume de transactions de 500 millions de dollars »*, affirme de son côté M. Frank Binswanger III, président de Binswanger International et directeur général d'ATB.

Plutôt optimiste, celui-ci prévoit une reprise du marché après l'élection présidentielle, en novembre prochain, et en tout cas dans le courant de l'année 1993. En attendant, il faudra remplir les quelque 1 500 immeubles à usage industriel destinés à la vente qui, sur l'ensemble des Etats-Unis, attendent un occupant.

SERGE MARTI

Le spectre de l'« effet domino »

Suite de la page 19

Ce qui est frappant, c'est la disparition des acheteurs. Les étrangers – Japonais en tête – ont déserté le marché dès la crise du Golfe. Sur les 30 milliards de francs de transactions en 1989, ils représentaient une douzaine de milliards. Et, contrairement aux crises précédentes, les investisseurs institutionnels (les assurances notamment) ont disparu aussi. Comme le fait remarquer un assureur, *« nous n'achetons pas actuellement, d'abord parce que les très belles affaires ne viennent pas encore sur le marché et ensuite parce que les banques vont être tellement chargées en immeubles qu'elles nous en proposeront à bas prix un peu plus tard »*.

Les entreprises non plus ne sont plus preneuses : la crise économique élime leurs marges, et les inquiétudes qu'elles nourrissent sur l'avenir réduit leurs appétits. Se préparant à une crise longue, elles regardent à leurs dépenses immobilières comme, en d'autres temps, elles se sont mises à reconsidérer leurs (énormes) investissements informatiques. Et elles sabrent ! A Paris et sur la première couronne, il n'y a plus de transactions. Seul subsiste *le marché locatif. Dans ce sec*teur aussi, les négociations se font au couteau, et les loueurs sont obligés de revoir leurs prétentions à la baisse.

Le retour des « bureaux en blanc »

Dans quelles proportions ? Dans la vente (faute de transactions) comme sur les loyers, il est difficile de le savoir tant il y a de différences entre les prix affichés et les prix réels. Ristournes, franchises, loyers progressifs..., dans le logement comme dans les bureaux, toutes les formules sont bonnes pour inciter le client, redevenu roi, à s'engager.

Une baisse des loyers franciliens comprise entre 20 % et 30 % semble crédible. Dans le « triangle d'or », on tournerait autour des 5 000 francs le mètre carré, voire moins. *« Si le marché s'effondre encore un peu plus, les propriétaires paieront les cabinets si on leur amène des locataires »*, alors que jusqu'ici les coûts de commercialisation étaient à la charge de ceux-ci, note un spécialiste avant d'évoquer l'exemple new-yorkais où certains occupants n'acquitteraient plus que leurs charges. La baisse – comme la hausse en d'autres temps – fait boule de neige : lorsqu'un locataire constate que les prix consentis à un nouvel arrivant sont inférieurs aux siens, il profite du renouvellement de son bail pour demander une révision à la baisse de son loyer.

Si les grands chantiers lancés avant la crise ne sont pas encore finis, promoteurs et banques échaudés n'ont plus ni l'intention ni les moyens de lancer de nouvelles opérations d'envergure. Dans une livraison récente, l'observatoire de l'immobilier d'entreprise montrait qu'ils ne travaillaient plus que pour les projets « pour compte propre », en clair sur commande. En revanche, la construction de bureaux «en blanc» (destinés à être vendus ou loués à un utilisateur qu'on ne connaît pas au départ) est stoppée. C'est elle qui avait alimenté la «bulle» immobilière : elle avait plus que triplé en Ile-de-France pendant les années folles (1,8 million de mètres carrés en 1989 contre 500 000 en 1985), distançant largement la construction en compte propre (700 000 à 800 000 mètres carrés depuis 1988). En 1989 et 1990, explique l'observatoire, la demande placée (louée ou vendue) atteignait le niveau exceptionnel de 2 millions de mètres carrés (hors construction en compte propre). En 1991, elle a reculé à 1,3 ou 1,4 million de mètres carrés et devrait s'effondrer autour du million de mètres carrés en 1992.

Selon l'observatoire, la construction pour compte propre devrait se maintenir d'ici à 1995. Au-delà de 1992, il prévoit *« une certaine remontée »* pour les bureaux « en blanc », mais exclut un retour aux niveaux atteints en 1989 et 1990. La grande question est en effet de savoir quand la crise s'arrêtera : pas avant 1995 dans les bureaux, estiment la plupart des professionnels, le temps au moins d'écouler les stocks.

FRANÇOISE VAYSSE

ÉCONOMIE

BILLET

Intoxications

Les campagnes d'intoxication vont bon train à Bruxelles après l'interruption, lundi 12 octobre, des pourparlers CEE-Etats-Unis en vue de conclure l'Uruguay Round. Au cœur de ces manœuvres, on trouve toujours, en bonne place, la volonté d'influencer le débat sur la manière d'organiser, au cours des années à venir, la production et les échanges agricoles. Un point semble donc acquis : pour les paysans français comme pour le gouvernement, la période des dangers majeurs est loin d'être révolue.

M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles et l'un des deux porte-parole de la Communauté dans les conversations avec les Américains, fait courir le bruit qu'un accord n'est pas loin d'être bouclé. Ce pourrait être chose faite, indique-t-il à l'occasion de fuites savamment orchestrées, dès le week-end prochain, à l'occasion d'une rencontre à Toronto entre les représentants des Etats-Unis, de la CEE, du Japon et du Canada.

Comment justifie-t-il cet optimisme ? Par le fait que les Américains ont largement ouvert le jeu au cours des pourparlers qui viennent d'avoir lieu et que les positions se sont sérieusement rapprochées. Un dernier effort, avec un coup de pouce politique que le négociateur communautaire, peut-être un peu naïvement, espère arracher vendredi, lors du Conseil européen de Birmingham, devrait permettre de conclure sur une base équilibrée.

Cette analyse n'est pas partagée par l'ensemble de la Commission, en particulier – même s'il s'astreint à une discrétion que certains trouvent déjà excessive – par son président, M. Jacques Delors. Les pessimistes constatent qu'en l'état actuel du débat un arrangement exigerait que la Communauté s'engage à réduire de 20 ou 21 % ses exportations subventionnées. Sans que les Etats-Unis concèdent grand-chose en matière de « rééquilibrage » : la CEE, pour compenser la réduction de ses exportations de céréales, voudrait pouvoir freiner ses importations de produits de substitution de céréales (PSC) tel le *corn gluten feed*, un sous-produit du maïs acheté en grandes quantité outre-Atlantique.

A ce stade, les Français rejettent catégoriquement un tel accord où, font-il valoir, les Américains ont peut-être bougé sur tout, mais pas sur l'essentiel. *« Les exigences américaines en matière de limitation des exportations sont parfaitement inacceptables. La Commission et nos partenaires sont prêts à faire preuve de patience, avec, bien sûr, la nécessité pour nous de mettre cette patience à profit »*, raconte l'un d'eux. On confirme à Paris où, conscient des dangers d'un blocage provoqué par la France, on considère qu'en tout état de cause l'Uruguay Round devrait être conclu avant la fin de l'année. La partie de bras de fer continue.

PHILIPPE LEMAITRE

La privatisation de l'industrie du charbon en Grande-Bretagne

British Coal annonce 30 000 licenciements

British Coal a annoncé, mardi 13 octobre, la fermeture de trente et une des cinquante mines de charbon encore en activité, ce qui va se traduire par le licenciement de 30 000 salariés au cours des cinq prochains mois. Cette décision, à laquelle les mineurs pourraient répondre par un appel à la grève, s'inscrit dans un environnement économique de plus en plus sombre pour le gouvernement de M. Major.

LONDRES

de notre correspondant

Trente mille licenciements... La brutalité du chiffre, les conséquences économiques et sociales d'une telle décision, avaient plaqué un masque de gravité sur le visage de M. Neil Clarke, président de British Coal Corporation, et sur celui de ses adjoints, mardi 13 octobre, lors de l'annonce de ce plan de « restructuration » de l'un des derniers bastions nationalisés de l'industrie britannique, promis à une privatisation dès l'année prochaine. C'est une sorte de coup de grâce porté à une industrie déjà moribonde, victime à la fois d'une diversification énergétique inéluctable au profit du gaz et du nucléaire et de la concurrence du charbon d'importation presque deux fois moins cher que le minerai britannique.

Trente et une mines sur les cinquante encore en activité vont fermer leurs portes, avec l'effet dévastateur que l'on imagine pour des régions entières du nord et du nord-est de l'Angleterre, cette partie jadis industrieuse de la Grande-Bretagne, constamment saignée depuis la fin de la guerre par les milliers de suppressions d'emploi qui ont accompagné le déclin de l'industrie traditionnelle. Trente mille licenciements secs (dont 5 000 cadres et employés), cela signifie sans doute le double si l'on prend en compte tous les emplois dérivés d'une activité qui pâtit souvent d'une situation de quasi-monopole d'embauche dans les bastions miniers que sont le sud du Yorkshire, et le Nottinghamshire. La réalité va s'imposer très vite : 6 000 mineurs répartis dans six puits vont arrêter le travail cette semaine ; treize mines seront closes au moment de Noël et vingt-sept, en mars.

Pour le gouvernement de M. John Major, ces licenciements massifs interviennent au plus fort d'une récession économique dont plus personne ne s'avise aujourd'hui de prévoir la fin. Les prochains chiffres du chômage, qui vont être annoncés jeudi, indiqueront une hausse d'environ 40 000 demandeurs d'emploi, ce qui correspond à une moyenne de plus de 8 200 chômeurs de plus chaque semaine, soit un taux double de celui enregistré au milieu des années 80. Le nombre total de personnes privées d'emploi pourrait ainsi passer de 2,8 millions actuellement à près de 3,3 millions l'été prochain. Les conséquences, à la fois économiques, sociales et politiques des licenciements de British Coal (dont les effectifs vont être réduits à 23 000 personnes) sont importantes.

M. Michael Heseltine, le ministre du commerce et de l'industrie, a indiqué mardi que le montant total des indemnisations de licenciements proposées aux mineurs atteindrait 1 milliard de livres (1), somme à laquelle viendra notamment s'ajouter le montant des diverses allocations sociales, soit environ 240 millions de livres par an. Cette « facture » budgétaire tombe mal, au moment où le gouvernement s'efforce de réduire le déficit des dépenses publiques et alors que les besoins d'emprunt atteignent un niveau record. D'autre part, le risque de graves tensions sociales ne peut être écarté.

« Vandalisme industriel »

M. Arthur Scargill, le chef « historique » du syndicat des mineurs (NUM), a appelé les mineurs à se battre contre cet *« acte politique délibéré de vandalisme industriel »*, une décision relative à la grève devant être prise jeudi. La situation rappelle à bien des égards celle qui prévalait en 1984, lorsque, le 1er mars, une grève générale avait été déclenchée. Le NCB (National Coal Board, l'administration des Charbonnages) avait en effet annoncé la fermeture d'une vingtaine de puits et le licenciement de 20 000 mineurs. Ce conflit, le plus long de l'histoire des relations de travail en Grande-Bretagne, avait pris fin en mars 1985 et s'était soldé par la défaite totale du mouvement ouvrier. La Dame de fer (Mme Thatcher, alors premier ministre) avait eu raison du « roi Arthur » (M. Scargill) : aucun des 700 mineurs licenciés pour fait de grève n'avait été réembauché, toutes les suppressions d'emploi annoncées avaient été opérées. Ce conflit avait coûté 4 milliards de livres à l'économie britannique.

Cette expérience va faire réfléchir la NUM. Les syndicats et, individuellement, chaque mineur, vont devoir prendre une lourde responsabilité s'agissant de la décision d'entamer une grève. Le « plan social » du gouvernement – outre les aspects très théoriques consistant à accorder le statut de « zones assistées » aux régions les plus touchées, – signifie qu'un mineur de cinquante-sep ans avec quarante et une années d'ancienneté, recevra 37 000 livres (soit environ 315 000 francs), pour solde de tout compte, un mineur âgé de 19 ans avec trois ans de service touchant 5 200 livres (44 300 francs). Pour substantielles que puissent paraître ces sommes, elles ne permettront, dans la plupart des cas, que de retarder des échéances difficiles dans des régions où les perspectives d'emploi sont quasinulles.

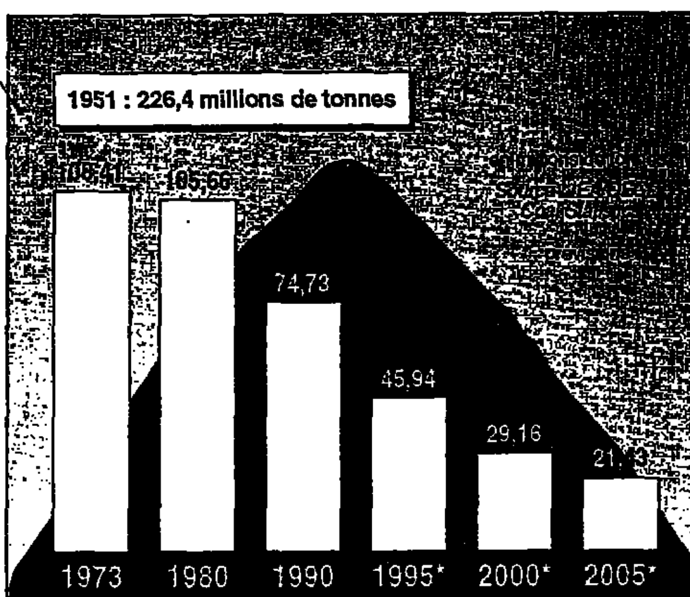
La direction de British Coal a lancé mardi une menace à peine déguisée aux mineurs, indiquant que ceux d'entre eux qui se lanceront dans une *« action industrielle »* se verront immédiatement supprimer leurs indemnités de licenciement. Depuis les grandes grèves des années 80, la législation anti-grève et les mesures destinées à rogner les pouvoirs des syndicats ont été considérablement renforcées. Tout cela ne supprime pas pour autant la réaction de colère des « gueules noires », ainsi que la volonté de la NUM d'étendre un éventuel mouvement de protestation des mineurs à tous les salariés victimes de la récession.

Si le nombre des licenciements dans les charbonnages britanniques choque par son ampleur et parce qu'il illustre l'absence de stratégie industrielle du gouvernement (ne serait-ce que dans la planification de ces réductions d'emploi), la justification économique de la reconversion de British Coal est, elle, indéniable. Elle s'inscrit dans le cadre du processus de privatisation de la société nationale, annoncé le 6 mai dernier (*le Monde* daté 10-11 mai).

LAURENT ZECCHINI

(1) La livre sterling vaut environ 8,53 francs français.

La chute de la production charbonnière britannique



Dans les années 50, la production charbonnière britannique frisait 225 millions de tonnes par an. Depuis, elle a été divisée par trois tandis que les importations, voisines de zéro au début des années 70, atteignent aujourd'hui 20 millions de tonnes. L'évolution est identique à celle que connaît la France, mais sur une bien plus vaste échelle.

50 000 emplois supprimés dans les prochaines années

Les sidérurgistes européens réclament l'aide de Bruxelles

Chute dramatique des prix, importations sauvages des pays de l'Est, velléités protectionnistes des Américains, contraction brutale de la demande d'acier provoquée par le ralentissement économique : la sidérurgie européenne est à nouveau assaillie par les difficultés.

Jugeant la situation extrêmement préoccupante, voire critique, les principaux sidérurgistes de la Communauté poussent aujourd'hui un véritable cri d'alarme. Dans un mémorandum adressé ces jours derniers à MM. Jacques Delors, Frans Andriessen, Martin Bangemann et Leon Brittan, respectivement président et vice-présidents de la Commission européenne, Eurofer, lobby des producteurs d'acier, réclame à Bruxelles un soutien politique et des aides financières pour faire face aux restructurations lourdes qui se préparent.

Selon Eurofer, la sidérurgie européenne va devoir supprimer 50 000 emplois dans les deux à trois années à venir. Certains de ses membres sont d'ailleurs plus pessimistes : ce chiffre global recouvre les restructurations prévues ou annoncées par les principaux producteurs d'acier de la Communauté, mais cette évaluation pourrait être gonflée encore, la situation ne cessant de se dégrader. Le français Usinor-Sacilor s'est engagé dans un plan d'adaptation sur trois ans, qui prévoit 6 700 suppressions d'emplois d'ici à 1994. La sidérurgie allemande devrait réduire d'au moins 15 000 ses effectifs salariés. En Espagne, on estime que 10 000 à 15 000 suppressions d'emplois seront nécessaires dans l'acier. En Italie également.

Réélu à la tête du syndicat allemand de la métallurgie

Le président d'IG Metall envisage une trêve salariale de cinq ans

Réélu mardi 13 octobre à la tête du plus puissant syndicat allemand de la sidérurgie, IG Metall, M. Franz Steinküler a déclaré qu'il pourrait accepter un gel des salaires réels pendant cinq ans. Selon lui, une telle concession pourrait être faite en échange d'un rééquilibrage des prélèvements fiscaux en Allemagne, nécessaire au financement de la modernisation de l'ex-RDA.

« La reconstruction de l'Allemagne de l'Est est une tâche qui concerne la nation entière », a affirmé M. Steinküler à la télévision allemande, rappelant que jusqu'à présent les salariés en avaient largement supporté le coût. Le président de la République allemande, M. Richard von Weizsäcker, avait récemment avancé l'idée d'une trêve salariale pendant cinq ans.

Selon le président d'IG Metall, l'Etat devrait créer un impôt applicable aux entreprises qui n'investissent pas et une taxe professionnelle pour les travailleurs indépendants. IG Metall, qui compte 3,6 millions d'adhérents, a négocié cette année un accord salarial prévoyant une augmentation des salaires de 6,7 % à partir du 1er juin. La Fédération de la métallurgie est actuellement réunie en congrès à Hambourg.

La grève générale contre le plan d'austérité

Des manifestants italiens critiquent la modération des syndicats

ROME

correspondance

Sang-froid. Détermination. Sergio D'Antoni, secrétaire général de la CISL, confédération syndicale d'inspiration catholique, a su faire appel à ces ressources pour continuer à parler, mardi 13 octobre, à Milan, sous une pluie de projectiles hétéroclites (boulons, œufs, tomates, pièces de monnaie) lancés par une centaine de contestataires. *« Nous ne céderons pas à la violence*, s'est-il écrié. *Le syndicat continue droit son chemin et ne subira pas d'intimidation. »*

Milan, où s'étaient assemblés près de quatre-vingt mille travailleurs, est restée un cas isolé, même si l'on a enregistré quelques signes de colère dans d'autres grandes villes de la péninsule, lors des manifestations prévues dans le cadre de la grève générale lancée pour protester contre le plan d'austérité du gouvernement. Plan dont une partie – la loi cadre sur les dépenses – avait reçu, dans la nuit de samedi 10 à dimanche 11 octobre, le vote de confiance de la Chambre des députés.

La base a du mal à accepter la ligne de conduite – jugée trop modérée – des syndicats, rendus aussi responsables de la disparition de la sacro-sainte échelle mobile des salaires, puisqu'ils ont signé, en juillet dernier l'accord qui en marquait la fin. Du côté de la direction des syndicats, on se félicite du grand succès de la grève de mardi, à laquelle auraient participé plus de 70 % des dix millions de travailleurs concernés. La fonction publique, elle, à cause des délais de préavis, n'a pu y participer.

Les revendications

Forts de la mobilisation obtenue dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des transports, les dirigeants syndicaux devaient être reçus mercredi 14 octobre par le premier ministre afin de lui faire connaître les modifications qu'ils jugent indispensables pour rendre plus équitable le plan de rigueur du gouvernement : la suppression du plafond de 40 millions de lires (180 000 francs) de revenu annuel au-delà duquel chacun prend en charge ses frais de santé, à l'exception des dépenses hospitalières ; l'introduction d'une vraie taxe minimale, pour combattre l'évasion fiscale chez les professions indépendantes ; l'indexation des retraites sur l'inflation ; l'assurance de l'ajustement des tranches d'imposition fiscale avec l'inflation. – *(Intérim.)*

La restructuration du groupe de M. Lagardère

Hachette absorbera Matra pour des raisons fiscales

Ce n'est pas Matra qui absorbera Hachette, mais le contraire. La fusion qui était prévue entre les deux entités du groupe Lagardère à la suite de la liquidation de La Cinq ne se fera pas dans le sens initialement prévu. Pour des raisons fiscales, c'est Hachette, la société déficitaire (3,2 milliards de francs de pertes), qui absorbera Matra opération qui permettra au nouveau groupe de déduire la perte des bénéfices susceptibles d'être engrangés au cours des cinq prochaines années. Techniquement, la fusion sera également facilitée par le fait que Matra est un holding qui détient des titres alors qu'Hachette contrôle des actifs.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

□ **Balance des opérations courantes : déficitaire en août.** – Selon la Bundesbank, la balance des opérations courantes de l'Allemagne unifiée a enregistré en août un déficit de 1,99 milliard de DM, contre un solde négatif de 7,76 milliards en juillet. La balance des capitaux à long terme a été, quant à elle, excédentaire de 9,454 milliards de DM, contre + 4,733 pour le mois de juillet. De son côté, la balance des capitaux à court terme a dégagé un excédent de 6,8 milliards de DM en août, alors qu'en juillet elle avait été déficitaire de 597 millions.

En prélude à la journée d'action

Légers incidents lors d'une manifestation d'agriculteurs à Paris

En prélude à la journée nationale d'action qui devait être organisée le mercredi 14 octobre par les deux principaux syndicats agricoles, la FNSEA et le CNJA, près de deux cents agriculteurs ont manifesté mardi après-midi à Paris et bloqué la circulation pendant une heure en déversant de la terre sur le boulevard des Invalides.

Les manifestants, venus surtout de Seine-et-Marne, ont d'abord attendu en vain l'arrivée des camions de terre, bloqués par les forces de police. Lors d'une échauffourée, un agriculteur a été légèrement blessé. Les présidents de la FNSEA et du CNJA, MM. Luc Guyau et Christian Jacob, ont pris la parole pour rappeler leurs revendications : renforcer les positions européennes dans les négociations du GATT, *« réformer la réforme »* de la politique agricole commune (PAC) et prolonger le plan d'adaptation français.

EN BREF

□ **Concorde bat le record mondial de vitesse autour du monde.** – A l'occasion du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, un Concorde d'Air France a battu le record mondial de vitesse autour du monde en trente-trois heures et une minute. Le vol, baptisé AF 1492, est parti de Lisbonne le 12 octobre à 7 h 54, est passé par Saint-Domingue, Acapulco, Honolulu, Guam, Bangkok et Bahreïn, avant de se reposer à Lisbonne le 13 à 16 h 55. Il a été réalisé à l'initiative d'un avocat américain. Le précédent record était détenu depuis 1987 par un Gulfstream-IV en quarante-cinq heures vingt-cinq minutes.

□ **La CGT-Air France appelle à une grève vendredi 16 octobre.** – La CGT-Air France appelle à une grève, vendredi 16 octobre, jour de la présentation par la direction au comité central d'entreprise de mesures destinées à redresser les comptes du groupe, parmi lesquelles 1 500 suppressions d'emplois supplémentaires en 1993. La CGT a obtenu environ 25 % des voix du personnel au sol chez Air France.

□ **Un nouveau président pour la Caisse nationale d'allocations familiales.** – M. Jean-Paul Probst, secrétaire général adjoint de la CFTC, a été élu, mardi 13 octobre, président de la Caisse nationale d'allocations familales (CNAF). Responsable du service de la protection sociale de la CFTC depuis le 1er janvier 1991, M. Probst remplace M. Pierre Boisard, atteint par la limite d'âge, et qui présidait la CNAF depuis vingt-cinq ans.

□ **China Eastern Airlines commande cinq Airbus A-340.** – Le président de la compagnie chinoise China Eastern Airlines, M. Wang Lian, a annoncé, mardi 13 octobre à Hongkong, avoir commandé cinq Airbus A-340, le quadriréacteur long-courrier du consortium européen. La compagnie chinoise est cliente d'Airbus Industrie et a déjà commandé sept A-300-600 et cinq A-310. Ce nouveau contrat ne concerne pas les commandes en suspens

ÉCONOMIE

Un entretien avec le président de La Poste

« Notre volonté de développement financier intervient après une érosion continue de nos parts de marché naturelles » nous déclare M. Yves Cousquer

La Poste ne baisse pas les bras. Après avoir durement ressenti l'échec au printemps dernier du lancement d'un pseudo-compte rémunéré, Libertitude, La Poste lance de nouveaux produits financiers. Le « CCP service plus », un compte-chèque postal couplé avec un Livret A et un contrat d'assurance-vie, et une charte des services bancaires de base améliorée. Dans un entretien accordé au Monde, M. Yves Cousquer, président de La Poste, précise la volonté de l'établissement de prendre sa revanche.

« Comment fait-on pour se remettre du lancement avorté de Libertitude, très mal vécu dans le réseau, qui a pu le considérer comme un « lâchage » du gouvernement face au lobby bancaire?

– Le coup a été dur, mais nous l'avons mis à profit. Je me suis remémoré une maxime utilisée dans les sports collectifs, notamment en rugby : *« Quand on gagne tous les matchs, on croit qu'on est bon et on finit par oublier qu'on a des adversaires. »* C'est dans cet état d'esprit que nous nous sommes remobilisés. Cela s'est fait par petites touches sous la forme d'Evolys 2 (deuxième version du fonds commun de placement à rémunération garantie), avec aussi de grands efforts sur le PEA (plan d'épargne en actions) et maintenant avec un produit original qu'est le « CCP service plus » et une amélioration de la charte bancaire de base.

– Comment fonctionnent ces nouveaux produits?

– Le « CCP service plus », dont le nom de code à l'origine était « Similitude », fonctionne selon certains mécanismes hérités de Libertitude, dits de seuils et « d'écopage » qui redonnent une nouvelle jeunesse au CCP (compte-chèque postal) traditionnel. Nous allons proposer à chaque détenteur d'un CCP régulièrement alimenté de fixer le montant qu'il souhaite transférer chaque mois sur un Livret A rémunéré à 4,5 %, et cela seulement si son CCP présente le solde minimum qu'il a choisi. Là où se situe la réelle nouveauté, c'est que la même opération s'effectue ensuite du Livret A vers un produit d'assurance-vie, rémunéré à environ 8 % et bénéficiant d'avantages fiscaux. Le « CCP service plus » regroupe trois produits – CCP, Livret A, assurance-vie – offrant ainsi une rémunération différente selon la liquidité des placements.

» Nous voulons ainsi à la fois fidéliser les détenteurs de CCP et lutter contre la décollecte du Livret A. Sur les neuf millions de possesseurs de CCP, nous pensons en intéresser à terme un million et 100 000 dans les trois à quatre prochains mois. La tarification de ce service sera faible (50 francs par an). C'est une constante chez nous que de rechercher des tarifs bas pour rendre les produits accessibles.

» Nous allons aussi apporter notre touche à la charte des services bancaires de base. Nous l'appliquerons bien sûr en totalité en l'incluant dans une convention de compte. La Poste s'engage à réexaminer au bout de trois mois toute ouverture de compte lorsqu'il n'y a pas eu de délivrance de chéquier et à réexaminer ensuite le compte tous les mois. Par ailleurs, les restrictions à la suite d'incidents de paiement seront proportionnelles à ceux-ci et tiendront compte des régularisations. Enfin, les tarifs seront inclus dans la convention de compte.

Un des deux métiers de base

– Les banques vont encore se plaindre de subir une concurrence déloyale, dans une conjoncture difficile, de la part d'un établissement qui n'a pas les mêmes contraintes et qui profite d'un monopole pour attirer des clients...

– Je tiens à rappeler que la distribution de services financiers par La Poste est loin d'être une nouveauté, contrairement à ce que certains tentent de faire croire. Il s'agit d'un des deux métiers de base de La Poste au même titre que la distribution de courrier. L'existence des mandats postaux remonte au Premier Empire et les chèques postaux à 1918. Sur les 300 000 postiers, 70 000 travaillent pour les services financiers. Sur un chiffre d'affaires total de 73 milliards de francs, 20 milliards sont en quelque sorte notre produit net bancaire.

» Il faut bien voir également que notre volonté de développement dans le domaine financier intervient après une érosion continue de nos parts de marché. Elles représentaient 17 % des encours de collecte en 1980 et seulement 9,7 % en 1991. Au cours des dix dernières années, La Poste n'a pas pu prendre ses parts de marché naturelles sur les produits en développement tels que les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) ou l'assurance-vie. Elle n'a pas pu compenser le recul structurel des livrets défiscalisés.

» Les seuls produits traditionnels alors proposés que sont le CCP et le Livret A représentent d'ailleurs encore les trois quarts de la collecte. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur l'innovation avec Evolys, le PEA, et aujourd'hui le « CCP service plus ». Enfin, les premiers succès que nous remportons aujourd'hui sont avant tout le fruit d'une récente restructuration de notre force de frappe commerciale. A la fin de 1990, nous avions 1 500 conseillers financiers dans le réseau, il y en a aujourd'hui presque 3 000 et il y en aura 6 000 d'ici deux ans. »

Propos recueillis par **ÉRIC LESER**

Afin d'éviter la tarification des chèques

M. Sapin s'en prend aux comptes rémunérés

Le régime du « ni-ni » (ni tarification des chèques ni rémunération des dépôts à vue) sous lequel vit la France bancaire depuis de longues années est en train de vaciller. Après le lancement par la Barclays d'un pseudocompte rémunéré, c'est au tour du conseil économique et social (CES) d'entrer dans le débat et de préconiser la tarification des chèques dans un projet d'avis présenté mardi 13 octobre. Une évolution dont Bercy ne veut pas entendre parler.

Dans un communiqué publié mercredi 14 octobre, M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, annonce avoir demandé au Comité de la réglementation bancaire de prendre des dispositions *« pour interdire le retour automatique de tout produit financier vers un compte à vue »*. En clair, il s'agit de rendre impossible le fonctionnement des pseudocomptes rémunérés qui ont vu le jour depuis plusieurs mois, le dernier en date étant celui de la Barclays *(le Monde* du 3 octobre). Au printemps dernier, la Poste avait même tenté de lancer le sien, Libertitude, mais a été contrainte d'en modifier profondément la formule.

En tuant dans l'œuf les comptes rémunérés, le ministère cherche également à empêcher toute dérive vers une très impopulaire tarification des chèques. Il est ainsi en totale contradiction avec le CES, favorable au chèque payant pour enrayer l'utilisation massive des chèques de faible montant. *« Dans une logique de vérité des prix, la question de la gratuité des moyens de paiement se trouve posée, laquelle est souvent associée au problème de la rémunération des dépôts à vue »*, explique M. Jacques Vandier, rapporteur du conseil et président de la MACIF. Une position très en pointe, nettement plus que celle de l'AFB (Association française des banques) qui, après son échec de 1986 considère la tarification des chèques comme un sujet tabou.

E. L.

COMMUNICATION

Au marché des programmes de Cannes

Les multiples routes télévisuelles de l'Asie

La NHK, télévision publique japonaise, a annoncé, le mardi 13 octobre, qu'elle disposait d'un matériel permettant de transférer des images haute définition entre les formats japonais et européen. Ce prototype, dû à la firme OKI, est destiné à faciliter dans le futur les échanges de programmes haute définition.

Si les Japonais veulent que se développe leur chaîne en HD (plus de 1 700 heures diffusées par satellite depuis novembre 1991), ils doivent, en effet, l'alimenter et, pour cela, s'ouvrir à des sources extérieures. Cette reconnaissance de fait de plusieurs standards mondiaux de télévision haute définition n'est pas la seule « conversion » de la NHK.

Côté programmes, la chaîne publique prépare, pour 1993, une grande série en dix épisodes : « La route de l'Asie », de la Turquie au Vietnam, qui évoquera l'histoire tumultueuse des pays traversés. Ce projet ne serait que l'un des centaines qui s'échafaudent et se vendent dans le Palais des congrès de Cannes pour ce marché d'automne des programmes, s'il n'était symbolique d'une réorientation des priorités géographiques de la NHK. Sans doute déçue par le maigre accueil fait à ses ambitions mondiales de chaîne d'informations planétaires, la NHK va désormais concentrer ses efforts sur sa région : l'Asie.

Après Hanoï, en 1991, la NHK a ouvert deux bureaux cette années à Vladivostok et Phnom-Penh, ce qui porte ses implantations à vingt-sept dans le monde, dont quinze en Asie. Elle prépare d'autres documentaires sur l'Asie, comme un « Mao et son temps », en trois épisodes.

Cet effort n'est pas gratuit. Car l'Asie des télévisions avance à pas de géant dans un continent en pleine croissance, où se forment des classes moyennes qui sont les cibles rêvées de télévisions commerciales. En Indonésie, la télévision privée RCTI a conquis en deux ans 60 % de l'audience. Les chaînes américaines HBO, CNN, ESPN sont présentes sur le satellite indonésien PALAPA. La BBC et MTV sont partenaires de Star Télévision, un bouquet de cinq chaînes sur le satellite ASIASAT, qui a déjà conquis en un an 4 millions de foyers, de l'Inde à la Chine du Sud.

La chaîne publique australienne ABC n'entend pas être à l'écart du mouvement. Elle lance, fin novembre, sa version internationale par satellite. Les routes télévisuelles de l'Asie deviennent très encombrées.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les éditions Ramsay-Régine Deforges sont mises en liquidation

En redressement judiciaire depuis le 23 juin, les éditions Ramsay-Régine Deforges ont été mises mardi 13 octobre en liquidation judiciaire. Créées en 1976, les éditions Ramsay, qui sont toujours en procès avec les héritiers de Margaret Mitchell pour contrefaçon d'Autant en emporte le vent, ont déposé leur bilan en juin, entraînant dans la même situation les éditions Régine Deforges. Ces deux maisons accusent un endettement total de 20 millions de francs. Un communiqué de Ramsay accuse les éditions Gallimard d'avoir retiré « brutalement leur candidature [de reprise] à la fin du mois de juillet, décourageant ainsi tout autre repreneur ». Un litige persiste en effet entre Ramsay et la structure de diffusion CDE-SODIS, filiale de Gallimard.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Le prix Nobel d'économie à un Américain de l'école de Chicago

Gary Stanley Becker ou la science des comportements

Le prix Nobel d'économie a été attribué, mardi 13 octobre, à *M. Gary Stanley Becker, professeur à l'Université de Chicago.* L'Académie royale de Suède explique son choix en indiquant que le lauréat, un représentant de l'école de Chicago, *« a élargi l'analyse économique à de nouveaux domaines des comportements humains et des relations humaines ».*

par Louis Lévy-Garboua

Le choix de l'Académie royale des sciences de Suède ne surprendra pas le petit monde des chercheurs, bien qu'il intervienne un an à peine après la consécration de Ronald Coase, autre professeur de la même université, celle de Chicago. Cette sorte d'urgence qu'il y avait à récompenser un homme, relativement jeune de surcroît puisque né en 1930, souligne avec éclat l'étendue exceptionnelle de sa contribution.

Gary Becker est devenu l'une des figures de proue de l'école de Chicago. Il y perpétue une tradition exigeante et féconde, mélange paradoxal d'une réelle interdisciplinarité dans l'ensemble des sciences humaines et sociales et d'une adhésion rigoureuse aux principes économiques de la rationalité des comportements et de l'équilibre des marchés. Cet homme, qui aurait aimé être sociologue, a fait une carrière d'économiste. Il est néanmoins respecté des sociologues qui, voici une dizaine d'années, lui ont offert une chaire à l'université de Chicago. Aux économistes, il a *ouvert de vastes domaines habituellement* rattachés à la sociologie, la démographie ou la science politique : *éducation et formation*, activités non marchandes, décisions familiales en matière de mariage, *de fécondité, de divorce ou de* division des tâches, comportements criminels ou déviants, discrimina*tions, ou encore mécanismes de* pression politique...

La démarche de Becker a souvent été qualifiée d'impérialisme économique, parce qu'elle conteste les frontières qui, traditionnellement, *délimitent le domaine de* compétence de l'économiste. Aux yeux du grand public, en effet, l'économiste est encore *celui qui* étudie le fonctionnement des entreprises et des marchés et maîtrise *mieux que d'autres les grands équilibres* macroéconomiques. Cela reste vrai, mais de moins en moins *pourrait-on dire. Sous l'influence* de précurseurs comme Becker, la science économique moderne a investi bien d'autres domaines, et elle se définit maintenant avant tout par sa manière propre de représenter tous les comportements humains, qu'ils soient marchands ou non marchands, intéressés ou altruistes, à longue portée ou à courte vue, conformistes ou déviants.

Le temps et le capital humain

Dans cette approche économique des comportements humains, on suppose que le chef d'entreprise, le salarié, l'élève, le chef de famille, le voleur même, poursuivent tous des objectifs relativement clairs et constants qu'ils cherchent à atteindre efficacement, c'est-à-dire par les moyens les plus appropriés à leur disposition.

Les travaux de Becker ont considérablement élargi la conception que les économistes avaient avant lui des ressources ou des moyens disponibles. A côté du revenu monétaire, de la force de travail et du capital matériel, ils introduisent au cœur même de l'analyse écono*mique le temps hors marché et le* capital humain. Ces ressources rares ont un coût et des effets en tous points analogues à ceux qu'on attribue aux revenus et aux prix dans les manuels de microéconomie.

Par exemple, le coût du temps qu'une mère consacre à ses enfants peut se mesurer par le sacrifice de *salaire auquel elle consent. Celui-ci* est d'autant plus lourd que la femme est susceptible de percevoir *un salaire plus élevé. On conçoit* donc que la croissance économique contemporaine, en tirant les *salaires féminins vers le haut*, ait offert aux femmes la possibilité d'avoir plus d'enfants, mais rendu *en même temps plus* coûteux le temps qu'elles leur consacrent. Ce genre de raisonnement, volontairement simplifié, relie les choix d'activité des hommes et des femmes à leurs choix familiaux, de telle sorte que la sphère économique ne peut plus être entièrement séparée de la sphère privée.

La famille comme une entreprise

Un autre exemple est emprunté à l'ouvrage sans doute le plus connu de Becker, *Human Capital*, paru pour la première fois en 1964. L'élève y est représenté comme un investisseur rationnel. Il compare simplement ce que sa formation lui coûte dans l'immédiat, y compris le salaire auquel il doit renoncer s'il veut avoir le temps d'étudier, à ce qu'elle lui rapportera, tant dans sa carrière future que par la meilleure éducation qu'il pourra donner à ses enfants.

Cette hypothèse toute simple, presque évidente aujourd'hui, a de nombreuses conséquences. Elle permet de comprendre tout à la fois la diversité des profils de carrière, la forme inégale de la répartition des revenus, et le moteur caché mais peut-être essentiel de la croissance et du développement économiques. Elle a conduit aussi à la mise au point d'outils sophistiqués de gestion des ressources humaines, aux niveaux de l'entreprise et de la nation.

Un dernier exemple des multiples contributions scientifiques de Becker est extrait de son *Traité de la famille*, publié en 1981. Là, Becker ne se contente pas de représenter la famille comme une petite entreprise, mais il examine aussi les conséquences de l'affection d'un membre de la famille pour les autres. Un des résultats les plus fascinants de cette analyse est que la satisfaction que le premier retire du bonheur des autres exerce une sorte de contagion vertueuse. Comme mû par une main invisible, le fils le plus ingrat est en effet *incité à bien se comporter par le* simple fait qu'il anticipe une réaction généreuse de son père. L'économie n'est donc pas condamnée à n'être qu'une science froide.

La capacité rare qu'a Gary Becker de tirer toutes les conséquences de quelques hypothèses simples lui a valu de contribuer à *un profond renouvellement* de la science économique et d'ouvrir la voie à ce qui s'affirme peu à peu comme une véritable science des comportements.

▶ **Louis Lévy-Garboua est professeur à l'université *Paris I-Panthéon Sorbonne.***

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

TUILERIES PYRAMIDE
P. 790 000 F. 3e étage. Asc. Impeccable. Confort. Tél. : (1) 40-38-17-59

5e arrdt

BD ST-GERMAIN. Dans bel imm. p. de t. 2/3 P., état nf, *étage élevé.* BELLE VUE. SOLEIL. 1 580 000 F. CASSIL. 45-66-01-00

VAL-DE-GRACE
5 P., 124 m², 4e asc. service. Viager occupé, dame 75 ans. LITTRÉ. 45-44-44-45

6e arrdt

N.-D.-DES-CHAMPS. 195 m² Atelier, dernier étage asc., terrasse. LITTRÉ. 45-44-44-45

RARE. Superbe maison part. XVIIIe, terrasse. 7 900 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60.

RUE DE SÈVRES. FACE BON MARCHÉ. AFFAIRE RARE. 490 000 F. Studette, tout confort. Clair. Calme. CASSIL. 45-66-01-00

RUE DU CHERCHE-MIDI
2 P. TT CFT. VUE DÉGAGÉE. Clair. Calme. PRIX 860 000 F. CASSIL. 45-66-01-00

7e arrdt

Près du quai d'Orsay, calme et original, 2 pièces + mezzanine. 51 m² rénovés. 42-58-26-83.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
PLEIN SOLEIL
4e ét. sur avenue. Balcon.
LUXUEUX STUDIO
2 600 000 F
47-45-19-94

Me LIÈGE
Pierre de taille. BELLE PIÈCE *S/RUE. Coin cuisine.* 165 000 F. 44-78-86-81

9e arrdt

Me SAINT-GEORGES
BEAU STUDIO
Cuis., tout confort. 289 000 F. 44-78-86-81

Me TRINITÉ. Pierre de t. STUDIO 30 m², cuis., s.d.bns, wc. 6e étage, sans vis-à-vis. Sud. 450 000 F. 45-31-51-10

11e arrdt

PLACE VOLTAIRE. Bel imm. SPLENDIDE 2 P. Cuisin., wc, bains, 1er étage s/rue et cour. *Digicode.* 685 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

CIRQUE D'HIVER
Bel imm. pierre de taille. 2 PCES à rénover, 50 m² 820 000 F. 44-78-86-97

12e arrdt

PLACE NATION
Pierre de taille. SUPERBE 2 P. RÉNOVÉ Cuis équip., bains, wc. 1 100 000 F. 44-78-86-97

RÉSIDENTIEL SEPIMO LA HÉNIN
COMMERCIALISATION
CAB. LAZIMI
2 AU 6 PIÈCES
32, BD PICPUS
Bureau de vente s/place du mardi au samedi de 14 h 30 à 18 h 30
43-46-18-30

14e arrdt

ALÉSIA. Bel ancien, rue et jdin, étg. élevé, 6 P. 165 m² service. 4 250 000 F. 43-35-18-36

DENFERT. MAISON
5/6 P. + jdin. 3 650 000 F. LITTRÉ. 45-44-44-45

15e arrdt

MONTPARNASSE
ESPACE ET TRADITION
Pierre de taille de prestige

DUPLEX

de 128 m² à 285 m²
VUE SUR TOUT PARIS
grande hauteur sous plafond garantie décennale

à partir de 3 780 000 F

45-62-92-25

MOTTE-PICQUET. P. de t., asc. A saisir cause départ. 6 P., 130 m² + serv. 3 200 000 F. 43-35-18-36

16e arrdt

AUTEUIL. Immeuble ancien, beau 6 P., état impeccable, 3e ét., asc., 165 m², 4 chbres. 5 000 000 F. 45-31-51-10

PORTE AUTEUIL
3 P. SPACIEUX. 7e étage asc. PLEIN SUD. Imm. pierre de taille. 1 800 000 F. CASSIL. 45-66-43-43

PROCHE TROCADÉRO
SUPERBE IMM. P. DE T. 1900 270 m², triple réception, s. à m., 5 chbres, service. 48-04-94-24, 9 h à 18 h.

TROCADÉRO. GD STANDING. SUBLIME 215 M2. VERDURE. MANAGER. 45-61-00-13, H.B.

17e arrdt

GUY-MOQUET, rare, petite maison 30 m² + cour privée 18 m², entièrement rénovée et équipée. 42-58-26-83.

18e arrdt

J.-JOFFRIN 94 m²
Récent. Standing. Parking. 1 990 000 F. *immo Marcadet.* 42-51-51-51

20e arrdt

EXCEPTIONNEL
à 300 m place Gambetta, dans résidence très calme donnant sur jardins intérieurs, grands appartements neufs de 4 et 5 P. Livraison immédiate. A partir de 17 400 F le m². Frais réduits. BREGUET 47-58-07-17

78 - Yvelines

LE CHESNAY-PARLY 2
Part. vd 2/3 PCES 61 m². Terrasse, dernier étage. Sud/ouest. Très clair. Parf. état. Asc. Px 835 000 F. T. 43-75-64-38, soir.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY (RER)
Résidence neuve, pierre de t., 3-4 p. (88 m²) + garage. Prix 1 900 000 F. Tél. : 45-62-10-19.

BOULOGNE
Proximité métro
Livraison immédiate
4 PCES, 102 m², 3e étage. Superbe séj. 45 m², 3 chambres. Prix : 2 690 000 F Parking inclus
BREGUET
47-58-07-17

ANTONY (RER)
Rés. neuve, p. de t. 4 p. (97 m²) + garage. Prix : 1 980 000 F. Tél. : 45-62-10-19.

ANTONY (RER)
Résidence neuve, pierre de t., 4-5 p. (116 m²) + garage. Px 2 140 000 F. 45-62-10-19.

94 Val-de-Marne

LES TERRASSES DE JOINVILLE
Imm. villa grand standing. 3 duplex 140 m², terr.-jard. 100 m², 76 m² et 55 m². 19 000 F le m² moyen. Lot 138 m². Jardin 85 m². 18 600 F le m² moyen. *Documentation et r.v. :* Immo-Marcadet 42-51-51-51

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT
Studio à 3 P. Décision immédiate. Max. 700 000 F. 44-78-86-97, poste 697.

EMBASSY SERVICE
recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS - RÉSIDENTEL
(1) 45-62-16-40

PROPRIÉTAIRES
Vous vendez ou louez un appt avec ou sans cft. Adressez-vous à un professionnel FNAIM. Immo-Marcadet 42-51-51-51. Fax 42-55-55-55.

Recherche 2 à 4 P. Paris. Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir.

viagers

Grands appartements occupés dans sites exceptionnels
C.E.V. 42-68-05-43

VIAGER 1 tête 75 ans, villa 240 m² habitables. Tél. : (16) 70-05-38-86.

propriétés

DELTA IMMOBILIER
SULLY-SUR-LOIRE
(16) 38-36-44-02

90 mn Paris sud (Loiret), limite forêt d'Orléans, magnifique corps de ferme en pierre, 3 bâtiments + toits et remises, cour fermée sur terrain 1,5 ha, poss. étang. CACHET RARE 495 000 F

terrains

47 PROCHE AGEN
Part. vd 3 parcelles de terrain c.u. fait pour 93, 1 600 m² et *+ 160 000 F la parcelle.* Tél. : (16) 76-98-59-83.

maisons individuelles

Notaire vd superbe maison à *rénover*, 190 m² habitables, jard. + sous-sol aménageable. 48-04-94-24, 9 h à 18 h.

Proche St-Germain-en-Laye (78), VENDS t. belle maison contemporaine sur 1 500 m², séj. 70 m², cuis. équ. 25 m², 6 chbres, s.-sol total : garage *2 voit. + sauna.* Prox. école, lycée. Px : 5 300 000 F. Tél. : (1) 30-74-68-20 (après 18 h).

ST-LEU VILLAGE maison, charme d'antan, 200 m², classe, toit vieilles tuiles, très rare. 34-12-03-88 matin.

locations non meublées offres

Paris

6e. Me DUROC. Superbe GD 2/3 P., dble séj., chbre, cuis. séparée, bains, chauff. individuel. 8 400 H.C. CASSIL. 45-66-43-43

7e PRÈS AV. BOSQUET
Grand 3 P. 80 m². 5e asc. 12 670 F net. ASM 48-24-63-66, soir et week-end 42-40-35-94

Appt 130 m², HOTEL CLASSÉ, 3e arrt sur cour d'honneur et rue. séj., 2 chbres, cuis., w.-c., s.d.b., park. Loyer : 17 300 F c.c. *Tél.* : (1) 42-74-16-76 (rép.).

LES HESPÉRIDES DAUMESNIL
RÉSIDENCE-SERVICES
RARE 3 P. NEUF. 70 m² +terrasse, sud. CALME. VERDURE. 43-41-46-41

PARIS-20e. A louer 3 PCES *75,49 m². Parking ss/sol.* Loyer principal 5 397,55 F TÉL. : 40-08-67-89

Région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS
9 pièces, tt confort, 215 m², pavillon 1975, terrain 920 m² arboré, 10 000 F *mensuel.* Immo Marcadet 42-51-51-51.

LEVALLOIS-PERRET
Dans imm. neuf, gd stand., superbe appt 3 pces. VUE S. *SEINE, 5e ét., asc., cave et* park. 7 500 F hors charg. Cabinet FOURNIER 45-80-99-00.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 45-62-30-00

Recherche F2 Paris, loyer 3 200 F c.c. (maximum). *Libre à partir du 01/11/92.* Loyer garanti. Tél. HB : 47-61-09-94.

locations meublées demandes

Paris

Etudiante 3e cycle ch. pt appart. à partager avec autre étudiante. Réf. sér. Tél. : 48-75-47-07 (rép.).

locations meublées offres

Paris

Temple. Beau 3 P. Soleil. Balc. A nf 7 000 F, ch. comp. Tél. 42-78-53-32

villas

1 h 15 Paris sud LOIRET
A SAISIR
VILLA av. cuis. intégrée
SÉJ.-SAL. 55m²
chemin., s.d.b., s. de douche
5 CHAMBRES
toutes av. placards, 2 w.-c., belle terrasse, garage. TERR. 2 200 *m²* BOISÉ 545 000 F A.I. Crédit poss. 90 %. DELTA IMMO. (16) 38-85-91-93

LE MONDE DES CARRIÈRES

CIRAD-FORET (centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) rech. 2 BIOMÉTRICIENS dont 1 senior, emplois r. Paris. Ad. candidature, c.v. à : CIRAD-Forêt Direction scientifique *45 bis, av. Belle-Gabrielle* 94736 Nogent-sur-Marne. Fax : (1) 43-94-43-29.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL (PARIS-8e)
recherche
1 SPÉCIALISTE FISCALITÉ DES ENTREPRISES ET FISCALITÉ INTERNATIONALE
Formation ENI de préfér. *Anglais souhaitable*
Env. CV et prét. au MONDE PUBLICITÉ, sous no 8577 15/17, rue du Col.-Pierre-Avia 75902 Paris cedex 15

PUBLICIS
Rech. pour son sce médical
INFIRMIÈRE CDD
Longue durée à partir du 1er novembre 92. Secrétariat + connaissances info. souh.
Env. *lettre manuscrite*, c.v., + photo + prétentions à : J. Michaud, 136, av. Champs-Elysées, 75008 *Paris. Réf. : P.30.*

SSII et revendeur agréé *IBM* (PS/2, terminaux points de vente, RISC 6000, UNIX) recherche
2 JEUNES INGÉNIEURS
(Supélec, ENST... *débutants à 3 ans d'expérience)* désirant intégrer une équipe de développement (langage C, SQL, dans un environnement DOS/UNIX/ORACLE). Ecrire à :
IXONE
26, bd P.-V.-Couturier, 94200 IVRY-SUR-SEINE. Tél. : 49-60-06-41.

capitaux propositions commerciales

CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISE
Osez gagner de l'argent avec le district de Fontenay-le-Comte. La création en sud-Vendée av. un seul partenaire. BP 19, 85201 Fontenay-le-Comte Cdx. T. 51-53-41-50. *F. 51-53-41-51.*

Rech. partenaire financier sponsor pour création centre *international de formation en* restauration, r. Bourgogne. Ecrire à : Mme OFFREDO, le Bourg, 61600 Magny-le-Désert.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

DEMANDES D'EMPLOIS

20 ans de presse
CHEF DE PUBLICITÉ
Rompu aux contacts agences de publicité-clients
TECHNICO-COMMERCIAL
Relations services techniques agences-imprimeries-rédactions
COMMUNICATION RELATIONS-PRESSE
Fichiers de presse-revue de presse
Ecrire sous no 8084 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Colonel-P.-Avia 75902 Paris

F. retraitée libre janv. 93, langue matern. japonaise (lu, écrit, parlé, compris parf.), dipl. univers. jap., ch. activité rémun. enseign. jap. ts nvx ou bien missions diverses, etc. Ecrire sous réf. : 8579, *Le Monde Publicité*, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris cedex 15.

F. sculpteur de talent, franç., angl., all., russe, étud. sup. litt., ling., goûts et exp. traduc., rédac., comm., enseig., ch. job intelligent pr exercer son art. Sans contrainte marché et crise. Tél. : 47-97-70-30.

H. 40 ans, produc. journal radio cultur. dep. 1976 (concept. de proj., rech. docu., coord., suiv. artist. et *techn.) ch. conversion* régul. ds sect. cultur. ou humanitaire à Paris, petite structure appréciée, même 1/2 ou 2/3 temps. Bon. conn. Mac, angl., ital. (1) 40-47-60-82.

J.F. 25 ans, 2 ans expérience *ETUDES MARKETING* Bil. angl.-esp. courant MAITRISE DAUPHINE ch. poste dans la FONCTION MARKETING Tél. : 47-01-09-87 (rép.).

J.F. 25 ans, licence anglais ICH en cours ch. poste ASSIST. Syndic/Gérant Copropriété. Ecrire sous *réf.* 8578 LE MONDE PUBLICITÉ *15-17, rue du Col.-P.-Avia* 75902 Paris Cedex 15.

J.F. 30 ans, adjointe de direction, bil. anglais, ch. poste ENCADREMENT RESTAURATION Tél. : 45-42-61-16.

J.H. MSG « DAUPHINE » filière finance, diplôme de l'université américaine de Paris de Cambridge et des chambres *de commerce britannique* et américaine. 2 ans d'exp., dont 17 mois dans une multinationale à Londres. Cherche poste *FINANCIER* dans une entreprise à vocation internationale. Ecrire : M. Alexandre BELGHAZI 55, bd JOURDAN 75014 PARIS.

Secrétaire, assist. direction, très polyv., bonne organis., bac G1, BTS, angl. lu, écrit. Bonne cult. géné., TTX, Mac Word 4, sténo, habituée contacts hauts niveaux, exp. pub., parti politique, ambassade, souple, gde adapt. Tél. (le matin 8 h-9 h 30) : 43-96-07-02.

Technico-commercial, 31 ans, rech. poste à resp. région Rhône-Alpes, solide exp. indust. et comm., anglais courant, poss. véhicule. Disp. rapid. Matin : 74-23-61-23. Ap.-midi : 74-00-16-58. *Etudie ttes propositions.*

Vous faites de fréquents *séjours en BELGIQUE et souhaitez y disposer* d'un mini-secrétariat pour tâches administratives et courrier.
30 ans exp. *secrétariat de direction*, travaille avec PC, *imprimante laser, dictaphone* (mini et micro cass.).
Tél. : 32 2-502-41-78 ou fax 514-16-33 Elza DOOM

L'AGENDA

Artisans

ARTISAN CH. menuiserie, *maçonnerie, plomb., électr.*, peinture. Tél. : 48-31-58-11.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*. Ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4, r. ch.-d'Antin. Mag. à l'ETOILE, 37, *av. Victor-Hugo.* Autre grand choix.

Cours

ANGLAIS INTENSIF
STAGE DE TOUSSAINT du 26 au 30 octob., 3 h/jr 750 F. Ts niveaux. Mini gps EUROPA FORMATION (1) 42-85-22-41 ou 3615 EUROFOR

COURS D'ARABE
Ts niv. jour, soir, samedi. Enfants mercredi, samedi. Inscrip. AFAC 42-72-20-86.

COURS DE PEINTURE *SUR PORCELAINE* CHEZ L'ARTISAN DANS SON ATELIER, 75017 PARIS. 43-87-90-77 - 45-53-66-57

LONDRES. Cours d'anglais résidentiels chez Anglaise francophone, épouse de diplomate. Tél. Londres : 1944-71-486-54-75.

Garde d'enfants

Recherche étudiante habitant 15e, quartier St-Charles-E.-Zola pour sortie école 18 h et le garder à mon domicile jusqu'à 19 h (4 fois semaine). Tél. : 45-79-19-15 *à partir de 19 h.*

Vacances, tourisme, loisirs

HOME D'ENFANTS
JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos *enfants dans une ancienne* ferme XVIe s., confortablement rénovée. 2 ou 3 enfts par chbr. avec s. de bns, w.-c. *Siuée au milieu des pâturages* et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat., échecs, fabric. du pain. 2 080 F semaine/enfant. Tél. : (16) 81-38-12-61.

A louer quart. résid. Avignon app. F 3, 30 m² (équ.). Situé 100 m pl. de l'Horloge, pkg pub. couvert à prox. Sem. 2 000 F. Sf de juin à sept. (16) 90-85-91-23 M. De Bella, Me Poole.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

Vds Honda Civic, modèle 89, 1re main, très bon *état*, 54 000 km, toit ouvrant, pneus et échappement neufs, vitres gravées. Prix 45 000 F. Tél. après 17 h : 43-78-44-85.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS, PARK. TS SERVICES, SIÈGES SOC. *Paris, Neuilly, Province.*
MULTIBURO
Tél. : 46-40-37-03

FRONT DE SEINE
BEAUGRENELLE (15e) BUREAUX ÉQUIPÉS DOMICILIATIONS
TARIFS EXCEPTIONNELS
Surfaces 8 m² à 20 m² Tous services *Salles de réunion*
STARTUP 45-78-65-28

LA DÉFENSE
IMMEUBLE INDÉPENDANT
6 500 m²
A PARTIR DE 500 *m²* Salles de réunions, archives, parkings. Me à proximité. RHEA CONSEIL. 47-30-19-98

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-60

ÉTOILE
AV. HOCHE. 330 m² 2 700 F LE M2 AMR. 47-42-60-22

UFFI
45-22-12-00
ÉTOILE WAGRAM
1 300 m² rénovés/1 niveau Divisibles 500 m²
Me GONCOURT
300 m², r.-de-ch., rénovés.
18e MAIRIE
- 385 m², rez-de-chaussée
- 465 m², 2e étage
MONTPARNASSE
270 m², rez-de-chaussée.
17e PÉRIPHÉRIQUE
900 m² ss/sol informat.
DÉFENSE
280 m² - 650 m² - 4 000 m²
CLICHY-POUCHET
400 m²

UNE OPPORTUNITÉ EN RFA 1 120 m² dispon., dont 240 m², *bureaux, à partir du 1/10/92, extensibles à 3 500 m².* Situation idéale à Limburg 60 km DE FRANCFORT SUR A3, 170 km DE L'EX-RDA Dispon. d'un Team parlant français. Pour info. compl. FAX (19) 49-64-31 - 52594

JOINVILLE-LE-PONT
Imm neuf. Stand. Bureaux activités 700 m² divisibles 900 F le m². ILT. Immo Marcadet. 42-51-51-51.

fonds de commerce

Achats

Groupe suisse
recherche
hôtel, clinique
50-80 chambres, haut de gamme, situation : sud France, Bordeaux, Bretagne, Guernesey, Jersey, Benelux, lacs Como, Garda, etc. (Proximité mer, lac, rivière) Excellent accès, tranquillité. Offres à Publicitas, boîte postale, CH-8021 Zürich, Suisse. Chiffre 75,156.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 65 m^2, 5e étage	5, rue Volney GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	6 622 + 1 205 328

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 109 m^2, 1er étage	2, square Trudaine GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	8 011 + 1 410 370

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m^2, 4e étage parking	5-7, rue Saint-Hubert AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 050 + 405 2 882

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES, imm. neuf 63 m^2, 3e étage balcon	20 *bis*, rue Sibuet LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	6 400 + 512 5 522

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 122 m^2, 9e étage parking	108, bd Blanqui AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	10 625 + 940 7 560

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 47 m^2, 9e étage parking	149-153, rue R.-Losserand AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 475 + 860 3 184
3 PIÈCES 72 m^2, 2e étage parking	45, rue d'Alleray AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 500 + 1 335 5 337
5 PIÈCES DUPLEX 105 m^2, 6e étage parking	102, av. du Maine AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	10 859 + 1 292 7 728

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 114 m^2, 4e étage	7, rue A.-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 000 + 1 370 6 404
3 PIÈCES 91 m^2, 6e ét., neuf gd stand., park.	20 *bis*, av. de Lowendal SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	14 450 + 1 726 10 404

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 75 m^2, 3e ét., balcon possibilité parking	27, av. Kléber CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	10 235 + 970 7 639
3 PIÈCES 80 m^2, rez-de-ch. terrasse	3, villa Patrice-Boudard CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 800 + 1 315 5 166
4 PIÈCES 81 m^2, 1er étage	60, rue Michel-Ange AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 990 + 850 6 397
4 PIÈCES 120 m^2, 6e étage box	60-62, av. Henri-Martin GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	21 000 + 3 175 860
3 PIÈCES 72 m^2, 5e étage possibilité parking	133, av. de Versailles SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	7 200 + 1 017 5 184
4-5 PIÈCES 128 m^2, 8e étage possibilité parking	1-9, rue Rémusat SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	14 796 + 2 611 10 653

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES 124 m^2, 4e étage	183, bd Péreire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	15 260 + 1 810 10 860
4 PIÈCES 97 m^2, 2e étage balcon, 2 parkings	19-21, rue Salneuve LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	10 580 + 871 8 190

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES, imm. neuf 70 m^2, 9e étage possibilité parking	84, rue de Crimée CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 365 + 635 4 853

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3-4 PIÈCES 100 m^2, 3e étage balcons, parking	52-58, rue des Haies CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 720 + 1 270 5 108
4 PIÈCES, imm. neuf 87 m^2, 3e étage balcon	162, rue de Bagnolet LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	6 700 + 652 5 756
5 PIÈCES, imm. neuf 98 m^2, 5e étage *balcon 10 m^2*	57, rue de Bagnolet LOCARE – 40-61-66-00 *Frais de commission*	9 100 + 745 7 628
3 PIÈCES 65 m^2, 2e étage parking	19-21, rue d'Annam AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 450 + 1 045 3 878

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 111 m^2, 3e étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40 *bis*, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 400 + 1 430 5 977
2 PIÈCES 54 m^2, 3e étage parking	VERSAILLES 96 *bis*, av. de Paris SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	4 400 + 681 3 168

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 4 PIÈCES 112 m^2 garage	SOISY-SUR-SEINE 6, rue des Aubépines AGIFRANCE – 69-89-24-32 Frais de commission	5 821 + 208 4 349

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 98 m^2, 4e étage	COURBEVOIE 42, terrasse de l'Iris AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	6 014 + 1 943 4 279
2 PIÈCES 51 m^2, 4e étage parking	COURBEVOIE 25, rue Pierre-Lhomme SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	4 800 + 510 4 000
3 PIÈCES 72 m^2, 3e étage parking	COURBEVOIE 25, rue Pierre-Lhomme SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	6 600 + 730 5 350
4 PIÈCES 86 m^2, rez-de-ch parking	COURBEVOIE 25, rue Pierre-Lhomme SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	6 630 + 602 5 096
4 PIÈCES Imm. récent 94 m^2, 2e étage parking	COURBEVOIE 9, rue de l'Abreuvoir SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	6 377 + 846 4 592
4 PIÈCES 89 m^2, rez-de-ch. belle résid., verdure parking	GARCHES 19, rue des Quatre-Vents SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	5 750 + 1 446 4 140
2 PIÈCES 55 m^2, 2e étage parking	ISSY-LES-MOULINEAUX 12, rue Diderot AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 700 + 770 3 345
4 PIÈCES 97 m^2, 3e étage	NEUILLY 139, rue de Longchamp AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	10 863 + 1 499 7 730
5 PIÈCES 166 m^2, 2e étage	NEUILLY 14, rue Chauveau AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	17 570 + 1 843 12 502
STUDIO 36 m^2, 7e étage	NEUILLY 9-11, rue Sainte-Foy AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 250 + 300 2 313
2 PIÈCES 59 m^2, 3e étage parking	NEUILLY 22, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	6 490 + 522 360
4 PIÈCES 110 m^2, rez-de-ch. balcon 18 m^2 sur jardin	SAINT-CLOUD 126, bd de la République SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	10 500 + 1 100 8 275
2 PIÈCES 50 m^2, 1er étage parking	SÈVRES Quartier « Les Bruyères » 8, route des Postillons SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	3 800 + 706 2 736
3 PIÈCES 62 m^2, 3e étage parking	SÈVRES Quartier « Les Bruyères » 8, route des Postillons SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	4 450 + 885 3 204

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 48 m^2, 6e étage parking	CACHAN 34, av. Carnot AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 900 + 620 2 775
3 PIÈCES 70 m^2, rez-de-ch. terrasse 19 m^2	NOGENT 68, rue François-Rolland SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	7 165 + 650 5 774
3 PIÈCES DUPLEX 73 m^2, 5e-6e étages balcon parking	SAINT-MANDÉ 33, av. Jean-Joffre LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	6 750 + 890 5 130
4 PIÈCES 80 m^2, 1er-2e étages balcon 2 parkings	SAINT-MANDÉ 33, av. Jean-Joffre LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	7 150 + 1 080 5 454
5 PIÈCES 112 m^2, 6e étage 2 parkings	SAINT-MANDÉ 4, av. Jean-Joffre LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	10 542 + 1 198 8 190
2 PIÈCES 53 m^2, 3e étage parking	VINCENNES 7, allée Jacques-Daguerre AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 209 + 560 3 707

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Pour limiter les suppressions d'emplois

Le CIC de Bordeaux invente la « contribution salariale de solidarité »

La Société bordelaise du CIC s'apprête à proposer à son personnel une formule de partage des salaires qui, fondée sur une contribution volontaire, proportionnelle et provisoire des 850 employés, doit permettre de limiter les suppressions d'effectifs tout en finançant une partie du développement de la banque.

La Société bordelaise, qui évalue à 30 % son retard de productivité sur ses concurrents, vient de lancer un plan de suppression de 95 emplois. Cependant, pour *« limiter les conséquences sociales d'une modernisation indispensable »*, l'entreprise estime nécessaire *« une nouvelle approche du problème de l'emploi »*. Ainsi, le 6 octobre, le comité central d'entreprise (CCE) a accepté par sept voix contre deux le principe de l'instauration d'une *« contribution salariale de solidarité pour l'emploi »*. Celle-ci sera mise en place le 1er décembre à condition que 75 % au moins des salariés donnent leur accord en acceptant de signer un avenant à leur contrat de travail.

Volontaire et prélevée chaque mois, cette contribution représentera un effort annuel de 823 francs pour les plus basses rémunérations, de 4 772 francs pour les salaires médians et de 120 000 francs pour le PDG. Une commission paritaire, composée de quatre représentants de la direction et de quatre représentants du CCE, participera aux décisions d'orientation des *« investissements porteurs d'emploi »* qui seront réalisés grâce aux fonds recueillis (création de nouvelles agences, développement des relations avec la clientèle, notamment).

En tout état de cause, les sommes retenues seront restituées en trois fois aux salariés dans les dix-huit mois. Toutefois, si les objectifs définis (en fonction des frais généraux et du revenu brut d'exploitation) sont atteints, ces « avances » seront reversées plus rapidement. Selon les résultats obtenus, il n'est pas exclu qu'une majoration soit appliquée, ne serait-ce que pour compenser l'inflation. Ces questions devront être tranchées par la commission paritaire.

Enfin, la direction de l'entreprise – qui assure que *« ce mécanisme permettra de préserver 5 % des emplois »* – s'est engagée à ne pas procéder à un nouveau plan social durant cette période.

JEAN-MICHEL NORMAND

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

□ **Pétition des syndicats de la Société générale et possible arrêt de travail.** – Les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB de la Société générale indiquent dans un communiqué avoir déjà recueilli 8 390 signatures de salariés (sur 22 300) hostiles au plan de restructuration du réseau de la banque sur les *trois prochaines années*, prévoyant une réduction de 2,5 % des effectifs par an. *« L'objectif des 10 000 sera largement dépassé »*, ajoutent les syndicats. Les cinq organisations indiquent qu'elle ont *« retenu le principe d'un arrêt de travail »*, dont les modalités restent à fixer, à l'occasion du prochain comité central d'entreprise *« annoncé fin octobre »*.

VENTE

□ **Lufthansa souhaiterait vendre partiellement sa participation dans les hôtels Kempinski.** – La compagnie aérienne allemande souhaiterait vendre une partie de sa participation dans la chaîne d'hôtels Kempinski. Des discussions sont en cours avec différents investisseurs – dont le groupe d'investissement allemand Advanta, contrôlé par l'homme d'affaires M. Hans Dieter Bock, – reconnaît la Lufthansa sans préciser l'objet de ces négociations. En avril, Air France, qui détient les hôtels Méridien, et Lufthansa avaient signé un accord aux termes duquel leurs sociétés devaient confier à un holding commun –dont Air France détiendrait une large majorité – leurs actifs dans l'hôtellerie de luxe.

CRISES

□ **Mercedes-Benz : chômage technique pendant les quinze premiers jours de janvier.** – Frappé de plein fouet par la chute du marché automobile allemand, le constructeur Mercedes-Benz a annoncé, mardi 13 octobre, que le traditionnel « pont » entre Noël et le jour de l'an se prolongerait en janvier prochain. Les salariés du groupe avaient droit à quatre jours de congés en cette période de l'année. Mercedes-Benz *avait décidé* de porter ce congé à sept jours, en raison de la faiblesse de la demande. Mardi, anticipant une nouvelle dégradation de ses ventes, le constructeur a annoncé la fermeture de la totalité de ses treize sites de production pour une période pouvant s'étendre sur les deux premières semaines de janvier.

□ **Roquefort : dépôt de plainte après le conseil d'administration houleux.** – M. José Bové, porte-parole du Syndicat des producteurs de lait de brebis, a déposé plainte mardi 13 octobre pour *« coups et blessures ayant entraîné une incapacité de travail de neuf jours »*, après les incidents qui ont émaillé la réunion, le matin, du conseil d'administration de la Confédération générale de Roquefort. MM. José Bové et Alain Soulié, deux éleveurs affiliés au Syndicat des producteurs de lait de brebis (proche de la Confédération paysanne), sont arrivés mardi pour assister, en tant qu'observateurs, à la réunion du conseil d'administration de la structure paritaire des *producteurs de lait et industriels*. D'autres éleveurs leur ont interdit de manière musclée l'entrée de la salle, car leur syndicat n'est pas représenté au conseil. Selon les statuts de la Confédération générale de Roquefort, le seul syndicat de producteurs de lait admis à siéger est la Fédération régionale des syndicats d'éleveurs de brebis.

□ **Dan-Air annonce la rupture de ses négociations avec Virgin.** – Le groupe britannique Davies and Newman a annoncé lundi 12 octobre la rupture de ses négociations avec M. Richard Branson, le propriétaire de Virgin Atlantic Airways, sur un plan de sauvetage de sa compagnie aérienne en difficulté, Dan-Air. Il a indiqué qu'il était en discussion avec une autre compagnie, sans préciser laquelle, et a noté que les discussions avec M. Branson ont mené à la conclusion commune que *« les synergies qui auraient résulté d'une coopération en matière de commercialisation et de fonctionnement des deux compagnies aériennes n'étaient pas suffisantes pour aller plus loin »*. La compagnie aérienne britannique Virgin Atlantic Airways a menacé le même jour de lancer ses propres liaisons européennes si British Airways reprenait la compagnie en difficulté Dan-Air.

□ **Airbus : nouveau réajustement du plan de production.** – Airbus Industrie va ajuster son plan de production à la baisse pour faire face à la crise de l'aéronautique, représentant environ 80 appareils de moins par rapport à ses dernières prévisions pour la période 1993-1995. Cette nouvelle prévision correspond à une hypothèse pessimiste d'évolution du marché, note Airbus Industrie, en précisant qu'il s'agit seulement d'un ralentissement de la croissance, puisque la production globale de 1995 devrait atteindre 180 appareils contre 163-165 en 1992. La production de l'année 1993 devrait atteindre *environ 150 exemplaires, alors que* le consortium tablait en juin sur 162 livraisons. La production devrait monter à 170 appareils en 1994 avec la commercialisation de l'A330 et de l'A321, soit 30 de moins que les 200 prévus en juin. L'écart avec les prévisions de juin devrait culminer en 1995 avec un différentiel de 40 unités (*180 exemplaires produits au lieu* de 220).

CAPITAL

□ **Celatose (changes pour bébés) augmente son capital de 50 millions de francs.** – Celatose, spécialisé dans les changes complets pour bébés, va procéder en novembre à une augmentation de capital de 50 millions de francs. De nouvelles actions seront mises sur le marché à 47,50 F (dont 17,50 F de prime d'émission), à raison de 8 actions *nouvelles pour 11 anciennes*. Le titre Celatose est actuellement coté 51 F au second marché. Cette opération *fait suite au plan de redressement* entamé en 1991. Fin 1991, les fonds propres de la société se *montaient à 77 millions de francs* pour un endettement financier de 277 millions de francs. Au premier semestre 1992, Celatose a dégagé un résultat d'exploitation de 43,4 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 617 millions de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CIC Union Européenne de CIC

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 1992

Au 30 juin 1992, les opérations du Groupe CIC avec sa clientèle enregistrent une augmentation de 3 % des encours de crédits et de 6 % des comptes créditeurs, par rapport au 30 juin 1991.

Le PNB du premier semestre 1992 progresse de 5,7 % par rapport à la période correspondante de 1991. Une bonne maîtrise des frais généraux permet de dégager un résultat brut d'exploitation de 2 699 MF, en augmentation de 11 %.

L'amélioration du dispositif de surveillance des risques, la fragilisation de la situation des entreprises petites et moyennes et la crise de l'immobilier qui, au sein du Groupe, affecte certaines filiales, justifient un effort de provisionnement particulièrement élevé. Les dotations nettes aux provisions d'exploitation atteignent en effet 1 981 MF, chiffre en progression de 55,2 % par rapport au premier semestre 1991.

Compte tenu de ces provisions et après amortissements, le résultat d'exploitation est de 336 MF contre 646 MF au *30 juin 1991.*

Du fait de résultats exceptionnels moins importants au premier semestre 1992 qu'au premier semestre 1991, le résultat net consolidé atteint 153 MF (part du Groupe 91 MF) contre 555 MF au 30 juin 1991 (part du Groupe 367 MF).

*Il convient de souligner que dans ce contexte peu favo*rable à l'activité bancaire, les banques régionales ont démontré une capacité de résistance supérieure à celle de l'ensemble du Groupe.

Le *résultat du second semestre restera affecté par* un niveau encore élevé de provisions. Sur la base des éléments disponibles aujourd'hui, le résultat de l'exercice devrait être nettement inférieur à celui de 1991.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CIC ET DE L'UNION EUROPÉENNE
Banque régie par la loi du 24 janvier 1984
4, rue Gaillon 75107 Paris Cedex 02 - Tél. : (1) 42 66 70 00

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 octobre ↓

Retour de la baisse

La Bourse de Paris a rechuté mercredi 14 octobre après sa hausse sensible de la veille, suscitée notamment par des déclarations du patron du syndicat allemand de la métallurgie. En baisse de 0,43 % au début des échanges, l'indice CAC 40 accusait un repli de 0,77 % une heure et demie après l'ouverture. En début d'après-midi, les valeurs françaises affichaient un recul pratiquement identique (– 0,74 %) à 1 672,59 points.

Cette baisse se manifestait une fois encore dans le vide, les investisseurs français refusant de prendre la moindre initiative tant que les sicav monétaires offriront des rendements aussi intéressants, notaient les boursiers. Or, depuis la crise monétaire, les taux d'intérêt à court terme en France, même s'ils refluent régulièrement, sont à des niveaux particulièrement élevés. Le taux au jour le jour à Paris est revenu mercredi matin légèrement en dessous des 11,5 % contre 10 % avant la crise. Mercredi également, lors de la prise en pension en Allemagne, la Bundesbank a encore injecté d'importantes liquidités dans le circuit monétaire au taux de 8,90 %. Mais, malgré cette opération, les opérateurs ne s'attendent pas, lors de la réunion bimensuelle de l'institut d'émission allemand qui doit se tenir jeudi 15 octobre, à une modification de la politique monétaire.

La veille, les marchés avaient bien accueilli les propos du responsable d'IG Metall. En effet, ce dernier préconise une indexation de l'augmentation des salaires sur l'inflation (actuellement légèrement au-dessus de 3 %). Selon les analystes, les déclarations sont modérées après les 10 % exigés en mars dernier par ce même syndicat allemand.

NEW-YORK, 13 octobre ↑

Nouvelle progression

Wall Street a accru ses gains mardi 13 octobre, soutenue principalement par les espoirs d'une baisse concertée des taux d'intérêt américains et japonais, et par des indications selon lesquelles les résultats de sociétés au troisième trimestre pourraient être *meilleurs que prévu. L'indice Dow* Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 3 201,40 points en hausse de 26,99 points, soit une progression de 0,85 %. Quelque 184 millions de titres ont été échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 017 contre 703, alors que 592 actions sont restées inchangées.

La rencontre mardi à Tokyo entre le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, et son homologue japonais, a donné lieu à des spéculations selon lesquelles les deux pays pourraient procéder à une baisse concertée des taux d'intérêt. Par ailleurs, les investisseurs souhaitent également que la Bundesbank relâche les rênes du crédit allemand lors de sa réunion jeudi.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Alcoa	64 5/8	66
ATT	42 1/8	42 3/8
Boeing	36 5/8	37 3/8
Chase Manhattan Bank	21 3/8	21 7/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	47
Eastman Kodak	42 3/8	42 1/4
Exxon	61 1/2	61 3/4
Ford	36 1/4	37 1/4
General Electric	75 3/8	74 7/8
General Motors	30 3/4	31 1/4
Goodyear	61 7/8	62 5/8
IBM	78 5/8	78 3/4
ITT	64 5/8	64 7/8
Mobil Oil	62	61 3/8
Pfizer	71	71 1/2
Schlumberger	68 1/8	67 1/8
Texaco	61 1/4	62
UAL Corp. ex-Allegis	111 1/2	114
Union Carbide	12 3/8	12 5/8
United Tech.	47 1/4	47 7/8
Westinghouse	14 5/8	14 5/8
Xerox Corp.	78	77 1/8

LONDRES, 13 octobre ↑

L'avance se poursuit

Les valeurs ont clôturé en nette hausse mardi 13 octobre au Stock Exchange après un départ hésitant, ayant rebondi après l'annonce d'une baisse des taux de crédit immobilier d'une grande banque britannique. Au terme des échanges, l'indice-Footsie des cent grandes valeurs a gagné 27,5 points, soit 1 % à 2 584,7 points, alors qu'il était en baisse de 2,4 points juste avant l'annonce faite par Abbey National.

Cette société de crédit immobilier, la deuxième du pays, avait baissé ses taux de 0,75 % il y a trois semaines et a annoncé une diminution supplémentaire de 0,35 %.

Les gains de Wall Street ont également appuyé la tendance. Le volume des échanges s'est élevé à 467,3 millions de titres contre 305,6 millions la veille.

TOKYO, 14 octobre ↓

Rechute

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse mercredi 14 octobre. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a cédé 146,64 points, soit 0,84 %, à 17 344,03 points, dans un volume d'environ 250 millions de titres contre 210 millions mardi.

Le marché avait ouvert en hausse après deux séances de progression, mais aucun élément nouveau n'est venu alimenter la progression qui s'est essoufflée en fin de matinée. *Les opérateurs estiment que l'avance* du début de semaine était en partie due au soutien solide qu'offrait le niveau des 17 000 points.

VALEURS	Cours du 13 oct.	Cours du 14 oct.
Ajinomoto	1 300	1 300
Bridgestone	1 130	1 140
Canon	1 260	1 270
Fuji Bank	1 800	1 850
Honda Motors	1 260	1 260
Matsushita Electric	1 150	1 160
Mitsubishi Heavy	557	569
Sony Corp.	4 040	4 070
Toyota Motors	1 440	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4598	4610	Immob. Hôtelière	1010	1000
B.A.C.	23 70	...	Informat. Computer	125	125
Bque Vernes	670	670	I.P.B.M.	56	...
Boiron (Ly)	500	520	Locamic	78	.
Boisset (Lyon)	234	..	Matra Comm.	295 70	295 70
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	845	845	Molex	140	...
Calberson	205	210	N.S.C. Schlumberger	775	775
Cardif	670	671	Publ.Filipacchi	400	400
C.E.G.E.P.	152	153	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	320	320
C.F.P.I.	264	264	Select Invest (Ly)	90	66
C.N.I.M.	988	1013	Serbo	152	152 10
Codetour	264 50	...	Sopra	296	296
Conforama	....	....	TF1	379	360
Creeks	113 90	114	Thermador H. (Ly)	315	300
Dauphin	200	196	Unilog	257	257
Delmas	985	980	Viel et Cie	92	92
Demachy Worms Cie	350	350	Y. St-Laurent Groupe	680	675
Devanlay	960	960			
Deville	105	105			
Dolisos	120	118			
Editions Belfond	200	200			
Europ. Propulsion	174	173			
Finacor	116	115			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	351	355			
Gravograph	160	160			
Guntoli	720	...			
I.C.C.	157	157			
Idianova	59 85	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 83 223

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,18	109,78	109,94
Précédent	108,96	109,48	109,78

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
108	1,73	2,64	0,46	1,00

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 8 834

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 708	1 695	1 730
Précédent	1 670	1 687	1 684

CHANGES

Dollar : 4,98 F ↓

Le dollar s'échangeait en baisse mercredi 14 octobre, à 4,9855 F contre 5,0037 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs attendent toujours une baisse des taux d'interêt aux Etats-Unis.

FRANCFORT	13 oct.	14 oct.
Dollar (en DM)	1,4835	1,4684

TOKYO	13 oct.	14 oct.
Dollar (en yens)	121,60	121,10

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (14 oct.) .... 11 3/16-11 1/2 %
New-York (13 oct.) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	12 oct.	13 oct.
Valeurs françaises	96	97,40
Valeurs étrangères	83,20	83,50
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	446,36	450,01
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 655,05	1 685,09

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	12 oct.	13 oct.
Industrielles	3 174,41	3 201,40

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	12 oct.	13 oct.
100 valeurs	2 557,20	2 584,70
30 valeurs	1 878,80	1 891
Mines d'or	77,70	73,80
Fonds d'Etat	89,70	90,07

FRANCFORT

	12 oct.	13 oct.
Dax	1 432,54	1 465,50

TOKYO

	13 oct.	14 oct.
Nikkei Dow Jones	17 490,67	17 344,03
Indice général	1 320,24	1 318,90

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,9540	4,9570	5,0565	5,0636
Yen (100)	4,0915	4,0957	4,1714	4,1792
Ecu	6,6113	6,6169	6,6125	6,6244
Deutschemark	3,3955	3,3965	3,4156	3,4198
Franc suisse	3,8083	3,8137	3,8553	3,8647
Lire italienne (1000)	3,8010	3,8181	3,7578	3,7805
Livre sterling	8,4618	8,4719	8,5235	8,5428
Peseta (100)	4,7381	4,7456	4,6903	4,7057

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	11 3/8	11 1/2	11 3/16	11 5/16	10 7/16	10 9/16
Deutschemark	8 15/16	9 3/16	8 13/16	9 1/16	8 7/16	8 11/16
Franc suisse	6 1/8	6 1/4	6 3/8	6 1/2	6 3/8	6 1/2
Lire italienne (1000)	15 1/4	16	15 1/8	15 3/4	15	15 1/2
Livre sterling	8 11/16	8 13/16	8 7/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8
Peseta (100)	15	16	14 1/2	15 1/2	14 1/4	15 1/4
Franc français	11 1/2	11 13/16	11 3/16	11 1/2	10 3/8	10 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, *nous sont* communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4790	C.N.E 3%	4900	4810	4900	....
840	B.N.P. T.P.	785	785	797	+ 1 53
895	Cr.Lyon. T.P.	861	834	831	- 3 48
1651	Renault T.P.	1620	1618	1625	+ 0 31
1670	Rhone Poul. T.P.	1600	1600	1619	+ 1 19
1010	Saint Gobain T.P.	1016	1017	1017	+ 0 10
796	Thomson T.P.	768	768	768	....
590	ACCOR	533	535	527	- 1 13
740	Air Liquide	724	721	719	- 0 69
655	Alcatel-Alsthom	605	602	599	- 0 99
1540	Als.Superm	1430	1431	1420	- 0 70
240	A L S P I	230	230	230	....
410	AGF Sté Centrale	377	367	376	- 0 27
110	Avenir H. Média	97 20	....	....	....
825	Axa (ex Cie Midi)	718	710	710	- 1 11
164	Bafip	150	154 90	154	+ 2 67
93	Bail-Equipem.	65 05	70	69	+ 6 07
675	Bail Investiss.	636	642	640	+ 0 63
380	Bancaire	357	350	346 50	- 2 94
680	Bazar H.-V.	650	684	650	....
1250	Berger (M)	1190	....	....	....
395	Bertrand Faure	395	395	395	....
800	Bic	797	790	796	- 0 13
1080	B.I.P.	1035	1035	1035	....
190	BIS	185	185	185	....
375	B N P (CI)	348	360	360	+ 3 45
650	Bollore Tech	593	591	585	- 1 35
3220	Bongrain	3099	3080	3080	- 0 61
510	Bon-Marché	468	473	470	+ 0 21
515	Bouygues	453	447	447 70	- 1 17
93	BP France	85	84 10	85 50	+ 0 59
995	B S N	997	1009	996	- 0 10
1100	Canal Plus	1020	1020	1016	- 0 39
205	Cap Gem.S.	177 10	174	172 60	- 2 54
177	Carnaudmetalbox	190 50	193	189	- 0 79
2170	Carrefour	2200	2206	2198	- 0 09
140	Casino	137	135 60	136 50	- 0 36
88	Casino ADP	92 10	92 60	92 25	+ 0 16
445	Castorama D.I.	428 50	433 50	427 10	- 0 33
192	C.C.F.	188 30	186	185	- 1 75
37	CCMC Ly.	35	34	34	- 2 86
360	C.D.M.E	339 50	340	342	+ 0 74
135	C.E.G.I.D.	137	143	143	+ 4 38
60	Centrest (Ny)	45 50	43 20	43 50	- 4 40
325	C.E.P. Comm.	296	297	296	....
90	Cerus	80	81	79	- 1 25
850	Cetelem	802	810	809	+ 0 87
225	CF Int.	200	199 10	199 10	- 0 45
270	CGI Info	240	238 50	237 10	- 1 21
980	C G I P	920	919	900	- 2 17
630	CGP	625	....	....	....
1230	Chargeurs S A	1186	1178	1179	- 0 59
290	Christian Dior	272	260	260	- 4 41
520	C I C A (M)	545	547	547	+ 0 37
360	Ciments franc.	295	280 10	280 10	- 5 05
595	Clarins	511	510	511	....
370	Club Méditer	342 90	336 10	338 90	- 1 17
765	Colas	677	687	686	+ 1 33
192	Cpt. Entrep.	199 60	189	192	- 3 90
1080	Compt Mod.	1050	1050	1055	+ 0 48
225	CPR (Paris Rés.)	186 50	192 50	190	+ 1 88
865	Créd. Foncier	805	801	809	- 0 62
285	Crédit Loc France	301	300	298	- 1 00
500	Cr Lyon.(CI)	463	458	462	- 0 22
1000	Credit Nat.	1075	1058	1050	- 2 33
360	CSEE	381	356	380	- 0 28
3050	Damart	3061	....	....	....
385	Dassault Aviation	340 20	350	350	+ 2 88
164	Dassault Electr.	165	167 80	165	....
1640	De Dietrich	1611	1562	1562	- 3 04
65	Dév.P.d.C.(Li)	58	....	....	....
81	Dév.R.Sud-Est	71	69	67	- 5 63
290	D M C	267 50	259	267	- 0 19
385	Docks France	364 10	368	365 10	+ 0 27
140	Dynaction	140	139 90	138	- 1 43
2070	Eaux (Gle)	1931	1916	1897	- 1 76
800	E.B.F.	775	775	780	+ 0 65
390	Ecco	341 50	341	336 50	- 1 46
385	Elf Aquitaine	342 50	339 20	339 50	- 0 88
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	1010	1001	1005	- 0 50
245	Erap-Elf (Certif)	232	236	236	+ 1 72
630	Eridania-Beghin	623	621	623	....
395	Essilor	356	355 10	357	+ 0 56
188	Essil.Int.(DP)	187 50	180	175 50	- 6 40
750	Esso	724	712	720	- 0 55
1130	Eurafrance	1033	1049	1055	+ 2 13
530	Euro RSCG	455	455	456	+ 0 22
81	Eurodisneyland	74 70	75 25	77 30	+ 3 48
605	Europe 1	840	834	835	- 0 60
35	Eurotunnel	33 10	33	32 40	- 2 11
1450	Exor	1450	1450	1450	....
102	Finextel	102 30	101	101	- 1 27
285	Fives Lille	280	281	276	- 1 43
3290	Fromager. Bel	3200	3201	3200	....
1950	Gal.Lafayette	1806	....	....	....
365	G.A.N.	299 90	299 40	299 40	- 0 17
495	Gascogne (B)	432	436	431	- 0 23
1115 01	Gaz et Eaux	1030	1037	1045	+ 1 46
890	Geophysique	664	660	660	- 0 60
695	Groupe André SA	699	699	694	- 0 72
510	Groupe Cité	470	468	468	- 0 43
390	GTM-Entrep.	291	295	291 40	+ 0 14
1390	Guyenne-Gasc.	1460	1479	1479	+ 1 30
110	Hachette	130 80	128 10	124 10	- 5 12
445	Havas	370 50	369 10	370	- 0 13
275	Idia	260	255	248	- 4 62
300	Imétal	293 50	298	298	+ 1 53
115	Immob. Phénix	106	104 50	108	+ 1 89
86	Ingénico	83 20	84	83 50	+ 0 36
7400	Inst. Mérieux	7840	7650	7790	- 0 64
385	Interbail	380	381	375	- 1 32
585	Intertechnique	480	495	490	+ 2 08
835	J. Lefebvre	723	721	710	- 1 80
475	Klepierre	461	465	461	....
865	Labinal	595	585	585	- 1 68
290	Lafarge	279 50	276 50	271	- 3 04
270	Lebon	295	300	298	+ 1 02
4260	Legrand	3848	3800	3800	- 1 25
2180	Legrand (DP)	2045	2040	2020	- 1 22
260	Legris Industries	215 10	215	210	- 2 37
840	Locindus	658	659	656	- 0 30
3940	L.V.M.H.	3650	3552	3550	- 2 74
525	Lyon.Eaux/Dumez	469 20	468	469 10	- 0 02
62	Majorette Ly.	55	54	55	....
275	Mar. Wendel	271	279	270	- 0 37
183	Metra	167	169	166	- 0 60
78	Metaleurop	70	71	69	- 1 43
31	Métrologie In.	32 40	33	33	+ 1 85
198	Michelin	174 50	175 40	174	- 0 29
158	Min. Salsig (Ny)	0 36	....	....	....
82	MMB	83 05	82 50	83 05	....
111	Moulinex	96 70	96 30	96	- 0 72
755	Navig. Mixte	792	790	805	+ 1 64
119	Nord-Est	109	109	108 50	- 0 46
205	Nordon (Ny)	222	222	222	....
76	Olipar	73	....	....	....
1000	Oréal	910	910	914	+ 0 44
355	Paribas	294	295 50	293 50	- 0 17
177	Pechiney Int.	178 70	178 50	178 50	- 0 11
260	Pechiney (CIP)	262	264	260	- 0 76
465	Pernod Ricard	397 50	403	397 50	....
590	Peugeot	492	493	492	....
320	Pinault	327	325	325	- 0 61
750	Plastic-Omn.	737	745	747	+ 1 36
230	Poliet Ex.Lamb.Fr	185	185	180 10	- 2 65
770	Primagaz	777	778	765	- 1 54
650	Printemps	780	780	780	....
555	Promodès	578	578	574	- 0 69
400	Radiotechn.	294	297	290	- 1 36
5680	Redoute (La)	5650	5650	5620	- 0 53
156	Rémy Cointreau	148	148	147 50	- 0 34
550	R. Poulenc CIP	499	505	517	+ 3 61
52	Rochette(La)	48	48	48 25	+ 0 52
420	Roussel Uclaf	410	410	410	....
2780	R. Impé.Ly *	2900	2880	2880	- 0 69
156	Sade (Ny)	155	155	155	....
2020	Sagem	2022	2035	2025	+ 0 15
545	Saint Gobain	498	493	488	- 1 61
1110	Saint Louis	1054	1052	1032	- 2 09
1150	Salomon Ly.	1295	1300	1312	+ 1 31
280	Salvepar (Ny)	280	....	....	....
1410	S A T	1482	1500	1519	+ 2 50
215	Saut. Chât.	198	200	200	+ 1 01
960	Saupiquet (Ns)	961	935	939	- 2 29
615	Schneider	514	514	510	- 0 78
13 50	SCOA	13 45	13 45	13 20	- 1 86
310	Scor s.a.	305	305	305	....
415	S.E.B.	345	347	336	- 2 61
370	Sefimeg.	370	370	365	- 1 35
119	Selectibanque	119 90	118 10	118 20	- 1 42
153	Sextant A.	123	125	123 90	+ 0 73
850	S F I M.	671	648	640	- 4 62
170	S.G.E.	155	152	152	- 1 94
395	Simco	397	394	396	- 0 25
590	St. Rossignol	581	....	....	....
390	Sigos	310 50	315	311	+ 0 16
535	Société Géné.	529	527	529	....
48	Sodecco (B)	44 20	44	44	- 0 45
96	Sodero (Ns)	90	89 90	90	....
975	Sodexho	935	940	945	+ 1 07
72	Sogenal (Ny)	73 30	73 30	73 50	+ 0 27
390	Sogerap	375	....	....	....
1280	Sommer-Allib.	1100	1100	1081	- 1 73
365	SOPHIA	375	366	374	- 0 27
755	Sovac	780	782	785	+ 0 64
270	SPEP	239	230 10	234 70	- 1 80
275	Spie-Batignol.	240	236	241 50	+ 0 63
670	Strafor Facom	587	590	575	- 2 04
260	Suez	230	230	228 90	- 0 48
1080	Synthelabo	1057	1064	1050	- 0 66
135	Thomson CSF	119	119 90	118 50	- 0 42
225	Total	217 90	216 50	216	- 0 87
154	- (certif.)	146 80	145	146	- 0 54
158	Trefimet Fin.	144	144	143	- 0 69
445	U.A.P	385	380	382 10	- 0 75
225	U F B Locab.	193 80	194	190	- 1 96
185	U.G.C. DA (Rober)	175	170	170	- 2 86
515	U I C.	480	480	483	+ 0 63
400	U I F	403	408	408	+ 1 24
735	U I S.	711	710	710	- 0 14
365	Unibail	370 50	372	368	- 0 67
765	Valéo	630	638	630	....
146	Vallourec	126 10	128	127 70	+ 1 27
210	Via Banque	214	217	217	+ 1 40
225	Worms et Cie	233	233	234	+ 0 43
1240	Zodiac	1144	1149	1149	+ 0 44
940	Elf Gabon	900	900	894	- 0 67
89	Amax	80	79	79	- 1 25
160	Amer. Barrick	148	149	150	+ 1 35
112	Amer. Express	101 80	101 50	101 50	- 0 29
220	A.T.T.	211 60	211 20	213 50	+ 0 90
113	Anglo Amer.C.	89 35	87	86	- 3 75
205	Amgold	180	174 50	173	- 3 89
182	Banco Santander	160 20	169 40	160 10	- 0 06
730	B.A.S.F	700	700	693	- 1 00
905	Bayer	844	840	840	- 0 47
44	[illegible] Plc	41 10	40 15	40 15	- 2 31
23	Buffelsfont.	23	22	22	- 4 35
111	Chase Manh.	109	108	108	- 0 92
2140	Daimler Benz	1798	1800	1800	+ 0 11
57	De Beers	56 50	55 70	55 55	- 1 68
2220	Deutsche Bank	2217	2207	2201	- 0 72
1190	Dresdner Bank	1200	....	....	....
48	Driefontein	38	38	38	....
245	Du Pont-Nem.	238 60	232 10	232 10	- 2 72
225	Eastman Kodak	212 90	209 20	208 30	- 2 16
10 50	East Rand	9 50	9 50	9 50	....
33	Echo Bay	29	28 75	28 20	- 2 76
190	Electrolux	141 50	142	141	- 0 35
111	Ericsson	97	96 30	96 20	- 0 82
325	Exxon Corp.	301	305 80	305 80	+ 1 59
205	Ford Motor	181 30	184 30	185 50	+ 2 32
31	Freegold	24 85	23 95	24 40	- 1 81
14	Gencor	11 40	11 25	11 25	- 1 32
395	Gén. Elect.	381 70	375	371 80	- 2 59
170	Gén. Motors	158	153 80	156	- 1 27
305	Gén. Belgique	292	285 10	285 10	- 2 36
38	Gd. Métropol.	32 50	32 45	32 45	- 0 15
48	Guinness	46 45	47 05	46 55	+ 0 22
19	Hanson PLC	18 70	18 15	18 20	- 2 67
11	Harmony Gold	9 40	9 60	9 50	+ 1 06
300	Hewlett Packard	263 50	270	270	+ 2 47
32	Hitachi	29 05	30 75	31 35	+ 7 92
830	Hoechst	748	746	745	- 0 40
69	Homestake	63	63 50	63 50	+ 0 79
103	I.C.I.	90	90	90 75	+ 0 83
425	I.B.M.	395 20	390 30	390 30	- 1 24
320	I.T.T.	329	321 40	320 30	- 2 64
182	Ito Yokado	183 80	182 70	182 20	- 0 98
49	Matsushita	47 50	47 55	47	- 1 05
225	Mc Donald's	217 50	....	....	....
235	Merck	214	212 40	213 80	- 0 09
510	Minnesota M.	498 50	485 70	485 70	- 2 57
38	Mitsubishi	35 25	35	35	- 0 71
335	Mobil corp.	314	..	..	....
315	Morgan J.P.	307 10	303 50	303 40	- 1 20
3870	Nestlé	3765	3770	3730	- 0 93
116	Norsk Hydro	109	109	108	- 0 92
70	OFSIL	57 70	57	57 30	- 0 69
1420	Pétrofina	1324	1315	1271	- 4 00
440	Philip Morris	420	416 80	417 80	- 0 52
71	Philips	66 45	67	66 40	- 0 08
55	Placer Dome	56	58 90	58 90	+ 1 61
245	Procter Gamble	247 50	250 80	252 60	+ 2 06
169	Quilmès	151 10	156	156	+ 3 24
15	Randfontein	12 95	12 95	12 90	- 0 39
250	Rhone Poul. Rorer	233	232	233 90	+ 0 39
445	Royal Dutch	434 50	430	428 70	- 1 33
53	R T Z	51 45	51 25	52	+ 1 07
13	Saat.& Saatchi	11 80	11 80	11 80	....
20	St Helena	18 70	18 75	18 85	+ 0 80
345	Schlumberger	339 30	333 10	332 80	- 1 97
46	Shell transp.	45 35	45	44 55	- 1 76
2000	Siemens	1865	1860	1850	- 0 80
175	Sony	165 80	165 30	166	+ 0 12
74	Sumitomo Bank	89 25	....	....	....
155	T.D.K.	127	134 40	134 10	+ 5 59
50	Telefonica	46 65	46	45	- 3 54
28	Toshiba	23 80	23 70	23 70	- 0 42
570	Unilever	561	554	554	- 1 25
250	Unit.Techn.	240	239 50	237 50	- 1 04
169	Vaal Reefs	141 10	140 50	141	- 0 07
1060	Volkswagen	910	919	910	....
275	Volvo	190 10	....	..	....
79	West. Deep.	57 30	56 10	56 10	- 2 09
385	Xerox Corp	392 50	385 50	384	- 2 17
107	Yamanouchi	102 70	100 70	100 70	- 1 95
4 35	Zambia Cop.	3 90	3 79	3 85	- 1 28

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	....	1 18
Emp.Etat 13,4%83	103 91	10 91
Emp.Etat 12,2% 84.	100	12 16
10,26% mars 86	103 50	6 07
OAT 10% 5/2000	108 30	3 83
OAT 9,9% 12/1997	105 06	8 27
OAT 9,8% 1/1996	102 75	6 90
PTT 11,2% 85	105 26	8 92
CFF 10,30% 86	102 90	6 78
CFF 10,25% nov 90	108	5 98
CNA 10 % 1979	100	5 85
CNB Bques 5000F	97 80	2 45
CNB Paribas 5000F	95	2 45
CNB Suez 5000F	....	2 45
CNI 1/82 5000F	98	2 45
CNT 9 % 86	....	4 21
CRH 10,90% déc.85	108 35	7 74
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1060 10	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	594	....
Ly. Eaux cv 6,5%	768	....
Thoms. cv 9,2% 86	705	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1531	1507
Arbel	435 10	430
Bains C.Monaco	944	947
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	330	329
Bénédictine	2382	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1265	....
B T P	38	36 90
Cambodge	1000	990
Carbone Lorraine	330	330
Case Poclain	3 50	....
C.B.C.	233	225
C.E.G.F (Frigor.)	652	650
Centenaire Blanzy	306	321
Ceragen	35	....
Champex Ny	43	....
CIC (CIP)	150	143
C.I.M.	601	590
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	....
Comiphos	480	....
Cie Industrielle	3700	....
Cpt Lyon Alemand	314	319
Concorde	460	440
Constr.Méc.Prov.	14 20	14 80
Crédit Gén.Ind.	52	....
Cr Universel (Cie)	370	370
Darblay	644	....
Degremont	1710	1715
Delmas Vieljeux	2001	....
Didot Bottin	565	565
Eaux Bassin Vichy	2905	2905
Ecia	266	268 70
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin CI	479 90	....
Fidei	372 80	372 80
Finalens	300	....
F.I.P.P.	69 55	....
F.N.A.C.	1610	....
Foncière (Cie)	400	400
Fonc.Lyonnaise	500	491
Foncina	315	....
Fougerolle	780	790
France I.A.R.D.	415	401
France SA (La)	1380	1305
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	395	395
Genefim	222	225
Gévelot	439	....
G.F.C.	312 80	316 90
Groupe Victoire	705	700
G.T.I (Transport)	190	183
Immobail	305	310
Immobanque	540	540
Im.Marseillaise	4120	....
Invest.(Sté Cle.)	3100	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	890	894
Localinancière	515	....
Louis Vuitton	711	708
Louvre	2100	2060
Lucia	365	....
Machines Bull	22 50	22 60
Mag.Uniprix	178	....
Magnant	640	640
Métal Déployé	379	....
Mors	52 85	50 35
Navigation (Nle)	181	....
Optorg	254 20	260
Oréal (CI)	479	475
Origny-Desvroise	560	548
Palais Nouveauté	1260	....
Paluel Marmont	550	550
Parfinance	155	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	192	....
Parthena Invest.	253 10	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	375	....
Porcher	370	....
Promodès (CI)	350	350
Publicis	554	547
Rochefortaise	110 50	....
Rosario	141	141
Rougier	181	201
S.A.C.E.R.	442	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	157	....
Saga	368	385
Saint Dominique (F.)	107 50	107
Salins du Midi	501	503
Savoisienne M.	143	....
S.C.A.C.	690	690
Senelle	375	385
S.Etud.Part. (M)	130	....
Silic	515	510
Sinim	90	90
S.I.P.H.	118	118
S.M.C.I.	100	....
Sofal	500	....
Sofio	215	....
Solical	1000	....
Sofitam (ex Satam)	85	....
Sofragi	2100	....
Soudure Autogène	606	604
Sovabail	310	....
Stemi	521	....
Taittinger	1990	1980
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	228	....
Ufiner	1099	1100
Vicat	460	....
Viniprix	1500	1500
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie.	232 80	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico.	403 10	....
Alcan Aluminium	77 25	77 30
American Brands	238	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	78 10	....
Banco Popular Espa.	420	....
B.Reglements Int.	22000	21100
Can.Pacifique	59	57 30
Chrysler Corp.	114	....
C I R.	3 20	....
Commerzbank	811	801
Dow Chemical	263	269
Fiat	14 60	....
GBL (Brux Lamb.)	398	398
Gevaert	825	....
Glaxo Holdings Ltd.	69 80	69 40
Goodyear Tire	790	....
Grace and Co (WR)	179	....
Honeywell Inc.	356	....
Johannesburg	42 10	....
Koninklijke Pakhoed	80 70	....
Kubota	23 80	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	73 50	73 50
Olivetti priv.	6 20	....
Pfizer Inc.	346	352 30
Ricoh	24 40	....
Robeco	267 60	267 60
Rodamco NV	127 50	127 30
Rolinco	269 60	272 40
Saipem	4 25	....
Sema Group	22 10	....
SKF Aktiebolaget	65	....
Tenneco Inc.	155	...
Thorn Electrical	60 50	....
Toray Ind.	24 65	....
West Rand Cons.	3 50	3 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	..
Calciphos	72	....
C G H Cogedhor	8	....
Coparex	619	....
Drouot Assurances	....	...
Electro-Banque	..	....
Europ. Accum.	81	81
Europ Soutres Ind.	12 10	....
Gachot S.A.	45	....
Guy Degrenne	354	....
Lecteurs du Monde	180	180
Nicolas	1000	1050
Particip. Perrier	325	....
Ondaine	40	....
Rorento N.V.	227 60	228
St-Gobain-Emballage	1641	1600
Schlumberger Ind.	545	555
S.E.P.R.	2050	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B.	291	....
Waterman	1150	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 14/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 037	....	....	....
Ecu	6 631	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 420	....	....	....
Belgique (100 F)	16 481	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 570	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 866	....	....	....
Danemark (100 krd)	88	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	8 583	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 617	....	....	....
Suisse (100 f)	379 870	....	....	....
Suède (100 krs)	90 420	....	....	....
Norvège (100 k)	83 510	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 252	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 749	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 815	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 061	....	....	....
Japon (100 yens)	4 135	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/10
Or fin (kilo en barre)	55600	54800
Or fin (en lingot)	56000	55300
Napoléon (20f)	325	324
Pièce Fr (10 f)	300	.....
Pièce Suisse (20 f)	330	321
Pièce Latine (20 f)	325	319
Souverain	415	412
Pièce 20 dollars	1905	1905
Pièce 10 dollars	1100	1100
Pièce 5 dollars	575	.....
Pièce 50 pesos	2100	2055
Pièce 10 florins	335	337

SICAV (sélection) 13/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	182 08	177 19
Amério-gan	8768 08	8507 75
Amplitude	587 13	570 03
Associc.	1132 90	1132 90
Atout Futur	394 91	385 28
Aurecic	1064 35	1033 35
Avenir Alizes	1692 15	1658 97
Axa Capital	173 62	168 56
Axa Court Terme	8230 14	8230 14
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	862 25	837 14
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargne	742 65	721 02
Axa Europe	121 89	118 34
Axa Investissements	100 53	97 60
Axa NPI	106 34	103 24
Axa Ob.Fr.Extrans	143 29	139 12
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	129 08	125 32
Axa Prem.Ex.Agepre	117 72	114 29
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	143 17	139
Axa Valeurs PER	114 22	110 89
Cadence 1	1037 86	1017 51
Cadence 2	1046 16	1025 65
Cadence 3	1037 18	1016 84
Capimonétaire	6512 95	6506 44
Capioblig	6576 36	6446 43
Capitacc	1354 61	1334 59
Coexis	1356 21	1323 13
Comptavalor	3636 69	3631 24
Conversimmo	313 61	307 46
Credimer	412 48	400 47
Crédit Mutuel Capital	1316 69	1290 87
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	691 18	691 18
Cred.Mut.Ep.Indus	89 33	86 94
Cred.Mut.Ep.J.	71983 51	71983 51
Cred.Mut.Ep.long.T.	185 66	180 69
Créd.Mut.Ep.Monde	1066 23	1037 89
Cred.Mut.Ep.Quatre	1092 38	1063 14
Dansc	1277 99	1246 82
Drouot France	796 68	773 46
Drouot Sécurité	215 34	209 07
Ecocic	1042 96	1012 58
Ecuper	123 18	119 59
Ecureuil Capitalisation	2631 22	2605 17
Ecureuil Gléovaleurs	2264 54	2198 58
Ecureuil Invest	142 37	138 22
Ecureuil Monepremière	69548 25	69548 25
Ecureuil Monétaire	40761 84	40761 84
Ecureuil Trésorerie	2513 42	2513 42
Ecureuil Trimestr.	2022 29	2002 27
Elancel	101 14	98 19
Energie	256 59	244 95
Epercic	3731 85	3731 85
Eparcourt-Sicav	4441 67	4430 59
Epargne Associat.	26178 40	25680 33
Epargne Capital	11048 37	10938 98
Epargne Croissance	1603 68	1560 76
Epargne Obligat.	199	193 67
Epargne Premiere	14731 11	14621 45
Epargne-Unie	1208 44	1178 97
Epargne Valeur	412 32	401 28
Eofi Cash capi.	8178 92	8178 92 •
Eofivert capi.	553 38	537 27 •
Euroco Solidarité	1048 88	1036 32
Eurocic Leaders	955 69	927 85
Eurodyn	1081 15	1054 79
Euro Gan.	5754 26	5532 94
Europe Nouvelle	483 45	481 53
Fonsicav	14945 84	14945 84
France-gan	9112 63	8782 14
France Garantie	267 95	267 42 •
France Obligations	491 97	477 20
Francic	421 40	409 13
Francic Pierre	90 73	88 09
Francic-Régions	1103 72	1071 57
Fructi-Associations	36 45	36 45
Fructi-Capi	43 37	42 73
Fructidor	237 56	234 05
Fructifrance action C	840 21	819 72
Fructifrance action D	820 91	800 79
GAN Rendement	5183 78	5107 17
Gesilion	15269 41	15193 44
Gest.Associations	163 64	160 04
Horizon	1151 24	1117 71
HLM Monétaire	14436 61	14436 61
Indicia	947 19	928 48 •
Indosuez Fse.Court.T	1522 93	1522 93 •
Interépar	106450 25	103349 76
Interoblig	13936 64	13863 37
Intersélection Fce	488 66	479 08
Japacic	138 24	134 21
Jeunepargne	290 78	286 48
Latitude	2330 06	2326 57
Leumi C.T.	12992 55	12992 55
Leumi L.T.	6556 31	6366 35
Lion Association	11585 18	11585 18
Lion Institution	30475 03	30399 03
Lionplus	1009 37	989 58
Lion Trésor	2174 41	2152 88
Lion 20 000	27134 68	27134 68
Livret Bourse Inv.	523 32	508 08
Livret Portefeuil.	862 54	843 24
Méditerranée	156 69	152 13
Mensuel CIC	10146 49	10046 03
Moneden	70595 69	70595 69
Mone.J.	37548 50	37548 50 •
Monévalor	84988 65	84988 65
Mutualité dépôts	13874 65	13846 96
Natio Court Terme	294459 00	294459
Natio-Epargne	18217 92	18037 54
Natio-Ep. Ret.	118 60	115 43
Natio Eparg.Trésor	8036 20	8020 16
Natio-Fran.index	915 77	891 26
Natio-Imm.	1027 15	999 66
Natio-Inter	1426 65	1388 47
Natio-Monétaire	26175 21	26175 21
Natio-Opportunités	982 90	956 59
Natio-Patrimoine	1298 62	1263 86
Natio-Perspectives	961 46	935 73
Natio-Placements	66181 65	66181 65
Natio-Revenu	1034 35	1024 11
Natio Sécurité	12476 13	12476 13
Natio-Valeurs	809 37	787 71
Nippon-Gan	4462 58	4290 94
Nord Sud Dévelop.	1583 46	1580 30
Obli-Associations	156 56	155 01
Oblicic-Mondial	2618 59	2579 89
Oblicic-Régions	1043 03	1027 62
Oblifutur	2912 71	2841 67
Oblig. sans cat.	178 46	175 82
Obliton	1370 02	1356 46
Oblisécurité Sicav	13381 48	13381 48
Oraction	980 32	956 41
Orvalor	6969 90	6833 24
Paribas Capitalisation	1533 51	1510 85
Paribas Opportunités	116 48	111 71
Paribas Patrimoine	545 85	523 60
Patrimoine Retraite	229 66	226 16 •
Pervalor	588 90	577 35
Placement A.	1375 39	1348 42 •
Placement J.	7488 75	7473 80 •
Placement M.	69489 80	69351 10 •
Placement Nord	863 88	846 94 •
Plénitude	128 98	126 22
Poste Croissance	22492 50	22470 03
Poste Gestion	68199 48	68199 48
Première Oblig.	10906 28	10895 39
Prévoy. Ecureuil	113 88	112 65
Priv'Associations	30474 04	30474 04
Proficias	951 61	928 40
Quarz	125 02	121 97
Réalvalor	855 75	842 89
Rentacc	161 80	159 21
Revenus Trimestr.	5314 69	5262 07
Revenu-Vert	1157 53	1129 30
St Honoré Vie & Santé	926 17	884 17
St Honoré Bons du Tr.	11616 84	11559 04
St Honoré Global	219 83	209 86
St Honoré Invest.	727 78	694 78
St Honoré Pacifique	545 33	520 60
St Honoré PME	473 86	452 37
St Honoré Réal	15513 75	15451 94
Sécuricic	1801 92	1801 92
Sécuri-Gan	13234 86	12975 34
Sécuritaux	1438 74	1438 74
Sicavden	716 28	705 69
Sicav Associations	1907 11	1907 11
SFI-CNP Assur.	617 72	599 73
S G. Fr. oppor. C et D	1057 56	1036 81
Sicav 5.000	411 32	400 31
S.I. Est.	1236 03	1200 03
Silvefrance	658 47	640 85
Silvam	372 11	362 15
Silvarenta	210 93	206 79
Silvinter	405 89	395 03
S.N.I.	1055 26	1024 52
Sogenfrance C et D	1053 32	1032 67
Sogépargne	326 45	320 05
Sogevar	908 44	890 63
Soginter	1198 40	1172 94
Soleil Investissements	542 53	521 66
Solsace	2205 78	2200 26
State Street Act. Eur.	8163 95	7887 87 •
State Street Act. Fce	9495 24	9218 68
St. Str. Act.Japon	10023 87	9684 90
State Street Emer. Mkt	10120 31	9633 78 •
St.Street OAT Plus	10539 08	10332 43
Stratégie Actions	795 77	765 16
Stratégie Rendement	1449 25	1403 63
Technocic	964 71	936 61
Techno-Gan	5243 13	5041 47
Thesora	678 38	671 66
Trésor Plus	1325 25	1312 13
Trésor Trimestriel	1039 32	1029 03
Trésoricic	134718 03	134718 03
Trilion	5130 06	5064 23
UAP Investissements	395 97	381 66
UAP Actions France	543 64	523 99
UAP Act. Select	571 62	550 96
UAP Aedificandi	496 24	478 30
UAP Alizé	200 55	193 30
UAP Alto Sicav	160 79	154 98
UAP Moyen Terme	143 97	138 77
UAP Première Cat.	11058 08	10656 46
Uni-Associations	126 80	126 80 •
Uni-Foncier	1119 52	1092 21
Unifrance	542 46	529 23
Uni Régions	1242 17	1211 87
Univer	243 64	243 64 •
Univers Actions	1151 49	1123 40
Univers Obligations	1768 06	1724 94
Valorg	2116 42	2114 31
Valrea	55176 77	55148 20

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CULTURE

La France au long cours

Le Quai d'Orsay a fêté les soixante-dix ans de l'Association française d'action artistique

Plus de mille deux cents invités ont fêté, mardi soir 13 octobre, le *soixante-dixième* anniversaire de l'Association française d'action artistique (AFAA), bras culturel du ministère des affaires étrangères, dans les salons d'honneur et les jardins du Quai d'Orsay.

On ne compte pas les artistes de tous ordres, plasticiens, architectes, écrivains, metteurs en scène, acteurs, rejoints par de nombreux diplomates français et étrangers, qui ont répondu à l'invitation de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, de Mme Catherine Tasca, ministre de la francophonie, de M. Alain Decaux, président de l'association, et de M. Jean Digne, son actuel directeur. Ces artistes, célèbres ou méconnus, sont, tous, redevables à l'AFAA d'avoir pu exercer une ou plusieurs fois leur art sur les cinq continents et confronté leurs expériences à celles de leurs hôtes étrangers, que l'association invite en France en retour.

Musique, danse, théâtre, arts plastiques et formations artistiques sont les champs d'activité de l'AFAA, créée en 1922 à l'initiative de diplomates et d'intellectuels soucieux du rayonnement culturel de la France. Dotée d'un budget de 105,8 millions de francs en 1992, fortifiée depuis peu par un club de mécènes, les Amis de l'AFAA, présidé par M. Gilbert Trigano, elle est, selon M. Dumas, la manifestation *« que les échanges artistiques sont toujours une nécessité et une priorité »*.

O. S.

MUSIQUES

Bosco, guitare et voix

Le chanteur brésilien joue avec les mots et retrouve les rythmes croisés du continent américain

JOAO BOSCO
Au New-Morning

Joao Bosco est né, musicalement *parlant*, à Ouro Preto, joyau architectural du baroque tardif brésilien, fief des communautés estudiantines et libertaires. Chevalier servant d'une guitare souverainement musicale, sonnante, rythmée, pincée, caressée, Bosco y grandit avec Vinicius de Moraes, promeneur du dimanche en ces terres intérieures des Mines générales. *« Je l'ai connu en 1967. Pendant plus de cinq ans, il m'a conseillé de rester à Ouro Preto, pour comprendre ce qu'était la musique, garder la notion du temps, avant de plonger dans l'agitation de Rio. »* Des mondes nègres surgis de ces montagnes diamantifères et de ces églises sculptées, Joao Bosco garde le goût de l'extravagance, du lumineux.

La première chance de l'étudiant-ingénieur s'appelle Aldir Branco, heureux défenseur de la samba des faubourgs cariocas, de Santa-Isabel, à l'Estacio. *« Il travaillait avec les mots comme un percussionniste. Moi, j'aimais les sonorités. »* Résultat : un mariage poétique de onze ans, qui prendra fin en 1982, avec le retour à la démocratie, *« quand il a fallu absolument changer, prendre des risques culturels, se donner de nouvelles chances, trouver de la joie dans l'erreur »*.

De 1973, où paraît le premier disque de Joao Bosco (un 45-tours édité par le journal satirique et culturel *Pasquim*) à *1982*, Aldir Branco et Joao Bosco ont fait les délices des amateurs de mots cinglants, d'ironie fine, d'arrangements sophistiqués, tout en rebonds et en cassures. *Bala com Bala* (popularisé par Elis Regina), *O Bebâdo e o Equilibrista, O Mestre Sala das Mares, Corsario do Rei* : les ballades créées par les deux comparses sont de petits chefs-d'œuvre de poésie, vision abstraite et intuitive, saynètes de la vie quotidienne brésilienne, personnages fous et bigarrés, maladie d'amour délicieusement promenés.

Passé artisan à part entière (auteur-compositeur et interprète) au début des années 80, Joao Bosco revient à ce qui fut la deuxième grande découverte de sa vie : l'univers nègre des Caraïbes. En 1984, pour l'album *Gagabirô* (*« un disque tribal »*), Joao Bosco utilise la langue yoruba, use et abuse des onomatopées percussives. Six ans et trois albums plus tard, le délicieux *Bosco* (en France, chez Cobalt) revient vers la Caraïbe tranquille, détendue, zigzague entre (vraie) lambada, standards cubains (*El Manisero*) et vision alanguie de Rio la tropicale.

Zona de Fronteira, son dernier disque (Sonny Music) qui sert de base aux concerts d'aujourd'hui, date de l'an passé. *« Je l'ai réalisé, écrit, avec deux jeunes gens, Wally Salomao et Antonio Cicero, très, très urbains dans leur inspiration. Nous avons essayé de retrouver l'idée du primitif dans la modernité d'aujourd'hui. De donner l'idée de la dualité d'un pays qui se construit et explose en même temps. Quelques semaines plus tard, Caetano Veloso sortait un très beau disque qui disait à peu près la même chose... »*

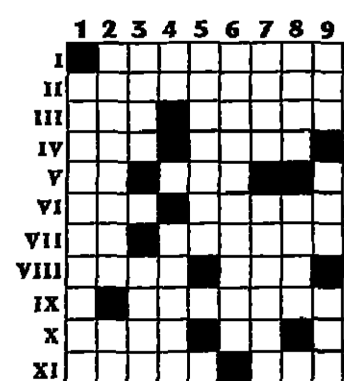
Virtuose de la guitare, jongleur de mots, chanteur à la voix nuancée, Joao Bosco, après plusieurs apparitions françaises en solo, voix et guitare, offre deux concerts en trio. A ses côtés, le guitariste brésilien, californien d'adoption, Ricardo Silveira, et l'excellent bassiste camerounais Armand Sabal Lecco, qui débuta avec Manu Dibango avant de se faire kidnapper par Paul Simon, pour la tournée qui suivit son dernier album, *The Rhythm Of The Saints*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Au New-Morning, les 15 et 16 octobre à 21 heures. Tél. : 45-23-56-39.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5889



HORIZONTALEMENT

I. Grandes armoires. – *II.* Une façon de faire de la recherche. – III. Celle de la République ne dura pas longtemps. En France.– IV. Cri *pour avoir un autre morceau.* Est plus forte que l'amour.– V. Règles. Bon, en Tunisie. – VI. Grande quantité. Dont l'odeur évoque les grandes grèves.– VII. Un animal très mou. La circulation y est bien canalisée. – VIII. Produit congelé. Utile pour le chimiste. – IX. On y passe quand on « descend ». – X. *Fit circuler.* Apparu. – XI. Condamnables quand ils sont tristes. Danse quand il est petit.

VERTICALEMENT

1. Entrent dans le monde en dansant. – 2. Un endroit où l'on peut avoir la guigne. Note. – 3. Trous dans un mur. Fourrure ancienne. – 4. Mesure. Ramassée quand on est étendu. – 5. Plantée par celui qui veut mettre la main au panier. – 6. Se relève dès qu'il *n'est plus occupé.* – 7. *Peut être* mis en banque. Faire signe de monter. – 8. Un homme à la mer. Ville d'Italie. – 9. Fleuve côtier. Peut compter sur ses doigts. Variété de cornichon.

Solution du problème n° 5888

Horizontalement

I. Refrain. – *II. Ressort.* – III. Trac. Oter. – IV. Unité. Ase. – V. Salais. – VI.. Ale. Ivres. – VII. Gouttière. – VIII. Erre. Ru. – IX. Trouer. – X. Copains. – XI. Etés. Saut.

Verticalement

1. Raturage. Ce. – 2. R.N. Loriot. – *3. Fraiseur. Pé.* – *4. Recta.* Tétas. – 5. As. Elit. Ri. – 6. Iso. Avirons. – 7. Notaire. USA. – 8. Resserre. – 9. Atre. Seurat.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– **Aude et Xavier JEGARD**

partagent avec
Constantin
la joie d'annoncer la naissance de

Cyriac,

le 8 octobre 1992.

3, place Saint-Germain-des-Longs-Prés,
92100 Boulogne.

– **M. et Mme Jacques DUMAINE,**
M. et Mme Bruno DURIEUX,
Séverine, Gilles et Ariane DURIEUX,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille, fille et demi-sœur,

Lorraine-Aliénor,

à Paris, le 5 octobre 1992.

– **Elena *MIJANGOS***
et
Mustpha AÏT HABIB

ont la joie d'annoncer la naissance de

Rafael, Azzedine, Itzam Na,

le 19 septembre 1992.

80 bis, rue Belgrand,
75020 Paris.

Anniversaires de naissance

– ***Denise,***

pour ton anniversaire, on veut te dire que tu es une maman formidable!

Guillaume, Julie, Thomas, Marie,

le 15 octobre 1992.

Décès

– M. René Jauréguiberry,
son époux,
M. et Mme Alain Jauréguiberry,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Guy Sternberg
et leurs filles,
M. et Mme Bernard Jauréguiberry
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
M. et Mme Jacques Coulon
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
M. et Mme Francis Rigaud
leurs enfants et petits-enfants,
ses cousin, cousine, petits-cousins et petites-cousines,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Mme René JAURÉGUIBERRY,
née Denise Coulon,

survenu le 9 octobre 1992, dans sa *soixante-dix-neuvième année.*

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 13 octobre, en l'église Saint-Maurice de Bécon, à Courbevoie, *suivie de l'inhumation au cimetière de* Courbevoie.

26-47, rue Madiraa,
92400 Courbevoie.

– M. et Mme Jacques Mandelbaum,
leurs enfants et petits-fils,
M. et Mme Joseph Mandelbaum
et leur fils,
M. et Mme Victor Wasung,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rachel MANDELBAUM,
née Hohenbaum,

survenu le 13 octobre 1992, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 octobre. On se réunira à 10 h 45, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Entourée de son époux,
Et de ses cinq enfants,

Mme Serge MINOIS,
née *Antoinette Boulanger,*
agrégée de l'Université,
professeur honoraire
au lycée Marie-Curie, à Sceaux,

s'est éteinte, le 13 *octobre* 1992, *dans* sa quatre-vingt-huitième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 octobre, à 11 h 15, en l'église de la Pentecôte-de-Port-Galand, à Bourg-la-Reine.

L'inhumation se fera dans l'intimité, au cimetière de Canapville (Orne).

– M. et Mme Henri Rabreau,
ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Jeanne RABREAU,

survenu le 13 octobre 1992, à l'âge de cinquante-sept ans, à Paris.

Priez pour elle!

Selon ses dernières volontés, l'incinération aura lieu le lundi 19 octobre, à 10 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le samedi 31 octobre, à 15 heures, en la chapelle Sainte-Thérèse, plage des Demoiselles, à Saint-Jean-de-Monts (Vendée).

– Paul et Jacqueline **RAVACHOL,**
Marc, Emmanuel, Cathie, Anne, Geneviève et Jean-René,
font savoir que

Serge

a choisi la paix.

« Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. »
Ps. 103, 1.

94, rue de la Croix-du-Sud,
34000 Montpellier.

– François Rochet,
son époux,
Mme Amé de Viry,
sa mère,
Mme Robert Rochet,
sa belle-mère,
Marin et Tiphaine de Viry,
son frère et sa belle-sœur,
L'ambassadeur de France et Mme Jean-Pierre Brunet,
M. et Mme Herbert Keyes,
ses oncles et tantes,
Christina Keyes,
sa cousine,
Sa famille, ses collègues, ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, dans sa trente-troisième année, de

Delphine de VIRY,
chargée de recherches au CNRS,

survenu à Paris le 12 octobre 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Chavannes-sur-Suran (Ain) le vendredi 16 octobre, à 10 heures.

Nous tenons à remercier très sincèrement ses collègues italiens qui l'ont aidée à faire jusqu'au bout le travail qu'elle aimait.

20, rue des Ecoles,
75005 Paris.
4, rue Monsieur,
75007 Paris.
8, rue Ruhmkorff,
75017 Paris.

Avis de messe

– *Une messe anniversaire à la mémoire de*

Bernard
CHAMPAGNE de LABRIOLLE
et de
Jacqueline
CHAMPAGNE de LABRIOLLE

sera célébrée le mercredi 11 novembre 1992, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

Anniversaires

– Il y a dix-neuf *ans disparaissait*

Danièle PLATZMAN.

Elle avait dix-neuf ans.
Elle aimait la vie.

– Il y a six ans, le 15 octobre 1986,

Claude THOMAS

nous quittait.

« Seigneur, donnez-lui en félicité ce qu'ils nous a donné en tendresse et en dévouement. »
Saint Ambroise.

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Marcel WALINE,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec son fils,

Jacques WALINE,

décédé le 22 juin 1988.

Communications diverses

– Rémy Le Duigou a soutenu sa thèse de doctorat en sociologie : « La communication en question : essai sur la transformation des modes de communication et la rationalisation des processus de pensée des agriculteurs des Côtes-d'Armor », le 21 septembre 1992, université Paris-X-Nanterre (mention très honorable).

Soutenances de thèses

– « La vie et l'œuvre de Jean Langlais », par Marie-Louise Jaquet-Langlais, lundi 19 octobre 1992, à 14 h 30, à la Sorbonne, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

Mort de Pierre Godefroy ancien député (RPR) de la Manche

Pierre Godefroy, ancien député RPR de la Manche de 1958 à 1988, est décédé lundi 13 octobre à son domicile de Lestre (Manche) à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Né le 4 juillet 1915 à Octevil-L'Avenel (Manche), Pierre Godefroy a com*mencé sa carrière en qualité de journa*liste, spécialiste des questions agricoles à *la Presse de la Manche* et au *Réveil*. Militant gaulliste depuis 1947, il est élu député (UNR) de la Manche dans la circonscription de Valognes en 1958, et constamment réélu jusqu'en 1988. Maire de Valognes de 1977 à 1983, Pierre Godefroy avait également été conseiller général de 1968 à 1979.

Ami d'André Malraux et gaulliste convaincu, Pierre Godefroy était un admirateur d'Alexis de Tocqueville, auquel il a consacré une fondation qui porte son nom. Il était également l'auteur de la loi, toujours en vigueur, sur le paiement des primes du lait selon sa qualité biologique et le fondateur de l'Union pour la région normande.

En novembre 1987, Pierre Godefroy s'était distingué de ses collègues du groupe RPR de l'Assemblée nationale, en s'abstenant lors du vote sur la mise en accusation de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice pour ses responsabilités dans l'affaire Carrefour du développement. *« On n'écrase pas quelqu'un qui est tombé à terre, surtout avec un marteau-pilon pour une affaire d'épicerie. Et puis, qui peut lui jeter la première pierre ? »* avait-il déclaré pour expliquer son vote.

Pierre Godefroy était l'auteur de plusieurs livres, *Comme la feuille au vent (souvenirs de guerre), Notre-Dame de l'Etoile* (1960), *Roi sur sa terre* (1975), *Notre patrie européenne* (1977), *Laudes à Saint-Michel-du-Péril* (1981).]

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 OCTOBRE

« Le palais de justice en activité », 14 heures, devant les grilles du palais (M.-C. Lasnier).

« Autour de la place des Victoires », 14 h 15, 1, place des Victoires (Sauvegarde du Paris historique).

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle (Premier parcours) », 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Des Buttes-Chaumont au bassin de La Villette », 14 h 30, métro Botzaris (Paris pittoresque et insolite).

« Les artisans du faubourg Saint-Antoine à travers cours et passages », 14 h 30, place de la Bastille, devant le café Les Grandes Marches *(C. Merle)*.

« Le musée Picasso. Histoire et architecture de l'hôtel Salé et découverte de la dation Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les jardins de la manufacture des Gobelins et le château de la Reine Blanche », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (S. Rojon-Kern).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 1, boulevard Henri-IV (A nous deux, Paris).

« Passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle », 14 h 30, sortie métro rue Montmartre, côté Grévin (Arts et caetera).

« Viroflay : de la villa du duc de Morny à la maison de Bon Repos. Le séjour d'Elvire à Viroflay », 14 h 30, hôtel de ville, 2, place du Général-de-Gaulle (Office de tourisme de Versailles).

« Le musée *Christofle*, nouvelle présentation », 15 heures, 9, rue Royale (Tourisme culturel).

« La chapelle expiatoire et le quartier de la Ville l'Evêque », 15 h 15, *29, rue Pasquier (D. Bouchard)*.

« L'apothicairerie des Invalides », 16 heures, voûte d'entrée des Invalides, côté esplanade (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

*Maison des Mines, 270, rue Saint-*Jacques, 14 h 30 : « Les civilisations de l'Orient » (Clio).

Centre national des lettres, 53, *rue* de Verneuil, 18 h 15 : « Les invités de Sans-Souci », par D. Bourel (Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises).

102 *bis*-104, rue de Vaugirard, 20 heures : « Thérèse de Lisieux au cœur de la mystique contemporaine », *avec P. Descouvemont (Le Forum)*.

AUTOMOBILE

Deux temps et trois mouvements

Voici quelques années, quand le pot catalytique fut installé sur les premières voitures mises en circulation dotées de cette nouvelle parade à la pollution, on ne manqua pas de traiter de prothèse l'appendice ainsi monté au bout du cycle de l'échappement. Il y avait mieux que cette mesure bassement technique, disait-on, pour rendre, dans nos rues, l'air plus respirable. Les mois qui viennent vont voir pourtant le triomphe du pot ainsi posé obligatoirement sur tous les véhicules à essence vendus au public et à la charge de l'automobiliste (avec une ristourne de 2 000 F pour ceux qui *devanceront l'appel prévu* au 1er janvier 1993).

Pour autant, les solutions d'avenir, qui font d'ailleurs appel au passé, dépassent en ambition la seule application actuellement en usage, c'est-à-dire le fameux pot. Elles concernent à moyen terme le moteur à hydrogène et, plus près de nous, le moteur à deux temps qui, comme la valse, n'est pas aussi syncopé qu'on l'imagine. *Les experts considèrent* en effet qu'un trois cylindres à deux temps offre une douceur de fonctionnement comparable à celle d'un moteur six cylindres à quatre temps.

Tous les constructeurs se penchent actuellement sur ce type de machine qui, à travers le siècle, a fourni du mouvement aux tondeuses à gazon, aux tronçonneuses mais aussi aux motocyclettes. Du côté des marques nationales, Renault, Peugeot et Citroën ont mis en place un « plateau-projet » commun, réunissant quelque quarante personnes, qui a pour objectif le futur moteur « propre et économe ». L'Etat participe aux frais (75 millions de francs d'ici à 1993) de la mise au point d'un trois cylindres à injection directe de 1 400 cm^3.

Ford, en collaboration avec Orbital Engine, une société dont le siège est en Australie, a fait avancer les choses encore plus rapidement. Une présérie de vingt-cinq Fiesta vient de sortir des chaînes d'assemblage de Dagenham en Grande-Bretagne avec également un 3 cylindres (ici de 1200 cm^3) qui développe 60 kW (soit 80 chevaux). Trente-cinq autres exemplaires *vont être mis en circulation*.

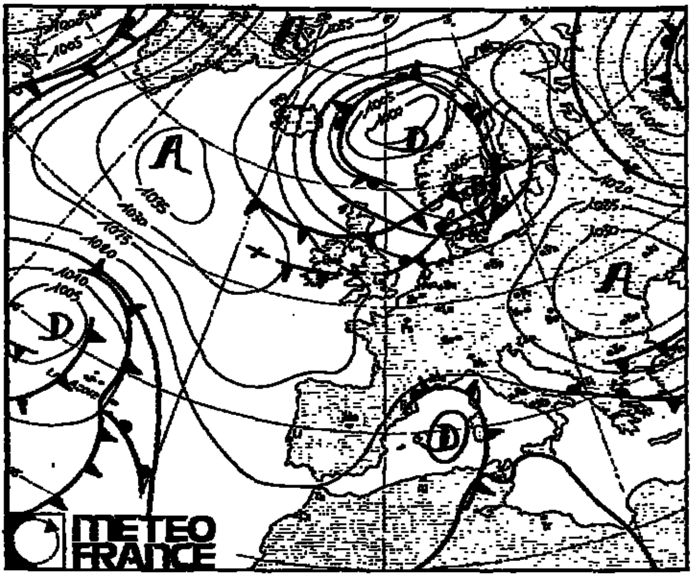
On pourrait s'étonner que le moteur à deux temps soulève autant d'enthousiasme pour de seules raisons écologiques. De fait, on obtient par rapport au quatre temps, avec la propreté recherchée, une amélioration du couple-moteur (effort de trac*tion), un abaissement de la* consommation (de 10 à 12 %), mais aussi un encombrement moindre de la mécanique à placer sous un capot et, par là, un poids réduit de 30 %. En effet, dans l'affaire, plus de carter d'huile, plus d'arbres à cames, plus de soupapes... et pratiquement plus d'entretien, du moins fréquents.

On n'ose pas espérer que l'automobile dotée d'un moteur à deux temps coûtera moins chère que notre voiture d'aujourd'hui. Un simple petit ralentissement du troisième mouvement, celui de la *main* au portefeuille, suffirait pourtant à nous combler.

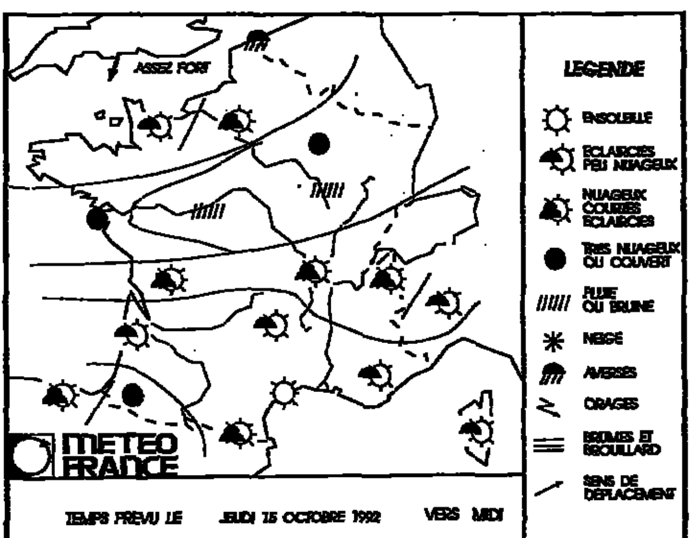
C. L.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE 1992



Jeudi : beaucoup de nuages au nord, soleil au sud. – Le matin, le ciel *sera très* nuageux et faiblement pluvieux au nord d'une ligne Nantes-Strasbourg. Plus au sud, le ciel sera généralement ensoleillé après la dissipation des brouillards matinaux. Des nuages bas persisteront sur les Pyrénées *Atlantiques tandis que nuages et éclaircies alterneront sur la Corse.*

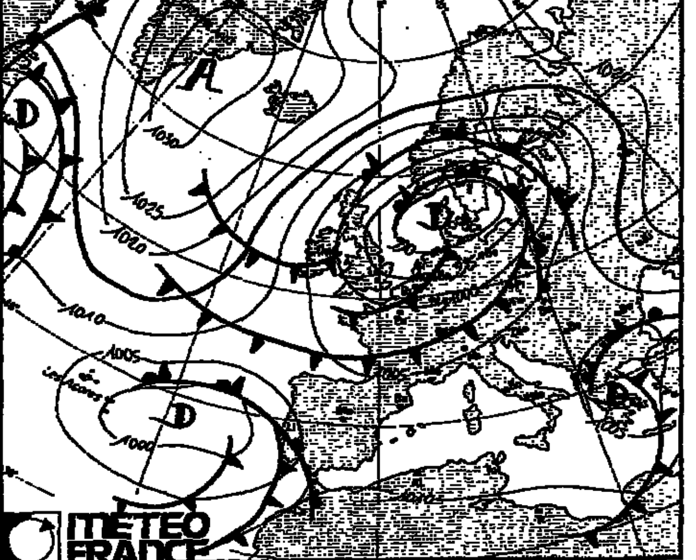
En cours de journée, la zone pluvieuse progressera vers le sud. Elle atteindra en soirée les régions allant du Poitou-Charentes à la Lorraine, à l'Alsace et à la Franche-Comté. A l'arrière, quelques éclaircies reviendront sur les côtes de la Manche, puis s'étendront de la Bretagne à l'Ile-de-France et aux Ardennes. Quelques averses pourront se produire surtout sur les côtes. Sur la moitié Sud, la journée restera bien ensoleillée.

Le vent de nord-ouest soufflera à 40-50 km/heure sur les côtes de la Manche. Le vent d'ouest atteindra 50 km/heure entre la Corse et le continent.

Les températures matinales seront de l'ordre de 4 à 7 degrés dans l'intérieur, de 7 à 9 degrés sur les côtes de la Manche et de 10 à 14 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 9 à 13 degrés sur la moitié nord, 13 à 17 degrés sur la moitié sud et 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-10-1992 à 18 heures TUC et le 14-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	22	12	P
BIARRITZ	16	11	P
BORDEAUX	17	6	B
BOURGES	16	3	D
BREST	14	6	D
CAEN	12	1	D
CHERBOURG	13	8	N
CLERMONT-FER.	17	8	C
DIJON	14	2	B
GRENOBLE	18	11	C
LILLE	11	0	D
LIMOGES	15	6	B
LYON	11	6	B
MARSEILLE	21	15	N
NANCY	12	–2	D
NANTES	15	2	D
NICE	20	13	D
PARIS-MONTS.	13	4	D
PAU	14	10	C
PERPIGNAN	15	12	P
RENNES	16	1	B
ST-ETIENNE	14	7	C
STRASBOURG	12	0	B
TOULOUSE	16	12	C
TOURS	13	1	D
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	21	12	C
AMSTERDAM	11	6	N
ATHÈNES	26	19	N
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	17	12	N
BELGRADE	11	1	D
BERLIN	9	–1	D
BRUXELLES	11	0	D
LE CAIRE	32	20	N
COPENHAGUE	9	6	P
DAKAR	40	25	N
DELHI	30	20	D
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	13	10	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	15	12	N
JÉRUSALEM	29	16	D
LISBONNE	21	11	B
LONDRES	14	2	C
LOS ANGELES	19	17	C
LUXEMBOURG	12	0	D
MADRID	17	5	D
MARRAKECH	27	12	D
MEXICO	18	12	N
MILAN	14	10	B
MONTRÉAL	11	4	N
MOSCOU	–4	–5	A
NAIROBI	26	14	C
NEW-YORK	16	13	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	20	10	P
PÉKIN	13	9	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	14	N
SEVILLE	22	9	D
SINGAPOUR	29	23	C
STOCKHOLM	3	–6	P
SYDNEY	21	19	D
TOKYO	19	13	P
TUNIS	28	15	A
VARSOVIE	5	–3	C
VENISE	14	5	D
VIENNE	10	4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la *France* : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

La dernière abbaye

QUICONQUE a déjà franchi le portail d'une abbaye garde en mémoire cet instant dense où l'on laisse derrière *soi le tumulte de la ville.* On s'en défait comme d'un manteau, d'une peau. Tout s'apaise et se noie. Rivalités, bagarres, petits plaisirs, grandes lâchetés, course quotidienne à l'échalote *se fondent* en un «avant» dérisoire. Le chuchotis des tilleuls, le frôlement félin des sandales, colorent désormais le lent cortège des heures. On est jeté face à soi-même, prêt à d'imprévisibles découvertes.

ARTE, évidemment, n'est pas une chaîne de télévision. Arte est cette abbaye, où se dissout l'accessoire. On y entre sur la pointe des pieds, pour ne pas troubler l'assistance. On s'y assoit sur le banc du fond, emporté déjà par les ailes du grégorien. L'office qui s'y célèbre n'a nul besoin de visiteurs. Il dure depuis le début des âges, et survivra aux officiants et aux touristes. C'est beau, mystérieux, intimidant parfois. Dehors, les oiseaux chantent, le car climatisé attend. Veut-on ressortir ? On est libre. Revenir ? Quand on voudra. A ARTE, nul ne retient personne.

Chacun devrait s'obliger, chaque soir, à quelques minutes d'ARTE. Quelques minutes, pas davantage. N'importe quand. Pendant le film, ou le «Dokumentar», ou le bref bulletin d'informations. On saisirait trois miettes du *Thérèse,* d'Alain Cavalier, deux murs gris, un sourire de carmélite. On risquerait une incursion parmi ces emmurés d'une prison allemande, gardiens et prisonniers. On y trouverait peut-être ce que l'on serait venu y chercher. On sait en tout cas ce que l'on n'y trouverait pas. Pas de pub. Quoi ? Rien à vendre ? Rien. Guère de musique de fond, non plus. C'est rare, le silence, à la télévision comme dans la vie. Pas de présentatrice météo, pas de jeux qui clignotent, pas de sponsoring, pas de rabatteur mielleux sur le trottoir. On ressortirait vite, un peu soulagés tout de même. Ils sont peu nombreux, ceux qui choisissent Cîteaux ou la Pierre-Qui-Vire. Mais on porterait sur toutes choses un autre regard.

On aurait profité de l'escapade pour faire un rêve. Un rêve idiot. Le rêve que Jean-Pierre Foucault, Guillaume Durand et tous les autres, *viennent eux aussi faire retraite* à ARTE. Oh, pas longtemps, une petite semaine par an. On les verrait déambuler dans le parc, ou bien méditer sur les bancs, immobiles. Et pour une fois, peut-être, se lirait dans leurs yeux plutôt que l'angoisse du silence ou de la chute, quelque chose comme un immense soulagement.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 14 octobre

TF 1

20.40 Sport : Football. Coupe du monde (match éliminatoire) : France-Autriche en direct du Parc des Princes ; à 21.30, mi-temps et Loto.

22.40 Magazine : Ex libris. Schwarzkopf, Mahmoody : les secrets de leurs victoires. Invités : le général Schwarzkopf *(Mémoires)* ; Betty Mahmoody *(Jamais sans ma fille 2, pour l'amour d'un enfant)* ; Pascal Bruckner *(le Divin Enfant)* ; Nina Bouraoui *(Poing mort)* ; Sœur Brigitte *(la Femme qui soulève les montagnes)*.

23.50 Journal, Météo et Bourse.

F 2

20.50 Téléfilm : Etincelle de vie. De Buzz Kulik.

22.20 Visages d'Europe.

22.25 *Documentaire :* Le Grand Jeu URSS-USA. De Jean Labib. Texte dit par Jean Lacouture et Bernard Guetta. 6. Le soleil se lève aussi à l'Est : 1980-1991 (dernière partie).

23.30 Journal et Météo.

23.45 Magazine : Le Cercle de minuit.

0.55 Téléfilm : Le Voyage en grande Tartarie. De Jean-Charles Tacchella.

F 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Femmes de convictions.

22.25 Journal et Météo.

22.50 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Delta Force 2. □ *Film américain d'Aaron Norris (1990).*

22.45 Flash d'informations.

22.50 Cinéma : Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ! ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1984). Avec Carmen Maura, Angel De Andres Lopez, Chus Lampreave(v.o.).

0.30 Cinéma : Prospero's Books. ■■ Film franco-britannique, de Peter Greenaway (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

20.40 Journal musical. Festivals, festivals, festivals.

21.10 Danse : La Grande Fugue. Chorégraphie de Georg Hans von Manen. Musique de Beethoven.

21.40 ▶ Documentaire : Les Musiciens du quatuor. 1. Vienne, premier mouvement.

22.40 Musique. Quintette en si bémol majeur, de Schubert, par le Quatuor Amadeus et William Pleeth.

23.35 Documentaire : Albert Race Sample, survivre au Texas.

M 6

20.45 Téléfilm : Appels au secours. De Robert Markowitz.

22.30 *Magazine : Le Glaive et la Balance.* Les violences conjugales.

23.25 Magazine : Vénus.

0.50 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Auteurs dramatiques du Sud, metteurs en scène du Nord : bilan de neuf ans de collaboration.

21.30 Correspondances. Des nouvelles de la *Belgique, du Canada et de la Suisse.*

22.00 URTI. Comptines de Wallonie d'hier et d'aujourd'hui.

22.40 Les Nuits magnétiques. La fabrique de l'homme occidental. 2. La chaîne.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 juin 1988 à Paris). Quatre motets pour un temps de pénitence, de Poulenc ; Messe pour une abbatiale pour douze voix mixtes *a capella*, de Fischer, Motets op. 74, de Brahms, par le Chœur de Radio France.

21.45 Concert (donné le 16 avril à Radio France) : Pression pour violoncelle, Dal niente pour clarinette, Allegro sostenuto pour clarinette, violoncelle et piano, de Lachenmann, par Alain Damiens, clarinette, Pierre Strauch, violoncelle, Pierre-Laurent Aimard, piano.

23.09 Ainsi la nuit.

0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 15 octobre

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.

16.15 Club Dorothée.

17.25 Jeu : *Une famille en or.*

17.55 Série : Hélène et les garçons.

18.25 Feuilleton : Santa Barbara.

18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne.

19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.30).

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Série : Navarro. Mort d'un témoin, de Patrick Jamain.

22.25 Magazine : Mea culpa. Présenté par *Patrick Meney. Le nom maudit.*

23.35 Journal, Météo et Bourse.

23.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

F 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons Emission présentée par Pascal Sevran. Bal de Vienne. Avec Mady Mesplé, les ballets Xavier Checa, Jean-Claude Darcey, Sophie Simonoff, Tony Gama, Danièle Streiff, Marcel Merkès, Paulette Merval.

16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.45 Feuilleton : Beaumanoir.

17.15 Magazine : Giga. La fête à la maison ; Reportages : lycée alpin ; Sauvés par le gong.

18.30 Le Jeu !

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Les Orphelins du sida, de Serge Moati. Débat avec Claude Criscelli, chef de service d'immunologie et d'hématologie à l'hôpital Necker-Enfants malades.

22.10 Visages d'Europe.

22.15 Téléfilm : Fenêtre sur crime. De Franck de Felitta, avec Sharon Stone, Steve Railsback.

23.50 Journal et Météo.

0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.*

F 3

14.30 Questions au gouvernement, en direct du Sénat.

17.00 Magazine : Zapper n'est pas jouer.

17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.55 Un livre, un jour. *Victorieuse Russie,* d'Hélène Carrère d'Encausse.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.55, le journal de la région.

20.06 Jeu : Hugodélire.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.40 INC.

20.45 Cinéma : Attention, une femme peut en cacher une autre. ■ Film français de Georges Lautner (1983).

22.35 Journal et Météo.

23.00 Cinéma : Les Barbouzes. ■■ Film français de Georges Lautner (1964).

CANAL PLUS

15.15 Documentaire : Martine chérie.

16.05 Cinéma : La Guerre des nerfs. □ Film franco-israélo-canadien de John Irvin (1990).

18.00 Canaille peluche. Beetle Juice.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.

18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Richard Gotainer.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Acte d'amour. □ Film italien de Pasquale Squitieri (1990).

22.20 Flash d'informations.

22.25 Cinéma : Dick Tracy. ■■ Film américain de Warren Beatty (1990) (v.o.).

0.10 Cinéma : Mohamed Bertrand-Duval. □ Film français d'Alex Métayer (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Mister Boo fait de la télévision. □ Film chinois (Hongkong) de Michael Hui (1978).

19.00 Documentaire : L'Homme à la tête dure. De Werner Filmer et G. M. Wingens.

19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.

20.30 8 1/2 *Journal.*

20.40 Soirée thématique : L'art de la pub. Et avec ça, qu'est-ce que vous prenez ? Soirée proposée par Hanna Landbeck, Ute Casper et Suzanne Biermann.

20.41 Documentaire : La plus célèbre bouteille du siècle, Coca-Cola est centenaire. De Christian Berg et Cordt Schnibben.

21.25 Dessin animé : I Dole Mio.

21.30 Documentaire : Que sont les rêves devenus. De Katalin Pazmandy.

21.55 Un même rêve pour tous. Spots publicitaires pour Français et pour Allemands.

22.10 Documentaire : La Pub sens dessus-dessous. De Dominique Frischer.

22.30 Documentaire : *Pourquoi* tout de suite sauter en l'air ? Le bonhomme de cigarettes HB fête son 35e anniversaire.

22.45 Débat : Comment se vendre aujourd'hui.

23.00 Documentaire : La Strada di Spot. D'Armin Lange.

23.35 Documentaire : Un film, c'est du rythme. De Harald Pulch et Martin Loiperdinger.

M 6

14.50 Magazine : Destination musique.

17.15 Jeu : Zygopolis.

17.35 Série : Campus Show.

18.05 Série : Booker.

19.00 Série : Les Routes du paradis.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Mode 6 (et à 1.25).

20.05 Série : Madame est servie.

20.35 Météo 6.

20.45 Cinéma : Un génie, deux associés, une cloche. ■ Film franco-italien de Damiano Damiani (1975).

22.55 Cinéma : Jeu d'amour, jeu de mort. ■ Film italien de Piero Schivazappa (1975).

0.25 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Avignon 92. Désastre, détective, d'Anita Van Belle (Belgique) ; à 21.10, Parking en sous-sol, de Brigitte Athéa.

21.30 Profils perdus. Raoul Dautry (2).

22.40 Les Nuits magnétiques. La fabrique de l'homme occidental. 3. L'homme en meurtrier : *la chaîne est rompue.*

0.05 Du jour au lendemain. Avec Alain Bonfand (la Chambre du cerf).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Châtelet) : Le Paradis et la Péri, op. 50, de Schumann, par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marek Janowski ; sol. : *Pamela Coburn, Louis Gentile, Linda Finnie,* Hilde Leidland, Hans Graf, Louis Landuyt, Dalia Schaechter, Cornelius Hauptmann.

23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour piano no 6 en la majeur op. 82, de Prokofiev ; Enfantines, mélodies pour soprano et piano, de Moussorgski.

0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

Un an après le début du processus

L'OLP va se prononcer sur la poursuite des négociations de paix

Le conseil central de l'OLP doit se réunir du 15 au 17 octobre à Tunis pour décider de la *poursuite ou non des négociations* de paix avec Israël. Le conseil est une mini-assemblée jouant le rôle de censeur du comité exécutif entre deux sessions du Conseil national (CNP), le «Parlement» en exil.

L'heure est au bilan, et il est plutôt mitigé. Il y a un peu plus d'un an, le 23 septembre 1991, l'OLP donnait, malgré la contestation des opposants, son accord à la participation des Palestiniens des territoires occupés au processus de paix. Et à la fin du mois, les négociations de paix israélo-arabes – dont la septième session doit commencer le 21 octobre à Washington – entreront dans leur deuxième année.

Ce double anniversaire donne une importance particulière à la réunion de Tunis, et les participants ne l'oublieront pas, ceux qui s'opposent à la politique de M. Yasser Arafat les premiers. Ils l'ont dit et redit au cours des derniers mois encore : le processus en cours est un simulacre de négociations et il faut l'arrêter. Le FDLP de M. Nayef Hawatmeh et le FPLP de M. Georges Habache, ont même constitué un *«commandement unifié»* pour faire obstacle au projet israélien d'autonomie administrative en Cisjordanie et à Gaza. Avec deux autres organisations, ils ont demandé que soient plutôt réunis des états généraux palestiniens pour *«un dialogue national global»*; en clair, cela signifierait un grand rassemblement des organisations membres actifs de l'OLP et de celles qui ne le sont pas, tels le mouvement islamiste Hamas ou les formations proches de la Syrie. Or celles-ci n'ont jamais voulu d'un tel «dialogue»; ce qui n'est pas pour déplaire au président de l'OLP, M. Yasser Arafat, qui a déjà assez de fil à retordre avec les siens.

La réunion de Tunis devrait donner lieu à un déballage de griefs contre la politique de M. Arafat. *«Ce n'est pas nouveau : une fois de plus on assistera à un duel entre ceux qui continuent de fonctionner à coups de vieux slogans éculés et ceux qui ont le sens des réalités*, nous a déclaré le chef du département de l'information de l'OLP, M. Yasser Abed Rabbo. *C'est toujours la même chose. Avant, pendant et après chaque session, on assiste à un tapage médiatique.»*

L'histoire récente de l'OLP tend à lui donner raison. Chaque fois que l'on a cru M. Arafat minoritaire, devant les surenchères de ses contradicteurs, il a fini par l'emporter en faisant avaliser ses vues par les instances dirigeantes de la «centrale» palestinienne. Or M. Arafat veut poursuivre les négociations de paix.

Marge de manœuvre réduite

Il n'en demeure pas moins que sa marge de manœuvre se rétrécit. Le nouveau gouvernement israélien de M. Itzhak Rabin ne paraît plus avoir pour priorité de conclure un accord avec les Palestiniens. Lors de la sixième session des négociations bilatérales qui a pris fin le 23 septembre à Washington, c'est avec les Syriens qu'un déblocage s'est opéré, et depuis, l'attention est focalisée sur le Golan. Au point que M. Arafat a exprimé publiquement des craintes de voir Damas conclure un accord de paix séparé avec Israël (*le Monde* daté 27-28 septembre); ce qui lui a valu d'apprendre, la semaine dernière, que le président Hafez El Assad ne *pouvait pas le recevoir*; la raison invoquée tenait à une question de calendrier, mais ni M. Arafat ni son entourage n'en sont dupes, indique un diplomate.

Parallèlement, les négociations de la délégation palestinienne avec Israël font du «surplace». Dans la série des «ouvertures» qu'il a faites depuis son entrée en fonction, le gouvernement de M. Rabin a accepté, *contrairement à son prédécesseur*, que des Palestiniens de la diaspora participent au deuxième volet du processus de paix, les négociations multilatérales sur des problèmes d'intérêt commun à l'ensemble des pays du Proche-Orient. Mais ces Palestiniens ne doivent pas être membres du CNP, ni résider à Jérusalem-Est. Or, depuis février dernier, ce sont deux membres du CNP, MM. Youssef Sayegh et Elias Sanbar, qui, avec l'assentiment des Etats-Unis, président les délégations palestiniennes aux groupes de travail sur le développement économique régional et sur les réfugiés. En d'autres termes, en échange d'une ouverture de tous les groupes de travail à la diaspora, on demande à l'OLP de s'effacer un peu plus.

Or ce que veut M. Arafat, c'est sortir de cette situation où l'OLP n'est pas reconnue officiellement comme interlocuteur, alors que chacun sait, Israël le premier, que jusqu'à maintenant, c'est elle qui pilote les négociateurs palestiniens. Des membres de la délégation palestinienne aux pourparlers, notamment son chef, M. Haïdar Abdel Chafi, *doivent participer* aux réunions de Tunis. Ce sera la première fois depuis l'avénement du gouvernement Rabin qui a indiqué que, contrairement à son prédécesseur, il ne se mêlerait pas des contacts que peuvent avoir ses *interlocuteurs palestiniens* avec l'OLP.

Mais M. Arafat a tout lieu de craindre que, *dans leur volonté de* parvenir à un règlement qui leur permette d'obtenir un minimum de droits, les dirigeants des territoires occupés ne soient tentés de plus en plus de se désolidariser de la centrale, et de chercher à s'entendre à n'importe quel prix avec Israël. L'Etat juif en tout cas ne se prive pas de jouer sur ce registre. M. Arafat sait aussi que trop d'exigences empêcheraient davantage tout progrès dans les négociations et feraient le jeu des mouvements les plus «durs», tel Hamas, en Cisjordanie et à Gaza, au détriment de l'OLP.

MOUNA NAÏM

En Corée du Sud

Les excuses de la secte

Le chef de l'Eglise de la Mission Davera, qui avait annoncé la fin du monde pour le 10 octobre, s'est excusé, mardi 13 octobre, d'avoir dérangé les gens pour rien.

La secte a passé une annonce dans un journal, se déclarant désolée, *«maintenant que Jésus n'est pas revenu dans le délai annoncé. Nous nous excusons sincèrement*, ajoute-t-elle, *auprès de la société et des milieux religieux coréens pour avoir soulevé une controverse»*. Quelque 500 fidèles réunis à Séoul avaient prié intensément, certains criant ou pleurant.

Mais, minuit passée et comme rien ne survenait, ils étaient rentrés chez eux. Davera n'est que l'une des deux cent cinquante sectes sud-coréennes qui annnoncent l'arrivée du Christ pour octobre et la fin du monde dans les sept prochaines années.

Les prédictions varient selon les sectes. La plus nombreuse, la Mission des jours qui viennent, attend l'apocalypse pour le 28 octobre. Certains fidèles ont démissionné de leur emploi et retiré leurs enfants de l'école. D'autres ont quitté leur famille qui refusait de les suivre. Selon la police, 20 000 personnes attendent ainsi la fin du monde. – *(AP.)*

Au conseil des ministres

M. Dumas assure que «le sommet de Birmingham ne sera pas empoisonné par l'affaire du GATT»

Le conseil des ministres, réuni mercredi 14 octobre, a autorisé le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi relatif à la prévention de la corruption *(voir en première page)*. Le conseil a approuvé, d'autre part, un projet de loi présenté par M. Jack Lang, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, portant mise en œuvre d'une directive européenne destinée à protéger la propriété intellectuelle des logiciels informatiques.

Au cours de son tour d'horizon international, M. Roland Dumas, *ministre d'Etat, ministre des* affaires étrangères, a souligné, notamment, que le sommet européen de Birmingham *«ne sera pas empoisonné par l'affaire du GATT»*. Au sujet de cette dernière négociation, M. Dumas s'est félicité que *«l'offensive américaine»* ait été *«arrêtée»*. *«Nous ne saurions en aucun cas*, a-t-il dit, *accepter un accord qui ne serait pas équilibré et qui sacrifierait les intérêts de l'agriculture française.»*

M. Lang a présenté une communication sur la rentrée universitaire en cours, qui *«se déroule dans de bonne conditions»*, et Mme Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures, a rendu compte de l'action de ses services.

M. Silicani remplace M. Goldberg à la direction générale de la Bibliothèque de France

M. Jean-Ludovic Silicani, *maître des requêtes au Conseil* d'Etat, a été nommé par le conseil des ministres du 14 octobre directeur général de l'établissement public de la Bibliothèque de France (BDF). Il succédera à M. Serge Goldberg, qui a atteint la limite d'âge et dont le départ est sans lien avec son inculpation, le 24 septembre, d'*«infraction à la loi relative à la transparence et à la régularité des marchés publics»*. M. Dominique Jamet, président de l'établissement public de la BDF, également inculpé, verra son mandat (trois ans, renouvelable) *expirer fin novembre (le Monde* du 25 septembre). M. Jacques Renard remplace M. Silicani à la direction de l'administration générale du ministère de la culture.

[Né le 20 mars 1952, sorti major de l'ENA en 1980, Jean-Ludovic Silicani a passé quatre ans au Conseil d'Etat, avant d'être détaché comme directeur à l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) de 1984 à 1986. Depuis avril 1986, il était directeur de l'administration générale du ministère de la culture. C'est à ce titre qu'il s'est vu confier, en avril 1992, une mission sur la préfiguration de l'organisation de la BDF *et sur l'évaluation de son coût de fonctionnement.*]

[Né le 24 mars 1949, Jacques Renard est ancien élève de l'ENA (1975). Membre du cabinet de M. Jack Lang au ministère de la culture, de 1981 à 1986, il est ensuite nommé délégué adjoint aux arts plastiques. En mai 1988, il rejoint le cabinet de M. Lang comme directeur adjoint, jusqu'en novembre 1991.]

EN BREF

□ **Affaire Ciments français : suspension de la cotation de Guintoli (BTP).** – La cotation des actions Guintoli (BTP) a été suspendue mercredi 14 octobre sur le second marché, *«dans l'attente d'un communiqué de presse»*, a indiqué la Société des Bourses françaises (SBF). Dans son édition de mercredi, le quotidien économique *les Echos* affirme que cette société arlésienne, dont le groupe Ciments français (CF) détient le tiers du capital, pourrait être impliquée dans l'affaire qui a coûté son poste au président du groupe CF, M. Pierre Conso. En annonçant vendredi 9 octobre l'ouverture d'une enquête sur les Ciments français, la Commission des opérations de Bourse (COB) avait indiqué qu'elle comptait déterminer *«dans quelles conditions des engagements hors bilan figuraient dans les documents comptables»* du groupe (*le Monde* du 10 et daté 11-12 octobre).

□ **KOWEIT : prolongation du mandat des observateurs de l'ONU à la frontière avec l'Irak.** – Déployée depuis avril 1991 dans la zone démilitarisée, la Mission d'observation des Nations unies pour l'Irak et le Koweït (MONUIK) s'est vu reconduire, mardi 13 octobre, dans son mandat pour une période de six mois par le Conseil de sécurité de l'ONU. Une fois que la Commission spéciale de l'ONU chargée de la démarcation de la frontière entre l'Irak et le Koweït aura achevé ses travaux de bornage, la MONUIK devra redéfinir cette zone démilitarisée et en baliser clairement les limites. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : M. De Klerk demande le désarmement des milices de l'ANC.** – *Le président* Frederik De Klerk a exprimé, mardi 13 octobre, son refus de partager le pouvoir avec le Congrès national africain (ANC) au sein d'un éventuel gouvernement d'unité nationale tant que le mouvement noir maintiendrait sa milice armée sur le pied de guerre. Le chef de l'Inkhata, M. Mangosuthu Buthelezi, avait, il y a quelques jours, soulevé le même préalable à sa participation aux négociations constitutionnelles. Par la voix de M. Herman Cohen, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, les Etats-Unis souhaitent cependant que des élections «multiraciales» aient lieu dès 1993, sans attendre. – *(AFP.)*

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté 33 à 44

Le numéro du «Monde» daté 14 octobre 1992 a été tiré à 455 745 exemplaires.

«Le Monde des livres» : l'an 200 de la République

Des livres marquent ce nouveau bicentenaire, et s'interrogent sur ces deux siècles républicains : les analyses de Jean-Pierre Rioux, Jean-Marie Colombani et André Laurens. Une visite à l'espagnol *Miguel Delibes à l'occasion de la sortie en France des Saints innocents*. Quatre livres autour de l'histoire juive : un dossier réalisé par Nicolas Weill.

Chronologie

Le mois de septembre 1992 en France et dans le monde.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

JAZZ

Paris et Nancy font leurs festivals


Dee Dee Bridgewater. BERNARD AILLOUD

ROULEMENTS de tambours, toujours, mais le cœur n'y est plus. Les grands festivals d'automne se replient. Nancy et Paris pâlissent sous leur mémoire. Programmation de petits porteurs, très digne et précautionneuse, percées de convalescents, esthétique Méhaignerie, on pressent, c'est net, la crise. Restent – évidemment – Haden le magnifique, Portal ou l'élégance énergumène, toute une jolie jeunesse pleine de talent et Dee Dee Bridgewater qui aime son père, Thad Jones, et tant de trompettes qu'il faut sans doute aimer les trompettes pour l'aimer. Reste aussi le quarantième anniversaire du Modern Jazz Quartet, au son si délicat; mais enfin, on ne peut pas vraiment parler de découverte : à force, ça fait un peu Frères Jacques en smoking.

Cela n'a rien d'un accident. Les grandes manifestations d'automne annoncent l'odeur du temps. Cette fois, odeur du temps brin de bruyère, Nancy et Paris vont passer, par inertie ou par prudence, à côté du possible. Ça sent le sapin et les élections. Nul ne cherche à risquer sa chance, c'est-à-dire sa place. Dans le doute, on s'abstient. C'est d'autant plus regrettable que le moment était idéal pour en finir avec l'académisme et les célébrations. Puisqu'on vient d'atteindre pendant trois mois des sommets, on aurait pu penser à autre chose. On aurait pu penser.

Le Mans, La Seyne-sur-Mer, Assier, Uzeste, Crest, Mulhouse, quelques autres encore le montrent : on peut encore bâtir un festival en songeant à la musique. Ce n'est pas évident, mais on le peut. En songeant à la vie. En créant une communauté qui soit traitée d'autre manière qu'à Euro Disney ou au Puy-du-Fou. C'est possible. *Ce n'est pas obligatoire, mais c'est possible.* L'automne du jazz en France rate bêtement le coche.

C'est dommage, parce que quelque chose se joue aujourd'hui autour de la voix. On le sent. L'*Universalis Vocalis* de la Compagnie Lubat est un signe avant-coureur. Chaque fois que le jazz se cherche, il retourne à la voix : l'inconscient de l'instrument. Les signes sont dans l'air. Il suffit d'écouter. De ce point de vue, la création à Paris, après Brest et Vienne (Autriche), d'*Anna Livia Plurabelle*, cantate de jazz pour deux voix de femmes et vingt-trois instruments, œuvre d'André Hodeir inspirée par le légendaire *Finnegans Wake* de Joyce et dirigée par Patrice Caratini, est une surprise.

La conception de Hodeir, compositeur, théoricien, écrivain, est à ce point éloignée des routes ordinaires, aussi étrange à la facilité yuppie (c'est le moins qu'on puisse dire) qu'à la retraite pompette et vermeil du jazz troisième âge, à ce point séparée de l'application scolaire des nouveaux talents, qu'elle en devient la seule interrogation valable de ce temps de feuilles mortes à Nancy et à Paris. Les voix, l'improvisation calculée, la trace si bien intégrée d'Ellington qu'elle le fait rejoindre en parallèle Gil Evans et George Russell font de Hodeir un expérimentateur unique. Un compositeur qui aurait dû frapper de plein fouet la musique contemporaine et modifier les trajectoires de quelques fusées du jazz. Mais il est des hommes dont le caractère essentiel se connaît à leur discrétion, et à une réserve si personnelle qu'ils semblent l'inspirer autour d'eux. *(Lire page 34 l'entretien avec André Hodeir.)*

Si l'on dit que c'est du côté de la voix que le jazz se retrouve et va bientôt se redéfinir (continuons de le nommer le *jazz*, ce mot lui va si bien), c'est parce que toutes sortes de cris parviennent jusqu'à nous sans que nous y prêtions garde. Le rap en est le plus arrogant. *Le rap est un puissant révélateur.* Il ne trompe pas. Sa diffusion en feu de la Saint-Antoine dans les ghettos, dans les banlieues et dans les bas quartiers ; les assonances et les rimes qui l'accouplent sans le savoir à la littérature déchirée, aux briseurs de langue, à Michaux, à Joyce, à Schmidt, à la poésie d'un siècle, aux balbutiements du lettrisme et aux traditions nègres, tout cela ne saurait tromper.

Ce que le rap rappelle, c'est toute une façon de parler, donc d'être. Les *preachers*, la famille africaine, le tambour interdit dans les plantations parce qu'il en disait trop et lançait les révoltes, le soul, le funk et James Brown, la transe et la poésie grinçante, gaie, des *ghettos*, la parole comme arme et les *dozens* pour rire (les *dirty dozens*, joutes oratoires rimées à base d'injures et de horions), tout ce qui touche à la vitesse et à la recomposition de la langue, tout ce qui va taper dans les inconscients en train de glisser, le refoulé sans retour des feuilles d'automne qui sont des feuilles mortes, le voilà, le commencement sans fin.

On assiste ici, là-bas, partout – sauf sur la scène des festivals, – à de curieux regroupements, à des alliances imprévues. Les rappeurs ne jurent que par le be-bop, Charlie Parker, Dizzy Gillespie, *ool-ya-kooe*, son nom de *be-bop*, justement. Impasse sur le blues, parce qu'ils n'ont rien à faire encore (ça reviendra, mais plus tard) de ces racines qui plongent dans les boues du Mississippi. Et le coup du blues de supermarché, on le leur fait cent fois par trimestre. Ils veulent la ville là, tout de suite, et renouer avec ce que la culture musicale américaine, en tant que culture, a accompli de plus haut, de plus perfectionné, le *be-bop*, oui, cette expérience de l'instant, du jeu et de l'improvisation dans la joie dont le ressassement poussif a aujourd'hui quelque chose de finalement émouvant. Comme si les scouts devaient impérativement, avec leur fanion et les genoux nus, composer des imitations de Rimbaud.

D'autres, rockers ou banlieusards funky, chômeurs ou garçons coiffeurs, renouent avec les possédés du *free dont ils traquent les disques. Ils cherchent* Cecil Taylor, Frank Lowe ou Rashied Ali qui n'en reviennent pas. On va donc recommencer à opposer, front contre front, la *puissance* (le dollar en berne, les coalisés sniffeurs, tous ceux que moque la peinture de Rebeyrolle) aux *pouvoirs* (les pouvoirs secrets, diffus, liés, la chance d'amour) ; le *bonheur* (l'absurde ambition de l'Occident : Wall Street plus Disney) à la *joie*, cette fable pour tous ; les liens du sang, enfin, plus-value, famille, patrie, tout ce boudin incestueux qui fait office de programme, aux communautés choisies (l'orchestre, la musique, la révolte). Le rap, les nœuds et les rhizomes dont il se produit ont ce sens-là.

Le rap ne descend pas du singe. Finissons-en avec cette logique de sciences appliquées premier niveau. La seule métaphore qu'aient sollicitée les historiens du jazz, même s'ils se font plus ou moins poètes ou séducteurs inspirés, c'est une sordide métaphore familiale, où les musiciens entretiendraient – on l'aura remarqué, en l'absence des femmes – des relations de paternité, de fraternité et de cousinage sur le mode général de la vie de Jésus et d'une piteuse biologie du jazz. Référence métaphysique : chacun ses vingt ans et l'usure du corps propre.


Michel Portal. JEAN-MARC BIRRAUX

C'est bien plus grave. Le jazz meurt tous les jours. Les musiciens ne cessent de le dire. C'est leur violence et leur gai désespoir. Jouer est une façon de dire quand les mots ne peuvent plus. Si le bop a consacré la virtuosité vocale que le scat avait installée, s'il l'a portée à un point jamais atteint, c'est parce que les musiciens se parlent sur scène, d'un langage qui n'est en rien le calque, l'image ou la métaphore du langage articulé, mais son déplacement.

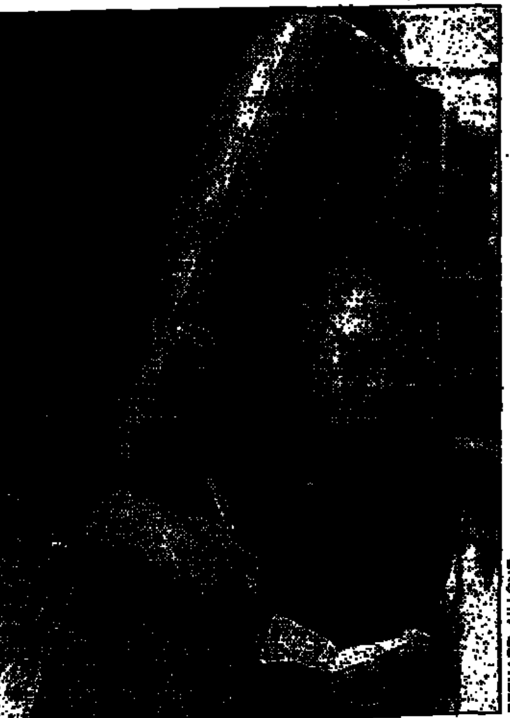
Ecoutez le *phrasé*, ces cris et ces phrases, ces élans et ces relances, l'articulation et les accents, les relais et les réponses, les solos que lancent les riffs, c'est toute une *dynamique de la conversation désémantisée*, le sens est ailleurs, plus fort, plus cru et touche au point où le langage articulé ne sait plus atteindre : quand la jouissance, la poésie, le féminin ou ce qui ne se dit pas s'en mêlent.

Les musiciens prétendaient qu'à entendre Parker, ils identifiaient clairement ce qu'il exprimait. En phrases autres, sinueuses, acrobates, splendides ou toutes simples, en syntaxe déroutée, mais bien reconnaissable. Lorsque Fats Navarro et Mingus s'attardaient en loge à blaguasser en fumant, de philosophie, toujours, de politique, de couleur de peau, des hommes et des femmes, d'argent, de chats et d'inégalité, et qu'on les rappelait sur scène, Mingus disait alors : *« Viens, Fat Girl, on va continuer de s'expliquer là-bas. »*

Ecoutez les musiciens, quand ils parlent, ils traitent les plus grands sujets en riant ou d'un pas de côté, parce qu'ils n'ont pas eu le temps, l'instrument *d'abord, et ils finissent dans une langue qui ne dit plus* rien puisqu'elle dit tout, en musique. C'est de cela que l'amateur ne se lasse pas et cela que vont chercher, sans complexe et les mains nues, les rappers dont la carrière est brève, comme on entre dans un groupe en train de chanter, le temps de son numéro et de se fondre aussi vite dans le rond. Dommage qu'on rate pour nous tant de virages. Les années qui viennent vont exploser. Le jazz meurt tous les jours et ce n'est vraiment pas grave.

FRANCIS MARMANDE

★ Georges Lapassade et Philippe Rousselot, *le Rap ou la fureur de dire*, éd. Loris Talmart, 126 p., 36 F.


Charlie Haden. BERNARD AILLOUD


Youssou N'Dour. GUY FERRANDIS

JAZZ

RENCONTRE
avec André Hodeir

LE LOUP ET LE VICE

Violoniste ayant abandonné l'instrument pour la composition, et la composition pour l'écriture romanesque, André Hodeir semble à la fois installé en plein cœur de l'époque – il est reconnu comme le fondateur de la critique de jazz moderne et comme écrivain – et coupé d'elle, sans compromis et sans renoncement. Son œuvre majeure, « Anna Livia Plurabelle », inspirée par le « Finnegans Wake » de Joyce, sera jouée pour la troisième fois au Festival de Paris sous la direction de Patrice Caratini.

AVANT les années 30, il y a du jazz et de la java, la première revue française s'appelle *Jazz-Tango*. Il y a des jazz et pas mal de jazzbands. Pour autant, l'objet musical jazz tel que nous le nommons et *l'identifions encore aujourd'hui n'existe pas. Le jazz,* cette musique née d'une communauté et qualifiée par un *certain nombre de traits pertinents, dont l'improvisation* n'est pas le plus significatif – le phrasé l'est bien davantage, – *n'est pas identifié. L'objet musical jazz n'est pas* posé.

C'est Hugues Panassié, avec un mélange détonant d'intuition et de fougue fruste, qui l'identifie le premier. Comme un astronome une planète. Il lui donne son contour, sa place, son destin, son éthique, son esthétique, mais butte sur les premières mutations radicales, le be-bop, cette révolution rimbaldienne (Charlie Parker, Monk, Dizzy Gillespie, Bud Powel, Max Roach, dans les années 40). La guerre aidant, Panassié n'y va pas par quatre chemins puisqu'il ne discerne plus, il exclut. C'est plus simple. Après quoi il se replie à Montauban. Il faut attendre André Hodeir, son action à la tête de *Jazz Hot* (1947-1950), ses articles de musicologue, les premiers en la matière, son étude définitive *Hommes et problèmes du jazz*, pour donner à cette musique son premier regard critique, la révolution copernicienne de sa définition et de ses marques. Dans une langue nette à l'extrême, dépassionnée, classique, le rôle d'Hodeir pour le jazz est analogue à celui de Jean-Luc Godard pour le cinéma.

Par la suite, son importance reconnue comme compositeur viendra le confirmer d'une dimension pratique. Quand il abandonne toute écriture musicale. Après l'adaptation de Joyce, Hodeir publie un livre : *les Mondes du jazz*, qui déroute. Une sorte d'essai finement habité par la fiction sur les fins du jazz, ses ambitions et ses morts, sa douleur de disparaître dont ne peut le sauver, d'après l'auteur, que l'écriture. En pleine époque *free*, on ne peut dire qu'il soit vraiment entendu. Mais le livre est lu. Et le théoricien, ayant renoncé au cinéma, dont il fut un musicien apprécié, à la composition et aux fables pour enfants, entame alors une carrière de romancier à soixante-deux ans (*Play-Back* aux éditions de Minuit en 1983) puis *Muzikant* au Seuil en 1987), qui n'est probablement qu'un des moments des vies et des mondes d'André Hodeir. Il a pu arriver que l'esthétique d'Hodeir intimide. C'est qu'elle est le fruit d'une éthique. Consciente et réfléchie. Ce qui, dans le jazz, on en conviendra, ne va pas de soi.

« N'avez-vous pas parfois le sentiment d'un malentendu vous concernant, l'impression que votre rôle de compositeur et de théoricien, malgré une célébration internationale, n'a pas été reconnu à sa juste hauteur, ni vos propositions suivies des effets qu'on aurait pu en attendre ? Votre influence est-elle aussi profonde qu'on aurait dû le souhaiter ?

– Si c'est vous qui le dites, je vous laisse la responsabilité de votre jugement, vous pensez bien. Cela dit, parfois, effectivement, je me dis, peut-être... Voyez-vous, les choses se passent et évoluent selon la nature de ce que l'on propose au public.

» Récemment, je racontais à Patrice Caratini (dans *Jazz Magazine* nº 313) que lorsque j'enseignais à Harvard, au milieu des années 70, je pensais : voilà, maintenant c'est terminé, le monde du jazz va se réorganiser, et ça va déboucher sur ce que nous croyons être le véritable avenir du jazz, c'est-à-dire la musique de répertoire avec les orchestres, la musique écrite, etc. Je me souviens d'un mot de Quincy Jones, en 58 : *« Mais tout cela ne remplira pas notre portefeuille »* – à l'époque, on était aussi fauchés l'un que l'autre, – et il a ajouté : *« En fait, il faut faire de la musique pour les gens qui n'ont pas d'oreille. Mais toi, tu n'y arriveras jamais! »*

» S'agissant d'*Anna Livia Plurabelle*, une commande de Radio-France datant d'il y a plus de vingt-six ans, enregistrée à l'époque, c'est vrai qu'il m'arrive de m'étonner d'avoir attendu si longtemps pour la voir créer. Mais au fond, peut-être l'attente ne fait-elle que commencer. Si je cherchais des raisons à la discrétion de mon œuvre – même s'il ne m'appartient pas de les analyser, – elles seraient sans doute d'ordre économique et social. Je dirais qu'elle a toujours été mal diffusée. Il me semble cependant que pas mal de livres, si j'en juge par ceux qu'on m'envoie, tiennent le meilleur compte de mes analyses, aux Etats-Unis principalement, mais on ne fait pas le même cas du compositeur que je suis.

– Vous le regrettez?

– Bien sûr. Cela dit, je ne suis ni un promoteur, ni un gestionnaire, ni un bon propagandiste de mon travail ou de mes œuvres. Etant déficient dans ces trois directions, je vois mal comment j'aurais pu sortir de cette relative discrétion. Je le regrette, parce qu'il me semble avoir mis dans mes deux cantates, *Anna Livia* et *Better Ending*, une pièce sur la dernière page de *Finnegans Wake*, tout ce que le jazz nous a appris, toute une syntaxe, un ensemble de concepts, ou plutôt de principes, d'où découle ce phrasé qui n'appartient qu'à cette musique-là : qu'elle soit réalisée à travers des arrangements simples, comme chez Count Basie, l'improvisation échevelée, comme chez Charlie Parker, ou les constructions polyphoniques, comme ces cantates dont la texture pourrait être comparable à celle de Monteverdi ou Gesualdo.

– C'est par ce mélange d'originalité et d'agencement que vous pensez élargir le jazz?

– Oui, il faut élargir le jazz pour éviter d'en sortir. C'est du moins ce que je pensais. Il n'est pas nécessaire d'aller chercher trop loin, au-dehors ; la tâche est immense de trouver plus de possibles à l'intérieur même...

– Ce qui justifie votre extrême exigence?

– Bien sûr, une exigence à la mesure de notre estime et de notre amour pour le jazz. Ce qui ne signifie pas qu'il faille ignorer les apports capricieux et sauvages, mais toutes les trouvailles de l'imagination, si follement libre qu'elle se déchaîne, doivent réintégrer cette exigence. Je crois à l'unité de style, voyez-vous. Il faut qu'une œuvre, une pièce soit du jazz d'emblée, je ne pense pas que cela doive se déclarer après une exposition, un long temps, comme un apport exotique ou décoratif. Tout éclectisme de cette nature est détestable.

– A certains égards, un peu fictivement, on se dit que la critique de jazz a commencé sur trois pôles, Hugues Panassié, Vian et vous...

– Panassié est clairement l' « inventeur », c'est lui qui a su identifier l'objet jazz. Mais son évaluation se réduisait à des sortes de billets d'humeur, des rapports passionnels à ce que nous appelions, nous, le jazz. Il m'a énormément inspiré dans ma jeunesse, beaucoup trop, d'ailleurs, j'aurais préféré être moins marqué par sa pensée, je ne jurais que par lui, ce fut difficile de m'en défaire. Vian est venu plus tard. Ce n'est pas du même ordre. Il n'a pas subi cette emprise. Il a su l'éviter adroitement. Mais il faut dire que Panassié était, à la lettre, « incontournable »

» *Mon rôle est nouveau en ce sens que je suis le premier* musicien qui écrit sur le jazz. Quand on relit ce que les musiciens écrivaient, par exemple dans le *Jazz Hot* des débuts, disons de 1934 à la guerre (j'en ai été le rédacteur en chef de 1947 à 1950), on peut être horrifié du manque de discernement de ces grands professionnels français quand ils s'expriment sur leur musique. Ils n'avaient pas fait d'études académiques très poussées, bien sûr, comme ce fut mon cas au Conservatoire de Paris ou dans la classe de Messiaen, et ça leur a manqué.

» Je me trouve donc être le premier à prendre du recul, à considérer un objet musical sous différents angles, avec en outre l'entraînement du musicien. En dehors de toute adhésion brute. A l'écart du rapport affectif, bref, ce qu'on apprend aux jeunes compositeurs, ce que je leur enseignais moi-même, je l'ai introduit dans la critique de jazz. C'est à la fois un autre regard que celui du collectionneur, toujours très fétichiste (il adore ou il déteste), et une écoute différente de celle des critiques, avec plus d'oreille, plus de sensibilité musicale.

– Or vous vous retrouvez comme en porte-à-faux dans les deux milieux auxquels vous appartenez, celui de la musique contemporaine et celui du jazz?

– Oui, d'un côté, en tant que compositeur, les musiciens me regardent comme si j'étais tombé d'une autre planète, et chez les miens, avec qui j'ai travaillé l'harmonie, le contrepoint et l'histoire de la musique *(André Hodeir a reçu trois premiers prix au Conservatoire de Paris)*, on me prend pour un déviationniste qui n'a pas su choisir sa voie. Au fond, je suis marginal des deux côtés à la fois.

– Est-ce pour cette raison que vous avez cessé de composer?

– Non, pas vraiment. A la suite d'une crise profonde dont je vous fais grâce, j'ai décidé d'abandonner la composition musicale. Mon ambition était en réalité de ne rien faire, et, comme Prévert, je peux dire que j'avais des dispositions. Mais pas assez sans doute, puisque je me suis tourné très vite vers l'écriture romanesque. J'avais d'ailleurs publié des contes et des romans historiques pour enfants. Mais le grand virage après mes ouvrages théoriques comme *Hommes et problèmes du jazz* ou *la Musique étrangère contemporaine*, c'est mon livre publié en 1970, *les Mondes du jazz*.

– Ne venait-il pas trop tôt?

– Je ne crois pas, non. Il a connu un net succès, tant en France que dans ses éditions étrangères, aux Etats-Unis tout particulièrement. J'avais essuyé douze refus avant que Christian Bourgois ne le prenne, on le trouvait illisible. Je me souviens d'une conversation avec Queneau à qui je demandais de surtout ne pas l'inscrire dans une collection musicale, je plaidais une sorte d'absolue différence : *« On ne peut plus avoir une opinion encyclopédique sur les choses »*, lui dis-je. A Queneau. Ce n'était pas très inspiré. Par la suite, j'ai construit *Play-Back* comme une œuvre musicale sans la moindre allusion à la musique, alors que *Muzikant* évolue de part en part dans un milieu musical.

– Est-ce qu'on n'y perçoit pas un certain regret, non pas forcément de la musique, mais de l'instrument?

– Sans doute. J'ai commencé d'apprendre le violon à cinq ans et à neuf ans, mes parents me retirent de l'école, me donnent un professeur privé, après quoi je suis exclusivement musicien, travaillant à la maison, jouant à droite et à gauche, et pris vers quatorze ans, grâce à la radio, par l'amour du jazz. Comme j'avais une bonne technique et des connaissances solides en harmonie, je pouvais un peu improviser. J'aimais Eddie South et Grappelli. Quand celui-ci est parti pour Londres pendant la guerre, lorsque je reviens à Paris après d'assez sérieux ennuis de santé, je prends ici ou là sa place. Je joue régulièrement avec l'orchestre d'André Ekyan et épisodiquement avec Django. En fait, j'avais horreur des clubs, qu'on appelait alors des cabarets. Sauf dérogation spéciale, on n'y dansait pas, du coup le public nous écoutait, mais il y avait quelque chose de faux dans cette situation. J'en étais très malheureux. J'ai dû arrêter parce que je ne pouvais plus le supporter, et je suis revenu à la musique avec un certain éloignement, la distance de la composition et de la direction d'orchestre.

– On vous associe volontiers aux grands compositeurs-arrangeurs du jazz Gil Evans et George Russell.

– Oui, un ami critique américain nous avait appelés « les trois mousquetaires ». Vous savez pourquoi?

– Parce qu'il y en a un quatrième?

– Non : parce qu'il nous suffisait d'apparaître pour mettre le public en fuite. Gil a eu la chance, qu'il méritait, de rencontrer Miles Davis, et Miles l'a évidemment entraîné vers la reconnaissance.

» En réalité, même si j'ai arrêté l'instrument puis la composition, je ne vois pas forcément de rupture profonde dans mon activité. Jacques B. Hess décrit mon approche littéraire comme spéculaire, les motifs se renvoient, des formes extraites de mon expérience antérieure font retour, comme des points harmoniques. Joyce, qui voulait s'arrêter après *Ulysse*, cite un proverbe italien : *« Le loup perd son poil, mais pas son vice. »* Mon vice doit être très profond. »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

Agenda Paris/Nancy



Le Modern Jazz Quartet en concert au Châtelet (le 18 octobre).

JEAN-MARC BIRRAUX

PARIS. – *Count Basie Orchestra* avec *Dee Dee Bridgewater*, ce sera vraisemblablement un grand moment du swing (le 15 octobre au Palais des congrès) et le *Modern Jazz Quartet* au Châtelet, un grand moment de finesse et d'émotion (le 18). *Antoine Hervé et les Brecker Brothers* – toujours impressionnants dans le genre marteau piqueur de charme, – sont chargés de la section *jeunesse du festival, le 27, au Théâtre de la Ville*, qui n'est vraiment pas, avec son public en pente, le lieu rêvé, non plus que pour l'excellent *Big Band Lumière de Laurent Cugny*, et encore moins pour l'amuseur brésilien numéro un, Hermeto Pascoal (le 28, Théâtre de la Ville). *Jane Bunnett* et Jean-Michel Pilc en revanche s'y sentiront à leur place (le 29), et Charlie Haden, *Quartet West et Riccardo del Fra (le 30), justifiés.* Rendez-vous importants avec le West Indies Jazz Band (le 23), *Michel Portal Unit 92 (le 25 au Grand Auditorium)* et pour la création à Paris de Anna Livia Plurabelle d'André Hodeir, par Patrice Caritini. *Louis Scalvis Quartet* (le 31 au Grand Auditorium). Renseignements, tél. : 40-56-07-17.

NANCY. – D'Afrique, deux superstars, l'Ivoirien Alpha Blondy, le Sénégalais Youssou N'Dour qui joueront le 17 octobre avec l'aventurier brésilien Hermeto Pascoal. En catégorie inclassables, Leon Redbone, magicien, spirite de la musique, jouera le 22 (avant Michel Petrucciani et John McLaughlin). Côté rhythm'n'blues, Nancy propose une programmation New Orleans irréprochable avec, en tête, les Neville Brothers, *suivi de l'impressionnante* Marva Wright accompagnée au clavier par Sammy *Berfect Jr, qui dirige en Louisiane, l'une des plus belles* chorales de gospel de la région (le 23, avec les Mud Ponies, groupe de *blues amérindien) et Willy DeVille.* Renseignements, tél. : 83-37-83-79, ou Minitel 3615 FNAC.

[هكذا من الاصل]

« SIMPLE MEN »
de Hal Hartley

IDENTIFICATION D'UN REGARD

Troisième film du jeune réalisateur de la Côte est, « Simple Men » complète la découverte d'un auteur au style minimal et incisif qui met à la question avec humour et rigueur l'Amérique d'aujourd'hui.

IL y a un petit gars dur et perdu, qui se veut gangster au grand cœur mais séducteur sans états d'âme, et un jeune intellectuel coincé et sentimental. Ils s'appellent Bill et Dennis, frères dissemblables. Il y a, fugitivement, leur inopérante maman-mamma, et, tardivement, leur papa, ex-star du base-ball devenu activiste gauchiste, évadé après avoir été accusé d'avoir fait sauter une bombe meurtrière au Pentagone. Pour des motifs divers et compliqués, les deux frères se lancent à sa recherche. Voilà pour l'impulsion de départ.

Il y aura, sur leur chemin, deux filles, Kate et Elina. La grande blonde, solide comme un cheval, belle comme un soleil, avec des chaussures jaunes et un méchant ex-mari, qui cache sous son impassibilité une peur panique des sentiments. Et la petite brune, trop nerveuse et vaguement d'Europe centrale, réfugiée dans l'espèce d'hôtel-bar à huîtres que tient la première. A Long-Island, au bout du monde. Ces cinq-là (papa-John Alexander Mackay, les fils Robert Burke et William Sage, mesdemoiselles Karen Sillas et Elina Löwensohn) sont les « figures » du jeu de cartes de *Simple Men*.

Il y a aussi les cartes secondaires, un marin furibard, un flic angoissé, un pompiste qui se prend pour Jimmy Hendrix et apprend le français, une bonne-sœur à la redresse... Et puis il y a le joueur. Celui qui, battant les cartes, les appariant, les cachant dans sa manche ou les alignant en séquences victorieuses, transforme ces figures en personnages. Vivants, chaleureux, rigolos et émouvants, exemplaires et quotidiens. On ne le voit pas sur l'écran, ce joueur. Mais il est tout près, cette solidité du cadre et cette liberté de récit signent sa présence, identifiée sans peine par ceux qui ont vu *The Unbelievable Truth* et *Trust Me*. Le joueur en question est un grand flandrin blond et pâle, aux airs d'adolescent à peine réchappé de l'acnée, c'est le meilleur cinéaste américain de sa génération. Il s'appelle Hal Hartley, il a trente-trois ans.

Il lui a fallu cinq ans pour réaliser ses trois longs-métrages, mais le public français aura pu les découvrir en moins d'un an. Inhabituelle situation, qui réunit les avantages d'une rétrospective (vision d'ensemble) et ceux de la sortie au coup par coup (la légitimité *hic et nunc* de chaque film) : l'occasion de cerner la particularité d'un auteur, avec suffisamment d'éléments pour être assuré qu'il ne s'agit pas d'une réussite de hasard, mais sans avoir pris trop de retard sur un cinéma indubitablement « au présent ».

Il dit : *« Entre le deuxième et le troisième long-métrage, j'ai fait trois courts-métrages. Tous ces films racontent la même chose : des gens qui essaient de prendre des décisions, qui cherchent les ressorts de l'amour, qui atteignent à une forme de charité, d'oubli de soi. Leurs exigences, leurs espoirs, leurs rêves les poussent immanquablement vers la marge de la société. Tous ces films ont en commun une vision du monde identique, une même impatience. »*

L'exigence et l'impatience, c'est l'univers de Hartley, le carburant de ce mélange de burlesque et de film noir qui fait que ses personnages se heurtent physiquement, tombent, s'évanouissent, échangent des paires de baffes plutôt que des serments d'amour. Ce n'est pas un truc de « montreur », c'est une morale de cinéaste, qui préfère le geste à l'explication, les actes à la psychologie. Traitant de loyauté vis-à-vis de soi-même et des autres, il fait confiance au récit, à l'image et aux acteurs, et aux spectateurs.

Le deuxième film de Hartley ne s'appelait pas pour rien *Trust Me* (« Fais-moi confiance »), ou, plus exactement, selon son titre original, *Trust* (« Confiance »). *« J'étais contre ce changement de titre pour la France, on m'a expliqué que « Trust » tout seul aurait un sens différent ici. Pourtant le titre n'exprimait pas une demande, il évoquait une idée, un idéal : la confiance. Mais ce n'est pas trop grave, il me semble que les gens ont compris. »* Ce qu'on n'a toujours pas compris, c'est pourquoi les titres de ses films ne sont pas traduits.

Simple Men, malgré son absurde exclusion du palmarès, fut l'une des rares vraies réjouissances du dernier Festival de Cannes. Le film commence par un hold-up comique et finit par une arrestation bouleversante. Entre les deux, tant de bifurcations, d'incises, d'ouvertures, tant de péripéties, de retournements de situation et de changements de ton frôleraient l'exercice de vituosité, sans ce point fixe : un regard de metteur en scène.

Ce regard, Hartley en résume le parti pris d'une formule : *« la vérité de la fiction »*. Cette « déontologie de l'imagination » décide de l'intégrité d'un film, de son bon droit à raconter les histoires les plus abracadabrantes. Elle distingue le cinéaste de l'illusionniste m'as-tu-vu. Cassavetes ne disait pas autre chose en déclarant qu'*« un film a son propre chemin, a ses propres exigences, et on y obéit. Sinon on crève »* (1). Les films de Hartley respectent à la lettre ce précepte. C'est lui qui non seulement autorise, mais rend nécessaire ces brusques sursauts, déroutants et pourtant cohérents avec les situations et les personnages, c'est lui qui dynamite la frontière entre le documentaire et l'invention, parfois jusqu'aux limites du fantastique.

True Fiction est aussi le nom de la société de production de Hartley, ironique raison sociale de cette réalité improbable (même si elle est loin d'être unique), une production indépendante en Amérique. *« Je l'ai créée parce que j'y étais obligé*, dit-il, dans un rire embarrassé. *Zenith, une société anglaise, trouve de l'argent en prévendant les droits du film de par le monde, prend une commission et donne le reste à True Fiction. Cela constitue le budget du film, 2 millions de dollars dans le cas de* Simple Men *: une misère au regard des standards américains, une fortune comparé aux 70 000 dollars de* The Unbelievable Truth *! Mais je ne veux pas devenir producteur, en tout cas pas d'un autre réalisateur. Je n'ai pas de vocation de patron. »*

C'est ce même regard de cinéaste qui, dans *Simple Men*, ordonne et enchaîne une crise d'épilepsie et une conversation sur Madonna, une danse de séduction tendre aux airs de cérémonie indienne et la lecture exaltée d'une page de Malatesta, la bouffonnerie pitoyable de la trouille sécuritaire et l'exact pathétique de ce type dont tout le monde avait peur, qui simplement s'assoit et dit *« j'ai froid »*.

Hal Hartley ressemble à ses personnages, comme eux solitaire, et solidaire. Ses films sont d'un bonhomme qui a cherché son chemin hors des sentiers tracés, et, en même temps, ce sont les films d'une bande, d'une famille élective de techniciens et d'acteurs. *« On s'est presque tous connus à l'école, on cherchait du travail dans le cinéma, sans succès. On se retrouvait les uns chez les autres, les uns sortaient avec les sœurs des autres, on s'entraidait pour le boulot... On a acquis une certaine expérience en commun. J'ai compris qu'il me serait impossible de devenir un cinéaste « normal », « hollywoodien », vu la manière dont fonctionne l'industrie. Ce n'est pas que je ne le voulais pas : j'en rêvais tout le temps. Mais ça devenait comme chercher du boulot bêtement. Se pointer avec un scénario, demander de l'argent, c'est nul.*

» Je me suis aperçu qu'il faudrait que je me lance tout seul. Aussi, quand j'ai fait mon premier film (et que j'ai été payé *pour ça !), j'ai fait appel à mes copains, j'avais besoin d'eux. Personne d'autre n'aurait accepté de travailler avec moi. Et puis, ces gens sont simplement excellents dans leur domaine. Sinon j'irais en chercher d'autres : la qualité du film prime. »* Excellents, sans doute, mais surtout parfaitement accordés au style du réalisateur : impossible de dire de quoi seraient capables le chef opérateur Michael Spiller, le monteur Steve Hamilton ou les acteurs Robert Burke et Martin Donovan ailleurs que chez Hartley, tant ce qu'ils font appartient à sa manière.

La famille, au sens littéral, est au centre des trois films de Hal Hartley. Elle ne s'est pas arrangée avec le temps. Les parents de la jeune femme de *The Unbelievable Truth*, le père surtout, s'emberlificotaient dans leurs tentatives d'être justes, mais étaient traités avec chaleur par le réalisateur. Dans *Trust Me*, le père du garçon était un maniaque sadique, celui de la fille mourait à la première scène, son épouse devenait folle de possessivité vengeresse.

Cette fois, le père mythique recherché par Bill et Dennis se révèle un vieux dogmatique perdu dans un rêve absurde – au mieux, un fantôme shakespearien. Sa rencontre successive avec ses deux fils ne sert qu'à permettre à chacun de se séparer, à sa manière, de son influence. Pourquoi cette omniprésence de la famille ? Hartley répond, là aussi, par l'exigence de la loyauté (on ne parle que de ce qu'on connaît) : *« Je n'ai pas beaucoup voyagé, les problèmes que je pouvais traiter de façon juste étaient ceux de la famille, dans le cadre que je connais, le milieu urbain de la Côte est, le monde dans lequel j'évolue. La famille est la référence commune la plus simple, tout le monde se définit par rapport à elle, même les orphelins. »*

Les personnages de Hartley cherchent toujours, en même temps, comment être autonome et comment être ensemble. Deux choses que le monde s'acharne à rendre contradictoires, c'est pour ça que leurs histoires sont compliquées, si eux sont des « gens simples », des *simple men*. La famille est naturellement le lieu d'affrontement le plus proche, mais c'est aussi la maison-Amérique, la famille-Amérique qui en prend pour son grade. L'Amérique des valeurs moralisantes et du cynisme, du fric, du sourire obligatoire, du crétinisme télévisuel, de l'hygiénisme militant et du « politiquement correct ».

Si Hartley est passionnant (et sympathique), c'est qu'il est radicalement critique sans être jamais cynique. Parce qu'il est « dedans ». Le jeune homme connaît ses classiques, et se reconnaît au passage plus de références européennes (Brecht, Bresson, Godard) qu'américaines (Hawks et Preston Sturges, tout de même). Mais c'est avec les valeurs et les mythes de sa société, ses mots et ses gestes, ses chansons et ses champions, qu'il en dresse l'incisif constat.

Simple Men ne reflète pas un regard extérieur (donc aisément dominateur). « A hauteur d'hommes », de plain-pied avec personnages et situations jusque dans leurs développements les plus extrêmes ou les plus farfelus, il y puise sa puissance d'impact, d'intelligence, et de plaisir.

JEAN-MICHEL FRODON



D.R.



ÉRIC MALLET

D.R.

Ci-dessus : William Sage et Elina Löwensohn.
Ci-contre : Hal Hartley.
Ci-dessous : Robert Burke et Karen Sillas.

(1) Dans *John Cassavetes, autoportraits*, à paraître aux Cahiers du cinéma, le 30 octobre.

هكذا من الامل

HOMMAGE A MARIO SOLDATI

aux Rencontres du cinéma italien d'Annecy


CESARE BONAZZA/IMAPRESS

Mario Soldati.


COLL. CAHIERS DU CINÉMA

« Piccolo mondo antico » (« le Mariage de minuit »), 1948.

LE DILEMME DE LA CAMÉRA ET DU STYLO

Mario Soldati aura quatre-vingt-six ans le 17 novembre. Les Rencontres du cinéma italien d'Annecy, qui ont lieu du 17 au 24 octobre, lui rendent hommage et fêtent avec quelques semaines d'avance l'anniversaire de ce cinéaste et écrivain italien qu'on connaît mal en France. Même si deux de ses plus beaux films, « Piccolo mondo antico » et « Malombra », font l'objet d'un culte cinéphilique. Personnalité singulière et complexe (lettré du cinéma et cinéaste de la littérature, disait Antonio Pietrangeli en 1948), Mario Soldati a été masqué chez nous par un rideau de malentendus.

LORSQUE *Piccolo mondo antico* (sous le titre *le Mariage de minuit*) et *Malombra* sortent – enfin – en 1948, il n'est plus question que de néoréalisme. Ces adaptations de romans d'Antonio Fogazzaro ramènent à un XIXe siècle italien dont les spectateurs français n'ont alors que faire. S'ils s'intéressent davantage à *Eugénie Grandet*, œuvre cinématographique plus récente (1946), c'est à cause de Balzac, et de la présence d'Alida Valli dans le rôle titre, tout en regrettant qu'un roman si français ait été transposé par un Italien...

La plupart des films importants de Mario Soldati n'ayant pas été distribués en France – ou mal distribués, comme *la Provinciale* (1954), admirable adaptation d'un roman d'Alberto Moravia, d'abord sortie seulement en version doublée sous le titre *la Marchande d'amour*, – on n'aura donc plus ou moins retenu de lui que les films de genre des années 50 : *Fra Diavolo, le Chevalier sans loi, la Fille du corsaire noir, la Fille du fleuve* (avec Sophia Loren dans un rôle rappelant celui de Silvana Mangano dans *Riz amer*) et *Sous le ciel de Provence*, remake en Provence et avec Fernandel de *Quatre pas dans les nuages*, de Blasetti, qui annonçait en 1942 le néoréalisme.

Un meilleur sort a été fait aux romans et nouvelles de Soldati, mais les lecteurs ne sont pas forcément devenus spectateurs. Lorsque le recueil de nouvelles *le Festin du commandeur* parut chez Plon en 1951, qui pouvait faire le rapprochement entre cet auteur, que Graham Greene comparait à Henry James pour son don de faire naître l'étrangeté la plus inquiétante des choses les plus naturelles, avec un réalisateur de films de très petite renommée? Il est vrai qu'en Italie même, Mario Soldati était mieux considéré pour sa création littéraire que pour sa création cinématographique, jugée par certains purement fortuite.

On pourrait d'ailleurs voir en cela la raison des propos péremptoires tenus par Mario Soldati dans un entretien recueilli par Jean A. Gili et publié dans *la Revue du cinéma* (nº 350, mai 1980) : *« Non seulement je n'ai jamais pensé que je m'occuperai de cinéma, mais ensuite, lorsque j'ai dû m'en occuper, je l'ai fait, au moins pendant les deux premières années, malgré moi, à contrecœur, avec rage, avec désespoir, avec de la haine même pour le cinéma. Je n'étais pas inscrit au parti fasciste, et je ne pouvais donc pas travailler en Italie dans les professions auxquelles j'avais été préparé. J'avais un diplôme de lettres avec une spécialisation en histoire de l'art.*

» Trois voies s'offraient à moi : je pouvais être professeur de lycée, surintendant de musée ou journaliste. Pour ces trois professions, il fallait l'inscription au parti fasciste... Mais on pouvait très bien travailler dans le cinéma, surtout dans les rangs inférieurs ; comme scénariste, comme assistant réalisateur. Voilà la carrière que j'ai suivie parce que je n'étais pas inscrit au parti. »

Alors, Mario Soldati serait cinéaste par accident? Admettons. Reste que son cinéma manifeste une osmose parfaite (en ce qui concerne, bien entendu, les adaptations littéraires) entre son propre talent d'écrivain et la conception « expressive » des images filmiques dont il fit l'apprentissage dans les studios italiens des années 30 comme co-scénariste et assistant, de Mario Camerini surtout. Né à Turin, le 17 novembre 1906, Mario Soldati, issu d'une vieille famille de cette capitale du royaume de Piémont, qu'il préféra toujours à Rome et qu'il a célébrée souvent dans ses livres (1), est un intellectuel. En 1929, il publie ses premières nouvelles sous le titre *Salmace*. De 1929 à 1931, il vit et travaille aux Etats-Unis. De ce séjour naîtra un livre *America, primo amore*, édité en Italie en 1935. A cette époque, Mario Soldati est un scénariste de cinéma « reconnu ». Les deux activités d'écriture sont chez lui inséparables.

Il passe à la réalisation en 1939. En trois ans, il tourne trois films, restés inédits en France, où sa part de scénariste est prépondérante. En 1941, il publie *la Verita sul caso Motta*, et il réalise – nous y voilà – *Piccolo mondo antico*. Il n'a pas choisi le sujet. C'est une commande. *« J'ai signé le contrat du film sans avoir lu le livre de Fogazzaro... Je suis rentré chez moi, j'ai dîné, puis j'ai pris le livre, et je me suis mis à le lire. J'ai passé la nuit et, à 7 heures du matin, j'étais heureux, je pleurais, j'étais ému, c'était un livre magnifique. »*

Antonio Fogazzaro, né à Vicence (la ville de Palladio) en 1842, appartient essentiellement à la culture italienne. Certains de ses romans ont été autrefois traduits en français, mais on les chercherait en vain aujourd'hui sur les rayons des libraires. *Un petit monde d'autrefois* est la chronique nostalgique d'un moment du Risorgimento et d'une vie perdue.

En 1851, dans une petite ville au bord du lac de Lugano, Franco Maironi, jeune aristocrate, acquis à la cause de l'unité italienne, épouse secrètement Luisa, fille d'un modeste fonctionnaire. Il est déshérité par sa seule parente, sa tante, une vieille marquise qui s'accommode de la domination autrichienne et qui a capté une fortune qui aurait dû revenir au garçon. Un jour, Luisa se dresse contre l'aïeule terrible, mais la petite fille qu'elle a eue de son union avec Franco tombe dans le lac et se noie. Franco a dû, pour échapper à la police, se réfugier en territoire piémontais. Lorsqu'il revient, Luisa, qui s'estime responsable de la mort de la fillette, le repousse. Ils ne se reverront qu'à l'approche de la guerre de 1859 contre l'Autriche, à Isola Bella. Franco porte l'uniforme de l'armée piémontaise...

Les allusions au Risorgimento ne gênaient pas la censure fasciste, non plus que l'atmosphère très romanesque de cette histoire d'amour, de mésalliance et de bonheur brisé. Un appel à la liberté résonne pourtant dans ce film, un souffle de revendication autour du visage sublime d'Alida Valli, cette Luisa obsédée par le désir de vengeance contre l'injustice, puis par le remords. Alida Valli est la figure dominante de *Piccolo mondo antico*, film envoûtant dans lequel Soldati utilise les décors naturels comme le reflet des états d'âme et des sentiments, fait naître le trouble, le mystère et de sourdes menaces de sa reconstitution historique.

Le gros plan final d'Alida Valli, nimbée de la dentelle blanche ornant sa coiffe, parle-t-il d'espoir ou de mort définitive? L'ambiguïté demeure dans le regard lointain, les lèvres closes. On dit que Visconti choisit finalement Alida Valli pour *Senso* à cause de son interprétation dans *Piccolo mondo antico*.

Pour Mario Soldati, c'est le film de la célébrité (en Italie). Mais au moment où le régime fasciste commence à craquer, certains cinéastes préparent le néoréalisme. Soldati se trouve, lui, classé parmi les « calligraphes » qui sont censés privilégier la forme sur des sujets « désuets », pour se mettre en rupture avec les consignes officielles. Assistant de Soldati, Alberto Lattuada va tourner, dans un style semblable, *Giacomo l'idealista*, avant de rejoindre le néoréalisme. Mais pourquoi réduire Soldati à ce « calligraphisme » dont la notion devrait, d'ailleurs, être révisée? Soldati est et restera un cinéaste « littéraire ».

Il serait plus simple de détecter son style personnel de romancier dans les adaptations dont il est l'auteur. A Fogazzaro, il emprunte, en 1942, *Malombra*, fascinante histoire d'une jeune marquise en atours 1880, qui, dans un palais riverain d'un lac aussi beau et aussi inquiétant que celui de *Piccolo mondo antico*, se croit la réincarnation d'une aïeule victime de deux hommes, et entreprend d'exercer sa vengeance sur leurs descendants. Tempête sur les eaux et tempête dans les cœurs, scènes finales hallucinantes. Isa Miranda, la vamp de Cinecitta, est cette « femme fatale », médium du passé et victime d'elle-même. Il semble que Mario Soldati aurait préféré Alida Valli à la Miranda, plus flamboyante et extravertie. Elle est pourtant « l'image dans le tapis » de ce conte noir, où le fantastique naît tout autant des paysages et des architectures que des états psychologiques.

En 1947, Mario Soldati portera à l'écran, avec la même intensité et la même dimension stylistique personnelle, un autre roman d'Antonio Fogazzaro, *Daniele Cortis*, film inédit en France, comme *Quartieri alti* (1943-1944), pourtant inspiré en partie d'une pièce de Jean Anouilh, *le Rendez-vous de Senlis*, et *la Miserie del signor Travet*, que le cinéaste considère comme son chef-d'œuvre (c'est le seul sujet qu'il a pu choisir lui-même). Tiré d'une pièce de Vittorio Bersezio et rattaché, lui aussi, au « calligraphisme », ce film, sommet de l'art du cinéaste, fut présenté au Festival de Cannes en 1946 dans la sélection italienne, avec *Rome ville ouverte* de Rossellini, *Un jour dans la vie* de Blasetti et *le Bandit* de Lattuada, tous consacrés à la guerre et à la Résistance. Autant dire qu'il n'y fut guère remarqué. Officiellement, le néoréalisme venait de s'imposer.

Mario Soldati n'en prit pas le tournant. Ce n'était pas dans sa nature. En 1948, il écrivit et réalisa un sujet contemporain, *Fuga in Francia* (*Fuite en France*), odyssée d'un fasciste évadé de prison, de deux immigrés clandestins et d'un aventurier joueur d'accordéon cherchant à franchir la frontière française. On lui accorda un succès d'estime.

Dans les années qui suivirent, à l'exception de *la Provinciale*, d'après Moravia, et de *Policarpo, ufficiale di scrittura*, d'après un roman de Gandolin (1959), Mario Soldati ne réalisa plus que des films où il exerçait son savoir-faire technique. Dans le cinéma italien, c'était un individualiste. Par ailleurs, il s'était consacré entièrement à sa première « vocation » : la littérature.

JACQUES SICLIER

(1) Cf. en particulier *l'Incendie*, écrit en 1981 et publié en traduction française en 1983, aux éditions Hachette.

Agenda

La dixième édition des Rencontres du cinéma italien d'Annecy s'ouvrira le 17 octobre pour s'achever le 24. Après Alberto Moravia et Leonardo Sciascia, le Festival rend hommage cette année à Mario Soldati en projetant, les 18 et 19, *Donne e briganti, Dora Nelson, Eugenia Grandet, Fuga in Francia, Malombra, le Miserie del Signor Travet, Piccolo mondo antico, Policarpo ufficiale di Scrittura, la Provinciale* et *Tragica Notte*.

La soirée d'ouverture est placée sous la présidence d'Alberto Sordi, dont est projeté *Assolto per aver commesso il fatto*. Le mardi 20 octobre, début des projections des films en compétition. Dix films, premières ou deuxièmes œuvres produites en 1992, concourent pour le « bacio » décerné par un jury de professionnels : *Complicazioni nelle notte*, de Sandro Cecca, *Quattrofigli unici*, de Fulvio Wetzi, *Verso Sud*, de Piero Pozzessere, *Nero*, de Giancarlo Soldi, *Manila paloma blanca*, de Daniele Segre, *Lettera da Parigi*, de Fabrizio Giordani, *Cinecitta Cinecitta*, de Vincenzo Badolisani, *Grazie al cielo c'e Toto*, de Stefano Pomilia, *Ambrogio*, de Wilma Labate et *Nottatacia*, de Duccio Camerini.

Projection le jeudi 22 octobre de *Nous nous sommes tant aimés*, d'Ettore Scola. Vendredi 23 octobre, journée dédiée à Simon Mizrahi, disparu cette année, qui fut l'un des plus acharnés ambassadeurs du cinéma italien en France. Samedi 24 octobre, gala de clôture en présence de Claudia Cardinale et projection de *Pensavo fosse amore invece era un calesse*, de Massimo Troisi. Un cycle axé sur la comédie, des avant-premières et des expositions (consacrées au Studio 5 de Cinecitta, à Jean Renoir et à Scola) complètent cette programmation.

Renseignements, Centre d'action culturelle d'Annecy, tél. : 50-33-44-00.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Max & Jérémie

de Claire Devers,
avec Philippe Noiret, Christophe Lambert, Jean-Pierre Marielle, Christophe Odent, Feodor Chaliapin Jr.
Français (1 h 55).

L'échappée belle d'un vieux tueur à gages qui connaît toutes les ficelles et d'un jeune truand chien fou offre l'occasion d'un duo d'acteurs dans la tradition du film noir français des années 50-60.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94).

La Plage des enfants perdus

de Jillali Ferhati,
avec Souad Jerhati, Mohamed Timod, Fatima Loukili, Larbi el-Yacoubi, Mohamed Larbi Khezzan.
Marocain (1 h 25).

Le destin tragique d'une jeune femme marocaine obligée de cacher l'enfant que lui a fait un amant volage.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

Portes ouvertes

de Gianni Amelio,
avec Gian Maria Volonte, Ennio Fantastichini, Renzo Giovampietro, Renato Carpentieri, Tuccio Musumeci, Silverio Blasi.
Italien (1 h 49).

En suivant pas à pas l'évolution d'un juge rigoriste, une méditation sur la peine de mort à l'occasion d'une affaire judiciaire de l'Italie d'avant-guerre.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Sexes faibles

de Serge Meynard,
avec François Cluzet, Valérie Lemercier, André Wilms, Michel Aumont, Marc Berman, Isabelle Nanty.
Français (1 h 27).

Retour de l'inusable comédie à la française, avec les déboires d'un fonctionnaire tombé, dans l'exercice de ses fonctions, au beau milieu d'un couple qui depuis dix ans n'a pas consommé son mariage.

Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Simple Men

de Hal Hartley,
avec Robert Burke, William Sage, Karen Sillas, Elina Löwensohn, Martin Donovan, Mark Chandler Bailey.
Américain (1 h 44).

Lire page 35

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Un louveteau parmi les hommes

de Talgat Temenov,
avec Aykyn Kalykov, Nouroumjan Ikhtymbaiev, Botagoz Nourlybaieva, Baken Rimova.
Kazakh (1 h 44).

Le combat d'un enfant pour sauver le louveteau qu'il a apprivoisé des convoitises meurtrières d'un chasseur.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
VF : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

« Une vie indépendante », de Vitali Kanevski.

Sélection Paris

Agantuk le visiteur

de Satyajit Ray,
avec Utpal Dutt, Mamata Shankar, Deepankar De, Bikram Bhattacharya, Dhritiman Chatterjee, Rabi Ghosh.
Indien (2 h).

De la visite impromptue d'un oncle grand voyageur dans un intérieur bourgeois, Ray tirait la matière d'un conte philosophique passionnant, bouleversant et humoristique, son ultime chef-d'œuvre.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Antigone

de Danièle Huillet, Jean-Marie Straub,
texte de Bertolt Brecht,
avec Astrid Ofner, Ursula Ofner, Hans Diehl, Kurt Radeke.
Franco-allemand (1 h 40).

Au plus près du texte et de l'esprit de la tragédie antique, les Straub en débusquent l'austère et splendide actualité.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Le Chêne

de Lucian Pintilie,
avec Maia Morgenstern, Razvan Vasilescu, Victor Rebengiuc, Dorel Visan.
Roumain (1 h 45).

La course folle d'une jeune femme rebelle, bientôt flanquée d'un toubib anticonformiste, au milieu des délires paranoïaques de la Roumanie d'hier... et d'aujourd'hui.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Au sommet de son art de cinéaste et d'acteur, Clint Eastwood orchestre un lugubre et splendide jeu de massacre des mythes du western.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L. 627

de Bertrand Tavernier,
avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, Charlotte Kady, Jean-Roger Milo, Nils Tavernier, Philippe Torreton.
Français (2 h 25).

Au jour le jour de la vie guère reluisante d'une brigade des stups parisienne, Tavernier filme à pleins regards cette passionnante histoire d'action et de sentiments.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Reservoir Dogs

de Quentin Tarantino,
avec Harvey Keitel, Tim Roth, Michael Madsen, Chris Penn, Steve Buscemi, Lawrence Tierney.
Américain (1 h 39).
Interdit -16 ans.

Ce huis-clos entre truands après un hold-up qui a mal tourné révèle un prometteur jeune réalisateur américain.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
VF : Paris Ciné I, handicapés, 10e (47-70-21-71).

Silvestre

de Joao Cesar Monteiro,
avec Maria de Medeiros, Teresa Madruga, Luis Miguel Cintra, Jorge Silva Melo, Xosé Maria Sanchez, Joao Guedes.
Portugais (2 h).

Ça ne ressemble à rien de connu, c'est médiéval et moderne, baroque et minimaliste, ça fera peur aux timorés et enthousiasmera ceux qui croient encore en la jeunesse du cinéma.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

The Long Day Closes

de Terence Davies,
avec Marjorie Yates, Leigh McComarck, Anthony Watson, Nicholas Lamont, Ayse Owens, Tina Malone.
Britannique (1 h 22).

Après *Distant Voices*, Terence Davies revient sur son enfance douloureuse et enchantée, sur le fil d'une émotion comme un rasoir.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

The Unbelievable Truth

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Robert Burke, Christophe Cooke, Julia McNeal, Gary Sauer, Marc Bailey.
Américain (1 h 36).

Le premier film de Hal Hartley (*lire page 35*) traduisait déjà le regard exigeant du jeune réalisateur, avec en prime des audaces de débuts conquérants.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Un cœur en hiver

de Claude Sautet,
avec Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, André Dussollier, Elisabeth Bourgine, Brigitte Catillon, Maurice Garrel.
Français (1 h 45).

Sautet suscite les sombres et belles harmoniques de la difficulté d'aimer, en faisant sonner un trio de comédiens en accord parfait.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Une vie indépendante

de Vitali Kanevski,
avec Pavel Nazarov, Dinara Droukarova, Toshihiro Vatanabe, Elena Popova, Liana Jvania.
Franco-russe (1 h 37).

Plus dure, plus noire, plus audacieuse, la suite de *Bouge pas, meurs, ressuscite* fouille les tréfonds de l'époque stalinienne pour forcer la voie vers un lambeau d'espoir.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les entrées à Paris

Semaine atypique, puisque le film leader, sur lequel reposaient tous les espoirs du box-office, ne sortait que lundi. Mise à flot réussie de *1492, Christophe Colomb*, avec 22 700 entrées le premier jour, malgré la grève des salles Pathé qui a privé le film de deux de ses 44 écrans à Paris (mais de beaucoup plus en province). Considérable, ce score n'est pourtant que le septième meilleur premier jour de l'année 1992, et représente la moitié du résultat de *Basic Instinct*, sorti, lui, vendredi, dans un nombre équivalent de cinémas. Il faudra attendre un peu pour savoir si les vents restent portants jusqu'aux eldorados de la fréquentation visés par le grand vaisseau de Ridley Scott barré par Depardieu.

En récoltant plus du tiers des entrées parisiennes le lundi, *1492* n'a laissé que la portion congrue à ses concurrents, sans provoquer un bond sensible des résultats globaux. Parmi les sept autres nouveaux films de la semaine, seul *Des souris et des hommes* aura vaille que vaille occupé le terrain pour totaliser 32 000 supporters de Malkovich devant 18 écrans. Mais c'est *la Cité de la joie* qui maintient le mieux le cap, avec déjà 160 000 entrées en quinze jours, beaucoup mieux que ses concurrents de la semaine passée, *l'Esprit de Caïn* ou *les Enfants volés*, qui en sont respectivement à 60 000 et à moins de 35 000 en deux semaines. Quant à *Lunes de fiel*, il manque d'éclat à 160 000 en trois semaines, tandis qu'*Un cœur en hiver* continue de battre la juste mesure, à 330 000 en six semaines.

Trois films ont, cette semaine, côtoyé la barre des 200 000 entrées à Paris. Un score identique qui traduit des situations très différentes : c'est un résultat de bonne tenue pour *J. F. partagerait appartement* en quatre semaines, une vraie réussite pour le *L.627* de Tavernier en cinq semaines et un quasi-échec pour *Impitoyable* de Clint Eastwood sur la même durée.

Festivals

L'Iran, de Paris à Marseille

De palmarès en palmarès, le cinéma iranien sort de l'ombre et s'affirme comme un des plus vivants aujourd'hui. Deux manifestations proposent simultanément d'aller à sa rencontre. Outre les œuvres d'Abbas Kiarostami, qui a commencé d'obtenir une reconnaissance méritée en Europe (*Où est la maison de mon ami ?*, *Close-up*, *Et la vie continue...*), la vidéothèque de Marseille programme trois fictions de Beyzai, Nadari et Ayyari, deux documentaires, une rencontre avec Farrokh Gaffary (cinéaste et ancien directeur de la Cinémathèque d'Iran), tandis qu'à Paris l'Utopia, qui a fait découvrir Kiarostami, présente un gros plan sur le réalisateur le plus populaire dans son pays, Mohsen Makhmalbaf (cinq films), des productions récentes et des dessins animés présentés au dernier Festival de Cannes.

Points de vue sur le cinéma iranien, à Marseille, jusqu'au 27 octobre. Tél. : 91-56-08-09.

Huitième Festival du film iranien, à Paris, au cinéma Utopia, jusqu'au 20 octobre. Tél. : 43-26-84-65.

Le cinéma, pour mémoire

A l'occasion de l'inauguration du Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation sont proposés à la halle Tony-Garnier de Lyon des films pour se souvenir : *les Messagers de l'ombre*, de Michel Van Zele, *Shoah*, de Claude Lanzmann et *les Armes de l'esprit*, de Pierre Sauvage.

Du 14 au 20 octobre. Tél. : 78-00-86-68.

Ray

Poursuite de la plus complète rétrospective jamais consacrée à Satyajit Ray : la Cinémathèque a fait des miracles pour présenter non seulement les «classiques» à ne jamais cesser de revoir, mais également des œuvres moins connues, voire inédites en France (*Kachenjunga*, 1962, *l'Expédition*, 1962, *le Lâche et le Saint*, 1965, *Enfermé dans des limites*, 1971, *la Forteresse d'or*, 1974, *l'Intermédiaire*, 1975, *Bala*, 1976, *le Royaume des diamants*, 1980).

Jusqu'au 3 novembre à la Cinémathèque française, Palais de Tokyo. Tél. : 47-04-24-24.

Pleins feux sur le cinéma méditerranéen

Bastia accueille le huitième Festival des cultures méditerranéennes. Au programme, une compétition, un panorama des productions récentes, un hommage au cinéma italien mettant à l'honneur Léa Massari et une sélection destinée au «jeune public». Une rétrospective est consacrée à l'Espagne (Luis Bunuel, Pedro Almodovar...)

Du 16 au 24 octobre au Théâtre municipal de Bastia. Tél : 95 32 08 32 / 95-32-08-86.

هكذا من الاصل

LA SÉLECTION



« Agantuk le visiteur », de Satyajit Ray.

➡

Des Anglais à Cherbourg

La huitième édition du Festival du cinéma britannique de Cherbourg réunit tous les ingrédients d'une alléchante programmation : une vingtaine de courts et longs-métrages inédits, deux rétrospectives (Peter Greenaway et Olivier Reed) et des films de David Lean, de James Ivory..., sur le thème littérature et cinéma dans le cadre de « La fureur de lire ».

Du 16 au 25 octobre. Tél. : 33-93-38-94.

Parties de campagne

Autour des croyances et de la sorcellerie, le treizième festival « Cinéma et monde rural dans le Cantal » (Aurillac, Saint-Flour, Mauriac, Murat...) organise colloque, exposition et projections de longs et courts-métrages. Un cycle de films (treize bien sûr) intitulé « Echos du monde rural » dont *Urga*, de Nikita Mikhalkov et *l'Affût*, de Yannick Bellon et une compétition complètent la programmation.

Jusqu'au 18 octobre. Tél. : 71-60-49-17 et 71-60-11-08.

Cinéma européen à La Baule

Quatorze films inédits sont en compétition au deuxième Festival européen de La Baule, dont *Frères et Sœurs*, de Pupi Avati et *Mystérieuse Gilda*, d'Alberto Sordi (un hommage en cinq films lui sera rendu).

Jusqu'au 18 octobre. Tél. : 40-11-51-52.

Panorama espagnol

Six nouveaux films espagnols, qui ont eu du mal à trouver une sortie normale, sont programmés en alternance à l'Ecran de Saint-Denis et à Paris au Latina : *Ailes de papillon*, de Juanma Bajo Ulloa, *Don Juan aux enfers*, de Gonzalo Suarez, *la Vaquilla*, de Luis G. Berlanga, *les Bicyclettes sont pour l'été*, de Jaime Chavarri, *les Papiers d'Aspern*, de Jordi Cadena et *Seule avec toi*, d'Eduardo Campoy.

14 au 20 octobre. Le Latina, tél. : 42-78-47-86. L'Ecran Saint-Denis, tél. : 49-33-66-88.

Nyon, capitale des documentaires

Depuis près d'un quart de siècle, Nyon, en Suisse, accueille l'un des plus prestigieux festivals de films documentaires. Une cinquantaine d'œuvres inédites, venant du monde entier y sont présentées. Thèmes qui émergent cette année : la restructuration de l'Europe centrale, l'environnement, les demandeurs d'asile, l'automobile-reine.

Jusqu'au 18 octobre. Tél. : (19) 41-22-361-60-60.

L'Europe à Beaune

Organisées sous les auspices de l'ARP (l'Association des auteurs, réalisateurs et producteurs) et de la ville de Beaune, ces deuxièmes Rencontres cinématographiques réunissent les réalisateurs de vingt-cinq pays européens pour débattre de l'harmonisation européenne du droit d'auteur, des rapports entre les réalisateurs et les institutions européennes, des chaînes à péage et de la distribution des films en Europe.

Du 16 au 18 octobre. Tél. : 80-24-56-86.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

THEATRE

Spectacles nouveaux

Les Arts et Métiers en spectacle

d'Alain Germain,
mise en scène
de l'auteur,
avec Matthieu Bardel, Xavier Bouvier, *Hélène Moulin, Serge Thiriet, Hervé* Falloux, Pierre Casadei, Catherine Giron, *Michel Maizerol, Véronique He et Patricia* Georget.

Le Musée des arts et métiers de Paris *n'est pas l'institution la plus fréquentée* par le public. Histoire de donner un coup de jeune à ses collections, les conservateurs ont choisi de les théâtraliser, la nuit, à l'heure habituelle *de la fermeture, sous la forme* d'un conte en trois actes. Une idée dont il faudra vérifier qu'elle est bonne.

Musée des arts et métiers, 270, rue Saint-Martin, 3e. A partir du 15 octobre. Du mardi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-27-22-20. Durée : 1 h 45. 30 F et 60 F.

Au cœur des ténèbres

de Joseph Conrad,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
***avec David Warrilow, Alain Aithnard,* Marief Guittier, Mireille Mossé et Michel Raskine.**

C'est devenu un « classique » du Festival d'automne. Joël Jouanneau crée *désormais ses spectacles,* concoctés au Théâtre de Sartrouville où il est artiste associé, sous cette enseigne dont le prestige lui va bien. Car ce journaliste, passé à l'écriture dramatique et à la mise en scène, *a su créer dans le paysage théâtral* un style, un ton, une famille d'acteurs absolument originaux. En fin d'après-midi, ce monologue, à peine enrichi de quelques apparitions, adapté du chef d'œuvre de Conrad, dit par l'un des grands de la scène, David Warrilow, avant que ne s'ouvre le rideau splendide imaginé par le décorateur Jacques Gabel sur la nouvelle « comédie » de Jouanneau *(lire plus loin la notule consacré au « Marin perdu en mer »).*

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de *l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du* 18 octobre. Du mardi au samedi à *19 heures. Matinée dimanche* à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin

de Molière,
mise en scène
de Jacques Lassale,
avec Véronique Vella, Jean-Luc Bideau, *Jean-Philippe Puymartin, Eric Frey,* Christian Blanc, Igor Tyczka, Bruno *Putzulu, Christophe Kourotchkine,* Caroline Appéré, Bérangère Dautun, *Alain Pralon, François Beaulieu,* Gérard Giroudon, Muriel Mayette, Catherine *Sauval, Jean-Pierre Michaël et Philippe* Torreton.

Quand l'administrateur du Français, Jacques Lassale, donne un *jour nouveau* et ascendant à un chef-d'œuvre du répertoire en compagnie d'acteurs d'une rare force d'imagination. Une mise en scène réfléchie, attentive, très sensible.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 20 octobre. Les *jeudi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-*15-00-15. De 46 F à 200 F.

Macbett

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Christian Bouillette, Gilles Gaston-Dreyfus, Jean-Claude Jay, Isabel Karajan, Gérard Lartigau, Xavier Percy, Sylvain Thirolle et Maria Verdi.

Sur le papier, c'est l'un des rendez-vous les plus passionnants de la saison nouvelle. *Le directeur du Théâtre de la Colline* ressuscite une œuvre rarement donnée de notre plus prestigieux dramaturge de l'après-guerre en compagnie, une nouvelle fois, d'un « sociétaire » du cadet des théâtres nationaux, *Michel* Aumont. C'est le début d'une série de spectacles sur le pouvoir, ses vertiges et ses abus, celui-ci étant bien sûr inspiré de Shakespeare.

Théâtre national de la Colline, 15, rue *Malte-Brun, 20e. A partir du 20 octobre.* Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, *samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. :* 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Le Marin perdu en mer

de Joël Jouanneau,
mise en scène
de l'auteur,
avec Alain Aithnard, Marc Berman, *Marief Guittier, Roch Leibovici, Virginie* Michaud, Mireille Mossé, Michel *Raskine, Christian Ruché, David Warrilow* et Zobeida.

Hissez haut! C'est du Jouanneau, auteur-compositeur-directeur d'interprète hors pair. La famille s'agrandit : Roch Leibovici et *Marc* Berman rejoignent David Warrilow, Marief Guittier, Michel Raskine, Alain Aithnard et Mireille Mossé pour un voyage à bord d'un bateau ivre de poésie. Ecoutez, regardez, ça n'a rien à voir !

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 16 octobre. *Les mardi, jeudi, vendredi* et samedi à 21 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

Mémoire de la terre

d'après Gabriel Garcia Marquez,
mise en scène
de Tsunénori Yanagawa,
avec Evelyne Bonnevie, *Odile Cointepas,* Véronique Delma, Christian Gauthier, Olivier Gobin, Denis Imbert, Seietsu Onochi, Pierre Philippe, Barbara Salsi, Igor Skreblin, Christiane Vignals et Clémentine Yelnik.

Sans cesse s'élargissent les chemins du théâtre, ici vers le nord, dans un « espace » ouvert au plus grand poète latino-américain par un metteur en scène *nourri de la culture asiatique. Un* choc inspiré par *Cent ans de solitude.*

Espace Procréart, 35, rue Léon, 18e. A partir du 17 octobre. Du mardi au samedi à 20 heures, Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-87-47-51. 50 F.

Les Oiseaux

de Roland Gueridon,
d'après Aristophane,
mise en scène
de Junji Fuseya,
avec Bernez Moal, Olivier Breitman, Florence Prévost, Laurent Barîteau et Nicole Desjardins.

Une nouvelle salle – dont on ne sait encore rien – qui reçoit l'adaptation d'un grand classique grec – servie par une troupe dont on ne sait encore rien. *Pour les aventuriers des planches.*

Théâtre du Temps, 9, rue du Morvan* (25, rue St Maur), 1er. A partir du *20 octobre. Les mardi et samedi à* 20 h 30. Tél. : 43-55-10-88. De 50 F à *80 F.

Oreste

de Vittorio Alfieri,
mise en scène
de Jean Gillibert,
avec Robert Bensimon, Maria Casarès,* Patrick Coulais, Jean Gillibert et Corinne *Thézier.

On souhaite à ce spectacle, créé en plein air à Montpellier lors du dernier *Printemps des comédiens, d'avoir trouvé* lors de son passage à la Maison des arts une justesse, un rythme, une interprétation qui étaient, là-bas, calamiteux malgré la présence de Maria Casarès, qui *paraissait se demander ce qu'elle faisait* là.

Maison des arts, place Salvador-Allende, *94000 Créteil.* A partir du 16 octobre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi *à 20 h 30, le dimanche* à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 100 F et 120 F.

Le Pointeur

d'Anthony Souter
et Vincent Cassel,
d'après Kevin Cotter,
mise en scène
d'Antony Souter,
avec Vincent Cassel.

Un metteur en scène et un acteur prennent en main leur destin. Tous deux signent l'adaptation, l'un la met en scène et l'autre *l'interprète. Un petit boulot de* la crise donne son titre à une pièce qui choisit *Belleville* pour décor.

***Guichet Montparnasse,* 15, rue du Maine, 14e. A partir du 20 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-27-88-61. De 60 F à 100 F.**

Macbeth, Coriolan

***de Shakespeare, adaptation de Michel* Garneau,**
mise en scène de Robert Lepage,
avec Marie Brassard, Eric Bernier, Anne-Marie Cadieux, Carol Cassistat, Normand Daneau, Gérald Gangnon, Jacques-Henri Gagnon, René-Edgar Gilbert, *Macha Limonchik et Jules Philip.*

Robert Lepage, metteur en scène québécois, magicien des lumières, inventeur des féeries noires, amène au Festival d'Automne une trilogie shakespearienne, créée au Manège de Maubeuge, qui entend raconter le mouvement d'une civilisation, et commence par un *Macbeth* barbare. Suivront *Coriolan* et *la Tempête.*

Centre Georges-Pompidou. *Macbeth,* les 15, 16 17 octobre à 20 h 30. *Coriolan* les 19, 20 et 22 à 20 h 30. *La Tempête,* les 24 et 26 à 20 h 30, le 25 à 16 heures. *Tél. : 42-74-42-19. 90 F et 70 F.*

Paris

Amphitryon ; la Nuit au cirque

de Molière
et Olivier Py,
mise en scène
de François Rancillac,
***avec Pierre Baillot,* Danielle Chinsky, Alain Frérot, Catherine Hosmalin, Daniel Kenisberg, *Samuel Labarthe,* Nicolas Luçon, Serpentine Teyssier, Marc Bonnin, *André Moullahem, Jean-Philippe* Rigaud, Jean-Yves Rouget et Olivier Scala.**

C'est dans le théâtre de Bussang que François Rancillac et Olivier Py ont *rodé leur façon de voir l'histoire* du général cocufié par le roi des dieux.

Arc-en-ciel Théâtre, 1, place du Général-de-Gaulle, *94000 Rungis. Du mardi au* samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-60-79-00. *90 F* et 110 F.

Antigone

de Sophocle,
mise en scène
d'Otomar Krejca,
avec en alternance Simon Eine et Michel *Favory, François Beaulieu, Catherine* Ferran, Gérard Giroudon, Yves Gasc, *Muriel Mayette, Catherine Sauval,* Jean-Philippe Puymartin, Pierre Vial, Eric Frey, Philippe Torreton, Jean Dautremay, Igor Tyczka et Didier Bienaimé.

Krejca avait dû travailler en Belgique, *hors de son pays et de son théâtre. La* « révolution de velours » l'a fait revenir à Prague. Et il voyage. Avec les comédiens français, il a monté la tragédie de la jeune fille Antigone, opposée à la tyrannie. En dehors de cette création, *la* Comédie-Française a repris *Iphigénie* de Racine, dans la mise en scène de Yannis *Kokkos, et le superbe spectacle* de Vassiliev, *Bal masqué.*

Comédie-Francaise, place du Théâtre-*Français (1er). Les lundi, mercredi et ven*dredi à 20 h 30, le dimanche à *14 heures. Tél. : 40-15-00-15.* De 45 F à 200 F.

Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas

d'Alain Jaspard,
mise en scène
de Jean-Marc Bondier,
avec Jean-Louis Annaloro, Eliane Boeri, *Pascal Castelletta, Salvatore Ingoglia,* Denis Jaquillard, Vincent Jaspard, *Jean-Michel Juillard, Mathilde Melese,* Claudine Murciano et Vanille.

Le Trianon, superbe bâtiment classé, avec escalier de marbre et flipper dans le hall, redevient théâtre, après avoir été consacré *aux films karaté.* Il *accueille* une histoire d'Indiens et de deux antihéros.

***Le Trianon, 80, Bd Rochechouart, 18e.* Les mercredi, samedi et dimanche à 14 h 30. Tél. : 45-23-01-92. Durée : 1 h 30. 60 F et 100 F.**

Les Aventures de Paco Goliard

d'Olivier Py,
mise en scène
de l'auteur,
avec Bruno Sermonne, Armand Meffre, *Jacques Mazeran, Elisabeth Mazev, Irina* Dalle, Bénédicte Savoy, Michel Fau et *Philippe Girard.*

Heureux les auteurs qui préfèrent l'humour à l'héroïsme, qui ne confondent pas insolence et complaisance.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

Brûlez tout !

de Lanford Wilson,
mise en scène
de Stephan Meldegg,
avec *Patrick Chesnais, Claire Nebout,* Roger Mirmont et François Berleand.

C'est l'histoire d'un vendeur de pizzas qui déboule en plein dans un milieu branché, chez une danseuse, un scénariste, *un publicitaire. Ce n'est même pas* qu'il brûle tout, c'est que rien ne lui résiste.

***La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e.* Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée *samedi à 17 heures, dimanche à* 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. De 95 F à 110 F.**

➡

هكذا من الأصل

LA SÉLECTI[ON] DE LA SEMAINE

➡

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Flore Lefebvre des Noëttes, Léon Napias, Louis-Guy Paquette, Anastassia Politi, Alexandra Scicluna, Agnès Sourdillon et Pascal Robault (alto).

Se désintéressant radicalement de Stanislavsky, Stéphane Braunschweig lit *la Cerisaie*, y trouve l'histoire émouvante d'un groupe de gens qui se défendent contre la vie, en tire un spectacle d'une beauté pure. d'une fascinante intelligence.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.
Dernière représentation le 18 octobre.

La Compagnie des hommes

d'Edward Bond,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Bernard Ballet, Jean-Marc Bory, Carlo Brandt, Benoît Régent, Robert Rimbaud et Wladimir Yordanoff.

Un univers sans femme, violemment tyrannique. Des personnages qui ne savent rien de la tendresse mais connaissent la peur. Un monde sans douceur, un rire plein de rage. Des comédiens extraordinaires.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 95 F.

L'Ecole des femmes

de Molière,
mise en scène
de Jean-Luc Boutté,
avec Jacques Weber, Isabelle Carre, Philippe Bouclet, André Chaumeau, Paulette Frantz, Guillaume de Tonquedec, Bernard Belin, Gérard Touratier et Jacques Connort.

Molière voulait que ses personnages racontent quelque chose de leur temps. Dans cette histoire entre un barbon et deux jeunes gens, il est aussi question d'intolérance, d'obscurantisme. Il est question d'amour, c'est ce qui dérange le plus.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 50. De 100 F à 220 F.

L'Eglise

de Louis-Ferdinand Céline,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Alpha Atangana, Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Beppe Chierici, Stéphane Dalbessé, Romaine Friess, Christine Gagnieux, Dominique Gervet, Nana Kamuanya Bilumbu, Georges Mavros, Thedy Mbala, Jean-François Perrier, Véronique Ros de La Grange, Jean-Pierre Sentier, Pascal Satge, Géraldine Vioseat et Jérémie Warner.

Le voyage au bout de la nuit d'un médecin de la Société des nations. L'anarchisme désespéré de Céline avant qu'il ne le conduise à l'ignominie.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 25 F à 130 F.

Grand-peur et misère du IIIe Reich

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Hélène Babu, Valérie Blanchon, Cécile Bouillot, Eric Caravaca, Anne Cœsens, Cyril Dubreuil, Christophe Kourotchkine, Philippe Métro, Gildas Milin, Mireille Roussel et Francis Bouc.

De 1933 à 1938, de la prise du pouvoir par les nazis au traité-chiffon de papier, Brecht alterne violence, burlesque, émotion. Période terrible prise en charge par de jeunes comédiens sans souvenirs personnels.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

Knock

de Jules Romains,
mise en scène
de Pierre Mondy,
avec Michel Serrault, Jacques Morel, Arlette Didier, Catherine Alcover, Marie Borowski, Julien Cafaro, Dozier, Jacques Dynam, Maaike Jansen, André Thorent, Jean-Marc Le Bars, Gilles Kleber et Nathalie Serrault.

Depuis Molière, et même avant, les médecins sont la proie des satiristes. Ce docteur Knock symbolise la magouille et la manipulation. Avec Serrault, on peut s'attendre à tout.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. De 50 F à 290 F.

Légendes de la forêt viennoise

d'Odon von Horvath,
mise en scène
d'André Engel,
avec Jean-Luc Bideau, Pascal Bongard, Jacques Bonnafé, Rémy Carpentier, Christiane Cohendy, Yann Collette, Nathalie Dorval, Françoise Grandcolin, Jacques Nolot, Michèle Oppenot, Jacques Pieiller, Nathalie Richard et Stéphane Peccoux (musicien).

Le thème, les personnages, les lieux de l'action sont empruntés au théâtre populaire – aujourd'hui remplacé par les feuilletons télévisés, – et c'est pour mieux faire voir la vraie cruauté de la vie.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias
et Nini Marshall,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Haydée Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Cécilia Rossetto et Oscar Sisto.

Là-bas à Buenos-Aires, il y a des souvenirs, des histoires, des gens, des chansons, des images impayables, scintillantes et naïves. Alfredo Arias a laissé parler son cœur. Qui pourrait lui résister ?

La Cigale, 120, bd de Rochechouart, 18e. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-33-43-00. 125 F et 170 F.
Dernière représentation le 18 octobre.

Oh, les beaux jours !

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Pierre Chabert,
avec Denise Gence et Guy Cambreleng.

Elle est là, s'enfonçant dans la terre froide, portant beau jusqu'au bout. Forte, lucide, charmeuse, douloureuse : magnifique Denise Gence.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée, samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Par les villages

de Peter Handke,
mise en scène
d'Elisabeth Chailloux,
avec Marie-Aude Christianne, Frédérick Poinceau, Isabelle Fournier, Romain Lagarde, François Raffenaud, Philippe Cherdel, Arnaud Dutheil, Sophie Bourel, Patricia Pottier et Raphaël Mas ou Julius Nouet.

Retour de l'écrivain, « l'homme au crayon » dans son village natal. Histoire d'une guerre entre frères et sœurs. Poème dramatique, épopée du quotidien.

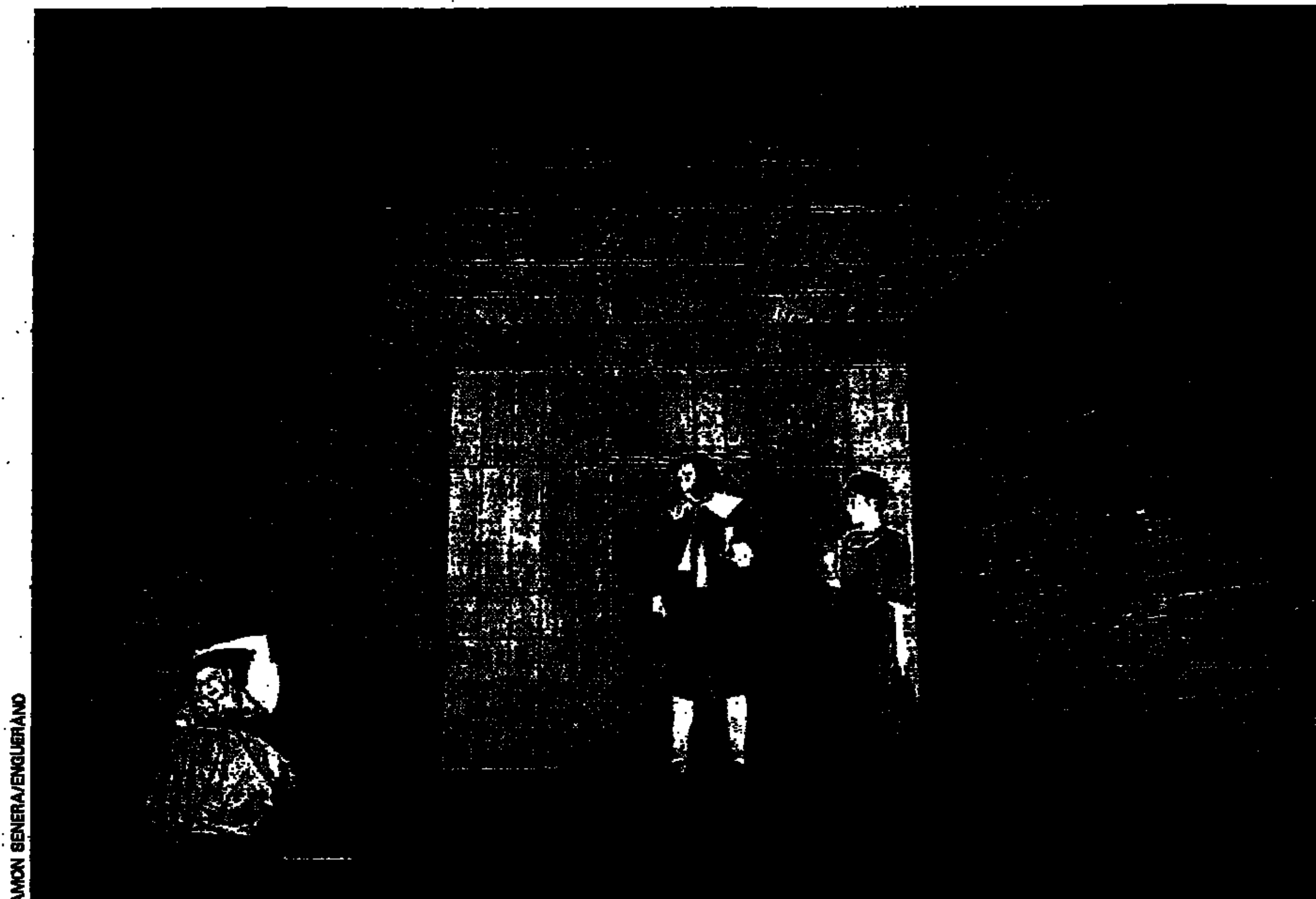
Théâtre des Quartiers, 40, rue Marat, 94000 Ivry-sur-Seine. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43. De 70 F à 110 F.

La Peau trop fine

de Jean-Pierre Bisson,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jeanne Marine, Stéphane Bierry et Marco Bisson.

Après avoir beaucoup fait l'acteur au cinéma, Jean-Pierre Bisson revient au théâtre et à l'écriture pour mettre en scène le grand désarroi des années 90, des enfants sans Dieu ni père, qui ne savent pas grandir.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.



RAMON SENERA/ENGUERAND

« Sganarelle ou le cocu imaginaire », mise en scène de Jacques Lassalle.

Qui vous savez

de
et par Rufus.

L'intérêt avec Rufus est qu'il ne se contente pas de reprendre son personnage d'ahuri ambigu. Il le peaufine, lui donne des rôles différents à interpréter. Rufus est un vrai comédien.

Café de la gare, 41, rue du Temple, 4e. Du mardi au samedi à 22 heures. Tél. : 42-78-52-51. De 50 F à 100 F.

Sganarelle ou le cocu imaginaire, le Mariage forcé

de Molière,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Valérie Delbora, Catherine Gandois, Isabelle Habiague, Laurent Manzoni, Olivier Perrier, Mark Saporta et Daniel Znyk.

Deux farces autour d'un stéréotype dont Molière acteur s'est emparé. Du nanan pour les comédiens dans une mise en scène subtile : un spectacle revigorant.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 15. 80 F et 130 F.

Solo

de Willy Russell,
mise en scène
de Josianne Balasko,
avec Josianne Balasko.

Josianne Balasko fait le pari de tenir la scène toute seule – pour elle, c'est à peine un exploit – pour raconter une histoire qui n'est pas la sienne. Et elle s'est dirigée elle-même.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 42-46-79-79. De 80 F à 220 F.

Suite royale

d'après Crébillon Fils et Denis Diderot,
mise en scène
de Francis Huster,
avec Francis Huster, Jacques Spiesser, Cristiana Reali, Valérie Crunchand et Elise Tielrooy.

L'amour selon les grands esprits libertins.

Marigny, Carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. De 60 F à 250 F.

L'Une et l'Autre

de Loleh Bellon,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Nelly Borgeaud, Yvonne Clech, Josiane Stoleru et Jean-Paul Muel.

Comment vivent les morts dans la mémoire de leurs proches, de leur femme, de leurs vrais et faux amis.

Studio des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. De 75 F à 100 F.

Voix lointaines

d'après Terence Davies,
mise en scène
de Christian Denta,
avec Marc Allgeyer, Emmanuelle Bailfot, Marcelle Barreau, Dominique Brodin, Anthony Denis, Damiène Giraud, Maria Gomez, Jacqueline Jako-Mica, Hélène Jupin, Jean-François Maenner, Jean-Luc Mathevet, Jean-Pierre Rouvellat et Claude Viala.

Au départ : un film autobiographique, infiniment pervers, d'un cinéaste aussi original qu'un Anglais peut l'être.

Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-42-17. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F.

Régions

Brest

Le Bastringue

de Karl Valentin,
mise en scène
de Bernard Lotti,
avec Marie-Noëlle Diboues, Anne Fischer, Françoise Le Treut, Elisabeth Paugam, Michèle Porcher, Jean-Yves Gourves, Jean-François Lapalus, Bernard Lotti et Julien Simon.

Dans l'entre-deux-guerres, il fut l'un des clowns les plus géniaux et l'ami de Bertolt Brecht. Karl Valentin revient sur le devant de la scène. Tant mieux car il est indispensable mais gare!, il annonçait une époque terrible.

Le Quartz Centre national dramatique et chorégraphique, 2-4, av. Clemenceau, 29000 Brest. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. De 60 F à 130 F.
Dernière représentation le 17 octobre.

Toulouse

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Jacques Rosner,
avec Marie-Christine Barrault, Bilbo, Renaud Bertin, Alexia Bouloukou, Jean Bousquet, Didier Carette, Hervé Pareux, Jacques Rosner, Nicole Rosner, Christian Rousseau, Anne Saffore, Micheline Sarto, Andrzej Seweryn, Nathalie Vidal, Philippe Burel, Wolfgang Kleinertz et Cédric Castaing ou Emilien Quesnot.

Après celle de Braunschweig et avant celle de Maréchal, *la Cerisaie* vue par Rosner. Tchekhov est devenu un classique : on y trouve ce qu'on y cherche.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 61-25-66-87. De 80 F à 120 F.

Strasbourg

Les Innocents coupables

de Philippe Brosse,
d'après Calderon,
mise en scène
de Jean-Marie Villégier,
avec Philippe Berodot, Nathalie Bouteleu, Dominique Charpentier, Didier Niverd, Olivier Pauls, Pauline Sales, Vincent Sement, Sandrine Spielmann et Olivier Werner.

Par le maître incontesté du théâtre baroque, cette relecture de Calderon, de ses couples galants, d'un théâtre de divertissement qui savait sous les mots cacher *tant* d'émotions et de philosophie.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 88-35-44-52. De 65 F à 125 F.
Dernière représentation le 18 octobre.

Reims

Le Laboureur de Bohême

de Johannes von Saaz,
mise en scène
de Christian Schiaretti,
avec François Kuki, Serge Maggiani et Laurent Poitrenaux.

Une œuvre souvent délaissée dans la mise en scène d'un nouveau grand, et dans la voix d'un des plus sûrs diseurs, Maggiani.

Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51000 Reims. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h. Tél. : 26-40-45-45. 70 F et 110 F.

Lyon

La Légende de Siegfried

de Stanislas Nordey,
mise en scène
de l'auteur,
avec Cécile Cholet, Jean-Charles Dumay, Frédéric Fisbach, Stéphanie Ratornaz et Laurent Sauvage.

Une légende essentielle racontée aux enfants par l'un de leurs meilleurs serviteurs, Stanislas Nordey qui par ailleurs étonne par son théâtre pour les « grands » *(voir plus loin,* Tabataba*).*

Théâtre des Jeunes Années, 23, rue de Bourgogne, 69000 Lyon. Le mercredi à 15 heures, les jeudi et vendredi à 14 h 30, le samedi à 20 h 30. Tél. : 78-64-14-24. 60 F et 80 F.
Dernière représentation le 17 octobre.

Caen

Molly Bloom

de James Joyce,
mise en scène
de Jean-Michel Dupuis,
avec Hélène Vincent.

Un spectacle créé à Angers qui s'installera bientôt aux Amandiers de Nanterre, quelles références! Mise en scène aux petits oignons de Jean-Michel Dupuis (qui a triomphé cet été à Avignon aux côtés de Jean-Marc Barr dans *le Chevalier d'Olmedo*) pour une actrice qui sait tout faire et le faire mieux que bien, en l'occurrence s'approprier le monologue final de Molly Bloom, héroïne d'*Ulysse*, de Joyce.

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 31-47-39-00. De 52 F à 100 F.

Quai Ouest

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Guy Delamotte,
avec Claude Alexis, Didier Castello, Véro Dahuron, Raymond Gil, Dominique Laidet, Claudine Mavros, Robert Ohaiguian et Pierre Puy.

Le bout de la route pour toutes sortes de paumés, et pour des enfants qui s'aiment.

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 31-47-39-00. De 52 F à 100 F.

Arras

La Pièce perdue

de Michel Massé.

La compagnie nancéienne a signé avec *la Pièce perdue* l'un de ses meilleurs spectacles et dieu sait qu'elle n'est pas avare d'œuvres de qualité. Une marque de fabrique, quasi foraine, souvent loufoque et fascinante, souvent imitée jamais égalée.

Centre culturel Noroit, 9, *rue* Capucins, 62000 Arras. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 21-71-30-12. De 35 F à 80 F.

Marseille

Ruy Blas

de Victor Hugo,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Lambert Wilson, Jean-Claude Drouot, Florence Darel, Etienne Chicot, Georges Riquier, Jean-Pierre Moreux, Eugène Berthier, Jean-Claude Balard, Jean-Michel Meunier, Michel Armin, Luc Delhumeau, Jacques Marchand, Josiane Levêque, Catherine Erhardy, Laurence Griveau, Nadine Joirkin, Marck Kalfayan et Frédéric Mouthon.

En attendant Maréchal, reprise d'un spectacle en tournée après sa création à succès l'an passé à Paris. Les Wilson père et fils au service de l'inusable et passionnant Hugo.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 *Marseille. Les mardi, jeudi, vendredi* et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

Dijon

Tabataba

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Stanislas Nordey,
avec Gaël Baron et Josée Schuller.

Il était normal que Stanislas Nordey, l'une des plus sûres et convaincantes valeurs du nouveau jeune théâtre français, s'attaque, après Pasolini et ses *Bêtes de style*, à Koltès.

L'Usine, 37, rue de Longvic, 21000 Dijon. Les jeudi et vendredi à 20 h 30. Tél. : 80-65-23-30. 30 F et 50 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard et Olivier Schmitt

هكذا من الأصل

LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Mercredi 14 octobre

Tchaïkovski

Eugène Onéguine

Sarah Walker (Larina),
Dagmar Peckova (Olga),
Nuccia Focile (Tatiana),
Dimitri Hvorostovsky (Eugène Onéguine),
Neil Shicoff,
Peter Straka (Lenski),
Alexander Anisimov (Grémine),
Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg,
Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction),
Adolf Dresen (mise en scène),
Hand-Dieter Scheibel (chorégraphie).

Pour cet opéra singulier – Tchaïkovski l'a d'ailleurs sous-titré « scènes lyriques » – Semyon Bychkov et l'Orchestre de Paris ont adopté le style approprié : intimiste et jamais appuyé dans le pathétique. Dominée par le Lenski stupéfiant de Neil Shicoff (Peter Straka, son remplaçant, ne devrait pas être mal non plus), la distribution a comme autre atout maître une adorable Tatiana et un jeune Onéguine à peine décevant. Sur le décor et la mise en scène, les avis sont partagés.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 19 h 30 (+ le 16). Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 465 F.

Honegger

Six poésies de Jean Cocteau
Les Pâques à New-York de Blaise Cendrars

Poulenc

Le Bestiaire

Bortoli

Le Guetteur mélancolique

Florence Katz (mezzo-soprano),
Ensemble Erwartung,
Bernard Desgraupes (direction).

l'Ensemble Erwartung est cette petite formation instrumentale qui avait exhumé cet été *l'Esther de Carpentras* de Milhaud. Bernard Desgraupes, le chef, en avait lui-même assuré la transcription pour orchestre réduit. C'est dire que l'on retrouvera ces musiciens sur leur terrain de prédilection : le répertoire français du début du siècle. Et, cette fois, pas sous la pluie.

Maison de la poésie (du 14 au 17, 20 h 30 ; le 18, 16 heures). Tél. : 42-36-27-53. 80 F.

C. Schumann

Trio pour piano, violon et violoncelle

Schumann

Trio pour piano, violon et violoncelle n° 3

Dvorak

Trio pour piano, violon et violoncelle n° 2

Trio Fontenay.
Le jeune trio allemand est en résidence au Châtelet depuis la rentrée. Il a enregistré le *Triple concerto* de Beethoven avec Inbal, et commence une intégrale des trios avec piano de Beethoven. Mais la saison du Châtelet est schumannienne, comme on sait. Alors, les Fontenay prêtent leur talent à Schumann.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Honegger

Jeanne au bûcher

Isabelle Huppert,
Redjep Mitrovitsa (récitants),
Hamada Rie (la vierge),
Anne-Sophie Schmidt (Marguerite),
Nadine Denize (Catherine),
Ian Caley (Porcus),
Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction),
Claude Regy (mise en scène).

L'oratorio dramatique d'Honegger, sur le texte réconciliateur de Claudel (un prologue fut ajouté en 1944), nécessite-t-il une mise en scène? Celle de Claude Régy est rigoureuse, claire dans ses symboles, la distribution et l'orchestre en excellente forme.

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ les 15, 17 et 20). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 495 F.

Chopin

Ballade op. 52
Fantaisie

Schumann

Fantaisie pour piano

Janacek

Sonate pour piano

Ravel

Ma mère l'oye
Ondine
Scarbo

Schubert

Fantaisie pour piano à quatre mains D 940

Bruno Rigutto,
Jean-Baptiste Folupt,
Laure Feuré-Cahn,
Georges Dumé,
Julien Guenebaut,
Emmanuelle Sanglar,
Emmanuelle Jeannenez (piano).

Curieux, alléchant programme. Bruno Rigutto, entouré de ses élèves, c'est une garantie de chaleur et d'âme.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. 120 F.


GUY VIVIEN
Heinz Holliger au Théâtre Renaud-Barrault.

Liszt

Fantaisie et fugue sur le nom de Bach
Etudes de concert
Etude d'exécution transcendante « Harmonies du soir »
Rapsodie hongroise n° 11

Roger Muraro (piano).
Il faut avoir la santé pour jouer un récital de cette lourdeur à l'heure du déjeuner. *Il faut surtout avoir des doigts.* Roger Muraro, pianiste de trente-trois ans, a étudié dix ans avec Yvonne Loriod et joué beaucoup de Messiaen. Ca vous forge une technique.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 40 F.

Jeudi 15

Beethoven

Symphonie n° 1

Haydn

Symphonie concertante pour violon, violoncelle, hautbois, basson et orchestre

Schumann

Symphonie n° 3 « Rhénane »

Marieke Blankestijn (violon),
Douglas Boyd (hautbois),
Richard Lester (violoncelle),
Matthew Wilkie (basson),
The Chamber Orchestra of Europe,
Nikolaus Harnoncourt (direction).

Harnoncourt fait désormais figure de star internationale après avoir initié et pensé la « révolution baroque ». Voila belle furette qu'il dirige le Concertgebouw, fait de l'opéra (*la Chauve-souris* de Johann Strauss y compris) et dirige le répertoire classique ou romantique sur des instruments modernes. Harnoncourt avec l'Orchestre de chambre d'Europe, c'est un événement, même si la formation anglaise ne joue pas toujours de façon passionnante dans l'intégrale des symphonies de Beethoven qu'ils ont enregistrée ensemble.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 350 F.

Schumann

Le Paradis et la Peri

Pamela Coburn,
Hilde Leidland (sopranos),
Dalia Schaechter,
Linda Finnie (mezzo-sopranos),
Louis Gentile,
Hans Graf (ténors),
Louis Landuyt (baryton),
Cornelius Hauptmann (basse),
Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Avec les *Scènes de Faust*, données le 29 octobre par le National et Jeffrey Tate dans la même salle, *le Paradis et la Péri*, composé en 1843, sur un poème orientaliste de Moore, constitue ce que Schumann a composé de plus proche d'un grand opéra. Mais ce n'est pas encore çà, loin de là. Dans cette grande rhapsodie chantée, seule la Péri (cette fée de la mythologie persane), est un vrai personnage, qui souhaite regagner son paradis perdu. Les sept autres solistes sont anonymes. Des moments d'une grande faiblesse d'inspiration sont compensés par deux ou trois coups de génie, dans l'écriture chorale en particulier.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Bach

Suites pour orchestre BWV 1066, 1067, 1068 et 1069

Le Concert des nations,
Jordi Savall (direction).

Les stars de la musique sur instruments historiques tiennent leur congrès versaillais au Festival d'art baroque. Au barbu catalan succède le 16 le Quatuor Kuijken et le 18, en clôture, Brüggen et son Orchestre du XVIIIè siècle. Pour éviter d'inutiles allers et venues, pourquoi ne pas louer sur les lieux une chambre d'hôtel. Il paraît qu'il y a aussi par là un palais à visiter...

Versailles. Cathédrale Saint-Louis, 20 h 30. Tél. : 42-72-77-72. De 80 F à 200 F.

Vendredi 16

Smetana

La Fiancée vendue, ouverture

Martinu

Concerto pour violon et orchestre n° 1

Dvorak

Symphonie n° 8

Josef Suk (violon),
Orchestre national de France,
Zdenek Kosler (direction).

Josef Suk, violoniste tchèque, est l'arrière-petit-fils de Dvorak. Il a créé le concerto de Martinu en 1973. Il a donc toutes les raisons d'être là. Et l'on s'en réjouit.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 175 F.

Samedi 17

Webern

Entflieht auf leichten Kahnen
Concerto op. 24
Lieder
Pièces pour orchestre op. 10

Bonnet

Les Eaux étroites

Schoenberg

Pièces
Satires

Christiane Ize (soprano),
BBC Singers,
Ensemble InterContemporain,
Pierre Boulez (direction).

Pierre Boulez crée une pièce d'Antoine Bonnet, jeune compositeur de l'IRCAM à peu près inconnu. Musicologue également – il enseigne à Paris-VIII – le jeune auteur s'inspire librement de Julien Gracq dans cette pièce, la première d'un cycle consacré au romancier du *Rivage des Syrtes*. Gracq, ça ne fait ni moderne (comme Char, Robbe-Grillet, Mallarmé), ni post-moderne. Gracq, c'est question d'affinités secrètes.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Lundi 19

Holliger

Alb-Chehr
Beiseit

David James (haute-contre),
Elmar Schmid (clarinette),
Theodoro Anzellotti (accordéon),
Johannes Nied (contrebasse),
Chœur du Valais,
Heinz Holliger (direction).

Holliger, que tous les mélomanes connaissent en tant qu'hauboïste mais moins comme compositeur fut un peu l'homme miraculeux du Festival d'automne 1991, avec le *Scardanelli-Cyclus*, sur des poèmes de Hölderlin, que l'on garde encore en mémoire. *Holliger est* encore l'un des invités d'honneur du Festival cette année. Dans *Beiseit*, il met cette fois en musique des poèmes de Robert Walser, poète suisse dont l'inspiration glaciaire et la vie recluse rappellent assez l'existence singulière du poète allemand. Pour *Alb–Chehr*, on préfère vous laisser la surprise. Sachez que le *texte est en dialecte valaisan.*

Théâtre Renaud-Barrault, 20 h 15. Tél. : 42-56-60-70. 120 F.

Mardi 20

Turina

Quatuor pour piano et cordes

Fauré

Quatuor pour piano et cordes n° 2

Dvorak

Quatuor pour piano et cordes n° 2

Quatuor Kandinsky.
Les Kandinsky composent autour de Claire Désert le meilleur quatuor avec piano du moment. Et entendre du Turina n'est pas fréquent.

Neuilly-sur-Seine. Auditorium Debussy-Ravel, 20 h 30. Tél. : 40-88-88-88. 100 F.

Rock

Etienne Daho

Comment transposer sur scène les rêves urbains de Paris Ailleurs ? Daho a, comme d'habitude, choisi la voie de l'intelligence et de la séduction.

Le 14. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 169 F.

Moe Tucker

Après avoir tenu la batterie au sein du Velvet Underground, Moe Tucker était partie vivre sa vie de mère de famille au Texas. Les enfants partis, elle s'est racheté une guitare électrique, a écrit *des chansons de rock bruyant sur* les affres des ménagères perdues dans les *shopping malls* et, en bref, a réussi l'un des retours les plus étonnants, les plus réjouissants de l'histoire du rock.

Le 17. Ris-Orangis. Le Plan, 20 h 30. Tél. : 69-43-03-03. 75 F.

Dirty District

Dans le cadre du très trompeur Estival (qui chaque année a lieu en automne) de *Saint-Germain-en-Laye*, un concert rare d'un des rares groupes qui ont survécu à la fin de la vague alternative. Pour survivre, Dirty District a affiné sa musique, diversifié ses sources sans perdre son énergie brute.

Le 17. Saint-Germain-en-Laye. La Clef-l'Eclipse, 21 heures. Tél. : 39-73-38-13. 70 F.

Festival Legend of Soul Music

Certes James Brown et les Four Tops sont des légendes de la soul. Barry White, à la rigueur. Mais Hammer ? *Donna Summer ? Quand on en arrive à* Indra (divette disco), on rigole un bon coup. *La direction artistique du festival* est assurée par Marc Cerrone, batteur, qui fit beaucoup pour la dépense de calories en discothèque.

Les 18 et 19. *Palais omnisports de Paris-Bercy*, 20 h 30. Tél. : 40-02-60-02. De 180 F à 250 F.

Tournées

Les Négresses vertes

Forts de leur récent flirt avec le Top 50, les nomades de la musique contemporaine (de rock en raï, de salsa en jazz, de musette en flamenco) reprennent la route pour vendre leurs salades délicatement composées dans toute la France. En première partie, Princess Erika, rappeuse, chanteuse, charmeuse.

Le 15 octobre, Reims, Cirque municipal, 20 h 30, 70 F et 80 F. Le 16, Nancy, Chapiteau de la Pépinière, 20 heures, 100 F et 120 F. Le 17, Théâtre de Charleville-Mézière, 20 h 30, 120 F. Le 20, Colombes, Salle des spectacles, 20 h 30, 110F.

Bob Brozman

Professeur en blues, en slide et en *National guitar*, Bob Brozman est doué d'une *énergie sidérante* et d'une virtuosité ahurissante. A lui seul, il fait plus de bruit, joue plus de notes qu'un big band.

Le 16, Rézé-lès-Nantes, Théâtre municipal, 21 heures. Le 17, Lorient, le Manège en chantier, 21 h 30, de 30 F à 70 F. Le 18, Brest, les Hespérides, 18 heures, 60 F. Le 20, Quimper, Maison pour tous de Kerfeunteun, 20 h 30, de 50 F à 70 F. La 21, Aubervilliers, le Caf'OMJA, 21 heures, 30 F et 40 F.

Galliano

Ces Londoniens ont commencé par se produire dans les clubs de poètes. Descendants donc, des Last Poets, Galliano pratique le rap, joue du jazz, crée une musique légère, avec ce qu'il faut d'approximation pour ne pas intimider.

Le 16, Nancy, Chapiteau de la Pépinière, 20 heures, 100 F et 120 F. Le 17, Lille, l'Aéronef, 19 h 30, 70 F et 90 F. Le 18, Besançon, le Montjoye, 19 heures, gratuit. Le 19, Lyon, le Transbordeur, 20 h 30, 100 F. Le 21, Marseille, Espace Julien, 21 heures, 110 F.

Ride

C'est une facette du rock anglais : une musique qui tourne sur elle même, qui fait du bruit, aspire tous ses composants (guitares hurlantes, mélodies ondulantes, rythmique inspirée de la *dance music*) vers une espèce de trou noir sonore. Il paraît qu'on peut y prendre du plaisir.

Le 16, Rennes, Salle de la Cité, 19 h 30, 80 F et 110 F. Le 17, Paris, Elysée-Montmartre, 19 h 30, 115F. Le 19, Rouen, Exo 7, 19 h 30, 90 F et 100 F. Le 20, Bordeaux, Théâtre Barbey, 21 heures, 100 F et 110 F.

Massilia Sound System

Raggamuffin marseillais, l'accent du Vieux Port remplaçant le parler rastafari, la verve provençale rencontrant la *Jamaïque, et ça marche : certainement* l'un des meilleurs groupes scéniques issus de la mouvance rap-raggamuffin.

Le 16, Le Mans, le Royal (1re partie : Bouducon), 20 h 30, 60F. Le 17, salle de La Verrière (78), 20 h 30, 50F.

Willy DeVille

Depuis qu'il s'est acheté une conduite et une maison dans le Vieux Carré de La Nouvelle-Orléans, on a retrouvé Willy DeVille *comme on l'aimait : séducteur*, chanteur hors pair, entouré de bons musiciens. On lui passera donc son penchant pour le kitsch.

Le 16, Nancy, Chapiteau de la Pépinière, 20 heures, 100 F et 120 F. Le 17, Nevers, dans le cadre du Festival Nevers à vif, Maison de la culture, 21 heures, 70 F.

Cure

C'est le grand cycle *des saisons du rock.* Cure sort un album, attend six mois avant de venir le jouer. On sera reconnaissant à Robert Smith et à ses confrères d'avoir boudé Bercy et de se contenter du Zénith. En matière d'intégrité, Cure, discrètement, obstinément, *pourrait en remontrer à beaucoup.*

Le 17, Lyon, Halle Tony Garnier, 20 h 30, 171 F. Les 19, 20 et 21, Paris, Zénith, 20 heures, 160 F.

Keziah Jones

Le Nigérian de Londres a encore affiné sa musique, restant fidèle à la tension, à la scansion, à l'originalité du son, mais en laissant plus d'espace à la séduction, au hasard. En première partie, Mark Curry, un nouveau venu *dont le disque* (*It's Only Time*, Virgin) est un beau moment de folk déglingué.

Le 15 octobre, Strasbourg, la Salamandre, 20 h 30, 105 F. Le 16, Lille, l'Aéronef, 19 h 30, 80 F et 100 F. Le 17, Rennes, l'Ubu, 20 h 30, 50 F et 80 F. Les 19, 20 et 21, Paris, la Cigale, 20 heures, 132 F.

Festival

Octob'rock

Reims
Programmation verticale pour ce festival encore vert (c'est la deuxième édition) : on commence par les groupes régionaux le 14 ; le lendemain on rend hommage à la France multicolore avec Jimmy Oihid et les Négresses vertes ; le vendredi, régime exculsivement rock (Mike Rimbaud, Kat Onoma et Moon Martin), le samedi, bal populaire (les Casse Pieds), nostalgie new-yorkaise (Elliott Murphy) et blues de luxe (Luther Allison).

Du 14 au 17 octobre. Location FNAC. Renseignements : 26-04-56-38 ou sur Minitel 3615 Muzik. De 60 F à 80 F ; forfait : 210 F.




JEAN-CLAUDE FRANCOLON/GAMMA

La compagnie Ana-Maria Steckelman au festival « Les Allumées » à Nantes.

Jazz

New Morning

Son plein, phrasé impeccable, des idées à revendre comme les musiciens de sa génération, George Coleman, qui fit partie d'un des plus beaux quintettes de Miles Davis (cela vaudra comme référence), est à Paris. En prime, le meilleur batteur du style, Billy Higgins. George Coleman à Paris, c'est en soi une date, mais quand elle clôture une semaine ouverte par Ray Barretto (le 14) et qui a vu se succéder Joao Bosco (les 15 et 16), Helen Merrill et Gordon Beck (le 17), on se dit que les festivals ne se tiennent pas forcément où ils s'annoncent. Le New Morning, lui, reste à la hauteur de sa vocation.

Les 14, 15, 16, 17 et 20. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Jean-Louis Chantemps

Troisième et dernier rendez-vous avec Jean-Louis Chantemps, le dandy situationniste du bec de saxophone, bien trop lucide pour jouer du jazz au sens où on l'entend, il l'a déjà trop fait, dans d'autres vies, d'autres lieux, d'autres temps, mais bien trop exigeant pour n'en pas jouer. Donc, tous pour la prise de la Bastille, Français, encore un effort pour devenir républicains (texte de Sade l'embastillé que Chautemps, descendant de Camille et de Sonny Rollins, mit en musique naguère).

Le 16. Opéra-Bastille, 18 h 30. Tél. : 44-73-13-00. 75 F.

François Corneloup Quartet

Un parfum d'ONJ, orchestre national de jazz, précédente formule. Le quartette réuni par François Corneloup est un moment de la musique actuelle : où en sont-ils ? Que font-ils ? Loup y es-tu ? C'est l'occasion d'entendre Claude Barthélémy. Et entendre Claude Barthélémy, guitariste, à six ou quatre cordes, c'est une chance.

Le 17. Montreuil. Instants chavirés, 21 h 30. Tél. : 42-87-25-91.

Chanson

Kent

Kent est sorti de la stricte sphère du rock français pour se lancer dans la chanson française, à base de textes bien travaillés, de mélodies bien ancrées ici. Le tout reste un peu trop sage, la soudure du chanteur et des musiciens laissait encore à désirer. Avec guitare en solitaire, petite rébellion en costume trois pièces.

Du 14 au 20. Café de la danse, 20 heures. Tél. : 43-57-05-35.

Noir Paris

Le petit dernier de la dynastie des Légitimus, David, prend le micro sous la direction de Redjep Mitrovitsa pour un récital d'une heure quinze, parcours sensible dans le répertoire français du siècle. Misraki, Magny, Vian, Ferré ont, avec cet Antillais surdoué, des intonations de gospel.

Jusqu'au 31 octobre. Hôpital éphémère. 20 heures. Tél. : 46-27-03-28.

Tournée

Gilles Vigneault

Nouvelle tournée pour le poète-chanteur québécois, reparti sur la route avec sa simplicité habituelle, son goût des mots et ses envies de relier sa campagne à l'universel.

Le 15 octobre, Brest, Salle Le Vauban, 21 heures, de 100 F à 140 F. Le 16, Mauron (56), centre culturel, 21 heures, de 50 F à 100 F. Le 17, Le Guilvinec (29), centre culturel, 21 heures, 130 F. Le 18, Ivry-sur-Seine (dans le cadre du Festival du Val-de-Marne), sous chapiteau, terrain Glandes, à partir de 17 heures, 40 F et 60 F.

Musiques du monde

Joao Bosco

Joao Bosco, chanteur de charme sans les défauts, guitariste et musicien de premier ordre, inspiré, voyageur brésilien qui connaît ses Antilles sur le bout des ongles, revient pour un concert en trio, avec le bassiste camerounais Armand Sabal Lecco (ex-Manu Dibango et Paul Simon) et Ricardo Silveira à la deuxième guitare.

Les 15 et 16. New-Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Marie Boine Persen

Les concerts de Marie Boine Persen, Laponne intégrée à la bande du label Real World de Peter Gabriel, sont des petits chefs-d'œuvre de bonne entente musicale entre une chanteuse partie à la recherche de ses racines, des musiciens venus du jazz (un fabuleux bricoleur de la guitare) ou du Pérou (un joueur de flûtes, Péruvien d'Oslo).

Les 16 et 17. Passage du Nord-Ouest. 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Oumou Sangare

Elle vient du sud du Mali, du Wassoulou. Vedette éclair à Bamako – deux cent mille exemplaires de l'album *Wassoula* (chez Harmonie) se vendent en quelques mois, – la jeune fille fut l'invitée du festival Africolor de Saint-Denis en 1991. Moderne et traditionnelle, voix haute et charisme évident, Oumou repasse par Paris pour une soirée surprise.

Le 20 à 19 heures, Passage du Nord-Ouest. Tél. : 47-70-81-47.

Musique Pibroc'h

Voix de Bretagne

Nuit celtique, nuit d'enthousiasme sur fond de voix (à 20 heures), si belles en Bretagne (Arnaud Maisonneuve, superbe) et de cornemuses des Highlands, de grands modèles, très peu connus ici pour un répertoire de musique classique écossaise (à 18 heures). Après une création au Quartz de Brest, un passage parisien de bon ton.

Le 19. Théâtre de la Ville, 18 heures et à 20 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Mano a Mano

Tango, tendance, humour. Excellents musiciens, rieurs invertérés, les deux comparses passent en revue, la main dans la main, toutes les beautés et les travers de leur tango national avec un subtil joueur de bandonéon.

Jusqu'au 30 octobre. Sentier des Halles. 22 h 30. Tél. : 42-36-37-27. 100 F.

Tournée

Youssou N'Dour

Petit prince de Dakar, voix d'airain, gentillesse à toute épreuve et élégance fière : Youssou est bien le grand chanteur africain consacré par Peter Gabriel, et aujourd'hui passé dans la bande du cinéaste noir américain Spike Lee. Mais son port d'attache, sa zone d'influence profonde, c'est bien Dakar et sa légendaire boîte, le Kilimandjaro. Le public européen boude encore un peu cette star noire, à tort. Youssou sur scène, c'est aussi de la danse, un groupe de musiciens fabuleux, une expression originale de l'Afrique à venir.

Les 15 et 16 octobre, Paris, Bataclan, 20 heures, 140 F. Le 17, Nancy, dans le cadre du Festival jazz pulsations, Chapiteau de la Pépinière, 20 heures, 110 F et 130 F.

Festival

Les Allumées Nantes/Buenos-Aires

Jumelage annuel de la ville de Nantes, qui se cherche des *alter ego* électriques et s'apprête à passer six nuits blanches et vagabondes en compagnie d'une équipée *portena*. Il y a des arts plastiques, du théâtre et de la danse, mais aussi de la musique. Du tango, à signaler les Tangofon, Argentins doués et installés en France, le Trio Marconi ou encore le Sexteto Sur et Adriana Varela. Du rock argentin, Al Portuaria, Charly Garcia, et d'autres, et deux grands bals tango où l'on peut se rendre gominé les vendredi et samedi soirs après avoir pris des cours pendant la semaine allumée de Nantes.

Du 19 au 24 octobre. Nantes, six nuits, de 18 heures à 6 heures du matin. Renseignements : 40-89-50-50 et 40-73-85-51. Minitel 3615 SORTIR.

> La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
> « Jazz » : Francis Marmande.
> « Rock » : Thomas Sotinel.
> « Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

DANSE

Paris

Ballet de l'Opéra de Paris

La Bayadère

Une histoire d'amour et de mort dans l'Inde mystérieuse d'antrefois. De ce célèbre ballet de Petipa, créé à Saint-Pétersbourg en 1877, on ne connaissait en France que l'acte des Ombres, avec son magique défilé de blancs fantômes en arabesques croisées. Rudolf Noureev est remonté aux sources (notes de Petipa et partition originale de Minkus) pour offrir au Palais Garnier sa version presque intégrale (on l'a hélas obligé, pour des raisons financières, à sacrifier l'acte IV et son spectaculaire écroulement du temple). Ezio Frigerio et Franca Squarciapino se sont inspirés, pour les décors et les costumes, des peintures indo-persanes du dix-neuvième siècle.

Opéra de Paris-Garnier, jusqu'au 31 octobre, à 19 h 30 (sauf le 17, 14 h 30 et 20 heures). Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 360 F (le 17 en matinée, de 25 F à 255 F).

Ballet-Théâtre espagnol

Carmen

Et encore une *Carmen*, une ! Celle-ci, signée du chorégraphe Rafael Aguilar – et plus proche, dit-il, de Mérimée que de l'opéra de Bizet – mobilise soixante danseurs, chanteurs et musiciens, emploie deux cents costumes, mêle à la partition de Bizet des pages de Pablo de Sarasate, du flamenco, des chants basques. Elle vient de faire un malheur au Japon.

Palais des Sports, jusqu'au 25 octobre, 20 h 30, matinées le samedi à 15 heures et le dimanche à 14 heures et 17 h 30, relâche le lundi et le jeudi. Tél. : 48-28-40-28. De 100 F à 270 F.

Ballet national de Marseille/ Roland Petit

Charlot danse avec nous

Un « ballet de chambre » pour six danseurs qui évoque en vingt petits tableaux l'univers et les films de Charlot avec une nostalgie tendre et amusée.

Opéra-Comique, jusqu'au 30 octobre, 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 250 F.

Les Jaloux de la danse

Futae
Lluna, per una
Cactus

Trois pièces courtes, dues respectivement à Nadège MacLeay, Jean-Pascal Gilly et Marie-Christine Gheorgiu. De bonnes surprises sont toujours possibles.

Dix-huit Théâtre, les 13, 14 et 15 octobre à 20 h 30. Tél. : 42-26-47-47. 100F.

Les Esprits mobiles

Compagnie d'Elles

Elle Olvidar

Compagnie Pedro Pauwels

A mes côtés

Compagnie l'Arrache-Cœur

Et ils barjotaut...

Encore des jeunes danseurs démangés par la chorégraphie. Sandra Martinez (Cie d'Elles) a d'abord étudié le modern-jazz, puis dansé, notamment chez Karine Saporta ; Pedro Pauwels a été formé chez Rosella Hightower à Cannes, est passé chez Bagouet, Monnier, Duroure, Saporta, Duboc ; Régis Huvier (l'Arrache-Cœur) chez Michèle-Anne de Mey, Gallotta...

Théâtre Dunois, les 15, 16 et 17 octobre, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00. 100 F (80 F pour les habitants du 13e arrondissement).

Danses de l'Andhra-Pradesh

Présentées pour la première fois hors de l'Inde, ces danses de l'Andhra-Pradesh (vaste Etat situé au centre-sud du pays) mettent l'accent sur les mouvements sensuels des hanches, des épaules et du buste. Elles seront exécutées par vingt-quatre danseuses accompagnées par six musiciens.

Maison des cultures du monde, du 20 au 31 octobre, à 20 h 30 (sauf dimanche à 17 heures). Tél. : 45-44-72-30. 100F.

Danses contemporaines et orientales

Yâ Salâm

Un dialogue Orient-Occident proposé par le Théâtre Contemporain de la danse : le spectacle réunit la compagnie Andrew Degroat dans *Prélude à la Bayadère*, la compagnie Artefact/Janette Dumeix et Marc Vincent dans *Mauresques*, et les danseuses Leila Haddad et Djamila Henni-Chebra. *(Lire notre article page 44.)*

Auditorium de l'Institut du monde arabe, du 20 au 24 octobre, 20 h 30. Tél. : 42-74-44-22. 80 F.

Sceaux

Compagnie Astrakan/ Daniel Larrieu

Code

Pour fêter les dix ans de sa compagnie, Daniel Larrieu a composé ce *« catalogue d'un répertoire dansé »*, enchaînant une grande partie de ses créations depuis 1982, données intégralement ou en extraits : *Chiquenaudes, Eléphant et les faons, Romance en stuc, les Marchands, les Bâtisseurs, les Prophètes*... Présentée au dernier Festival d'Avignon, cette soirée fut un enchantement absolu. Il ne faut manquer sous aucun prétexte cette occasion, trop rare, de découvrir ou de revoir en un soir le parcours du chorégraphe français le plus singulier d'aujourd'hui.

Parc du château de Sceaux, le 18 octobre à 17 h 30. Tél. : 46-61-36-67. 120 F.

Choisy-le-Roi

Compagnie Christine Bastin

Gueule de loup

Christine Bastin verse à son tour l'incontournable tribut 1992 à l'Espagne. *« C'est l'Espagne archaïque qui me parle, l'Espagne analphabète*, dit-elle. *C'est la pauvreté du dire, la pauvreté de l'homme, et au fond de lui des sensations intenses... »*.

Théâtre Paul-Eluard, les 16 et 17 octobre à 20 h 30, le 18 à 15 heures. Tél. : 48-90-89-79. 85 F.

Créteil

Compagnie Ris et Danceries

Zarandanzas

Un voyage au dix-septième siècle, une évocation qui se veut *« plus poétique qu'historique »* des danses baroques espagnoles et françaises.

Maison des Arts, les 20, 21 et 22 octobre à 20 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 120F.

Châtillon

Christine Marneffe

Les Petites Natures

Christine Marneffe peint avec humour et indulgence *« les frileux, les chétifs, les superstitieux, un peu mal dans leur peau et qui pourtant se jouent la vie gros durs, héros, stars de papier... »*

Théâtre de Châtillon, du 20 au 24 octobre, 20 h 45. Tél. : 46-57-22-11. De 40 F à 70 F.

Régions

Rouen

Compagnie l'Esquisse

Derrière le mur (1)
Le Royaume millénaire (2)

Octobre en Normandie a demandé à Joëlle Bouvier et Régis Obadia de reprendre ces deux pièces déjà « anciennes » : c'est une bonne idée, car le répertoire des chorégraphes contemporains – et ceux-ci ne sont pas des moindres – n'est pas assez diffusé, les programmateurs étant avides de créations.

Théâtre des Arts, (1) le 17 octobre, (2) le 20 à 20 heures. Tél. : 35-70-04-07.

Rennes

Compagnie Rosas/ Anne Teresa de Keersmaeker

Achterland

Première visite à Rennes de la grande Anne Teresa, avec cette superbe pièce dansée sur des musiques d'Eugène Ysaye et de Ligeti. Energie, provocation, sensualité.

Théâtre national de Bretagne, les 20 et 21 octobre à 20 h 30. Tél. : 99-31-12-31. De 50 F à 100 F.

Bordeaux

Compagnie Keli

La Sensitive

Un nouveau spectacle d'Annette Leday – auteur d'un *Kathakali-King Lear* qui parcourt le monde depuis trois ans, – proposant un traitement contemporain du vocabulaire classique du Kathakali indien et interprété par cinq danseurs venus des plus grandes académies de danse du Kerala. A la base, un poème mystique de Shelley sur la création et la destruction d'un jardin, et le kalam, rituel spectaculaire de l'Inde où l'on dessine un parterre de poudres colorées que l'on détruit lors de transes de possession.

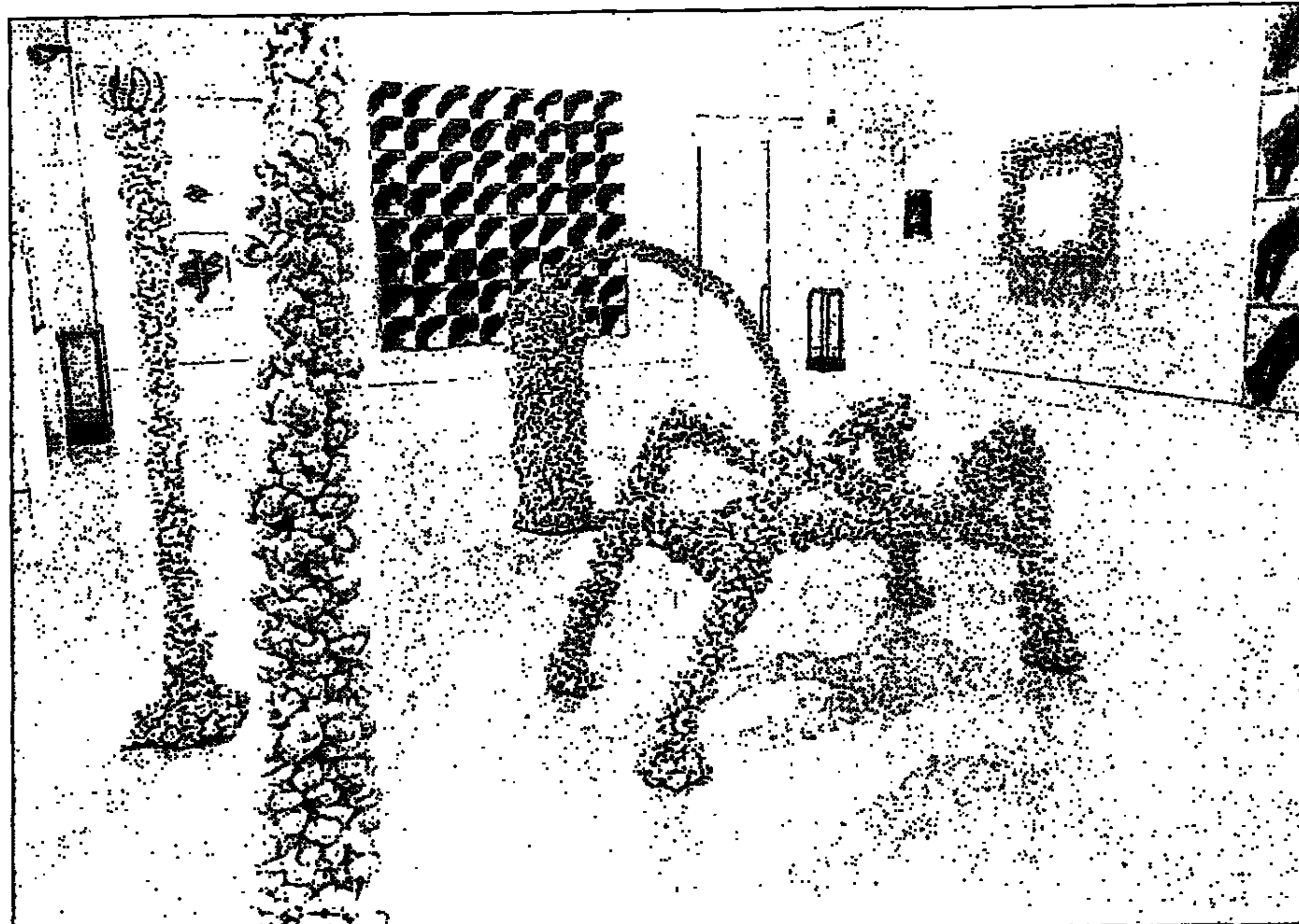
Théâtre du Port de la Lune, les 20, 22 et 23 octobre à 20 h 30. Tél. : 56-91-99-44.

> La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac.

هكذا من الاصل

LA SÉLECTION

ARTS



Exposition Christian Jaccard à la galerie Louis Carré.

D.R.

Nouvelles expositions

Dessins de Liotard

Après Genève, le Louvre accroche 130 dessins choisis dans les cartons de Jean-Etienne Liotard. Il faut découvrir cet artiste suisse du dix-huitième siècle, qui fut un des premiers à se dégager de l'esthétique rocaille pour s'orienter vers un style plus dépouillé annonçant le néo-clacissisme et l'introspection du dix-*neuvième siècle*.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard – côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes *un lundi sur deux et tous les mercredis* jusqu'à 21 h 15. Du 16 octobre au 14 décembre. 31 F (billet d'entrée du musée)

Dixième anniversaire du Génie de la Bastille

Dix ans déjà que, chaque automne, les amateurs gravissent les escaliers conduisant aux ateliers de la Bastille. Les promoteurs aussi, hélas, et le quartier est moins sympathique. Mais il reste encore d'assez belles rencontres à faire, même si on peut regretter l'absence de certains de ceux qui furent les pionniers d'une animation originale.

Ateliers et galeries. Point de rencontre : Café de la Bastille, 10, place de la Bastille, Paris 11e. Tél. : 40-21-31-35. Tous *les jours de 15 heures à 19 heures.* Du 16 octobre au 19 octobre.

Helmut Federle

S'il est courant de chercher la nature dans l'abstraction lyrique, le cas est moins fréquent chez son pendant géométrique. Federle tente d'en restituer, non le pittoresque, mais le sublime, montrant l'inhumanité de certains paysages par des toiles qui plongent le regard dans l'abime.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 17 octobre au 14 novembre.

Fragonard et le dessin français au XVIIIe siècle

A travers Fragonard, c'est sur l'ensemble de ses collections de dessins du dix-huitième siècle que le Petit Palais ouvre *une porte trop longtemps fermée*. On appréciera particulièrement la restauration des 57 illustrations qu'il fit des *Contes* de La Fontaine. Jamais montrés, ces dessins voués aux enfers des bibliothèques devraient susciter des vocations.

Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Du 16 octobre au 14 février 1993. 30 F.

Alberto Magnelli

Depuis les travaux de Daniel Abadie et d'Anne Maisonnier, on connait mieux *l'œuvre du Florentin Alberto Magnelli*, compagnon de route des futuristes, et un des premiers peintres à passer à l'abstraction. Son impact sur les parisiens après la seconde guerre mondiale fut considérable, et c'est une excellente idée que de présenter à nouveau des travaux échelonnés entre 1945 et 1968.

Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles, Paris 17e. Tél. : 47-63-03-95. Tous les jours sauf dimanche de *9 h 30* à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 15 octobre au 20 novembre.

Martigues

Jean-Paul Marcheschi

Après Miro, Klein, Burri, Jaccard, le feu a gagné un autre adepte. Marcheschi a connu un début de carrière fulgurant avec ses « 11 000 nuits », autant de pages noircies à la bougie en hommage aux vierges de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, revues bien sûr par Apollinaire. Rétrospective et création d'une œuvre *in situ*, commandée par le musée.

Musée Ziem, boulevard du 14-Juillet, 13500. Tél. : 42-80-66-06. Tous les *jours sauf lundi* et mardi de 14 h 30 à 18 h 30. Du 17 octobre au 3 janvier 1993.

Paris

Akseli Gallen-Kallela

Retour à Paris d'un artiste finnois qui y fit ses humanités à la fin du siècle dernier. D'un réalisme solide à un symbolisme jamais mièvre, son pinceau brosse également d'étonnants paysages de neige et ramène des images très modernes de lointains voyages africains ou américains.

Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 6e. Tél. : 40-51-89-09. Tous les *jours sauf lundi* de 14 heures à 19 heures, jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 14 novembre.

Champs de silence

Sept artistes font retraite à l'abbaye de Royaumont : tubes de verre de Saulnier, hommage aux constructeurs de Alkema, ruines de Charpin, occultation et exaltation des lieux de culte par Skoda et Fleischer, *austérité cistercienne pour Lacal*montie et chants de François Deck.

Abbaye de Royaumont, Fondation Royaumont, Asnières-sur-Oise, 95270. Tél. : 30-35-40-18. Tous les jours de 10 heures à 18 *heures. Jusqu'au* 31 octobre. 20 F.

Cinq années d'acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain

Depuis dix ans, la Région du Val-de-Marne collectionne : peintures, gravures, dessins ou sculptures, sans oublier la *photographie, les œuvres étant le plus* souvent commandées directement aux artistes. Les cinq dernières années exposées ici témoignent d'un choix subtilement décalé qui forme un ensemble original.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine, 94200. Tél. : 49-60-25-06. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 13 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 18 octobre.

En avion

Après le train, et le bateau, la Mission du *patrimoine photographique propose* la voie des airs. Nadar à bord de son ballon, les premiers vols, les portraits de pionniers et pilotes, appareils volants en tous genres : deux cents photos signées Lartigue, Rodtchenko, Kertész, Brassaï, Beaton...

Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 8 novembre. 25 F (entrée du musée).

Figures de pierre

*Henry Moore, André Breton, Hans Har*tung et John Huston avaient un point commun : ils collectionnaient les statuettes mexicaines Guerrero, parmi les plus anciennes formes d'art connues dans l'*Amérique précolombienne. Une cen*taine de formes animales, humaines ou architecturales d'une pureté comparable aux idoles cycladiques.

Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 novembre.

Générique 1 : Désordres

Le corps dans tous ses états, éclaté, morcelé, ou simplement malade, vu par cinq artistes américains. Nan Goldin, Mike Kelley, Kiki Smith, Jana Sterbak et Tunga, tour à tour comiques ou oppressants, se dressent contre l'ordre moral *imposé par une certaine Amérique puritaine.*

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de *12 heures à 19 heures, samedi et* dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 8 novembre. 30 F.

L'art renouvelle la ville

Et si les artistes intervenaient directement dans notre cadre de vie ? Ce fut un cheval de bataille des années 50, il revient aujourd'hui avec les projets d'une quarantaine de plasticiens auxquels les urbanistes ont laissé un petit espace où ils se sont engouffrés jusqu'à parfois prendre toute la place. De Daniel Buren à François Morellet en passant par Kowalsky.

Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 44-05-39-10. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 heures. *Jusqu'au 15 novembre. 16 F.*

Les Etrusques et l'Europe

Les Etrusques sont de retour à Paris, avant d'investir Berlin l'année prochaine. Plus de six cents œuvres pour dévoiler une civilisation mystérieuse qui a suscité depuis la Renaissance tous les fantasmes.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, *pl. Clemenceau, av.* Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, *mercredi* jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 septembre 1993. 40 F (possibilité de billet jumelé avec « *Picasso* » : 60 F).

Les Monuments de Calder

Calder fut le premier à créer une œuvre pour le parvis de la Défense. Elle lui rend cette attention avec un bel et monumental hommage qui réunit, pour la première fois au monde, 14 stabiles géants habituellement considérés comme inamovibles, en provenance de toute la France. A *proximité, on visitera utilement l'exposi*tion des maquettes et des travaux préparatoires de *Monsieur Loyal* ou de *Porc qui pique*.

Parvis de la Défense, La Défense, 92200. *Jusqu'au 3 janvier 1993.*

Duane Michals

L'espace photographique de Paris clôt son année américaine avec Duane Michals. Les habitués des séquences narratives et oniriques seront surpris par sa vision de Paris : des photos où l'on voit la ville, mais aussi ses habitants, dans des mises en scène précises où l'auteur mêle autant la réalité que son Paris imaginaire.

Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 octobre. 10 F.

Picasso et les choses

Les nombreux ateliers de Picasso étaient connus pour l'amoncellement d'objets hétéroclites dont il aimait s'entourer. *Après les musées de Cleveland* et de Philadelphie, Paris dresse l'inventaire en 150 œuvres du bric-à-brac d'où jaillirent quelques-unes des plus formidables natures mortes du siècle.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. *Jusqu'au 28 décembre. 36 F (possibilité* de billet jumelé avec « les Etrusques » : 60 F).

Prix Niepce 92

Prix Niepce 1992, membre de l'agence Métis, Luc Choquer est un coloriste brillant, novateur. Après sa *Planète France*, il présente *Dievuschka* (jeune femme), un portrait photographique des jeunes filles de l'ex-URSS, « *dernier bastion inconscient qui n'a pas succombé à la grisaille* ».

***Centre national de la photographie, Palais* de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 9 novembre. 25 F (entrée du musée).**

Alfred Manessier

Il fut, comme tant de Français, oblitéré par la vague de l'avant-garde américaine. Loin de l'actualité, il a poursuivi son œuvre dont une rétrospective nous est proposée aujourd'hui. Des toiles cubistes ou surréalistes de sa jeunesse à la violence colorée d'après-guerre en passant par les peintures réalisées sur le motif en baie de Somme, les travaux d'un peintre religieux, et engagé.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. *Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17.* Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 4 janvier 1993. 32 F.

Victor Roman

Roman a fuit sa Transylvanie natale, et un obligatoire réalisme socialiste, pour Londres puis Paris. Libéré, mais nostalgique, il a su puiser dans le folklore rou*main* et dans l'art de Brancusi une vision abstraite, originale, équilibrée et pure.

Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres, Meudon, 92000. Tél. : 45-34-75-19. Tous les jours sauf lundi, mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er novembre.

Charlotte Salomon

170 gouaches extraites d'une déclaration *d'amour en 1325 feuilles à un professeur* de chant, réalisée par une jeune berlinoise qui grandissait à l'ombre du nazisme. Un journal intime illustré, en une époque qui en vit naître d'autres. Charlotte Salomon fut gazée à son arrivée à Auschwitz, en 1943. Elle avait vingt-six ans.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Galeries

Jephan de Villiers

Des fragments de bois, des morceaux d'écorce ou des petits bouts de brindilles *d'où surgissent des personnages engagés* dans une sombre procession, des elfes et des lutins chassés d'une époque où les forêts couvraient la terre, qui viennent témoigner de la fin d'un monde.

Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-54-57-67. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 novembre.

Giuseppe Gallo

Romain, donc cultivé ; méditerranéen, italien, métaphysique, les mots déversés sur Gallo par ses thuriféraires auraient tendance à l'enterrer. Restent heureusement ses dessins, des huiles sur papier de formats modestes, un monde étrange fait de presque rien, fin et précis, mais qui peut parfois éclater en de très durs contrastes.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, *Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les* jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 21 novembre.

Teun Hocks

Teun Hocks a la gentillesse et la complexité technique des poètes, leur humour aussi. Installé dans un décor peint, il se photographie dans des poses *apparemment banales, dont l'incongruité* surgit soudain. Colorées d'une peinture translucide, ses œuvres provoquent parfois un rire né de l'absurde et, pour les meilleures, montrent un sens de l'espace d'une extrême originalité.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Christian Jaccard

Une démarche radicale, mais sensible, qui en fait un des rares artistes français de sa génération à avoir *réellement* une œuvre derrière lui, et un énorme potentiel devant. L'aspect spectaculaire des papiers calcinés et la complexité de ses objets peuvent heureusement surprendre, *ils ne laisseront pas indifférent*.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 octobre.

Allan Kaprow

On lui attribue les premières utilisations du terme « happening ». Il fut, dès 1957, *un précurseur des installations environ*nementales qui voulurent faire éclater le cadre des arts traditionnels. Réactualisés, quatre environnements réalisés entre 1957 et 1964 témoignent d'une certaine éthique artistique.

Espace Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Tél. : 47-00-10-94. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Roman Opalka

En 1965, Roman Opalka a inscrit sur une toile le chiffre 1, puis 2, puis 3 et 4, *et poursuit depuis sa quête arithmétique*. Lorsque les aléas de la vie d'artiste le forcent à quitter son atelier, il continue son œuvre sur des papiers plus transportables. Alignés vers l'infini, les nombres provoquent un sentiment aigu du temps qui coule.

Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 42-76-03-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er novembre.

Paul Rebeyrolle

Dernière occasion d'accéder aux *Panthéons* de Paul Rebeyrolle. Sujets critiques et militants, servis par une exécution d'une vigueur peu commune, ils réhabilitent le plaisir et l'ironie dans la peinture. Un éclat goguenard dans une *rentrée morose*.

Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau, Paris (8e). Tél. : 47-20-15-02. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Velickovic

Exposition des toiles récentes de Velickovic, où le corps humain est comme toujours confronté à une violence sordide ou à des mouvements perpétuels. Mais le plus étonnant reste la terrible sculpture acérée qui garde l'entrée de la galerie et menace d'intégrer le spectateur au monde des corps mutilés qu'il est venu voir. Une réussite.

Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 47-42-65-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Isabelle Waldberg

Elle fut l'amie de Georges Bataille, de Michel Leiris et partagea l'exil américain des surréalistes durant la guerre. C'est à New-York que naquirent les « constructions » en tiges de hêtre nouées, qui laissèrent la place au bronze lors de son retour à Paris. Décédée il y a deux ans, elle laisse une œuvre forte et déterminée.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 14 novembre.

James Welling

Cet artiste américain, qui utilise principalement la photographie, présente trois séries récentes (paysages de mer, photo*graphies du soleil, drapés)* qui sont autant de réflexions sur les relations entre le réel et sa représentation, notamment en bouleversant le motif et la matière de l'image.

Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Tél. : 42-78-40-44. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Régions

Bordeaux

Lawrence Weiner

L'une des figures majeures, dures et pures, de l'art conceptuel américain, remplit la grande nef du CAPC de matériaux virtuels, par le pouvoir des mots.

Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 novembre. 20 F.

Colmar

Victor Brauner

Roumain, il vint en France s'abreuver au surréalisme. Les dessins présentés ici montrent toutes les périodes de son œuvre, de l'automatisme à un style pur inspiré des arts primitifs en passant par *les cadavres exquis, jeu auquel* l'avait initié Tanguy, ou des œuvres très en matière qui deviennent de plus en plus complexes, et l'angoissante série des *Rétractés* réalisée après son éviction du groupe surréaliste.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 novembre. 25 F.

Dijon

Chefs-d'œuvre de la peinture française des musées néerlandais

L'Europe artistique a déjà une longue histoire : à Rome se rencontraient des peintres venus de Paris ou d'Amsterdam, qui échangeaient œuvres et idées. Si on reconnait maintenant l'importance d'un Rembrandt ou d'un Ruysdaël pour les Français, l'expansion de trois siècles d'art français en Hollande est une heureuse surprise.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à *18 heures. Jusqu'au 25 octobre. 11 F.*

Mouans-Sartoux

Le Cri et la Raison

L'endroit mérite le détour, et les expositions qui y sont proposées, où dominent, en principe, les formes d'art abstrait, géométrique, construit, ou concret, aussi. Mais cette fois, le dialogue est instauré *avec des œuvres expressionnistes*.

Château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 22 novembre.

Nice

André Verdet

Autour du poète le plus populaire – et l'un des peintres les plus sympathiques – de la Côte d'Azur, les œuvres de ses amis Appel, Braque, Hartung, Jenkins, Picasso et beaucoup d'autres venus témoigner d'une vie aventureuse et riche de rencontres.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 *heures à 18 heures*. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 29 novembre.

La sélection « Arts » *a été établie par* Harry Bellet.
« Architecture » : Frédéric Edelmann.
« *Photo* » : Michel Guerrin.

s et fracas

SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Brahms

Les dernières œuvres pour piano : Opus 116, 117, 118 et 119
Josep Colom (piano)

Quelle *main gauche*! Quelle noblesse de ton, quelle fierté d'articulation! Le pianiste espagnol publiait la saison dernière une intégrale des variations de Brahms qui nous est apparue comme une révélation. Il est revenu à Paris pour enregistrer, toujours avec le même preneur de son, ces pages ultimes du musicien nord-allemand, sommets absolus du répertoire pianistique. L'interprète est toujours digne de la même considération. Mais le piano semble *cette fois résonner dans une* ambiance de cathédrale, tandis que les aigus scintillent désagréablement. Notre oreille serait-elle plus exigeante quand la musique est plus belle?

1 CD Chant du Monde 278 1091.

Janacek

Messe glagolitique, Sinfonietta
Gabriela Benackova (soprano), Felicity Palmer (mezzo), Gary Lakes (ténor), Anatoly Kotcharga (basse), Orchestre et Chœur symphoniques de Londres, Michael Tilson Thomas (direction)

Le vieux Janacek, à quelques années de la mort, découvrit que la jeunesse était le secret de la vie. Il s'ensuivit, avant l'acte de foi humaniste de *De la maison des morts*, cette *Messe slave* débordante d'allégresse, pétaradante, d'un optimisme stupéfiant; et la *Sinfonietta*, qui est un peu du Stravinsky «positif», avec des souvenirs de *Petrouchka*, et des fanfares éclatantes sous un beau soleil de printemps. Musiques «de plein air» donc, comme aurait dit Debussy. Musique magnifiquement monolithique que le jeune chef américain dirige de manière joyeusement extravertie; les violons britanniques sont un peu râpeux, rudes, d'une couleur et d'une énergie presque tchèques. Le timbre de Gary Lakes tire la messe de Janacek vers le *Boris* de Moussorgski.

1 CD Sony Classical 047182-10.

Caplet

Conte fantastique, Prières, Septuor, etc. Sharon Coste, Sandrine Piau (sopranos), Sylvie Deguy (mezzo), Ensemble Musique oblique, Laurence Cabel (harpe)

Inspiré du *Masque de la mort rouge*, de Poe, le *Conte fantastique* est une sorte de poème symphonique pour petite formation où la harpe installe une atmosphère surréaliste à la Jean Cocteau. Le bois de l'instrument soliste est d'aventure exploité comme caisse de résonance. Ami de Debussy, mais doté d'une forte et singulière personnalité, André Caplet se livra aussi, toujours au début du siècle, à des expériences sur la voix sans support d'un texte. Elles virent naître cette œuvre bizarre «pour cordes vocales et instrumentales» qu'est le *Septuor*. Caplet n'a pas vécu assez longtemps (quarante-six ans) pour, même de son vivant, accéder à la célébrité. Pour nous, tout ce disque est une découverte, dans une interprétation excellente, qui facilite son accès.

1 CD Harmonia Mundi 901417.

Récital Leïla Ben Sédira

Airs des Contes d'Hoffmann, Mireille, Roméo et Juliette, Lakmé, les Noces de Figaro, le Barbier de Séville, les Noces de Jeannette, Manon Lescaut

Petit Yniold du *Pelléas* historique dirigé par Desormière, Leïla Ben Sédira était «la» soprano colorature française des années 30, curieuse du répertoire alors inconnu des musiques anciennes (à la suite de Nadia Boulanger), pédagogue hors pair, dit-on, quand elle quitta la scène. Une chanteuse qui fit l'objet d'un véritable culte, ce qui explique qu'une association se soit formée pour honorer son souvenir, collecter ses disques et perpétuer son enseignement (Renseignements : «La Sédira», tél. : 43-79-69-57). Une voix capable de sortir dans un sourire le contre-fa de *Lakmé*, les vocalises piquées d'Olympia et de concentrer toute son énergie, toute sa musicalité, dans les tessitures moyennes de Chérubin ; la plus limpide, la plus aérienne des voix, vous enfilant des trilles et des ornements comme *s'il en pleuvait, mais avec un style* incroyablement distingué : le style vocal français à son âge d'or, donnant aux musiques les plus légères leur dignitié, faisant du grand art avec trois notes. Et – merveille – on comprend chaque mot.

1 CD The Classical Collector.

A. R.

Rap

Eric B. and Rakim

Don't Sweat the Technique

Le rap doit être arrivé à une certaine maturité puisqu'il existe *désormais un style* classique. Eric B. and Rakim, pionniers du genre (leur premier album date de 1987), donnent avec *Don't Sweat the Technique* un disque qui se conforme à tous les canons du rap sans jamais y sembler à l'étroit. *Beats* qui varient sans fin à l'intérieur des limites étroites de quelques séquences, échantillonnages agressifs (c'est à peine si l'on entend une contrebasse sur *Don't Sweat the Technique*, la chanson, seule concession à la vogue des *échantillons pris dans le jazz*) et, surtout, la diction superbe de Rakim s'additionnent pour donner une musique naturelle, évidente et irrésistible.

New-Yorkais, le duo a toujours exploité la mythologie et la vie quotidienne des bandes de Harlem. Sans jamais tomber tout à fait dans l'apologie, la surenchère provocatrice de leurs collègues californiens, Eric B. and Rakim dosent la menace et l'ironie, la colère et l'arrogance, maintenant leur musique *en ébullition permanente*. *Disque* de danse superbe, chapitre essentiel de la chronique de l'autre Amérique qu'écrit le rap; *Don't Sweat the Technique* est un grand album.

MCA MCD 10594 distribution BMG.



Eric B. and Rakim. D.R.

Me Phi Me

One

Me Phi Me appartient à une génération nouvelle, celle des rappers qui se sentent à l'étroit dans la *scansion, qui aspirent légitimement* au méta-rap – à l'emploi de vrais instruments, à l'écriture de mélodies – sans jamais vouloir tout à fait renoncer à l'essence du genre.

D'autant que Me Phi Me a des choses à dire. Son message d'unité organique, de fraternité sélective (en sont exclus les ennemis du genre humain : dealers, policiers, racistes...) est une version *new age*, enrobée d'une rhétorique mystique, *qui* ne fera sourire que les mécréants, du discours militant de ses aînés. La musique aussi oscille étrangement entre l'Afrique (on entend le groupe vocal zoulou Ladysmith Black Mambazo sur le *Credo* de Me Phi Me), les ghettos d'Amérique du Nord et les plages de Californie (le chanteur Michael Franks assure les chœurs de *(Think...) Where Are You Going)*. Le résultat est déconcertant, assez exaspérant (la démonstration est souvent lourde et obscure, Me Phi Me n'est pas un virtuose du rap), souvent intéressant. Finalement, *One* vaut plus par les pistes qu'il indique – le recours systématique à la guitare acoustique, les chœurs à l'africaine – que par le plaisir qu'il procure.

RCA/BMG PD90679.

T. S.

Rock

Mark Curry

It's Only Time

La figure est désormais familière : le chanteur solitaire, surgi de l'ombre tout armé de sa guitare, de sa provision de chansons accumulée pendant les années d'obscurité, et du contrat discographique qui l'a sauvé du ruisseau. Dernière édition du phénomène : Mark Curry. L'Américain a pour lui une voix passée au papier de verre, un style vocal, une manière à la fois vio*lente et nonchalante, celle du type* qui en a vu d'autres mais qui n'arrive pas à se résigner. Aussi romantique que Chris Whitley (mêmes débardeurs mettant en valeur leurs physiques de maigres durs), aussi blasé que Calvin Russell.

It's Only Time (qui peut se traduire par *«c'est pas trop tôt»*, un brin de suffisance qu'on retrouve dans la manière de chanter) bénéficie de la présence de quelques musiciens prestigieux, spécialistes du rock déglingué de qualité : Charley Quintana, batteur qui a souffert derrière Bob Dylan, Waddy Wachtel, guitariste et complice de Keith Richards. Même si Curry donne dans le folk (c'est-à-dire que ses chansons sont faites pour une voix et une guitare acoustique), la dose de rock qu'apportent les arrangements est bienvenue. Parolier pour l'instant limité, mélodiste inégal (mais souvent intéressant), Mark Curry ne peut s'en sortir sans la manière. Celle qu'il a trouvée pour *It's Only Time* est assez séduisante.

Virgin CDVUS 49.

T. S.

Chanson

Michel Jonasz

Où est la source

Couverture galactique, ambiance feutrée : le nouveau Jonasz est égal à lui-même. Juste un peu plus répétitif, mais finalement, quand on a su créer un style, s'en échapper serait la gageure la plus difficile à tenir. Il y a cinq ans, *Unis vers l'uni* regardait la planète Terre de loin. *Où est la source* y est revenu pour contempler les étoiles et bâtir un hymne à la source, à la nuit, à la neige, aux rivières, à l'essentiel : *«Une étoile sous la mer/ C'est la Grande Ourse, un voilier blanc sous l'azur.»*

Mais l'affaire reste la même : comment toucher du bout des doigts sans rien en perturber, la lune, l'amour, le piano, le *groove*, ou la rivière. Ici encore, les mots glissent, pas trop compliqués *(«C'est une chanson rien qu'pour toi mon amour/qu'elle s'arrête ou qu'elle tourne la Terre/... Tu seras toujours ma lumière.»)* La voix s'insinue, rythme des mélodies travaillées à l'américaine, par des Californiens de Los Angeles (*Groove Baby Groove* et *Triste et bleu* sont d'ailleurs deux brefs comptes-rendus du séjour américain).

1 CD WEA 450990914.

V. Mo.

Les œuvres récentes de Marc Monnet

Bris et fracas

RETOUR de vacances, un compartiment de TGV. Bonne humeur, détente, farniente. Soudain, une *voix s'élève, difficile à situer dans l'espace* et dans cette paisible réalité : assez forte pour être entendue de tous, pas assez déclamatoire pour qu'on pût croire à un jeu. Une voix qui, seulement, existait. Une voix de vieille femme qui disait des phrases d'abord *sensées, sur la chaleur*, ses chaussures qui collaient, la poussière qui lui tombait sur la tête, son mal aux yeux, devait-elle, pouvait-elle mettre des lunettes de soleil. Puis il fut évident qu'une seconde personne était là, à ses côtés. Un homme. On crut comprendre qu'il la *grondait. Puis il s'enferma dans le silence.* Il choisit de fermer les yeux. Et la femme reprit ses litanies, chaque fois un peu plus inquiétantes, agressives, désespérées, avec un ou deux mots chaque fois décalés, phrases répétitives mais jamais symétriques, très subtilement déboussolées. *Au départ du train, tout le wagon riait.* A l'arrivée, tous se précipitèrent vers la sortie sans se regarder, l'estomac cadenassé. Qu'est-ce qui s'était passé de si angoissant? On ne pouvait parler de folie, ni de délire à proprement parler. De théâtre peut-être. Musical, sûrement.

Marc Monnet est un quadragénaire élégant, musicien bardé de prix, «personnalité reconnue de la génération d'après-guerre», comme on dit. De certaines musiques qu'il compose, il est à peu près aussi difficile de parler que de la scène du TGV que nous avons tenté de raconter. Dans cette musique, il y a fort peu de participants. L'auteur semble avoir une prédilection pour les solos, ou pour des duos instruments-voix, qui ne sont jamais des dialogues, mais des monologues superposés, des lambeaux de phrases émergeant en forme d'interrogation, repris par un timbre «qui ne parle pas», contrebasse, clarinette. Le silence, entre eux, est un personnage important.

Cette musique de Monnet pourrait donc faire penser au théâtre de Beckett. Un théâtre de petites formes et pauvre de mots, un discours saturé de gestes, de peur, d'indignations. Pas de «sens», de continuité, de directivité. Mais des significations obscures, cachées bien loin derrière les sons, sans cesse soumis à décalages infimes, à discrètes déviations : un langage cassé – mais pas fou – dont le bris, sans bruit, provoque de véritables fracas en chacun de nous.

Publiées par les Disques Montaigne, label lui aussi discret (quoique domicilié au Théâtre des Champs-Elysées) qui est en train de modifier le marché français de la musique contemporaine, les *Pièces célibataires de Marc Monnet sont toutes celles* que le *musicien* a dédiées à l'Ensemble Accroche note : Françoise Kubler, soprano, Armand Angster, clarinettes, Jean-Paul Celea, contrebasse et guitare basse (il y a aussi Marc Ducret à la guitare). Le disque s'ouvre sur les six *Chansons imprévues qui ont été créées au festival* Musica de Strasbourg, vingt-quatre heures *après* la mise en vente du CD. Ecoutez ces extraordinaires *Chansons* (tout le disque est de la même eau, la dernière pièce, plus facile, exceptée). Ecoutez ces faux dialogues *d'un théâtre sonore éparpillé, sans équivalent* (Aperghis peut-être) dans la musique du moment. Vous penserez peut-être à la vieille dame du TGV.

ANNE REY

★ 1 CD Disques Montaigne 78 2008.

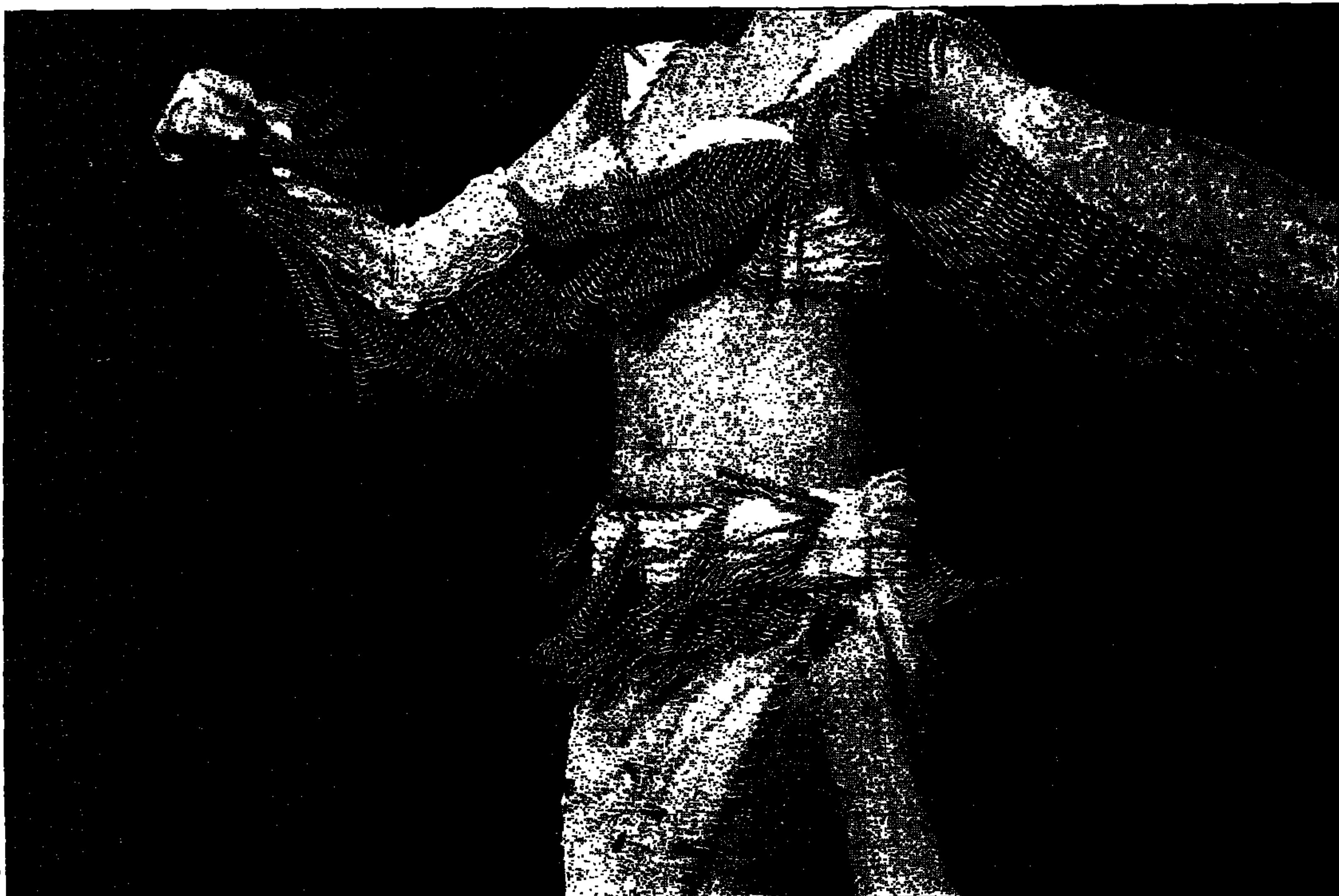
هكذا من الاصل

« YA SALAM ! »
à l'Institut du monde arabe

Au cœur du sujet : l'Orient. Traité par des chorégraphes occidentaux et orientaux. Une idée du Théâtre contemporain de la danse et de l'Institut du monde arabe pour casser les clichés. Oui, la danse orientale est un art : avec Djamila Henni-Chebra et Leïla Haddad. Non, tous les créateurs occidentaux n'ont pas une vision passéiste de l'Orient : avec Andrew Degroat, Jean-Marc Vincent et Jeannette Dumeix. Melting-pot chorégraphique : quand ça bouge dans les têtes, ça bouge dans les corps.



J.-C. FERNANDES



NICK BROKENSHA

Djamila Henni-Chebra : « Le corps doit avoir de la présence d'esprit. »

DANSER L'ORIENT

DJAMILA HENNI-CHEBRA en maillot académique noir, l'air austère, contrôle, devant le miroir, les mouvements de son ventre, l'étirement parfaitement droit de son buste. Elle brandit sa canne, comme le bâton que les hommes utilisaient dans les arts de combat de l'ancienne Egypte. Mince comme un chat – état plutôt inattendu pour une danseuse orientale, – elle ressemble à un hiéroglyphe qui figurerait à la fois la guerre et la volupté. Algérienne, arrivée à l'âge de deux ans à Villeneuve-Saint-Georges, elle n'a qu'une Mecque : Le Caire. Qu'un modèle : les danseuses égyptiennes, comme Raquia Hassan, Fifi Abdou qui n'arrêtent pas de moderniser un style connu du monde entier, et baptisé communément « danse du ventre ».

Deux danseuses la rejoignent pour répéter : Katia Schuchman, française et toute jeune comédienne – elle était distribuée dans *Frégoli* de Jérôme Savary – et Nadia Saiji, tunisienne et étudiante. Djamila Henni-Chebra est une militante de la danse orientale pratiquée dans les cabarets. Les seuls endroits, selon elle, où elle peut se régénérer. La danseuse, toujours en solo, doit réussir la gageure de tenir en main un orchestre de quarante musiciens et un public qui connaît tous les airs joués : une sorte de création permanente dont le but est, certes, la séduction et la mise en valeur du corps de la femme, mais aussi l'art de raconter les histoires du quotidien, voire de commenter l'actualité, les réactions de la salle. *Le corps doit avoir de la présence d'esprit.* Certaines parlent, d'autres chantent. Pour elle, l'appellation « danse du ventre », inventée par les Occidentaux, n'a rien de péjoratif.

« D'après le mensuel Sabah El Kheir, *daté de juillet 1991, puis de décembre de la même année, il y a actuellement une campagne engagée par le syndicat des artistes de cinéma pour empêcher les danseuses de paraître à l'écran. Toujours la vieille histoire de la vulgarité. Il est vrai que certaines d'entre elles apostrophent le public en termes crus. Est-ce suffisant pour viser toute une profession? La danse orientale a toujours été associée à la culture populaire. C'est un espace de liberté et d'humour. Il ne faudrait pas que les Arabes eux-mêmes se mettent à la considérer avec des yeux d'Occidentaux : c'est une danse fine, délicate, qui permet d'exprimer des sentiments subtils. Elle mobilise tout le corps, en même temps que le bassin et le ventre. Quand un Occidental nous filme, il oublie tout cela. La vulgarité vient de cette absence de désir de comprendre. »*

Petite leçon de technique donnée impromptu par la chorégraphe : tout d'abord prendre conscience de son bassin, puis apprendre à l'isoler. Ne jamais oublier l'axe du corps autour duquel toutes les figures vont se construire. Les mouvements du bassin peuvent être circulaires, latéraux, en huit, d'avant en arrière. Effectués avec les deux hanches ou une seule. Avec l'accent marqué en haut ou en bas de la hanche. Avec ou sans jeté de jambe. Une bonne danseuse joue constamment avec l'axe de son corps. L'art est de savoir le franchir, ou de décider, presque brutalement, de ne danser qu'avec un seul côté du corps. Créer la surprise. Savoir que la sensualité naît plus de la manière de suspendre le mouvement que du mouvement lui-même.

En même temps qu'elle bouge, la danseuse détaille ce qu'elle fait : *« Le travail du ventre est d'une subtilité illimitée. Il convient de maîtriser le diaphragme qui va permettre les mouvements ondulatoires, varier à l'infini leurs amplitudes. Il convient alors de coordonner, ou pas, le bassin et le ventre. Il faut aussi songer aux ondulations du buste et des épaules, aux mouvements des mains : ils sont une écriture stylisée des gestes qui accompagnent le langage parlé. »* Djamila Henni-Chebra mime l'étonnement, celle à qui on ne la fait pas, etc. : et Allah sait combien l'arabe est une langue imagée.

Leïla Haddad, Tunisienne, de l'île de Djerba, est de celles qui, pour lever toute ambiguïté concernant la danse orientale, se produit exclusivement dans les théâtres. Elle aussi se bat depuis plus de dix ans, et avec succès, pour revaloriser l'image d'une danse qui est toute sa vie. De colloque en démonstration, elle est invitée dans toute l'Europe. Son credo : *« Non, la danse orientale n'est pas passée directement des temples aux bordels. Son origine dépasse les rives méditerranéennes. Elle est reliée à l'Inde. Elle a voyagé avec les Ghawazees, des Tziganes venus de ce pays. Comme le flamenco avec lequel elle a des ressemblances. Les mouvements du ventre, qui la rendent unique au monde, on les retrouve dans des rites de fécondité africains. En Guinée, par exemple. »* Le ventre est le lieu du sacré. Ne pas le comprendre est évidemment un contresens. Pour le moins un manque de connaissance. Leïla Haddad puise son inspiration dans la mythologie, les danseuses des origines, les formes de la statuaire égyptienne.

Récemment, elle a pris part à un symposium à Berlin organisé sur le thème « Femmes et démocratie en terre d'islam », elle a travaillé avec les comédiennes de Jean-Pierre Vincent pour la mise en scène de *Princesse*, de Fatima Gallaire. Son dernier spectacle, *la Danse des sept voiles*, a eu lieu au printemps dernier au Théâtre des cultures du monde. Elle aussi, tout comme Djamila Henni-Chebra, a dû lutter contre sa famille pour imposer sa volonté d'être une danseuse professionnelle. Les cours qu'elle donne au Centre du Marais sont célèbres et très fréquentés. C'est parmi ses élèves qu'elle a choisi les trois danseurs de son prochain spectacle : un Français, médecin à mi-temps, une étudiante, française également, et une Marocaine, comptable. Pour la première fois, Leïla Haddad ne dansera pas seule. Thierry, le médecin, solidement baraqué, devrait apporter une présence étrange dans cette danse de femmes.

Djamila Henni-Chebra emploie, elle aussi, des danseurs : *un Français et un Péruvien, mais dans des évolutions plus guerrières*, plus traditionnelles aussi, proches des arts martiaux et de l'acrobatie. La chorégraphe est une spécialiste des folklores et des danses urbaines du Maghreb.

La présence des hommes serait-elle la nouvelle caution de la danse orientale? Il lui faut survivre. Voilà son unique objet. Elle a déjà failli mourir plusieurs fois : du regard réducteur et paillard des Occidentaux, qu'ils soient soldats de Napoléon, qu'ils soient écrivains comme Nerval ou Flaubert, qu'ils soient colons anglais et puritains. Mais elle a dû aussi, et surtout, encaisser les coups venus de l'intérieur : en 1834, le pacha Méhémet Ali exile quatre cents danseuses en haute Egypte ; le gouvernement Nasser, en 1955, demande de couvrir ce nombril qu'on ne saurait plus voir. En Algérie, depuis Ben Bella, la danse orientale ne sort plus des fêtes familiales. La montée d'un certain intégrisme achève d'en faire un genre en voie de disparition. On se rappelle qu'Abdel Wahab Mohamad lui-même – parolier et musicien de Oum Kalsoum, – décédé récemment, avait été critiqué pour une de ses dernières chansons qui, comme d'habitude, parlait d'amour en termes fleuris. Les danseuses arabes, en Europe, se sentent investies d'une mission de sauvegarde du patrimoine. *« Il s'agit aussi de reprendre, par nos écrits ou nos travaux, la parole aux Occidentales qui pratiquent la danse orientale. Elles méprisent la danse de cabaret. Lors de ma conférence-démonstration, j'ai demandé de venir à Sadia, qui danse dans les cabarets à Paris : sa prestation se passera de commentaires. J'aime beaucoup sa personnalité »*, conclut Djamila Henni-Chebra. Ces deux danseuses entretiennent visiblement un rapport de bonne intelligence avec leur corps de femme. *« Il arrive qu'on ne veuille pas m'engager parce que je suis trop mince. Mais l'époque des danseuses enveloppées est en train de s'achever. Il vaut mieux pourtant être un peu ronde, la danse s'inscrit plus visiblement sur le corps. Moi, je triche souvent en accentuant le déhanchement, ou en me mettant sur demi-pointes »*, explique Djamila Henni-Chebra. Quant à Leïla Haddad, elle est également très mince. Apparences fragiles, caractère d'acier. Elles sont d'accord pour reconnaître une incompatibilité entre la forme d'une danse toute en rondeurs, en intériorités, et le rectangle de la scène occidentale qui oblige à trouver des déplacements obliques, des changements radicaux d'orientation du corps. La scène idéale est ronde.

Andy Degroat, Américain établi à Paris depuis qu'il est arrivé dans les bagages de Bob Wilson, surdoué et touche-à-tout, fait partie des artistes occidentaux invités à proposer leur regard sur l'Orient. En pleine création d'une *Bayadère* qu'il doit donner à Aulnay-sous-Bois, début novembre, il a accepté de réaliser un montage de quelques moments de son ballet. Un prélude, en quelque sorte. La bayadère, Nikiya, est hindoue : le chorégraphe est donc en plein dans le sujet.

Aux répétitions, on a vu des séquences animées de l'esprit le plus vif, avec une qualité de mouvement superbe. Aucun mimétisme avec la danse orientale de fantaisie, telle que la concevait le ballet classique au dix-neuvième siècle. L'ondulation est prise comme principe basique de la forme générale de la chorégraphie. La musique, une création de la chanteuse Sapho, née à Marrakech, est une suite de mélopées et de cris. On connaît le goût de cet Américain post-moderne pour les grandes œuvres du répertoire classique. Il les respecte par l'invention et la beauté de son mouvement. Il en souligne cruellement la niaiserie narrative à l'aide des décors et des costumes. Il arrive que ce désir kitsch se retourne contre lui.

Artefact, qui vit et crée à Toulon, ville qui a des difficultés à accepter ses immigrés, a choisi de chorégraphier autour d'une danse, dite « La mauresque ». Née bizarrement en Méditerranée pour célébrer l'expulsion des Arabes d'Espagne, elle était encore vivante en Provence à la fin du siècle dernier. Pour danser la mauresque, les protagonistes se passaient le visage au noir. Dérision et fascination secrètes. Le désir d'être l'autre. L'amour, la haine : on connaît la chanson.

DOMINIQUE FRÉTARD

★ « Yâ salâm ! », du 20 au 24 octobre, Auditorium de l'Institut du monde arabe. Tél. : 40-51-39-64.

